JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEM. 555,4[illegible]

21ME ANNEE—No 83 MONTREAL, JEUDI 9 FEVRIER 1905 SEIZE PAGES—UN C[illegible]N

Rev Ed Paradis 105 Seminaire

LA CRISE POLITIQUE A QUEBEC

Les partisans de M. Gouin l'emportent sur ceux de M. Parent

Lomer Gouin

(De notre correspondant particulier)

Québec, 9. — "Parent est battu!"

Tel est le cri de joie dont les corridors du Château Frontenac ont retenti à neuf heures et demie; telle est la nouvelle qui s'est répandue avec la rapidité de l'éclair, hier soir, dans tous les cercles politiques qui étaient aux aguets depuis sept heures, attendant le dénouement de l'importante partie qui se jouait dans l'enceinte du Château Frontenac.

Quarante-quatre députés libéraux se sont prononcés contre le Premier Ministre Parent et en faveur de l'attitude prise par les ministres démissionnaires, les hons. MM. Gouin, Turgeon et Weir. C'est-à-dire que, à en juger par les caucus d'hier, le parti Gouin, commande maintenant la majorité de la députation et qu'elle est maîtresse de la situation.

C'est ce qui ressort de la soirée d'hier.

On sait que deux caucus avaient été convoqués pour hier soir, le premier, à 7 hrs. au Château Frontenac, par MM. Gouin, Turgeon et Weir, et l'autre à 8 hrs. par M. Parent.

DERNIERES NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

ATTITUDE EXTRAORDINAIRE

Il s'est passé hier la plus extraordinaire des choses, en même temps que la plus inattendue. Réunis d'abord au caucus Gouin, la plupart des députés libéraux ont laissé de côté le caucus Parent et ne s'y sont pas rendus.

AU CHATEAU FRONTENAC

A sept heures, les députés arrivaient en grand nombre au Château Frontenac. Ils y étaient reçus par le sénateur Choquette et quelques autres amis de M. Gouin. A sept heures et demie, il y en avait déjà près de cinquante. Tous se rendirent dans un des grands salons du Château, et les portes se refermèrent sur cette assemblée où allait être décidé le sort de M. Parent.

C'était solennel! Enfin disparaissait à tout jamais cette rumeur qui voulait qu'il y eût une réconciliation entre M. Parent et les ministres démissionnaires; car cette rumeur persistait à circuler malgré son invraisemblance.

M. AUGUSTE TESSIER, député de Rimouski, qui a présidé le caucus Gouin-Turgeon et Weir, au Château Frontenac, à Québec, hier soir.

L'Hon. M. DOMINIQUE MONET, député de Napierville, dont l'entrée dans le Cabinet semble être la raison immédiate de la crise provoquée par la démission des Honorables MM. Gouin, Turgeon et Weir.

Au parlement, on ne parlait que de cela. A trois heures, le sénateur Choquette disait à votre correspondant: "C'est faux". L'hon. M. Turgeon me disait aussi peu après: "Cette nouvelle n'est pas fondée. Il y a eu des démarches, et c'est tout."

Puis on parlait de la suspension du caucus de M. Parent. Toutes ces rumeurs disparurent quand on vit presque toute la députation libérale de la province de Québec se rendre à l'invitation de MM. Gouin, Turgeon et Weir, et entrer comme un seul homme dans le temple où l'on allait immoler le Premier Ministre.

AU CAUCUS GOUIN

Voici, aussi complète que possible, la liste des députés qui ont assisté au caucus de MM. Gouin, Turgeon et Weir:

Hon. Lomer Gouin, hon. A. Turgeon, hon. W. A. Weir; MM. Aug. Tessier, Ph. Roy, N. P. Tanguay, M. Gauvin, J. B. B. Prévost, J. B. Gosselin, G. R. Smith, A. Girard, N. Lemay, Nap. Dion, Rod. Roy, Ernest Roy, J. C. Kane, E. Panet, J. A. Tessier, Dr Fiset, J. L. Décarie, H. Champagne, J. C. Blouin, Dr Morissette, Dr Godbout, P. C. Neault, Jules Allard, Jos. Lafontaine, Jas. Cochrane, Dr Lacombe, Dr Jobin, Dr Daigneault, D. Caron, Jas. Laferté, P. Tourigny, J. H. Kelly, D. Gillies, P. S. J. McKenzie, J. E. Caron, Dr J. P. L. Bissonnette, G. L. Blanchard, C. S. Cherrier, J. O. Mousseau, J. A. Chaurest, H. Petit, J. A. Bissonnette, C. E. Duhamel, Jos. Morin, G. Langlois, Dr J. Lemieux, Marchildon, Walker et Walsh.

DEUX ALTERNATIVES

Dès le commencement du caucus, il devint évident que la balance penchait du côté de M. Gouin. La question que l'on se posait est celle-ci: "Les partisans de M. Gouin vont-ils décider de s'abstenir d'assister au caucus de M. Parent, ou bien vont-ils aller le battre chez lui?" C'étaient les deux alternatives. Il n'y en avait pas d'autres.

Pendant ce temps, les corridors du Château Frontenac regorgeaient de

PERSONNAGES POLITIQUES

et autres qui, en attendant les résultats, discutaient la situation. On remarquait entre autres: les sénateurs

M. J. A. CHAUREST, député du comté de Jacques-Cartier, qui a présidé, hier, au Parlement à Québec, le caucus Parent, et qui a fait une sortie sensationnelle.

Choquette et Tessier, l'hon. M. Pérodeau, MM. Camille Piché, M.P.; Patenaude, L. G. H. Chamberlain, de Montréal; Ant. Galipeault, J. A. Lane, Joseph Hudon, Philéas Corriveau, Ernest Caron et une foule d'autres.

LES IMPRESSIONS

Il y aurait un gros volume à écrire sur les impressions ressenties par un spectateur désintéressé, attendant paisiblement le résultat des événements, et en entendant les réflexions parfois bizarres et souvent comiques de la foule qui attendait aussi le résultat.

AU GUET

M. Choquette allait d'un groupe à un autre, se passant souvent la main dans les cheveux avec un coup de tête vainqueur. M. Camille Piché, toujours calme, se promenait non loin de la porte de la salle du caucus, et avait l'air de calculer la majorité probable de M. Gouin.

MM. MONET ET DUPUIS

A huit heures, l'hon. M. Monet et M. F. X. Dupuis traversèrent la foule des curieux qu'ils regardèrent d'un oeil plutôt étonné, et sortirent du Château

A suivre sur la page 10

UNE FEMME SERA PENDUE

De puissantes sociétés s'organisent pour l'arracher des mains du bourreau.

KATE EDWARDS

Attend l'heure de la mort avec l'enfant qui lui est né dans son cachot.

DRAME PASSIONNEL

Il y a des scènes, dans les romans, qui font lever les épaules d'incrédulité, tant elles semblent avoir été imaginées à plaisir pour surprendre la sensiblerie du lecteur.

Et pourtant, bien peu de ces coups de théâtre ne se trouvent pas réalisés dans le drame de la vie, avec des acteurs véritables pour héros, et non des personnages simulant les sentiments et les passions inventés à dessein pour attirer les foules.

A l'heure qu'il est, deux femmes sont à la veille de monter à l'échafaud, aux Etats-Unis. Toutes deux ont joué dans des tragédies passionnelles des rôles presque fantastiques, qui doivent malheureusement, comme lugubre épilogue, les conduire à la mort.

La femme Rogers, à Windsor, Etat du Vermont, devait être pendue vendredi dernier: elle a vu, la veille même de son supplice, l'exécution de sa sentence ajournée au mois de juin.

Cette mort ignominieuse d'une pauvre criminelle, à quelques milles de nous, avait soulevé parmi toute la population de Montréal, plusieurs jours à l'avance, presque autant d'émoi que la pendaison de

CORDELIA VIAU,

la complice de Sam Parslow.

Il semble toutefois que la fatalité veuille toujours faire sentir jusqu'ici le douloureux retentissement de ces morts violentes, par la main du bourreau, de femmes coupables d'avoir versé le sang de leurs semblables.

Une société répandue par tout le Canada est en effet appelée, depuis quelques jours, à joindre les efforts de tous les membres pour arracher à la corde du gibet une autre condamnée à mort, trouvée responsable de l'assassinat de son propre mari: la femme Kate Edwards, qui doit mourir le 16 février, c'est-à-dire la semaine prochaine, à Reading, dans l'Etat de Pennsylvanie.

C'est la "Women's Christian Temperance Union," bien connue sur tout le continent américain, qui travaille de toutes ses forces à sauver cette infortunée de la potence.

Le crime dont a été convaincue la femme Edwards est presque

INCROYABLE D'HORREUR

et de dramatiques incidents.

Elle aussi, comme la Rogers, elle avait épousé un homme beaucoup plus âgé qu'elle-même; elle aussi, elle a tué son mari.

Maintenant, avec une enfant qui lui est née dans son cachot, elle attend

L'HEURE DU SUPPLICE.

Jeudi prochain, le bourreau viendra entre les quatre murs de pierre de sa suprême demeure; il lui arrachera son petit des bras et il l'entraînera, elle, vers l'échafaud.

En face de telles horreurs, on se demande si l'on est bien des êtres humains; de ceux-là qui prennent souci pour le bien-être même des animaux.

Depuis des années, la famille Edwards vivait heureuse, dans un village de la Pennsylvanie. En dépit de la grande différence que l'âge établissait entre les deux époux, Mme Edwards aimait le compagnon de ses jours; elle l'aima jusqu'au moment où ce dernier, fatale répétition de tous les débats de ces drames sanglants, se livra à

LA PASSION DE L'IVROGNERIE.

Alors, plus de plaisirs, plus de joies pures au foyer. Edwards, lui, en vint à ne plus même être en état de suivre le cours de ses affaires. Il engagea pour le remplacer aux travaux de la ferme, un mulâtre du voisinage.

Ce fut là le commencement de sa perte.

Se sentant oubliée par son mari, qui avait maintenant voué toutes ses affections à l'alcool, sa femme alla jusqu'à mépriser elle aussi, de son côté, le devoirs de la famille.

L'enfer était désormais entré dans cette maison: des trois acteurs sur la scène à ce moment, l'un allait disparaître, partant pour des régions inconnues; un second allait mourir assassiné; l'autre, les tribunaux criminels l'enverraient à la potence.

A la veille de devenir mère et craignant de voir la preuve de son premier crime éclater aux yeux de son époux par la couleur du nouveau-né, la femme Edwards eut peur: c'est alors qu'elle se décida à commettre un meurtre.

Le mari ivrogne, surpris au milieu de son ivresse, ne put se défendre, lorsque vint l'heure de l'assassinat: la police retrouva son cadavre tout mutilé. Ce fut l'épouse parjure qu'on accusa aussitôt.

On lui fit un bref procès; elle fut

CONDAMNEE A MORT.

Il y a maintenant près de deux ans que tous ces funèbres événements se sont passés, et cependant la femme Edwards n'a pas encore senti la corde du bourreau s'enrouler autour de son cou.

C'est que, aux Etats-Unis, tout comme sous les lois criminelles anglaises, l'exécuteur des hautes-oeuvres ne doit pas toucher à une malheureuse à la veille d'être mère: l'innocent, de par la justice divine même, ne doit pas partager le châtiment du coupable.

L'exécution de la terrible sentence prononcée contre la femme Edwards fut différée indéfiniment, et pour cause.

LE DRAME SE CONTINUE

Un enfant naquit enfin à la condamnée, dans son cachot, et le malheur qu'elle avait prévu et qui lui avait fait commettre son crime se trouva alors, suprême horreur! réalisé.

La justice des hommes lui laissa toutefois le temps de remplir à l'égard du nouveau-né ses devoirs de mère.

Durant près de deux ans, elle partagea avec son petit le reste de sa vie, pendant qu'on enfonçait les clous de l'échafaud sur lequel elle devait monter. Enfin, les autorités jugèrent que cet être chétif, fruit de la honte et voué pour toujours au déshonneur, avait assez grandi pour qu'on pût livrer au bourreau la femme qui lui avait donné le jour.

On décida que la femme Edwards serait pendue, le 16 février, jeudi prochain, à Reading, Pennsylvanie.

Il semblait que rien ne devait sauver l'infortunée, lorsque le gouverneur Bell, du Vermont, accorda un sursis à

LA FEMME ROGERS,

la veille même de son exécution.

Les parents et les amis de la prisonnière de Reading reprirent alors espoir, et c'est sur leurs instances que la "Women's Christian Temperance Union" entreprit de concentrer tous ses efforts et toute son influence pour arracher encore cette autre victime des mains de l'exécuteur.

La "W. C. T. U." est répandue par tout le Canada et dans les Etats-Unis. Chacune de ses succursales, dans nos grandes villes comme dans celles de l'autre côté de la frontière, a reçu du bureau central et de l'avocat Lentz, défenseur de la condamnée, une invitation de se joindre à ce gigantesque mouvement.

LE RECOURS EN GRACE

On estime que la semaine prochaine à la réunion du "Bureau des Pardons," à Harrisburg, Penn., des requêtes portant plus de 50,000 signatures seront présentées, demandant la grâce de la femme Edwards.

La lutte est maintenant engagée,

A suivre sur la page 10

LA TRAITE DES BLANCHES

L'échevin Chaussé recommande à la commission de police de sévir contre ces

HONTEUSES MANOEUVRES

Le contrat pour la fourniture des chaussures aux constables est partagé.

LES OMNIBUS DE LONGUEUIL

L'article paru dernièrement dans "La Presse", sous le titre: "La Traite des Blanches", a éveillé l'attention du public, et l'échevin Chaussé, se faisant l'écho de ce qui se répète un peu partout, a attiré l'attention de la commission de police, sur ces faits honteux, hier après-midi.

L'échevin Chaussé, a dénoncé ces manoeuvres odieuses à la faveur desquelles d'innocentes jeunes filles sont enlevées à leur famille, conduites dans certaines villes des Etats-Unis sous de faux prétextes, pour être, là, jetées en pâture au vice et aux vicieux.

Si les faits rapportés par "La Presse", sont exacts, dit-il, c'est un véritable esclavage, qui sévit en plein 20ième siècle, et il appartient à la police de Montréal et de ces villes américaines d'unir leurs efforts, pour le faire cesser: "On fait des quêtes dans nos églises dit M. Chaussé, pour le rachat des nègres réduits à l'esclavage, et il me semble qu'on devrait aussi s'occuper de ce qui se passe pour ainsi dire sous nos yeux. Il est du devoir de la Commission de police d'intervenir pour protéger l'honneur et la sécurité des familles.

Le chef Campeau, interrogé à ce sujet, a déclaré qu'il n'a pas eu connaissance de faits semblables en ces derniers temps; mais il sait que plusieurs cas de ce genre se sont produits, dans le passé. La plupart du temps cependant, il s'agit de filles déjà tombées, qui s'en vont exercer leur triste métier aux Etats-Unis, et, dans ce cas, la police ne peut intervenir.

Cependant, le chef promet à la Commission d'avoir l'oeil ouvert, et de faire tout son possible, pour mettre fin à ce scandale.

Le contrat pour la fourniture de 375 paires de chaussures pour les constables a été également divisé entre les trois soumissionnaires: MM. Fogarty Bros., à $3.00; Marcoux, à $3.15 et Julien à $3.25. D'après le rapport des experts, M. Julien est le seul qui ait envoyé un échantillon conforme aux spécifications. MM. Forgarty n'en ont pas envoyé du tout, et M. Marcoux a envoyé un échantillon de chaussure lacée, quand les spécifications demandent une chaussure à élastique.

L'échevin Stearns a proposé d'accorder le contrat à MM. Forgarty Bros., les plus bas soumissionnaires. En amendement, l'échevin Paquin a proposé que le contrat soit accordé à M. Marcoux.

En sous amendement, l'échevin Marchand a proposé d'accorder le contrat à M. Julien. Le sous amendement a été rejeté par un vote de 3 contre 3, comme suit. Pour: Chaussé, Wilson et Marchand. Contre: Paquin, Stearns et Saint-Denis.

Sur proposition de l'échevin Chaussé on a alors décidé de diviser le contrat également entre les 3 soumissionnaires; l'échevin Paquin a été dissident.

Les colporteurs de fruits et de légumes, dont l'association compte maintenant 260 membres, ont présenté une requête à la Commission de police, par l'entremise de leur aviseur légal, Mtre Louis Loranger. L'association demande deux choses: Les colporteurs de fruits voudraient être mis sur le pied des commerçants réguliers, et ils demandent que le bureau des licences consulte l'association, avant d'accorder une licence.

C'est le seul moyen que l'association ait à sa disposition, pour se protéger et le public en même temps.

On a décidé d'amender le règlement de façon à ce qu'il y ait un délai raisonnable, qui permettre à l'association de faire connaître ses vues, avant d'accorder les licences. Quand à l'autre demande, on l'étudiera en temps et lieux.

L'échevin Millette, de Longueuil, est venu en délégation au sujet des plaintes que font les cochers tant de Longueuil que de Montréal contre le service des omnibus. Les cochers prétendent qu'il y a trois omnibus en circulation le dimanche, et que ça ruine leur industrie. M. Millette a expliqué que c'est une entente qui existe depuis plusieurs années, et ce service d'omnibus est fait dans l'intérêt de la classe ouvrière, qui n'est pas soumise de la sorte aux exigences des cochers. Comme ces derniers n'étaient pas représentés, la question a été renvoyée à une prochaine assemblée.

Avant d'ajourner, il a été entendu que les détectives de seconde classe nommés à la dernière assemblée ne recevront pas d'augmentation de salaire, cette année, et on a ajouté à la liste, les noms des assistants-détectives Le Hucquet et Cowan.

A LA CRECHE

Les réunions de couture, à la Crèche de la Miséricorde, sont suivies avec un intérêt croissant. Mardi dernier, les dames y étaient plus nombreuses que jamais. Le Dr Sévérin Lachapelle a fait une conférence sur "la dentition." La trésorière fit lecture d'un compte rendu fort intéressant.

M. l'abbé Dupuis, aumônier, félicita les dames patronnesses de leur zèle à vêtir les petits abandonnés.

Une cérémonie religieuse, comme à l'ordinaire, suivit la séance. M. l'abbé Fournet, P.S.S., y prononça une allocution. La bénédiction solennelle du T. S. Sacrement fut donnée par le R. P. Frs. Bourque, dominicain, assisté de MM. les abbés Richard, P.S.S., et Dupuis.

Mmes N. Ethier et Frs. Beaudoin firent la collecte.

Mlle Luce Chamberland présidait à l'orgue. Le chant était sous la direction de Mlle M. Bourque. Citons au nombre des choristes: Mlles Dorval, Lemire, Desjauriers, Lemieux, Bourque, Longtin, Lesage, Leblanc, Renaud, Perreault, Ferron, Lapointe, Longtin, M. Mathieu, Mme J. O. Gauvreau. Les "soli" furent très bien rendus par Mme Desmarais et Mlle Yvonne Papin.

M. ST DENIS ACQUITTE

Le juge Desnoyers a débouté l'action prise par Louis N. Pagé, contre l'échevin St Denis, pour voies de faits, disant que le président de la commission de police avait le droit d'éconduire Pagé, après les insultes que ce dernier lui lança.

VOL DANS UNE EGLISE

Saint-Thomas de Pierreville, 9 — La semaine dernière, des maraudeurs sont entrés dans l'église et, profitant d'un moment où il n'y avait personne, ils ont brisé le tronc devant la crèche de l'Enfant Jésus et se sont emparés du contenu. Heureusement il n'y avait que quelques sous dans le tronc.

PERSECUTEE DU SORT

Ella M. Hopkins est rendue, par la maladie, aveugle, sourde et muette.

LA PAUVRE AFFLIGEE

Compense la perte de ces sens par un merveilleux développement du toucher.

DES PHENOMENES

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

New-York, 9 — Parmi les pensionnaires de l'Institution pour l'instruction des sourds-muets, angle du Broadway et de la 163ème rue, il se trouve à l'heure qu'il est une jeune fille, Ella M. Hopkins, qui avant longtemps se sera rendue aussi fameuse que Mlle Helen Keller, dont les journaux ont déjà rempli leurs colonnes.

La famille de Mlle Hopkins habite Utica, N. Y.

Elle est âgée de 17 ans, mais ses traits sont encore ceux d'une enfant.

Les visiteurs de l'établissement, lorsqu'ils la voient fixer sur eux deux grands yeux expressifs, sont tout étonnés d'apprendre que ces yeux ne voient plus la lumière du jour.

Ce n'est pas tout: la fatalité semble s'être acharnée sur cette malheureuse, elle l'a faite en outre sourde et muette.

Il y a huit ans, Ella Hopkins était

UNE JOLIE FILLETTE,

vive, enjouée, jouissant comme nous de tous ses sens; elle était l'idole de ses parents.

La fièvre scarlatine est venue, elle lui a laissé la vie mais en a fait une pauvre infirme.

Sa famille l'envoya alors à l'institution où elle poursuit encore ses études, et aujourd'hui elle voit, elle entend, elle parle, non pas comme le commun des mortels, mais au moyen de ses doigts, développés à un haut degré de sensibilité.

Ses progrès ont été étonnants, elle a atteint un degré de perfection vraiment merveilleux.

En plaçant, par exemple, l'extrémité de ses doigts sur la gorge et les lèvres d'une personne qui parle, elle saisit chacune des paroles prononcées, sans en perdre une seule.

UN PHENOMENE

La nature l'a encore douée d'une autre faculté non moins extraordinaire, dont le développement étonne même ses professeurs: l'intuition.

On a constaté un jour que, placée, sans avis préalable, dans une chambre où deux personnes étaient à converser, elle a pu rapporter ensuite les faits dont ces causeurs s'étaient entretenus.

Le principal de l'institution, M. Enoch H. Currier, attribue ce phénomène à "l'hypnotisme subjectif".

"Encore, ajoute-t-il, ce mot "hypnotisme" n'est pas le terme juste et je voudrais pouvoir y trouver un substitut.

"Un exemple vous fera comprendre ma pensée: combien de fois nous-mêmes n'avons-nous pas l'intuition de la présence d'un être humain près de nous, avant même que nous l'ayons aperçu!

ELLA AU CLAVIGRAPHE

Ella Hopkins fait du clavigraphe; ses lettres sont des modèles de style et de bon goût. La diction, l'épellation et l'alignement des mots ne laissent rien à reprendre.

Les nouvelles du jour l'intéressent au plus haut point, elle en discute avec ses institutrices.

La couture n'a plus pour elle de secrets, et elle indique elle-même la coupe des vêtements ou des travaux de fantaisie dont on lui confie l'exécution.

Jouissant d'une mémoire prodigieuse, elle se rappelle toujours les personnes qu'elle a rencontrées même une seule fois, et elle les reconnait rapidment au toucher.

A première vue, on est frappé de l'expression sympathique que reflètent les traits de la jeune infirme.

Dans la plupart des cas, les yeux éteints de ces pauvres affligées, leurs bouches difformes et la couleur terreuse de leurs figures les rendent repoussantes.

Pour Mlle Hopkins, c'est tout le contraire: M. Currier affirme que dans toute sa longue expérience il n'a jamais rencontré de sourde-muette aussi attrayante, physiquement. C'est par une lettre qu'elle a écrite au clavigraphe à ses parents de Utica, que l'attention des journaux a été attirée sur cette jeune fille, et les reporters maintenant se font légion, pour obtenir la faveur de converser avec elle.

LA LUTTE POUR LE CHAMPIONNAT

LE GRAND EVENEMENT SPORTIF DE L'ANNEE—LE CANADIEN EST PLEIN DE CONFIANCE.

Un événement d'une importance extraordinaire se prépare dans le monde sportif; tout le monde en parle, tout le monde le discute: notre Canadien Tremblay peut-il

BATTRE LE CHAMPION DU MONDE?

Voilà ce qui agite tout notre monde de sportsmen, et qui promet d'attirer demain soir au Parc Sohmer une des plus grandes foules que l'on ait jamais vue à Montréal.

Cet événement si important qui mettra aux prises les deux meilleurs lutteurs lightweight du monde entier, passionne les Américains au même titre que les Canadiens. George Bothner est depuis huit ans la gloire de nos voisins. Jamais battu, invincible pendant tant d'années où il a parcouru l'Amérique en triomphateur, Bothner a été l'orgueil de ce peuple ambitieux, qui voudrait tenir la tête partout dans l'univers.

Quand survint Tremblay, le petit Canadien aux muscles d'acier, les Américains se moquèrent de ses prétentions et de son audace. Mais Tremblay possède le courage autant que la force physique. Trois fois, il fit face à ce champion jusque-là réputé invincible; il ne fut pas vainqueur dans ces rencontres mémorables, mais il ne fut pas vaincu. Il tint tête à l'Américain pendant des heures de lutte âpre, acharnée, terrible. Demain soir, pour la quatrième fois, Tremblay revient à l'assaut, décidé plus que jamais, et confiant dans le succès final.

TREMBLAY EST PLEIN DE CONFIANCE

Plus le moment solennel approche où tremblay va disputer le titre de champion du monde au lutteur fameux qui tient ce titre depuis 8 ans, plus notre champion Canadien sent sa confiance augmenter. Les obstacles qui furent invincibles pour lui l'an dernier, semblent s'abaisser les uns après les autres: le championnat s'approche... demain il le tiendra.

Savez-vous ce que c'est pour un petit Canadien d'être proclamé champion du monde? Votre imagination peut-elle vous représenter l'ivresse de ce moment où la parole de l'arbitre donne à la fois la gloire et la fortune?

Etre champion, courn, désiré, fêté par tout le monde; être l'idole de ses compatriotes, l'envie des étrangers; faire à la fois la renommée du nom canadien, et augmenter sa propre fortune, n'est-ce pas un rêve? Et Tremblay se couche sur ce rêve ce soir. Demain soir, dit-il, ce rêve deviendra réalité.

BOTHNER ARRIVE

George Bothner est arrivé aujourd'hui, en compagnie de son gérant, Harry Pollock, sporting editor du "New-York World." Harry Pollock est aussi le gérant de Jenkins, et de Young Corbett, le pugiliste bien connu.

Le champion paraît en forme parfaite; son teint est clair, ses yeux brillants; ses mouvements et sa démarche indiquent la force et la santé. Bothner ne semble pas inquiet sur le résultat de la rencontre. "La lutte sera dure et longue peut-être, dit-il, mais Tremblay n'est pas encore capable de gagner. Votre champion me succédera, je pense, un jour ou l'autre, mais ce ne sera pas demain soir."

Bothner a apporté avec lui la ceinture de la "Police Gazette," emblème du championnat du monde.

Dr J. P. GADBOIS.

QUI AURA LE CONTRAT?

Le conflit franco-turc semble devoir se terminer favorablement pour la France.

LES DIPLOMATES

Des Etats-Unis accordent néanmoins tout le triomphe à l'empire allemand.

DES CANONS

Paris, 9 — Dans les cercles officiels on dit que les compilcations qui existent actuellement entre la France et la Turquie sont plutôt d'une nature commerciale que politique. Il s'agit d'un emprunt que la Turquie veut négocier en se basant sur la nécessité qu'elle sent de remodeler son artillerie. Les autorités françaises ne peuvent cependant pas se désintéresser de la question, toute commerciale qu'elle soit, à cause des intérêts en jeu.

La version officielle de cette affaire est comme suit:

"La Turquie avait offert de donner un contrat pour la fabrication de cent lourds canons, en vue d'un emprunt qu'elle désire faire. A cette fin, un syndicat de capitalistes allemands entreprit de négocier l'emprunt et s'adressa à la maison Krupp pour la fabrication des canons. On apprit bientôt que les Krupp n'étaient pas en état de pouvoir livrer au temps fixé les canons demandés.

C'est alors que la Turquie s'adressa à des banquiers français, lesquels refusèrent de prêter à moins de fournir en même temps les canons. L'ambassadeur Constans a toute liberté d'action, et l'attitude qu'il a prise hier est de nature à précipiter une décision favorable aux intérêts français.

UN TRIOMPHE ALLEMAND

Washington, 9. — On suit, avec beaucoup d'intérêt, dans les cercles diplomatiques les péripéties de la crise franco-turque. Les diplomates savent que depuis longtemps, le gouvernement français s'alarme de l'activité constante de l'Allemagne en Turquie: le contrat accordé à une maison allemande pour la fabrication de cent canons complète la série de triomphes remportés par les Allemands.

LE R. P. HORNSBY

Le R. P. Hornsby, S.J., que les Chinois catholiques de Montréal disaient avoir été invité à porter la parole, lors de leurs célébration du jour de l'an, samedi dernier, ne s'est pas rendu à la salle des Lee, rue St Urbain, comme le laissaient entendre les chefs de la colonie chinoise au représentant de "La Presse."

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée), H. Godin, président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse". (Bell Téléphone : le jour, Main 4250 ; le soir et les fêtes, Est 2825).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
4 FEVRIER

LUNDI	82,287
MARDI	82,283
MERCREDI	82,209
JEUDI	82,638
VENDREDI	82,084
SAMEDI	99,428
TOTAL	510,929
HEBDOMADAIRE	44,542
	555,471

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

85,154

UNE PROTESTATION

CONTRE LE PROJET DE LOI DESTINE A LEGALISER L'ETIQUETTE DE L'UNION.

L'Association des Manufacturiers vient d'adresser aux députés une circulaire protestant contre le projet de loi tel que soumis au Parlement fédéral, relativement à l'Etiquette de l'Union.

Cette circulaire déclare que ce projet de loi est illégal et constituerait une sérieuse menace pour un grand nombre d'industries, en accordant aux unions un pouvoir de coercition sur l'employé et le patron.

Les manufacturiers insistent surtout sur les points suivants:

1o La loi demande la législation de l'Etiquette de l'Union. Faire droit à cette requête se serait accorder un droit exclusif de propriété à des associations qui ne sont pas incorporées et, n'ont point de responsabilité légale.

2o En légalisant l'apposition d'une marque d'identité sur les produits de l'Union, le bill consacrerait un droit de propriété là où il n'en existe point.

3o Le bill accorderait des privilèges non équitables à un huitième environ des citoyens de la classe ouvrière, en les plaçant au-dessus des sept autres huitièmes qui se composent d'ouvriers aussi habiles et aussi bien payés.

4o Lorsqu'un manufacturier adopte l'étiquette de l'Union, il se place à la merci de l'Union. Car s'il ne se soumet pas aux demandes de l'Union, on menace de lui retirer l'étiquette de l'Union. Et s'il abandonne cette étiquette, c'est la grève ou le boycottage.

5o Le bill pourvoit à ce que l'étiquette de l'Union soit apposée à la fois sur les marchandises et sur les enveloppes des marchandises.

Or, en règle générale, les boîtes, caisses, etc., d'une part et les marchandises d'autre part, sont fabriquées dans des manufactures différentes. Si donc les manufacturiers employaient des caisses faites par des ouvriers non unionistes, en cas de difficulté, les unions des compagnies de transports traiteraient les marchandises comme "scab goods."

La circulaire conclut en disant que le bill sur l'étiquette de l'Union est conçu uniquement dans l'intérêt d'une faible partie de la classe ouvrière qui veut arriver à faire légaliser le boycottage.

LE TELEGRAPHE D'ALARME

UN INTERESSANT RAPPORT DU SURINTENDANT FERNS DONNANT UN RESUME DES OPERATIONS DE CE DEPARTEMENT DURANT L'ANNEE 1904 —PLUSIEURS REFORMES IMPORTANTES SONT SUGGEREES.

Le surintendant du télégraphe d'alarmes d'incendie, vient de terminer son 41ième rapport annuel pour l'année 1904.

Voici le texte de ce document important, où M. Ferns fait plusieurs suggestions, qui ne manqueront pas d'ajouter à l'efficacité du département, si la Commission du feu et de l'éclairage les met en pratique :

Au Président et aux membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le 41me rapport annuel du département des Alarmes d'Incendie pour l'année expirée le 31 décembre 1904.

Dans le cours de l'année : 1,144 alarmes ont été reçues et correctement transmises au départemetn des incendies, comme suit :

Alarmes par avertisseurs	890
Alarmes par téléphone	247
Alarmes automatiques	7
Secondes alarmes	22
Troisièmes alarmes	3
Alarme générale	1
Total	1144

ALARMES PAR TELEPHONE

Les municipalités suivantes ont demandé l'aide de notre brigade par notre système de téléphone :

De Lorimier	2
Maisonneuve	3
Sainte-Cunégonde	1
Saint-Henri	1
Village Turcot	1
Verdun	2
Ville Saint-Louis	5
Villeray	1
Total	16

SYSTEME DES ALARMES D'INCENDIE

Un sérieux accident est arrivé à notre système d'alarmes, l'année dernière. Le 29 juillet, par suite de la chute d'un poteau, un fil à haute tension tomba sur le circuit à signaux No 1, sur la rue Wellington, brûlant les avertisseurs Nos 86, 161, 162, 166, 167, 169, 171, 178 et 179.

Heureusement, lors de cet accident, la Cie Northern Electric avait un grand nombre d'avertisseurs, qu'elle mit à notre disposition et qui furent installés à la place de ceux qui avaient été brûlés. Nos lignes et circuits ont été rarement dérangés par le tonnerre et les courants ont été interrompus principalement par suite du brûlement de fusées au bureau central.

NOUVEAUX TRAVAUX ET REPARATIONS GENERALES

Voici un sommaire des principaux travaux qui ont été exécutés durant l'année :

97 nouveaux avertisseurs installés.
46 milles de fils de fer isolé posés.
6 milles de fils condamnés enlevés.
2 nouveaux circuits métalliques installés dans la section Est de la ville.
2 milles de fils de cuivre No 14 posés.
315 pieds de câble 7 fils mis en place.
Fils de postes Nos 6 et 8 renouvelés.
2 nouvelles piles pour nouveaux circuits installés (30 éléments chacune).
Pose de fils et raccords dans 3 nouveaux postes de pompiers.

Les réparations générales aux lignes, aux circuits, aux avertisseurs et aux fils dans les postes de pompiers nous ont tenus occupés plus que jamais depuis que le département des alarmes d'incendie a été établi en 1863.

PILES

Je ne demanderai pas que des changements soient faits à notre système de piles avant que nous puissions opérer un remaniement général de tout notre matériel. Cela comprendra un système d'accumulateurs d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins futurs.

EDIFICE A L'EPREUVE DU FEU

Je désire encore une fois vous faire remarquer qu'il faudrait de toute nécessité placer le bureau des alarmes d'incendie dans un édifice absolument à l'épreuve du feu. Les assureurs ont fortement insisté sur la chose, car ils savent bien que l'efficacité de la brigade des pompiers dépend du bon fonctionnement du télégraphe des alarmes. La principale objection que l'on soulève contre ce projet porte sur le coût de la construction d'un tel édifice. Un moyen simple de sortir et de trancher la difficulté serait de placer le bureau des alarmes d'incendie au-dessus du nouveau poste de pompiers No 5. Selon toute probabilité, les fonds requis pour la construction de ce poste seront votés dans le budget supplémentaire au mois de mai, et avec quelques milliers de dollars de plus on pourrait le rendre incombustible et y réserver un local pour le bureau des alarmes d'incendie. Je préférerais naturellement un édifice séparé, mais cela répondrait à l'objet que l'on a en vue et entraînerait une dépense moindre. Ce système a été essayé dans plusieurs villes des Etats-Unis et a généralement bien réussi.

FILS SOUTERRAINS

J'attirerai de nouveau votre attention sur la nécessité de placer nos fils au-delà de l'atteinte des éléments. Un système d'alarmes d'incendie n'est pas complet sans circuits souterrains. Si nos lignes étaient enfouis sous terre elles seraient beaucoup moins exposées à être dérangées.

FAUSSES ALARMES

L'on continue toujours à donner de fausses alarmes. L'année dernière, il y a eu 168 alarmes de cette nature, contre 150 en 1903. L'on n'a pas trouvé encore un moyen de réprimer cet abus.

RENUMEROTAGE DES AVERTISSEURS

Le rénumérotage de nos avertisseurs se poursuit activement, les fonds nécessaires à cette fin ayant été votés par les Commissions des Incendies, de l'Eclairage et des Finances. Il faudra apporter beaucoup de soin à ce remaniement, afin qu'il n'y ait pas de confusion lorsque les roues à numéros auront été changées. De nouvelles roues devront être faites pour tous les avertisseurs de la ville. Une fois que les roues auront été installées et essayées, de nouvelles cartes de districts seront publiées. Autant d'ouvriers que possible seront employés, afin que le changement puisse être effectué dans le plus court délai possible. L'ouvrage se fera par circuits, et non par districts. Afin d'éviter les complications, les anciens numéros seront sonnés jusqu'à ce que tous les avertisseurs aient été modifiés, alors que le département recevra instruction par téléphone de suivre les nouvelles cartes de districts.

RECEPTION DES ALARMES AUX POSTES

En diverses occasions, l'attention de la Commission des Incendies et de l'Eclairage a été attirée sur le système d'alarmes qui est en vogue dans les villes des Etats-Unis et qui est destiné à donner aux pompiers plus de repos, la nuit. D'après le système suivi à Montréal, nos pompiers sont éveillés à toutes les alarmes qui sont données, que l'incendie ait éclaté dans un endroit éloigné ou qu'il s'agisse d'une affaire de peu de conséquence. Il est facile de comprendre combien il est absurde de réveiller les hommes de tout un poste, à la Pointe St Charles, lorsqu'une fausse alarme est sonnée à l'extrémité nord de la ville. Les pompiers, après avoir lutté contre un incendie ont besoin de repos, et il est déraisonnable de les faire sortir de leurs lits pour répondre à une alarme qui ne regarde en rien leur poste. Dans les villes des Etats-Unis, l'on a remédié à cela en plaçant un timbre et un cliquet (ticker) seulement dans chaque poste. Si l'avertisseur n'est pas dans son district le pompier de garde pousse un commutateur qui empêche le timbre de sonner et compte les tics tacs dans l'aimant afin de s'assurer de l'exactitude de son premier comptage sur le cliquet (ticker). Si l'alarme est pour son district, il tire simultanément deux leviers, dont l'un détache les chevaux, et l'autre fait sonner un gros timbre mécanique dans le dortoir des hommes, situé à l'étage supérieur. A mesure que les pompiers descendent le long du poteau-glissoir, il signale le numéro de l'avertisseur et l'endroit où il se trouve. Après le départ des voitures, pompes, etc., il ferme les portes et se rend au feu si c'est nécessaire. Cela évite les complications, préviennent les dérangements et tend à rendre les signaux plus effectifs et plus distincts. L'adoption universelle de ce système dans les villes des Etats-Unis dissipe tout doute quant à sa pratiquabilité.

TOCSINS

L'abolition de ces machines surannées par la Commission des Incendies et de l'Eclairage, le 2 décembre dernier, a été approuvée par le public et aura certainement pour effet de donner plus de facilités aux pompiers pour combattre les incendies. C'est un grand soulagement pour le département des alarmes, vu qu'il était virtuellement impossible de tenir ces cloches en bon état pendant l'hiver à cause de leur exposition à l'atmosphère. Les chefs Croker, de New-York ; Lally, de Brooklyn ; Chesswell, de Boston ; Baxter, de Philadelphie ; Morton, de Baltimore ; Belt, de Washington, se sont tous prononcés fortement contre les tocsins pour diverses raisons et n'ont voulu pour aucune considération en permettre l'usage. Leur disparition va épargner à la ville une forte dépense.

RECEPTION DES ALARMES AUX INCENDIES

Lorsque la brigade est occupée à combattre de grands incendies, toute communication avec le bureau central lui est virtuellement coupée. Afin d'obvier à cela, et de permettre à la brigade de se tenir en contact avec le département des alarmes d'incendie, la méthode suivie aux Etats-Unis devrait être introduite ici.

Le premier sous-chef qui arriverait à un incendie stationnerait son cocher à l'avertisseur le plus rapproché. Le télégraphiste du bureau central serait informé, par un signal, de la présence du cocher à l'avertisseur, et toute autre alarme serait transmise à ce dernier au moyen de la cloche en dedans de l'avertisseur. Le cocher, après avoir reçu une alarme, avertirait l'officier commandant, qui détacherait un certain nombre de ses hommes pour répondre à l'appel. Les autres alarmes seraient reçues, et il y serait répondu de la même manière.

CONCLUSION

En terminant, je désire remercier le Président et les Membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour les efforts qu'ils ont déployés en vue d'assurer l'efficacité du service et pour leur active coopération dans l'administration de ce département.

Respectueusement soumis,

JAMES FERNS,
Surintendant.

ENQUETE DU CORONER

Dans le cas de Arthur Lacoste, frappé à mort par un tramway, lundi dernier, au coin des rues Desery et Ontario, le coroner McMahon a disposé du corps sans jury. Il a été prouvé, paraît-il, que le défunt avait agi par imprudence.

× × ×

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de John Hanley, dont nous avons annoncé la mort hier.

Le témoignage de Henry McRae, qui a été l'un des témoins de l'accident, a démontré que le défunt, malgré les avertissements qui lui avaient été donnés, était resté sur sa charge de foin en pénétrant dans le passage couvert de la rue Murray.

Ce cas a aussi été disposé sans jury.

MINERVE

M. Télesphore Lafontaine a été élu unanimement maire du canton Minerve. Nos félicitations au titulaire.

Danderine

FIT CROITRE CES CHEVEUX
ET NOUS POUVONS
LE PROUVER

Les résultats de son usage sont PROMPTS et DURABLES.

MISS DOROTHY CLARK, 2130 Grenshaw St., CHICAGO.

FRANCES MARIE KNOWLTON, 980 Garfield Boulevard, Chicago, Ill., Age 4 Years.

MISS LUCY MAY, 5036 Forestville Ave., CHICAGO.

LA PETITE FRANCES MARIE KNOWLTON

dont la photographie se trouve ci-dessus, a une magnifique chevelure dorée, plus épaisse que la couronne de gloire de la plupart des femmes adultes. Frances n'a que quatre ans et ses cheveux tombent à 12 pouces du plancher. Les qualités extraordinairement renforçantes de DANDERINE pour les cheveux ont donné à cette petite fille la plus admirable chevelure qui ait jamais été possédée par un enfant de son âge dans l'univers. Les deux autres dames dont nous publions les portraits sont certainement enchantées des résultats qu'elles ont obtenus. Avant de commencer l'usage de DANDERINE, les cheveux d'aucune d'elles n'atteignaient la taille.

IL EST SUR ET PERMANENT DANS SES RETULTATS.

Quand il est appliqué sur le cuir chevelu des vieux ou des jeunes, il fait sugir les cheveux et les fait pousser épais, longs et magnitiques, et il n'y a pas à attendre des semaines et des mois pour voir les résultats. Tous les pharmaciens en rembourseront le prix s'il n'amène pas chacun des résultats anticipés.

Manufacturée par Knowlton Danderine Co., Chicago.

Vendue et garantie par LYMAN BROS & CO., Ltd, distributeurs en gros, Toronto. yw

La meilleure valeur pour le moins d'argent, telle est la devise du Thé Blue Ribbon

"THE OCEAN COUGH SYRUP"

est sur le sol canadien le seul sirop préparé avec des produits entièrement purs, naturels et hygiéniques.

Les rhumes obstinés, les bronchites aiguës et la coqueluche terrible, cèdent immédiatement à son action bienfaisante. Les enfants et les grandes personnes peuvent, sans aucune crainte, en prendre à volonté, disent les médecins les plus éminents de Montréal.

Durant le mois de février 1905 seulement, une grosse bouteille de six onces, se vendant régulièrement 25c sera vendue 10c sur présentation du coupon ci-joint, à votre épicier ou pharmacien, à Montréal seulement, et à 15c en dehors de la ville.

Nous avons décidé de faire cette vente à réduction afin de faire connaître et apprécier du public les "qualités" de notre sirop pour le rhume, persuadés qu'un article de cette qualité n'est jamais assez connu. Votre argent sera remis si vous n'êtes pas satisfait.

Une seule bouteille sera vendue pour chaque famille.

COUPON DE "LA PRESSE"

Monsieur,
S. V. P. livrer au porteur de ce coupon une bouteille de "Ocean Cough Syrup" de 25c pour 10c et obliges vos bien dévoués.
OCEAN CHEMICAL COY, 101 ave. Mont-Royal, Montréal.
Bell Tél: Est 1542. March. 2020

80-n

GAYNOR ET GREENE

DES PROCEDURES NOUVELLES NE SERONT PRISES CONTRE EUX QUE LORSQUE L'ORDRE DU ROI AURA ETE RECU AU CANADA.

Washington, D. C., 9.—Parlant de la décision rendue par le Conseil Privé, dans l'affaire Gaynor et Greene, le procureur-général des Etats-Unis a déclaré que pour plusieurs raisons et avant de recevoir le texte du jugement, il lui était impossible de donner son opinion sur l'effet que ce jugement pourra avoir. "Mais, a-t-il ajouté, je puis déclarer que le gouvernement américain est pleinement satisfait.

"Le gouvernement a toujours été convaincu que l'injonction du juge Caron, de Québec, acquittant les accusés était erronée et injustifiable; le gouvernement américain était aussi convaincu de son succès devant le comité judiciaire du Conseil Privé.

"S'il faut en juger par les rapports envoyés par câble, il est évident que le Conseil Privé reconnaît la juridiction du juge Lafontaine, de Montréal, et la validité du mandat d'arrêt de ce magistrat.

"Le juge Caron était dans l'erreur quand il a pris la cause à son mérite et acquitté les prisonniers avant que les Etats-Unis eussent pu exposer leurs propres prétentions.

"Il semble que par sa décision, le Conseil Privé qualifie "d'extraordinaire" l'intervention du juge Caron.

"Des procédures seront prises aussitôt que l'ordre du roi sera reçu au Canada. Le jugement du Conseil Privé n'est qu'un rapport du comité judiciaire à Sa Majesté.

LES CAUTIONS

Binghamton, N. Y., 9.—Le procureur général Curtis a déclaré hier soir que la décision du Conseil Privé au sujet de l'extradition de Gaynor et Greene n'affecte en rien la cause du gouvernement contre M. W. Clarke, qui s'était porté caution pour Gaynor au montant de $40,000.

VOUS êtes loyal à votre estomac ainsi qu'au Canada quand vous demandez les

Bonbons au Sucre d'Erable de SMALL. Voilà tout.

Smalls

mjs

LA GUERRE AUX TRUSTS

UN CITOYEN AMERICAIN DEMANDE L'EXPULSION DE WASHINGTON DU SENATEUR PLATT, A CAUSE DE SES RELATIONS AVEC LES COMPAGNIES DE MESSAGERIES.

Washington, 9. — Dans sa pétition, M. Post accuse les six compagnies de messageries des Etats-Unis d'avoir conspiré pour violer impunément l'acte concernant les "trusts", en monopolisant tout le trafic du pays et en fixant des tarifs de transport à leur fantaisie. "Ces compagnies, dit M. Post, ont imposé, dans le passé et imposent encore aujourd'hui, des taux beaucoup plus élevés que ceux qu'elles devraient raisonnablement fixer ; c'est ainsi que des centaines de mille dollars ont été soutirés des maisons industrielles, des auteurs, etc.

M. Post accuse le sénateur Platt, président de la compagnie de messageries des Etats-Unis, de participer à la conspiration, de profiter de sa position de sénateur pour s'opposer à l'adoption de mesures qui remédieraient au mal. M. Post demande au sénat de faire une enquête ; s'il n'est pas en état de prouver ses avancés, qu'on l'expulse.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE."

MÉFIEZ-VOUS DES SUBSTITUTIONS

La Pompe à Sang

VOUS DONNE SANTE OU MALADIE SELON SA CONDITION

Si le coeur, la pompe à sang de l'organisme humain, est dérangé, les nerfs sont épuisés par le manque de sang et l'indigestion, l'insomnie, le mal de tête, le manque de vigueur et la nervosité en sont le résultat. Le Remède du Dr Agnew pour le Coeur, soulage le mal de coeur en 30 minutes, guérit et renforce l'organe pour qu'un sang riche circule dans les veines et que la santé règne où la maladie était suprême. La santé est d'autant plus vigureuse que la pompe à sang est meilleure. Quatre-vingt-dix-neuf sur cent coeurs sont faibles ou malades. La première dose du Remède du Dr Agnew pour le Coeur soulage.

Les Pilules du Dr Agnew pour le Foie Guérissent les Maux de Foie, 10c (11)w

GUERISON MERVEILLEUSE DU CANCER

Pas de douleur. Pas d'emplâtre. Pas de scalpel. Un traitement constitutionnel à la maison.

VITALLIA REMEDIES,
Chambre 2, 577 rue Sherbourne, Toronto.

Savez-vous "LA CHANSON DE 60 ANS ?"

Elle a quatre couplets. Couplets 1. La vigueur d'Ayer pour les Cheveux fait pousser ces derniers.' Couplet 2. La Vigueur d'Ayer pour les cheveux empêche les cheveux de tomber. Couplet 3. La Vigueur d'Ayer pour les cheveux guérit les pellicules. Couplet 4. La Vigueur d'Ayer pour les Cheveux ramène toujours les cheveux gris à leur couleur naturelle. J. C. AYER CO., Lowell Mass. yw

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

31 Suite

—Louches ? qu'entendez-vous par là, s'il vous plaît ?

—C'est bon, c'est bon, pas de discussion à présent. Nous n'avons pas de temps à perdre.

—Pardon, mais j'exige des explications ?...

—Non, non, faut d'abord que nous pincions le particulier dont la carriole est renversée là-bas ; après nous causerons.

Venez, Putois, on s'expliquera plus tard, et sérieusement, avec mossieu le garde de Chandenay ; j'en fais une affaire d'honneur !

A ces mots, prononcés avec une emphase comique, Roger éclata de rire bruyamment.

—Voyons, brigadier, attendez donc un instant, que diable, avant de dire des bêtises !

A qui en avez-vous ?

—Je vous l'ai dit ; au type qui filait avec une carriole tout à l'heure, et je ne suis pas si bête que j'en ai l'air.

—C'est vrai, riposta Roger qui semblait s'amuser infiniment. Quant au particulier de la carriole, ne le cherchez pas, c'est moi.

—Vous ?...

Et vous avez laissé votre cheval les quatre fers en l'air, comme ça, sans essayer de le relever ?

Allons, allons, mossieu Roger, c'est pas clair, c'thistoire-là.

Vous voulez vous payer ma tête, c'est sûr !

—Oh ! je n'oserais pas, brigadier.

Seulement, je suis furieux contre vous.

—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

—Parce que vous m'avez fait manquer tout à la fois un braconnier terrible, et peut-être un chevreuil superbe.

Quand je vous ai vus de loin, vous et le brave Putois, je me suis douté que vous alliez déranger tous mes plans, et donner l'éveil aux deux ; à l'homme et à la bête.

Au lieu de faire le tour du bois, comme j'en avais d'abord l'intention, j'ai voulu vous devancer à tout prix.

Résultat : j'ai flanqué mon cheval sur le dos, j'ai fait une culbute formidable, le braconnier m'a filé dans les doigts !

Quant au chevreuil, je ne sais si l'autre l'a tué. En tout cas, il est débusqué, et doit être loin maintenant, s'il court encore !

Cette explication très simple, sembla avoir frappé le brigadier par sa vraisemblance.

Très perplexe, et peut-être vexé au fond de s'être emballé à la poursuite du garde, dont il n'avait pas soupçonné de loin la personnalité, il se grattait la nuque, les yeux à terre, avec l'air d'un chien fouetté.

Putois, inconsciemment, vint au secours de son embarras et de sa confusion.

—C'est donc pour pincer les braconniers que vous enveloppez les roues de votre carriole avec des chiffons, monsieur Roger ?

—Sans doute, si je ne prenais pas cette précaution, on m'entendrait venir à un quart de lieue.

—Et depuis quand prenez-vous des voitures pour surveiller vos bois ?

—Depuis longtemps, chaque fois que j'ai cru avoir des grosses bêtes à rapporter.

D'ailleurs, ça peut toujours servir, une carriole.

Si, par exemple, vous n'aviez pas eu vos chevaux, je vous aurais ramenés dedans !

—Merci bien, répliqua le brigadier, sans avoir saisi l'allusion moqueuse du garde.

Du diable, si j'aurais pensé que c'était vous ?

Et maintenant, puisque tout est manqué, nous pouvons nous en retourner, je pense.

—Ma foi, brigadier, vous avez raison, dit Putois, toujours approbateur, selon la formule.

Les trois hommes se dirigèrent alors vers la lisière du bois, se livrant chacun à ses réflexions intimes.

Roger, malgré sa bonne humeur apparente, n'était pas au fond sans inquiétude, au sujet du mystérieux compagnon qu'il avait dû abandonner en plein bois.

Il avait eu le temps à peine de lui indiquer brièvement un moyen de fuite très audacieux, et dont la réussite pourrait seule assurer son salut.

Et c'étaient les gendarmes eux-mêmes qui devaient le lui fournir, sans pouvoir s'en douter.

Parviendrait-il à l'exécuter sans encombres ?

Dans un instant Roger saurait à quoi s'en tenir, du moins en partie.

Mais en dépit de son impatience secrète, il était indispensable de gagner du temps encore, d'en gagner le plus possible

Il avançait donc très lentement, comme gêné par les fourrés et les ronciers, où il semblait s'empêtrer à plaisir.

De son côté, le brigadier, un peu meurtri par sa chute, et jugeant désormais inutile de s'exténuer, n'allait pas très vite.

Malgré tout, il demeurait dépité, vaguement furieux encore contre le garde avec le pressentiment intime, le soupçon plutôt d'avoir été joué.

Cette histoire de carriole pour les chevreuils ne lui semblait pas d'une clarté limpide.

D'autre part, Roger était-il bien seul dans le véhicule ?

Certainement, il n'avait vu que lui sur la banquette, et ce n'était pas lui qu'il cherchait. Mais un autre homme ne pouvait-il pas être caché dans l'intérieur de la carriole, sous cet amas de paille, dont l'utilité n'apparaissait pas.

Malheureusement il était difficile, et même impossible, d'accuser le garde sans preuves ; or, elles fassaient complètement défaut, il n'y avait pas de corps de délit.

"Après tout, conclut en lui-même le gradé, ça n'est pas mon affaire, quand je voudrais me rompre la cervelle à chercher je ne trouverais pas.

"Et puis, j'ai plutôt intérêt à rester bien avec le garde, pour l'avenir.

"Au diable les histoires du procureur !"

Sur cette conclusion, il s'approcha de la carriole, près de laquelle ils arrivaient tous trois.

Putois, lui, conservait sa bonne humeur inaltérable. C'était à la fois un philosophe et un fataliste. Les deux opinions s'accordent fort bien, d'ailleurs. Suivant la formule arabe ; c'était écrit, et ce qui arrive doit arriver.

Dès lors, à quoi bon s'acharner à vouloir prévenir les événements, à essayer d'en prévoir les conséquences pour les déjouer ? Pourquoi se mettre en travers de la fatalité, se fâcher ou se morfondre, lorsqu'elle s'impose toute puissante, malgré nos colères et nos efforts de pygmées ?...

Le mieux est de se laisser vivre tranquillement, jusqu'à la fin de tout ; en acceptant avec bonne humeur le sort impossible à conjurer.

—Tiens, fit le gendarme philosophe, en regardant avec un sourire le petit cheval breton couché sur le flanc, immobile, tiens, le canasson s'est endormi !

—Bien possible, approuva Roger, mais je vais le réveiller, si toutefois il n'a rien de cassé, mon pauvre Noiraud.

Voulez-vous m'aider à le relever, messieurs ?

—Parbleu, fit le brigadier, toujours un peu rogue, on ne va pas laisser là une pauvre bête : Putois m'a bien relevé tout à l'heure.

—C'est sûr, appuya Putois complaisant, faut s'entraider dans la vie.

Roger prit le cheval par le mors, le secoua un peu, le flatta de la main.

Les deux gendarmes se placèrent à l'arrière de la charrette, prêts à opérer une pesée qui aidât l'animal à se remettre sur ses jambes.

—Allez, hop ! Noiraud.... hop ! cria le garde. Hue ! allons... hue donc !...

Enfin le petit cheval, soulevé par la carriole sous l'effort des gendarmes, la tête soutenue par Roger, se releva péniblement et se retrouva bientôt sur ses quatre pieds, encore frissonnant de crainte.

Le garde l'examina d'un oeil expert, palpa ses jambes, ses boulets, s'assura qu'il n'était pas couronné.

—Allons, il n'y a pas grand mal, fit-il. Heureusement, sans ça, je m'en prenais à vous, messieurs. C'est que Noiraud est une bête qui vaut son prix.

—Chacun de nous a sa valeur, affirma sentencieusement Putois.

Non sans difficultés, Roger fit reculer l'animal jusqu'à l'extrême lisière, tourna, et plaça enfin son véhicule dans le chemin étroit.

Il achevait à peine qu'une exclamation de violente colère retentit, poussée par le brigadier, marchant à quelques pas en avant.

—Nom d'un petit bonhomme, elle est raide celle-là !

Quelle est la canaille qui a osé faire un coup pareil ?...

Et le malheureux gradé demeura cloué sur place, les bras tombants, figé en une posture d'ahurissement complet.

Putois, malgré sa philosophie coutumière, semblait aussi démonté, incapable d'articuler un seul mot.

Roger s'approcha vivement, dissimulant avec peine un sourire triomphant.

Les deux gendarmes se tenaient à côté l'un de l'autre, regardant d'un oeil piteux un cheval attaché à un tronc d'arbre.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda le garde, en prenant un air naïf.

—Ce qu'il y a, bégaya le brigadier d'un accent furieux, il y a... je constate une chose qui... extraordinaire... surprenante ! Enfin, on m'a volé mon cheval, voilà !

—On vous a volé votre cheval ? répéta Roger, l'air ahuri, lui aussi, en appuyant sur chaque mot.

Pas possible. Etes-vous bien sûr de l'avoir attaché ici ?

—Cette bêtise ! hurla le brigadier hors de lui.

Demandez à plutôt à Putois ; ah ! ça, croyez-vous que j'ai la berlue !...

—Pour ça, je suis sûr d'avoir attaché les deux bêtes ensemble, affirma le gendarme.

Et du diable si j'y comprends quelque chose, ça me dépasse positivement.

C'est le cas de dire que j'y perds mon latin, encore une fois.

Ah ! tout de même, elle est raide celle-là !

C'est plus fort que de jouer au bouchon en plein vent avec des pains à cacheter !

—Le fait est, appuya Roger, que voilà bien la chose la plus extraordinaire que j'aie jamais vue de ma vie !

Un cheval qui s'envole, qui disparaît comme une muscade, c'est aussi étrange que bizarre et dangereux.

—C'est comme qui dirait Pégase, ajouta Putois qui avait lu la mythologie.

—Mais il ne peut être bien loin, reprit Roger. Certainement on le retrouvera bientôt.

—Où ? hurla le brigadier.

—Oh ! dans les environs, à votre caserne peut-être.

S'il s'est détaché de lui-même, il retournera sans nul doute vers son écurie.

—Possible, appuya Putois, et même probable. En tous cas, on peut y aller voir, sans tarder. Je vas toujours enfourcher le mien, il ne s'envolera pas sans moi.

A suivre

GUERISON MERVEILLEUSE DU CANCER

Pas de douleur. Pas d'emplâtre. Pas de scalpel. Un traitement constitutionnel à la maison.

VITALLIA REMEDIES,
Chambre 2, 577 rue Sherbourne, Toronto.

PIANOS DROITS D'OCCASION

Un piano droit Heintzman and Co., de 7¼ octaves, caisse en noyer unie, $217.00 ; un magnifique piano droit Lindsay, 7⅓ octaves, trois pédales, $235.00. L'un ou l'autre de ces instruments avec un versement de $15.00 comptant, puis $6.00 par mois. Tous deux paraissent neufs et sont absolument garantis. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 81-3

UNE PERLE

Une des perles de la science humaine, c'est le BAUME RHUMAL et qui guérit les affections de la gorge et des poumons. 82-2

LE MONTAGNARD VICTORIEUX

IL DEFAIT DAWSON PAR UN SCORE DE 2 A 1 DANS UNE JOUTE PEU CONTESTEE.

OTTAWA ECRASE BROCKVILLE DANS UNE LUTTE TRES BRUTALE.

HOCKEY

LE MONTAGNARD L'EMPORTE SUR DAWSON

Le Montagnard a triomphé hier soir du club Dawson, au Stadium, par un score de 2 à 1. Bien que largement annoncée, la joute n'avait attiré qu'un nombre restreint d'amateurs du jeu de hockey, et quatre à

MENARD est une étoile dans les buts.

cinq cents personnes seulement étaient disséminées dans le vaste amphithéâtre.

Comme exhibition de hockey, la joute n'eut rien de remarquable, et ne fut pas brillante. Le club local était supérieur à ses adversaires, et eut un avantage marqué, surtout dans le premier mi-temps. Pen-

MIREAULT brise son patin.

dant cette demi-heure de jeu il compta deux points et Dawson aucun.

Les joueurs du pays de l'or sont tous de solides gaillards, mais ils sont peu rapides, et hier soir, leur jeu fut purement individuel. Le commencement de la joute fut animé, mais on modéra rapidement l'allure de côté et d'autre, et la lutte languit quelque peu.

Le vétéran WELDY YOUNG ne s'attendait pas à une aussi forte attaque.

Dawson attaqua opiniâtrement dans le deuxième mi-temps, mais Ménard veillait au grain, et débarrassa son terrain en toute circonstance. Ce n'est que quelques instants avant la fin de la joute que des visiteurs purent enregistrer leur unique point.

UN SPORTSMAN DU KLONDIKE

Les étrangers avaient leur équipe régulière à l'exception de Cattanich qui figura sur la division d'attaque.

Les équipes se composaient comme suit :

Montagnard.		Dawson.
Ménard.	Buts.	Forest
Griffith.	Point.	Johnstone
R. Kent.	Couvert.	Hanny
Dostaler.	Attaque.	Smith
Mirault.	Attaque.	McLennan
McCabe.	Attaque.	Cattanich
Sylvestre.	Attaque.	Watt

Referee — Stephen Kent, du Victoria.

SOMMAIRE

Partie.	Club.	Scorer.
1.	Montagnard.	McCabe
2.	Montagnard.	Sylvestre
3.	Dawson.	McLennan

Quelques-uns des membres du club Dawson qui assistaient à la joute, en qualité de spectateurs, attirèrent fortement l'attention du public avec leurs énormes bonnets en fourrure.

LA JOUTE WANDERERS-OTTAWA

Le club Ottawa, qui doit se rencontrer samedi soir avec les Wanderers, à l'Arena, dans une joute qui décidera pratiquement du championnat de la Ligue Fédérale, a montré hier soir ce dont il était capable, en battant les Brockville par le score décisif de 7 à 0. On pense donc, sans crainte de se tromper, prédire une lutte sensationnelle pour samedi, car les Wanderers, s'ils doivent être battus ne se laisseront pas vaincre sans opposer une résistance désespérée. Le titre de champion et la coupe Stanley seront en jeu. C'est donc dire que tous les fervents du hockey voudront être témoins de cette rencontre.

BROCKVILLE ECRASE A OTTAWA

SCORE DE 7 A 0

Ottawa, 9 — Le club Ottawa a battu Brockville, hier soir, par un score de 7 à 0, dans la partie de hockey la plus rapide et la plus brutale vue ici cet hiver. Il devint évident dès le début que les joueurs avaient de la rancune les uns contre les autres, rancune résultant de la partie jouée il y a quelques semaines à Brockville, alors que les champions furent défaits.

La première chose que l'on fit en mettant le pied sur la glace, fut de commencer à régler les vieux comptes. Le jeu pendant le premier mi-temps fut tout simplement un combat à coups de bâton, et les deux clubs sont également à blâmer pour ce fait.

Eddie Phillips, des Rough Riders, résidant autrefois à Brockville, remplissait la charge de referee, se montra sévère, mais impartial, et il réussit à modérer l'ardeur des joueurs. La fonction d'arbitre était très difficile à remplir, mais Phillips s'en acquitta du mieux possible, dans les circonstances.

Le jeu des visiteurs fut absolument individuel, et ne put jamais avoir raison de la défense des Ottawa. D'un autre côté, les Brockville étaient assez rapides pour empêcher la division d'attaque du club local de jouer d'une façon effective. Autrement le score serait plus élevé. Les champions jouèrent avec beaucoup d'ensemble. On essaya Shore, un nouveau joueur, et il donna satisfaction.

Le score à la fin du premier mi-temps était de 3 à 0, et Ottawa enregistra quatre nouveaux points dans la seconde demi-heure de jeu. Seize joueurs furent envoyés à la clôture pendant la durée de la joute.

Les équipes se composaient comme suit :

Ottawa.		Brockville.
Finnie.	Buts.	Kerr
Pulford.	Point.	McDonald
Moore.	Couvert.	McRobie
Westwick.	Attaque.	Snirreff
McGee.	Attaque.	Dobbie
Smith.	Attaque.	Lannan
Shore.	Attaque.	Marks

Referee — Eddie Phillips, Ottawa.

LE HOCKEY A VALLEYFIELD

Valleyfield, 9 — Plus de 600 personnes se sont rendues hier soir au patinoir de Valleyfield, pour assister à la joute de hockey pour le championnat entre les clubs Valleyfield et Empire. La lutte a été acharnée, les deux clubs se disputant la victoire avec un acharnement sans nom.

L'enjeu de la joute était un magnifique trophée offert par Son Honneur le maire Thibault. Le premier mi-temps se termina par un score de 2 à 0 en faveur des Empire et le deuxième donna deux points aux Valleyfield, et un aux Empire, qui se trouvèrent à gagner par un score de 3 à 2.

Noms et positions des joueurs :

Valleyfield	Positions	Empire
Cassette	Buts	H. Hill
J. Lemire	Point	J. McKeekin
D. Bourdon	Couvert	B. Burnham
L. Joron	Attaque	J. Armstrong
O. Lalonde	Attaque	J. Jamieson
W. Bougie	Attaque	T. Chadwick
J. Bougie	Attaque	D. McKeekin

LA PARTIE AURA LIEU LE 25

La partie entre les clubs Victoria et Québec, qui devait avoir lieu samedi soir, a été remise au 25 du courant.

PARTIE DE LIGUE INTERMEDIAIRE

Partie de ligue intermédiaire, ce soir, à l'Arena, entre les clubs Westmount et Montréal. Comme les deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité, on s'attend à une lutte excitante.

SULLIVAN TRES MALADE

L'ANCIEN CHAMPION DES PUGILISTES EST ACTUELLEMENT TRES MALADE, A ST LOUIS.

COURSES EN PATINS TRES INTERESSANTES, HIER SOIR, A LA M. A. A. A.

LA BOXE

JOHN S. SULLIVAN EST GRAVEMENT MALADE

Saint-Louis, 8 — John L. Sullivan est gravement malade ici, souffrant de la pneumonie. La constitution du célèbre pugiliste paraît être complètement ruinée et ses amis redoutent une catastrophe. Le médecin qui le soigne en a appelé deux autres en consultation.

LE PATIN

LA SEMAINE DE GALA A LA M. A. A. A.

GRANDES COURSES EN PATINS HIER SOIR

Le programme d'hier soir au patinoir de la M. A. A. A., pour le moins aussi intéressant que celui de mardi, et avait attiré une autre foule très considérable. Les courses en patins ont commencé exactement à l'heure et ont réuni un bon nombre de concurrents. Elles furent excitantes au possible, et l'on peut dire que ce fut là du sport de première classe.

A 9 heures, la musique commença à jouer, et les patineurs envahirent la glace, et se mirent à tourner, à tourner encore et avec plus d'animation jusqu'à la fin de la soirée.

Sommaire des courses :

Course de 220 verges — J. O. Morin, 1 ; F. Polan, 2 ; J. A. Aird, 3.
Temps, 20 3-5.

Course handicap de 880 verges — A. A. Hannah, 1 ; B. Spooner, 2 ; J. A. Morin, 3. Temps, 1.22.

Course de 880 verges, pour garçons de moins de 16 ans — H. Holgate, 1 ; R. Wheeler, 2 ; J. E. Perry, 3. Temps, 3.46 2-5.

Course d'un mille — J. A. Aird, 1 ; B. Spooner, 2 ; F. Polan, 3. Temps, 3.06 4-5.

Course de 880 verges à reculons — E. Aird, 1 ; A. Bulmer, 2. Temps, 1.38 2-5.

Course d'un mille pour la coupe du club — J. A. Aird, 1 ; J. A. Morin, 2 ; B. Spooner, 3.

Course pour garçons de moins de 16 ans — R. Wheeler, 1 ; Hamel, 2 ; F. McCullough, 3.

Course de trois milles — L. Smythe, 1 ; J. Aird, 2 ; J. A. Morin, 3. Temps, 9.50 1-5.

Les prix furent distribués aux vainqueurs immédiatement après les courses.

Les officiers étaient :

Referee, Leslie H. Boyd. Juges, F. C. McIndoe, W. A. Ayerst, Ed. Shepherd et W. A. Coates. Umpires, G. T. Pettigrew, F. G. Reid, W. E. Finlay et J. Drury. Scorers, E. S. Ostell et G. Mo'att. Commissaires d'ordonnateurs, R. C. Irwin, R. M. Wilson et E. J. Christmas. Starter, Alf. Leithead.

Le programme de ce soir à la M. A. A. A. est une grande mascarade qui sera le clou de la semaine de gala.

On nous dit qu'une foule de patineurs qui ont pris part à la dernière mascarade du Montagnard se proposent d'aller ce soir à la M. A. A. A.

BILLARD

LE CERCLE SAINT-PIERRE VICTORIEUX

Le Cercle Saint-Pierre a triomphé hier soir de l'Union des Commis Marchands, par une majorité de 155, dans une partie de ligue. Sommaire :

CERCLE SAINT-PIERRE

Dupré—200, plus grosses séries, 14, 12, 11; moyenne, 13¼.
Ladouceur—200; Plus grosses séries, 12, 12, 10 ; moyenne : 2 1-3.
Saint-Jean—200; plus grosses séries, 15, 14, 11 ; moyenne : 2¾.
Laberge—200; plus grosses séries, 13, 12, 9 ; moyenne, 2 1-3.

COMMIS MARCHANDS

Larocque—195; plus grosses séries : 13, 12, 10.
Dupuis—155 ; plus grosses séries, 11, 10, 8.
Michaud—137 ; plus grosses séries, 10, 8, 7.
Brosseau—158; plus grosses série, 16, 10, 8.
Saint-Pierre, total, 800.
Commis Marchands, total, 645.
Majorité pour Cercle Saint-Pierre, 155.

HOPPE DEFAIT SCHAEFER

Cincinnati, 9 — Willie Hoppe a défait le vétéran Jacob Schaefer dans une partie à 18 pouces de la bande joués ici hier. Le score a été de 400 à 321.

LA LUTTE DE DEMAIN SOIR

LES PREDICTIONS

Les réponses arrivent en grand nombre sur notre consultation populaire : qui gagnera ? Bothner ou Tremblay ? Combien de temps durera la lutte ?

Il faut que Tremblay soit bien populaire, si l'on en juge par ces réponses : tout le monde s'accorde à prédire sa victoire. Les amateurs diffèrent beaucoup sur le temps que durera la lutte, mais l'accord est complet pour prévoir le succès définitif du champion canadien.

Voici quelques-unes des réponses reçues aujourd'hui ; nous continuerons encore demain à publier ces prophéties intéressantes, jusqu'au moment où le résultat final sera annoncé. C'est là que l'on pourra trouver le meilleur prophète parmi nos amateurs.

Tremblay gagne en une heure et 27 minutes.

GEO. NOMANDIN, Notaire,
30 Saint-Jacques.

Tremblay gagne en 2¼ heures.

AUGUSTIN COMTE,

Tremblay sera vainqueur en 2 heures 15 minutes.

R. PAQUETTE,
55 Sainte-Elisabeth.

Tremblay sera champion en 4¼ heures.

WILLIAM POULIOT,
1075 Saint-André.

Tremblay gagnera en 3 heures 45 minutes. Deux chutes.

EVARISTE MATHIEU,
139 Lafontaine.

M. Tremblay gagne deux chutes en 2 heures et 35 minutes.

JOE MONTFERRAND,
Lutteur 115 livres,
212 Sanguinet.

Tremblay gagne une chute en moins de deux heures et demi.

EDOUARD DUSSEAULT,
Hôtel Windsor.

Comme vous nous invitez à donner notre opinion sur la lutte de vendredi, je me mets au nombre des prophètes.

Pour moi, je pense que la lutte sera scientifique et longue, mais Tremblay gagnera quand même, après 3 heures et demie de travail, il obtiendra la première chute en deux heures et l'autre en 1 heure et demie.

EMILE TETREAULT.

E. Tremblay sera vainqueur et la lutte durera 2 heures.

DAVID WASBROAD, Jr.,
2120, 2110A Notre-Dame.

Tremblay gagnera en 2 heures et 10 minutes.

BEN. GIBEAU,
Chef de police, Verdun.

Tremblay gagnera les deux chutes en quatre heures.

OSCAR PAGEAU,
No 17 Bonsecours.

Tremblay gagnera en 4 heures.

JOS. MATHIEU,
139 rue Lafontaine.

M. Eugène Tremblay sortira vainqueur en 2 heures et 28 minutes et 18 secondes et un tiers. Je suis votre dévoué,

ADELARD HAREL,
237 Lafontaine.

Bien, Monsieur, vous dites de prédire quel est celui qui va gagner ? Eh bien, ça va être Tremblay. La lutte va durer 2 heures. Dites à Tremblay qu'il tâche de ne pas nous tromper.

F. X. SAMUEL,
1236 Ontario, 3e étage, No 21.

M. Tremblay gagnera deux chutes en 2.50 heures, 2 heures 50 minutes.

RAOUL DAGENAIS,
538 rue Rivard.

Tremblay gagnera une chute dans 1 heure et trois quarts.

P. BOURGEOIS,
No 352 avenue Labelle.

Suivant mon opinion, Tremblay remportera la victoire en une heure et trente minutes.

ARTHUR PAGEAU,
53 rue Amherst.

Je dis qu'Eugène Tremblay gagnera en 2½ heures. C'est mon ami.

ARTHUR DENIS,
377 rue Gain.

D'après mon opinion sur la prochaine lutte Tremblay-Bothner, victoire à E. Tremblay. Soit : 1ère chute, 90 minutes ; 2e chute, 45 minutes. Durée de la lutte, de 2¼ à 2½ heures.

CHARLES VALOIS,
55 Saint-Antoine.

J'envoie mon opinion : Je suis pour Tremblay. Il aura la première chute en une heure et demie, et la deuxième en 45 minutes.

WILLIAM GENDRON,
No 114 rue Dorion.

Etant un amateur enragé des luttes à bras le corps, c'est à ce titre et non pas à celui de prophète, que j'ose donner mon humble opinion sur les chances de la lutte de vendredi. Suivant moi, Eugène vaincra Bothner dans deux heures quarante-cinq minutes, 2.45.

J. A. L. BARBEAU,
Amateur enragé.

La lutte durera 2 heures et 15 minutes, et Tremblay sera vainqueur.

C. LAVALLEE,
Blue Bonnets, Lachine.

E. Tremblay va sortir victorieux après une lutte très acharnée de 2 heures et 10 minutes.

Votre,

L. A. JOUBERT,
301 Lorchester.

Eug. Tremblay gagnera en une heure et quarante-trois minutes.

RAOUL MACCUMBER,
57 avenue Hôtel de Ville.

Eug. Tremblay gagnera en deux heures quarante-trois minutes et dix-neuf secondes.

LOUIS GAGNON,
122 Saint-Louis.

J'ai ferme confiance que Tremblay gagnera en 2.45 heures.

H. PAQUIN,
Saint-Jean, P. Q.

D'après mon opinion, la lutte entre Tremblay et Bothner durera une heure et 55 minutes.
Tremblay sortira victorieux.

ALPHONSE CHRETIEN,
No 32, 14th St., Watervlit, N.Y.

Eugène Tremblay va gagner en deux heures et 45 minutes.

AIME FILLION,
613 rue Drolet.

Mon avis pour la lutte de vendredi est que Tremblay ne va prendre qu'une seule chute dans environ trois heures. Souhaitons toutefois que notre Canadien prenne deux chutes consécutives et en moins de temps que je ne le suppose. Je demeure votre très reconnaissant pour toutes les belles luttes que l'on vous doit de voir et j'espère qu'avec votre tutelle continuée, Montréal demeurera le centre sportif de l'Amérique.

Un amateur assidu,
L. HENRI JUNEAU,
No 90 Vinet.

Tremblay gagne la première chute en trois heures et vingt minutes, et la lutte se termine sans autre chute.

LORENZO OLIVIER,
1210 Saint-Hubert.

Bothner wont stand more than 3 hours wrestling. Tremblay will win 2 falls within that time.

JOS NELSON,
Manager Saint-Louis Lacross Club.

Tremblay gagnera en 1 heure 55 minutes, prenant les deux premières chutes.

A. CHARTRAND,
945 Sanguinet.

Tremblay gagne en quatre heures et 45 minutes. La première chute en deux heures et demie, la seconde en une heure et quart.

ALBANI LACOMBE,
402 Champlain.

Je ne suis pas prophète, mais je m'en tiens à une fameuse méthode pour prédire les événements qui surviendront au cours de la lutte Bothner-Tremblay, vendredi soir.

Après une lutte des plus excitantes, Tremblay gagnera la première chute en 31 minutes. Mais à la deuxième reprise d'une lutte qui aura duré près d'une heure, un des luteurs sera mis complètement hors de combat par un accident très grave qui empêchera l'un des lutteurs de continuer la lutte.

PORTHO,

Bothner gagne la première chute en 20 minutes et la seconde en une heure et 25 minutes.

EUGENE OLIVIER,
905 de Montigny.

Je souhaite à M. Tremblay de vaincre Bothner, mais je ne crois pas qu'il puisse le faire cette année ; à mon avis, Tremblay sera tombé dans l'espace de 1½ à 2 heures de lutte.

H. LIPPE,
Collège Saint-Laurent,
Près Montréal.

Un de mes confrères pense que la lutte sera nulle et que Tremblay aura trop à faire cette année encore avec la science presque infinie de Bothner.

J. DOSTALER,
Collège Saint-Laurent, près Montréal.

Cela me fait beaucoup de peine, mais je suis obligé de vous donner mon opinion. Je désirerais qu'Eugène gagnerait, mais mon idée est que Bothner va garder son titre de champion et la durée de la lutte sera de 4½ heures.

P. POULIOT,
1075 Saint-André.

M. Bothner gagnera en 3 heures et 20 minutes.

NAPOLEON GERVAIS,
No 1570 rue Saint-Hubert.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire parvenir leur adresse au Consulat général de France à Montréal:

Valentin Jeaudel, Albert Lelièvre, Jules Barreaud, François-Alexis Dutertre, Jules Cazenave.

RECOMPENSE AU MERITE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

St Ignace, 9 — Mlle Alida Allaire, institutrice de l'école du village de St Ignace de North Stanbridge, vient de recevoir une prime de $30 du Département de l'Instruction Publique, en reconnaissance de ses succès dans l'enseignement. C'est la première fois qu'un honneur semblable est rendu à l'école de cette localité. Nos félicitations à Mlle Allaire.

Amédée Labrecque, âgé de 28 ans et tailleur de métier, s'est brisé la jambe droite, hier soir, en faisant une chute au coin de la rue Notre-Dame et Napoléon.

LA RAQUETTE

LA COURSE DE SAMEDI POUR LA COUPE STRATHCONA

La course de samedi pour le titre de champion du Canada, et la coupe Strathcona, réunira selon toute apparence, 16 partants. Ce sera une course sensationnelle qui restera dans les annales du sport.

Les officiers du Montagnard sont confiants dans leurs coureurs et espèrent que Noseworthy vaincra une fois de plus tous ses adversaires.

La voiture du Montagnard partira à 1 heure 30 du No 46 rue Saint-Hubert, suivra les rues Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Peel, Sherbrooke et se rendra à Notre-Dame de Grâce, où aura lieu le départ à 3.15 heures.

CHEVAUX-TROTTEURS

COURSES AU BOUT DE L'ILE

Voici le programme des courses au trot qui auront lieu au Bout de l'Ile, les 15 et 16 février :

PREMIER JOUR, MERCREDI, 15 FEVRIER

Classe de 2.40. Bourse de $50.
Classe de 2.20. Bourse de $75.

DEUXIEME JOUR, JEUDI, 16 FEVRIER

Class de 2.28. Bourse de $75.
Free for all. Bourse de $100.
Inscriptions reçues chez A. P. Pigeon, 1595 rue Ontario.

Rouse's Point, N. Y., 9 — D'intéressantes courses au trot ont eu lieu ici samedi.

Sommaire :

Course d'un demi mille, pour poulains de 2 ans :

Patchen Siving, à J. N. Duquette, Champlain	2	1	1
Irène F., à Cyprien Falcon, Champlain	1	3	3
Lady Swing, à James Yales, Rouse's Point	3	2	2

Irène F. était favorite mais fut battue par suite d'un accident dont elle fut victime.

Le score total pour les trois parties est de 1.200 à 1004 en faveur de Hoppe.

Ottawa, 9 — Voici le sommaire des courses d'hier:

Classe de 2.35, trot. Bourse de $1.000. Non terminée.

Lady Mary Tudor, A. McLaren, Buckingham, Qué.	1	1	5	3	
Sir Robert R. J. McBride, Toronto	5	5	1	1	
Rodger, Jas. Nesbitt, Toronto	4	2	2	3	
Geneva Forest, N. Beaudry, Montréal	2	4	3	4	
Johnnie, P. C. H. Clarke, Gananoque	3	2	4	5	
Shiva, C. E. Ray, Toronto	6	6	7	7	
Miss Dote, J. G. Warnock, Ottawa	8	7	6	6	
Dixie Boy, G. Rowntree, Toronto	7	7	ret.		

Temps, 2.26, 2.27½, 2.27½, 2.27½.
Classe de 2.06, trot et amble. $400. Non terminée.

Deveras, A. Wendling, Brockville	2	1	1		
W. C. Trull, J. Dougray, Glen's Falls, N.	1	4	5		
Helen R., Hil. Davey, Toronto	5	2	4		
Black Joe, E. Jackson, Newmarket, Ont	4	5	2		
Looking Glass, L. G. Bennett, Port Hope	3	3	3		
Dumont W., J. G. Warnock, Ottawa	6	6	Dr.		

Temps, 2.22½, 2.22, 2.23.

LE CROQUET

LIBERAL vs LAFONTAINE

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, les clubs de croquet Libéral et Lafontaine se sont rencontrés dimanche dernier sur le terrain du Libéral. Les amateurs qui s'étaient rendus en grand nombre, ont été témoins de parties fort contestées, car l'avantage du jeu fut assez partagé, puis finalement le Libéral triompha par un score de 5 à 1.

Dimanche prochain, ce sera au tour du Libéral à rendre visite aux Lafontaine. Ces derniers promettent bien de faire une chaude réception à leurs adversaires, car ils comptent prouver qu'ils ne leur sont pas inférieurs. Le Libéral n'a qu'à se bien tenir.

Ce sont MM. F. X. Guilbault et O. Vézina qui ont été choisis par ces deux clubs pour agir comme arbitres.

LUTTE

AMERICUS OBTIENT LA DECISION

Baltimore, 9 — Americus — Gus Schoenlein — de cette ville, a obtenu la décision sur E. J. Atherton, d'Elmira, N. Y., dans une lutte libre qui a eu lieu ici. Americus obtint la première tombée en 23 minutes. Atherton abandonna la lutte trois minutes après le commencement du deuxième engagement, prétendant qu'il était blessé au genou droit.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 9 février 1905.

Les enregistrements de la semaine dernière au bureau de Montréal-Est ont été les plus nombreux qu'on ait encore vus jusqu'ici ; les prix de vente dans cette seule division ont dépassé $150,000, et cela sans qu'il y ait eu de ces grosses transactions qui arrivent rarement. Montréal-Ouest a quelques bonnes ventes de résidences, rue Crescent, et la vente d'un terrain vacant, rue Sainte-Catherine, pour l'établissement d'un bureau de poste. Le prix de $10.50 le pied payé pour ce terrain n'est pas exagéré.

Au bureau des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, l'activité se maintient, mais Westmount ne donne pas encore son coutingent ordinaire. Cependant, il se fait en ce moment de bonnes transactions à Westmount et les dernières semaines de février les verront apportées à l'enregistrement.

Nos prévisions d'un mouvement très actif ce printemps dans les immeubles se réalisent déjà.

Les prêts hypothécaires sont en bonne demande à des taux faciles.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers.	Prix le pied.
Saint-Denis.	Lafontaine	$1.00
Saint-Laurent.	Saint-Laurent	$1.45
Sainte-Catherine	Saint-Georges	$10.50
Lasalle.	Duvernay	40c
Chambord.	Duvernay	33c
Rivard.	Saint-Denis	27½c
Saint-Denis.	Saint-Denis	12½c
Mont-Royal.	Saint-Denis	46¼c
Lasalle.	Saint-Denis	30c
Paris.	Saint-Gabriel	33⅓c
Joliette.	Hochelaga	19c
Sainte-Catherine.	Vieuville	28c
Ontario.	Maisonneuve	30c
Waverley.	Saint-Louis, M.E.	17c
Waverley.	Saint-Louis, M.E.	27½c
Roslyn.	Westmount	31c
Bellevue.	Westmount	30c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie.	$900.00
Quartier Papineau.	26,550.00
Quartier Saint-Jacques.	17,368.75
Quartier Lafontaine.	17,900.00
Quartier Saint-Louis.	73,441.50
Quartier Saint-Laurent.	14,975.00
Quartier Saint-Georges.	54,408.00
Quartier Saint-André.	28,100.00
Quartier Saint-Joseph.	3,500.00
Quartier Sainte-Anne.	3,000.00
Quartier Saint-Jean-Baptiste	5,700.00
Quartier Duvernay.	17,575.00
Quartier Saint-Denis.	11,100.00
Quartier Saint-Gabriel.	4,950.00
Quartier Hochelaga.	4,463.75
Maisonneuve.	9,050.00
Saint-Louis, M.E.	17,786.40
Sainte-Cunégonde.	6,000.00
Saint-Henri.	10,375.00
Westmount.	2,310.00
Total.	$327,428.40

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL DU 30 JANVIER AU 4 FEVRIER 1905.

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Dufresne — ruelle, — lots Nos 1359-130 à 132, 2 terrains de 30 x 80 chacun et 1 de 30 en front, 29.6 en arrière x 80, Salim R. O. Dufresne à Marie Lse Dufresne, épouse d'Aimé Marsan, $900. — 62117.

Quartier Papineau

Rue Sherbrooke, Nos 109 à 104, maison en pierre et brique, lot No 1139-131, terrain irrég., superficie 3875 pieds, The Boston Rubber Co., — en liquidation — à Isidore Gougeon, $6,750. — 62135.

Rue Sainte-Catherine, Nos 124 à 128B, maison en brique, partie du lot No 495, terrain de 80 x 140. Gaspard DeSerres à J. A. Emile Gauvin, $10,000. — 62137.

Rue Burnett, Nos 27 à 31, maison en brique, lots Nos 563-23 et 24, terrain de 47 x 102,6. La succession John O'Gilvie à Geneviève Thouin, $3,000. — 62143.

Rue Panet, Nos 222 à 226, maison en brique, lot No 733, terrain de 40 x 42. Nicolas Cléroux à Alda Dominique, veuve Geo. A. Bernard, $6,000. — 62154.

Rue Dorchester, No 11, maison en bois et brique, lot No 467, terrain de 15 x 42. Mme veuve Patrick Skelly à Godefroy Clairoux, $800. — 62162.

Quartier Saint-Jacques

Rue Saint-Christophe, Nos 257 à 263, maison en pierre brique, lot No 528, terrain de 43 x 65 d'un côté et 64 de l'autre. Hermidas Paquin à Marie H. Audette dit Lapointe, $8,750. — 62119.

Rue Beaudry, Nos 112 et 114, maison en bois et brique, lot No 328, terrain de 40.9 x 74.6. Mme veuve Cléophas Galaise à Walter R. Gurd, $3,000. — 62131.

Rue Lagauchetière, Nos 191 à 195, maison en brique, lots Nos 354 et partie de 355, terrain de 42.6 x 94. Frs. Geo. Crépeau, à Elmina Gauthier épouse de Ludger Prézeau, $4,000. — 62141.

Rue Beaudry, Nos 311 et 315, maison en bois et brique, lots Nos 706 et 107, terrain de 42 x 77.9. Jos. Arthur Godin à Olybrius Constantineau, $1,618.25 et autres considérations. — 62150.

Quartier Lafontaine

Rue Mentana, Nos 54 et 56, maison en bois et brique, lot No 1297-184, terrain de 24 x 94. Joseph N. Ferrault à Camille Gourdin, $1,350. — 62115.

Rue Saint-Denis, lot No 1202-25, terrain de 25 x 80, vacant. Jos. L. O. Clément à Léonidas Létourneau, $2,150. — 62138.

Rue Rivard, Nos 35 à 43, glacière et maison en brique, lots Nos 1262-8 à 91 et la ¼ S. E. de 92, terrain de 90 x 73,6 d'un côté et 72,6 de l'autre. La succession de Mme veuve Ignatius Normann à George Sergius, $5,000. — 62147.

Rue Amherst, Nos 326 à 328, maison en brique, lot No 948-11, terrain de 19 x 78. Sarah Ann King à Isola Lachance, veuve d'Albert Lizotte, $4,000. — 62152.

Rue Mentana, Nos 22 et 24, maison en bois et brique, lots Nos 1207-206 et partie de 207, terrain de 27 x 94. Eva Cardinal et autres à Alexandre Cardinal, pour bonnes considérations. — 62166.

Rue Mentana, Nos 22 à 24, maison en brique, lot No 1297-205 et partie de 207, terrain de 27 x 94. Alexandre Cardinal à Louis Jos. E. Beileau, $1,300 et autres considérations. — 62166.

Rue Saint-André, Nos 480 à 480, maison en brique, la ¼ S. E. du lot No 869, terrain de 20 en front, 18 en arrière x 80,50, superficie 1674 pieds. Godfroi Beauvais à Célina Archambault, épouse de Joseph Rochon, $3,850. — 62167.

Quartier Saint-Louis

Rue Saint-Denis, Nos 552 et 554, maison en pierre et brique, lot No 982-116, terrain de 26 x 100. Alphonse Dupré à Frs. Xavier Rastoul, $6,000. — 62122.

Avenue de l'Hôtel de Ville, No 188, maison en brique, lot No 219, terrain de 21.9 x 67,3. Elizabeth Patton et autres à Max Berkovits, $2,000. — 62125.

Rue Sainte-Elisabeth, Nos 80 à 84, maison en brique, partie N. E. du lot No 371, terrain irrég., superficie 3171 pieds. Mme veuve J. O. Joseph et autres à Rebecca Simon, épouse de Ruben Raphaelovitch, $5,-100. — 62129.

Rue Cadieux, Nos 160 à 168, ateliers et clos, les 2-3 ind. du lot No 306, terrain de 84 x prof. irrég., superficie 8021 pieds. Toussaint Bénard à T. Bénard et Fils, $6,-765. — 60130.

Rue Demontigny, Nos 1339 à 1343, maison en brique, lot No 508, terrain irrég., superficie 6490 pieds. Oscar Amiot à Louis Schachter et Eva Kitz, épouse de Michel Schachter, $9,000. — 62132.

Rue Ontario, Nos 1524 à 1528G, maison en pierre et brique, lots Nos 740-20 à 22 et partie de 19, terrain irrég., superficie, 9737 pieds. Antoine Laurence à Adolphe Duperrault, $30,000. — 62147.

Rue Prince Arthur, Nos 14 à 18, Hôtel de Ville, Nos 684 à 684, maisons en brique, partie du lot No 886, terrain de 32 x 72. Wm G Owens à James Young, $6,776.50. — 62993.

Rue Saint-Denis, Nos 570, maison en pierre et brique, lot No 962-122, terrain de 25 x 162. Calixte A. Dugas à Rosalie Thomson, épouse de Ferdinand Bayard, $7,-200. — 62174.

Quartier Saint-Laurent

Rue Saint-Charles-Borromée, Nos 304 et 306, maison en brique, lots Nos 149-1 et 2, 1 terrain de 25 x 85, et 1 de 25 x 45. Jos. Arthur Lapierre à Samuel Asner, $4,000. — 62169.

Rue Devienne, No 50, maison en bois, partie du lot No 409, terrain de 17.6 x 50. Mme Frederick Forget dit Dépatie à Joseph Miller, $1,200. — 62.118.

Rue Saint-Laurent, coin Sherbrooke, partie du lot No 119, terrain irrégulier, superficie 3160 pieds. Henry Markland Molson à The Bank of Montreal, $4,575. — 62,156.

Rue Chenneville, Nos 14 et 16, maison en pierre et brique, lot No 766, terrain de 48.6 x 48.9. Alfred Dalbec à Révd Paul Braye, $5,200. — 62,171.

Quartier Est

Rue Saint-Paul, No 266 : Commissaires, Nos 107 et 109, maison en pierre, droits dans partie nord-est du lot No 4, terrain irrégulier, superficie 1578 pieds. Célestin Lalonde et autres à Joseph Daoust, pour bonnes considérations. — 62,108.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Saint-Georges

Rue Durocher, No 26, maison en pierre et brique, partie sud-est du lot No 1854, terrain de 21.2 x 120. Wm T. Lewis à Marie Engels, épouse de Rudolf Stuffman, $6,750. — 140,-164.

Rue Sainte-Catherine, lots Nos 1345-11 et 12, 1 terrain de 2262.6 et 1 de 2285 pieds, vacants, Henry Markland Molson à Sa Majesté le roi Edouard VII, $47,743. — 140,-166.

Quartier Saint-André

Rue Crescent, No 109, maison en pierre et brique, lot No 1706-8, terrain de 2,201 pieds en superficie. Mme Wm Hy Weir à Marthe M. Joseph, épouse Arkland Landeman, $14,-100. — 140,170.

Rue Crescent, No 105, maison en pierre a brique, lot No 1706-6, terrain de 2200 pieds en superficie. Mme Wm Henry Weir à Edward W. Parker, $14,000. — 140,171.

Quartier Saint-Joseph

Rue des Seigneurs, Nos 461 à 465½, maison en brique, lot No 340, terrain de 36.6 x 112. Arthur Vanier et autres à Célina Elie dit Breton, épouse Benj. Décarie, $3,500. — 140,161.

Quartier Sainte-Anne

Rue Congrégation, No 102, maison en brique, partie sud-est du lot No 216, terrain de 20 x 90. David Henry à Joseph Noel, $2,200. — 140,158.

Rue Bassin, Nos 15 et 17, maison en brique, lot No 1405, terrain de 20 x 120. Mme Chas H. J. Maguire à James Lynch, $1,400. — 140,168.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Avenue Duluth, Nos 448 et 150 et rue Saint-Hubert, No 792, maison en brique, partie nord-ouest du lot No 12-188, terrain de 22 x 85. Rémi Goyer et Fils, à Rosalie Reve., épouse de George Piau, $3,000. — 111,544.

Rue Rivard, Nos 520 et 522, maison en pierre et brique, partie nord-ouest du lot No 15-314, terrain de 22 x 70. Mme veuve Wm Taylor à Elise E. Chartrand, $2,700. — 111,-633.

Quartier Duvernay

Rue Dufferin, No 134a, maison en brique, lot No 7-186, terrain de 25 x 80. Edmond Riopelle à Ambroise L. Chevigny, $2,450. — 111,545.

Rue Durham — Garnier, — Nos 65 et 67, maison en bois et brique, lot No 1-170 et partie nord-ouest de 171, terrain de 25.6 x 103. Frs Lucien Sylvestre à Anne Chartrand, $1,200. — 111,549.

Rue Brébeuf, No 140, maison en bois, lot No 7-48, terrain de 25 x 80. Samuel Larcombe à Thomas Wilson, $1,050. — 111,-560.

R

LA DESTRUCTION D'UN REGIMENT

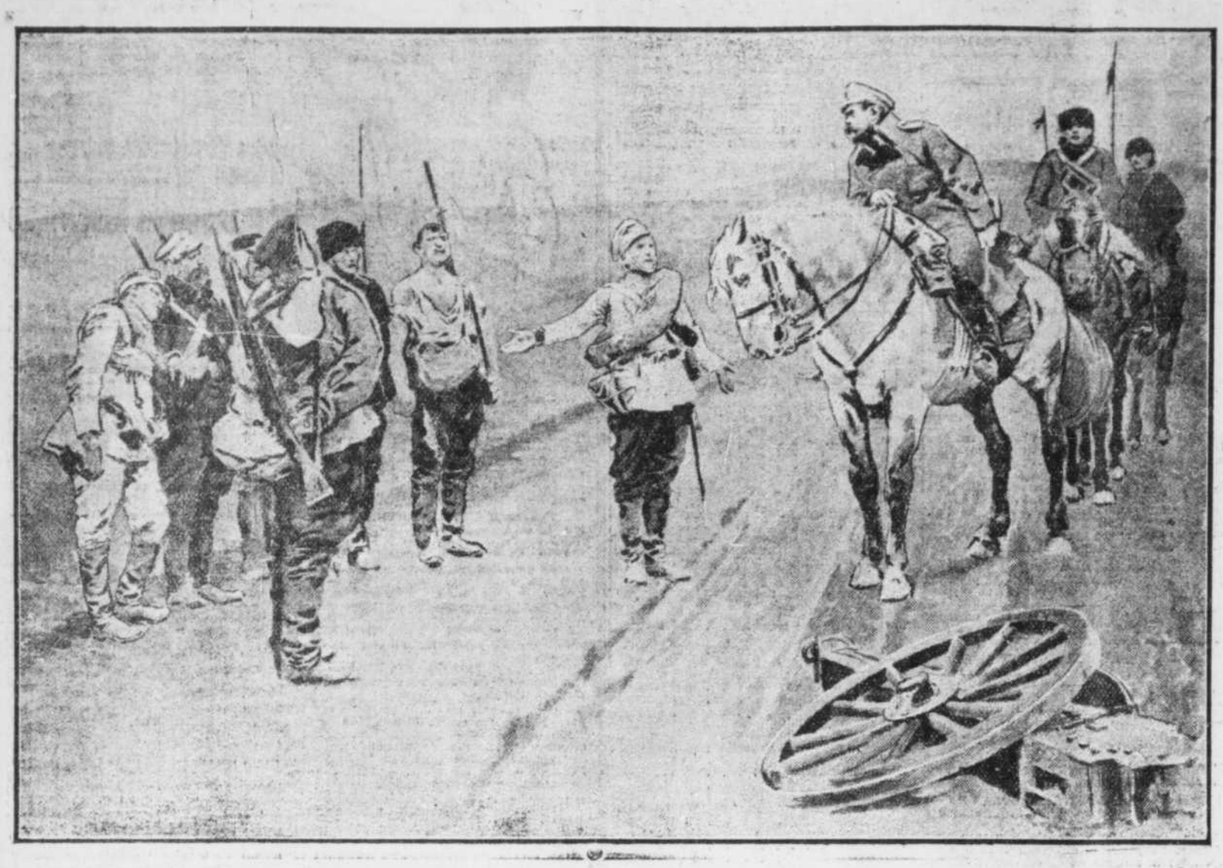

Plusieurs scènes sanglantes et pittoresques se sont déroulées sur le champ de bataille de la Shaho, mais nous ne connaissons rien de plus émouvant que cette aventure terrible d'un régiment russe: Alors que la bataille battait son plein et que les balles meurtrières et la mitraille fauchaient sans répit dans les rangs serrés des soldats, un officier russe blessé, à la tête d'une poignée d'hommes, n'ayant plus forme humaine, défigurés, meurtris et à demi nus, se présentait au général commandant la division. Furieux, cet officier s'écria d'une voix de tonnerre:

—Comment avez-vous pu quitter vos hommes en un pareil moment? Expliquez-vous. Où est votre régiment?....

Et l'officier, supportant avec peine les douleurs de ses blessures, répondit sans s'émouvoir:

—Le régiment, mon général, est ici tout entier!.... et de sa main tendue il désigna le petit groupe de ses soldats.

—Et quoi, clama le général avec horreur, est-ce là tout ce qui reste....

—Oui, mon général, répliqua l'officier; C'EST TOUT!!

Nouvelles de partout

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

ARTHABASKA

M. le juge Malouin est venu ici, mardi, et siège depuis ce temps, à la Cour Supérieure. Plusieurs motions et auditions ont été entendues par lui.

—Monsieur et madame Eugène Crépeau sont revenus samedi dernier de leur voyage de noces. Ils étaient allés passer quelques semaines à Atlantic City.

TROIS-RIVIERES

Communication a été donnée, lundi soir, au conseil de ville, d'une résolution de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, proposée par M. J.E. Boulais, secondée par M. R. W. Williams, lui demandant de nommer un comité pour étudier conjointement avec le comité de la Chambre de Commerce, composé de MM. P. A. Gouin, A. J. Gouin, J. A. Peltier, etc., la question de savoir s'il ne serait pas préférable dans l'intérêt du commerce des Trois-Rivières, de confier la ligne de traverse entre cette ville et la rive sud du fleuve, plutôt à la corporation qu'à une compagnie privée.

Le comité des chemins a été choisi à cette fin et devra faire rapport aux Comités Permanents la 10 du courant.

—Lundi soir, M. l'échevin J. F. Belefeuille a été nommé président du comité de l'hôtel de ville, pour remplacer M. l'échevin F. S. Tourigny, qui a été nommé maire suppléant, lors de la dernière assemblée régulière du conseil.

—Les contribuables demandent la pose des tuyaux d'égout le plus tôt possible, au printemps, dans le chemin Ste-Marguerite.

Cette demande devra être prise en considération après la passation du "bill" de Trois-Rivières au Parlement Provincial.

—Les demandes de certificats pour licences d'auberges, hôtels de tempérance et magasins de liqueurs seront prises en considération par le conseil, le 20 du courant.

—Le conseil a procédé à l'examen des plaintes contre le Rôle d'Evaluation pour l'année courante, lundi soir.

—Lundi soir, une grande joûte de hockey a eu lieu au Patinoir Laviolette, à Trois-Rivières, entre le club de "Dawson City" et le "Three-Rivers Hockey Club."

Une foule immense assistait à cette partie qui a été très intéressante.

La victoire qui fut chaudement disputée resta au "Three-Rivers Hockey Club", par un score de 7 à 2.

ROXTON POND

M. Ludger St Pierre, fabricant de fromage de St Judes, vient de se rendre acquéreur de la fromagerie de M. Hector Dubuc, située au cinquième rang de Roxton Falls. On dit que le prix d'achat est de $3,500.

—M. le notaire Gingras vient de nous quitter définitivement ainsi que sa famille pour aller s'établir à Waterloo, où il s'occupera exclusivement de la gérance de la succession de feu Chs. Thibault, avocat.

—Le concours trimestriel pour le championnat du Jeu de Dames du comté de Shefford, a eu lieu, dimanche dernier, à Granby. La médaille d'or a été gagnée encore une fois par M. Isidore St Pierre, fromagier de cette paroisse, qui n'a perdu qu'un demi point sur dix-neuf concurrents. Il est fortement question de présenter notre champion contre le fameux L. O. Maillé, le Montréal.

—M. le curé Dutilly est parti pour assister à la célébration de la fête du Rév. M. Lemieux, curé de Marieville.

—Le froid intense que nous avons eu depuis une dizaine de jours, ajouté aux fréquentes tempêtes de neige, nous a rendu les chemins très difficiles et les sorties désagréables.

—Nous apprenons la maladie très grave de M. Octave Jacques, un de nos plus anciens concitoyens. Son état est, paraît-il, désespéré.

LES CEDRES

A la réunion du conseil de paroisse, tenue samedi dernier, et à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Jean-Baptiste Gauthier, Sinaie Proulx, Antonin Roux, Ludger Robillard, Joseph Séguin et Alexandre Cuillièrier, la motion pour le choix d'un maire fut mise sur le tapis et M. Jean-Baptiste Gauthier, cultivateur du haut des Cèdres et conseiller depuis plusieurs années, fut à l'unanimité des voix proclamé maire de sa paroisse pour un troisième terme.

M. Gauthier, par quelques paroles bien choisies, sut remercier ses généreux commettants. Cette nomination est bien acceuillie par toute la population de cette paroisse, où M. Jean-Baptiste Gauthier ne compte que des amis.

A cette assemblée, la première depuis les élections municipales, siégeaient pour la première fois, M. Joseph Séguin, du rang de Saint-Dominique, élu pour remplacer M. Joseph Wathier, et M. Alexandre Cuillièrier, du bas des Cèdres, élu pour remplacer M. Emilien Cuillièrier.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

—Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous M. le capitaine et Mme F. X. Lafrance, partis d'Owen-Sound il y a quelques jours pour assister à la profession religieuse d'une de ses filles Eugénie, au couvent de Jésus-Marie, à Hochelaga, Montréal.

M. Lafrance, qui compte beaucoup de parents aux Cèdres, est actuellement l'hôte de l'ex-député de Soulanges, M. A. M. Bissonnette, son beau-frère.

—M. Arthur Montpetit, de Saint-Polycarpe, Co. Soulanges, était en visite aux Cèdres ces jours-ci, chez quelques parents.

—M. Damase Leroux, ex-maire de la paroisse des Cèdres, avait la douleur de perdre, la semaine dernière, une de ses filles, élève du couvent des Cèdres, où elle était chérie de tous.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

CONTRECOEUR

Lundi dernier avait lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme veuve Pierre Giard. La défunte s'est éteinte à l'âge de 85 ans, après toute une vie passée au service de Dieu. Un nombreux concours de parents et d'amis assistaient à son service.

—Mardi, les membres du conseil du village se réunissaient pour l'élection d'un maire. M. Avila Archambault a été élu pour remplacer M. Joseph Papin, dont le terme expirait avec la présente année.

La veille au soir, les membres du conseil de la paroisse se réunissaient aussi pour réélire M. Sergius Cormier, maire de cette municipalité.

Le notaire J. B. Dupuy a été réélu de nouveau comme secrétaire-trésorier de la paroisse et du village.

Nos félicitations à ces distingués citoyens.

SAINT-CESAIRE

Mardi soir, au patinoir Saint-Césaire nous avons eu une magnifique mascarade. C'était toute une innovation pour Saint-Césaire, et nous devons des félicitations aux organisateurs Jos. A. Robidoux et P. O. Potvin. Les amateurs du patinoir s'en sont donné à coeur-joie et l'on passa une couple d'heures de divertissement. La foule des spectateurs était nombreuse et tous se sont rendus chez MM. Robidoux et Frère où il y eut banquet aux huîtres, danse et musique. Bref, on s'amusa jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les gens retournèrent enchantés de leur soirée.

Voici les noms des personnages remarqués à la mascarade:

Pierre Potvin, sport; Jos. A. Robidoux, polichinelle; Edgard Robidoux, Napléon 1er; M. Lamarche, Marquis de Montcalm; Paul Jarry, Jacques-Cartier; Fortuna Gingras, soldat d'infanterie; Ls. Philippe Jarry, soldat; Conrad Guertin, chimiste; Hormisdas Tétrault, bouffon; Norbert Robidoux, Sousa; Leo. Grisé, pâtissier; Adrien Grisé, boulanger; Hormisdas Blais, Vin Canayen; Arthur Guertin, Espagnole; Sylvio Authier, Philippino; Jos. Juneau, matelot; Monat A., Irlandais; L. Dechaussoy, Pierrot; Pierre Dubreuil, vieillard de 37; Fred. Arbs, tramp; Arthur Rainville, voiturier; M. Provencher, nègre; Aimé Jarry, Pierrot; Jean-Paul Plamondon, soldat; Wilfrid Neveu, bourgeois.

Mesdemoiselles Eva Adam, Reine de nuit; Marie-Blanche Tétrault, reine des étoiles; Léopoldine Guertin, Fencing Girl; M. Monat, Irlandaise; Emma Mercure, Chinoise; Erméline Gobeil, Santa Claus; Erméline Gingras, Ecossaise; Marie Audet, reine des fleurs; Aurore Gingras, carnaval; Albertine Tétrault, l'hiver; Ernestine Guertin, les cartes; Z. Senécal, drapeau; Yvonne Jarry, soubrette; Maria Jarry, Espagnole; Angéla et Antoinette Jarry, pages; Alice Phaneuf, page; Marguerite Jarry, tête virile; Angéla Jarry, chauve-souris; Aldéa Lamarche, Espagnole.

ST ODILON DE CRANBOURNE

Le 30 janvier, notre distingué concitoyen, M. Joseph Veilleux, conduisait à l'autel Mlle Philomène Poulin, fille de M. Evariste Poulin de St Joseph, Beauce. De nombreux amis se sont réunis chez M. Poulin où un somptueux repas fut servi. Les nouveaux mariés se sont rendus à leur demeure immédiatement après le départ des convives.

—Nous regrettons d'apprendre la mort arrivée à St Léon de Standon, de M. Octave Bourgeault, ancien résident de cette paroisse, qui a rempli pendant plusieurs années la charge de syndic d'église et qui était universellement respecté et aimé. M. Bourgeault était âgé de cinquante-neuf ans, et laisse une femme et plusieurs enfants, dont une fille, Madame Thomas Grondin, habite encore cette paroisse.

SAINT-BASILE

A une assemblée régulière de la Cour St Basile, No 980, il fut proposé par confrère Eug. Blondeau, secondé par toute la cour, qu'un vote de condoléances soit offert au confrère Charles Lanouette, pour la perte douloureuse qu'il vient de faire dans la personne de son épouse bien-aimée, et que copie soit envoyée à la famille et au journal "La Presse". Adopté unanimement.

KARIEVILLE

Lundi soir a eu lieu une assemblée du conseil de Marieville. Il y avait foule dans la salle des délibérations.

Après plusieurs heures de discussion, il a été décidé d'en appeler au peuple par un vote au bulletin secret, afin de décider quel nom devra porter notre nouvelle ville. Il est décidé que le vote se prendra lundi prochain, le 13 du courant.

ROBERVAL

Le Lt.-Col. B. A. Scott a été réélu pour la 13ième fois maire de la paroisse de Roberval à l'instance de tous les conseillers.

—M. J. A. Thibault, notaire, a été nommé secrétaire-trésorier, pour remplacer M. Alfred Brassard.

—M. L. P. Bilodeau a été réélu maire de la ville de Roberval. Les conseillers sont pour 1905: MM. Télesphore Pilote, Herni Harvey, Louis Lindsay, Thom. Ls. Marcoux, Nil Potvin, J. G. Laporte, remplaçant M. David Otis. M. G. L. Paradis a été élu le secrétaire-trésorier.

Récemment on a découvert à Chambord une mine énorme de charbon et d'huile sur les bords du Lac St Jean. Le charbon y est en très grande quantité. Une compagnie est à se former pour en commencer l'exploitation le plus tôt possible.

BAIE SAINT-PAUL

A la dernière assemblée du conseil du village de Baie Saint-Paul, M. Frs Boivin, télégraphiste, a été élu unanimement conseiller pour remplacer M. Alfred Dufour, lequel a résigné cette charge pour occuper celle de secrétaire-trésorier de la municipalité. Cette position étant vacante depuis la semaine dernière par la mort de M. Georges Cimon.

RIVIERE-OUELLE, KAMOURASKA

L'assemblée générale annuelle des directeurs et actionnaires de la société de fabrication de beurre et de fromage a eu lieu le 26 janvier dernier dans cette paroisse.

La fabrique a été en opération depuis le 1er mai jusqu'au 26 décembre. Le montant du lait reçu a été de 1,744,194 livres. Il a été fabriqué 13,817 livres de beurre, et 145,659 livres de fromage.

Les clients ont reçu $11,294.25. Les directeurs s'accordent à dire que le premier fabricant, M. Jos. Dionne, a donné toute satisfaction, et que les produits ont toujours été trouvés de première qualité par les acheteurs qui n'ont pas craint de faire les plus beaux éloges à ce sujet. Les rapports des inspecteurs sont aussi très satisfaisants.

On a procédé ensuite à l'élection des directeurs pour l'année 1905; tous ont été réélus, savoir: Révérend Ad. Michaud, ci-devant curé de cette paroisse; MM. Frédéric Gagnon, J. Bte Hudon, François Gagnon et Jean Lévesque.

ST PACOME DE KAMOURASKA

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Luc Lizotte, marchand, a été réélu maire pour la dernière fois. Nos félicitations.

MM. les avocats Chagnon, de la Rivière du Loup, et Bérubé, de Sainte-Anne de Lapocatière, étaient ici ces jours derniers, pour affaires professionnelles.

—Le Dr Michaud a pris possession, au commencement de janvier, de sa jolie maison située tout près de l'église.

VILLE-MARIE

On vient de célébrer le service anniversaire de Mme Amable Genest, morte dans sa 92ème année, en 1903. Son nom de fille était Rebeca Vaillancourt. Il y avait foule à l'église. La famille réside au Témiscamingue depuis bien longtemps et est très estimée.

—On m'apprend que dans Fabre, les deux conseillers sortant, savoir: MM. Louis Valiquette et John Lynce, ont été réélus. L'élection du maire eut lieu la semaine dernière et M. Wilfrid Gagné a été réélu pour la 2e fois.

Pour Guigues, M. Emile Périard a été élu pour remplacer M. Jos. Brien, conseiller depuis 1888 et maire de Guigues depuis l'organisation de la municipalité. Il est âgé de plus de 60 ans et refuse de nouveau les honneurs, et M. Liboire Cyr remplace M. Jos. Mathieu.

L'élection du maire vient d'avoir lieu, et M. Elzéar Guimond a été élu pour la première fois.

SAINT-MAURICE

La famille Lafrenière, de cette paroisse, a eu la douleur de perdre Mlle Marie-Rose, décédée à l'âge de 7 ans. Aux funérailles, les porteurs étaient MM. Oswald Bayeur, Joseph Duguay, Irénée Gailloux et Hector Faucher.

ST CHRYSOSTOME

Dimanche, charmante réunion chez Mlle Irma Turcot. Les amis de cette dernière profitèrent de l'occasion du passage de Mlle Blanche Lamarre chez elle pour se réunir afin de la saluer.

Quoique prise par surprise, Mlle Turcot sut recevoir ses amis avec tout le tact et l'amabilité qu'on lui connait, et la soirée se passa agréablement à faire de la musique, du chant et de la déclamation. On joua aussi une partie d'euchre avec beaucoup d'animation. Enfin on ne se sépara que fort tard.

Remarqué à cette veillée: Mlles Albertine, Léona, Rosalba Santoire, E. Viau, Rosa et Emma Dallaire, B. Beaudin, L. McKenzie, A. Tourangeau, F. Laroche, de Saint-Chrysostome; Mlles M. et J. Dandurand, B. Lamarre, de Valleyfield; Mme Jos.Lefebvre et M. J. Cassidy, Howick; A. Gagnier de Barrington; D. Turcot, Mme S. Lanctôt, Mme T. Turcot; de Russeltown; Mme D. Lapensée, Ottawa; MM. J. Cadieux, T. Turcot, de Russeltown; Mme D. Lapensée, Ottawa; MM. J. Cadieux, A. Viau, A. Dallaire, Z. Laroche, Art. Viau, H. Laroche, A. Beaudin, A. McKenzie, H. McKenzie, S. Boyd, A. Laberge, SaintChrysostome; A. Dandurand, de Valleyfield; Jos. Turcot, J. Lefebvre, Howick; W. Gagnier, Barrington; Art. Beaudin, S. Lanctôt, T. Turcot, E. Turcot, H. Turcot, Russeltown.

—Sont en visite chez M. Treffié Laberge, M. et Mme H. Latour, de Fessertown, Ont.

GARTHBY

A une séance régulière du conseil du village de Beaulac, M. Pierre Bouchard a été nommé maire du village de Beaulac, du canton de Garthy, et M. Joseph Lapointe en a été nommé pro-maire.

SAINT-SEBASTIEN

A une réunion de la Cour de l'Union Saint-Joseph, les membres ont décidé d'acheter une bannière de Saint-Joseph magnifique.

—Il y a beaucoup de cas de maladie chez les enfants, dans le village.

—Nous avons un marchand nouveau dans notre village, dans la personne de M. Anaclet Boutin, qui a ouvert un magasin général.

—M. Arthur Doyon, ecclésiastique, est en promenade chez son frère, le Dr Nap. Doyon.

NICOLET

Madame Philippe Manseau, de Devil's Lake, North Dakota, est de passage à Nicolet, chez M. François Manseau.

—Nous apprenons de sources certaines que des démarches ont été faites, de la part de plusieurs des principaux citoyens de Nicolet, auprès de la Compagnie du Téléphone Bell, à l'effet d'implanter ici un bureau d'échanges.

—Lundi dernier, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu une séance du conseil de la paroisse de Nicolet. Comme c'était la première depuis les élections des conseillers, on procéda à l'élection du maire, et M. Sévère Gondreault fut réélu. C'est sa quatorzième année d'office. Celui-ci répondit à cette marque de confiance en termes appropriés. Après la lecture des minutes, trois requêtes furent présentées au conseil, demandant un bonus pour aider M. Louis Caron à reconstruire sa manufacture brûlée récemment. Ces requêtes furent la cause d'une séance passablement orageuse. Les champions de la requête furent MM. Hubert et Houle. Malheureusement pour eux, cette requête fut rejetée.

WEST SHEFFORD

A une assemblée récente du conseil municipal, M. L. V. Marchessault a été réélu maire. M. Wm L. Lang remplace M. Wm Jolley.

M. Jolley a vendu sa place à son frère, Ross, pour acheter la terre de M. Robert Blackwood.

PERSONNEL

M. J. Alphonse Fréchette nous revient après un voyage de plus de trois mois en Angleterre et en France. M. Fréchette a visité Londres, Dundee, Edimbourg, Southampton, Manchester, Liverpool, Dieppe, Rouen et Paris où il a passé un mois.

M. Fréchette est revenu par le steamer "Cecilian" de la ligne Allan.

—M. Donald MacMaster, C. R., doit laisser Montréal, à la fin de juin, pour Londres, où il se consacrera à la pratique du droit devant le comité judiciaire du Conseil Privé, pendant les trois années prochaines. Son intention est de revenir au bout de ce temps au Canada et de ne s'occuper exclusivement que de consultations et de conseils.

LA MODE DU JOUR

Mignonne robe de bal composée de denteile sur chiffon. Corsage garni de ruban de velours tortillé entremêlé de feuilles artificielles; la jupe est bâtie en trois tiers. Le chapeau est fait de chiffon et de roses.

Si vous toussez, prenez les

Capsules Crésobène

Dans le monde entier on proclame l'excellence des

Capsules Crésobène

contre: Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza et toutes les Maladies de la Gorge et de la Poitrine.

50c le flacon. Envoyé par la malle sur réception du prix. M. A. Décary, 1668 Ste Catherine, Montréal. 77-jan.yw

BOEUF DE LAING

"Viande qui donne Satisfaction"

Tout le monde veut avoir de la viande qui donne satisfaction. Nous voulons vous fournir l'occasion de vous prouver que la nôtre est excellente, car nous savons qu'une fois que vous l'aurez essayée vous serez satisfait, non seulement de la qualité mais du prix.

ROTIS	Surlonge Cotes "Chuck"	STEAK	Filet Surlonge Ronde

MAGASINS DE DETAIL DE LAING

Toutes les parties de la Ville

THOMAS LIGGET

Vente à Escomptes Continuée jusqu'à Nouvel Ordre

Profiter de cette Grande occasion d'économiser votre argent en achetant vos marchandises de printemps. Tapis, Rugs, Prélarts, Rideaux, Tapis de table, Lits en Cuivre et émaillés, etc, tous aux prix de la vente à escomptes.

Marchandises gardées en magasin, sans charge, jusqu'à demande.

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 rue Ste Catherine

HAYCOCK & DUDGEON

Rue Ste Catherine

Près Drummond

Réductions dans tous les Rayons

Jusqu'au *15 Février*

Vente de Robes de Matin

A 9 heures, vendredi matin, nous commencerons au sous-sol une vente de robes de matin en indienne pour dames, de couleurs mayennes et foncées, avec larges volants et magnifiquement garnies: toutes les grandeurs pour commencer la vente.

Nous avons les mêmes robes de matin en magasin, à $1.75, dont 120 seront offertes en vente, vendredi, au sous-sol, à..... 95c

Merveilleuses Valeurs en Dentelles

Un nouveau lot, spécialement acheté pour cette occasion, égal, sinon supérieur au dernier, sera offert en vente, vendredi, à 8 a.m.

Bonnes dentelles et insertions de coton, ½ pouce à 1½ pouce de large, jusqu'à 5 cents. Sous-sol, prix..... 2½c

Bonnes dentelles et insertions de coton, 1 pouce à 3 pouces de large, jusqu'à 10c. Sous-sol, prix..... 5c

Etoffes à Robes

Laine et Coton à des Prix Spéciaux

Un splendide assortiment de Matting blanc, batistes anglaises, mousselines suisses blanches, basins brandués de couleur, mousselines noires de fantaisie, aussi mousselines de couleurs, et noires et blanches. Les prix varient de 19c à 55c. MOINS 25 POUR CENT.

Voiles français de laine, dans les couleurs suivantes: crème, ciel, turquoise, rose, gris perle, fauve clair, brun, marine, rouge et noir; toutes ces couleurs pour commencer la vente à 8 heures, vendredi matin, mais nous ne garantissons pas que l'assortiment durera bien longtemps. Prix: 38c, moins 10 pour cent, ou, net..... 35c

HEURES DE VENTES

9.30 A.M. Rez-de-Chaussée

Bonne toile à essuie-mains à rouleaux, 17 pouces de large. Ordinairement, 9 cents. Une heure, vendredi..... 6c

10 A.M. Rez-de-Chaussée

Beaux gants de laine échantillons, à des prix variant jusqu'à 50c. Une heure, vendredi..... 15c

11 A.M. Rez-de-Chaussée

Vestes en laine, pour dames, ajustées à la taille. Prix ordinaire: $1. Une heure, vendredi 50c

2 P.M. Rez-de-Chaussée

Bons bas en cachemire à côtes, très à la mode, convenables pour femmes ou garçonnets. Valant 35c. Durant l'heure, vendredi..... 25c

La Grande Vente de Soie de la Saison

1er Etage

2,000 verges de taffetas noir et satin Merveilleux noir, à 33 1-3 pour cent sur les prix ordinaires.

TAFFETAS NOIR, habituellement 75c à $1.50, pour 49c, 55c, 59c, 65c, 67c, 70c, 75c, 85c, 95c et 99c.

SATIN MERVEILLEUX NOIR, habituellement 75c à $2.00, pour 49c, 57c, 63c, 68c, 73c, 83c, 87c, 95c, 99c, $1.10, $1.20, $1.35.

Ceux qui, ayant commandé l'une quelconque des qualités de marchandises sus-mentionnées, par la poste, ne seront pas satisfaits de leurs emplettes, pourront se faire remettre leur argent en nous renvoyant la marchandise.

Le Magasin

HAYCOCK & DUDGEON

Pour les Corsets

NOUVELLES MARITIMES

Galveston, 9 — Le steamer "Nueces" est échoué dans la rivière Brazos, près de la passe San Luis. Il y a à bord 18 à 20 passagers de première et un grand nombre d'autres. On ne croit pas que le navire soit en danger.

Saint-Jean, Terreneuve, 9 — Une nappe de glace s'est amoncelée devant le port, mardi soir, et deux navires "Energy" et "Vidonia" ont été pris dans la masse. Des remorqueurs ont essayé en vain de les secourir. L' "Energy" a fait comprendre qu'il était à court de provisions. Une équipe d'hommes a été envoyée sur la glace, mais ils ont été pris par la tempête et on ignore ce qu'ils sont devenus.

Trois hommes venus du "Vidona," porteurs de messages, ont passé sains et saufs sur le pont de glace.

On craint que ces deux vaisseaux ne soient perdus. La tempête augmente. Si les navires sombrent, les équipages ont peu de chances de se sauver.

Le "Sicilian," de Halifax, est arrivé à Moville, hier après-midi.

Le "Lake Champlain" a fait voile de Saint-Jean, N. B., pour Liverpool.

TRIBUNE LIBRE

A propos de la licence des agents d'immeubles.

Montréal, 7 février 1905.

M. le rédacteur,

Pouvez-vous m'accorder un peu d'espace dans votre journal, pour traiter des licences et prier les autorités de bien vouloir s'occuper un peu des agents d'immeubles.

Les agents d'immeubles licenciés paient annuellement une somme de $50, mais cela ne les protège guère, car il y a une foule d'individus qui leur font concurrence sans payer aucune redevance. Nous avons demandé une liste de tous les agents qui ont payé leur licence, mais on n'a pas encore daigné nous répondre.

Nous espérons toujours, cependant, que ceux qui sont chargés de l'application de la loi des licences verront à la faire appliquer.

UN AGENT D'IMMEUBLE LICENCIE.

Quand votre piano a besoin d'être accordé, adressez-vous à Layton Bros., Up 1491, ou envoyez-nous une carte postale. 144 rue Peel. 83—9, 11

LE CANADA AUX ETATS-UNIS

GUERISSEUR CONDAMNE

M. Oscar Martel, violoniste de Montréal, joue dans un grand concert à Chicago.

FETE ST JEAN-BAPTISTE

Nos compatriotes organisent la célébration de la fête nationale.

NOCES D'OR

LOWELL, MASS.

Guérisseur arrêté

Lowell, Mass., 8 — Le "professeur" Pierre Martelle, de cetet ville, un guérisseur par suggestion, vient d'être arrêté, pour voies de faits sur la personne de Célia Lessard, une jeune fille de 16 ans. C'est à la demande de Vital Lessard, que Martelle a été arrêté, à sa résidence, rue Ford.

On ne connaîtra probablement pas les détails complets en cette affaire, mais ce qui en est jusqu'ici devenu public peut se résumer en ces mots :

Mlle Célia Lessard, qui demeure dans la rue Coolidge, 22, est malade de la poitrine. Martelle s'est présenté chez elle, en assurant qu'il pouvait la guérir. Bon gré, mal gré, la jeune personne s'est soumise à son traitement. A une certaine phase de la maladie, Martelle a annoncé qu'il fallait se servir d'un certain onguent dont il a le secret, et qui devait rendre la vie à la jeune fille. On l'a laissé entrer dans la chambre, où il était seul avec la malade. La femme qui sert de garde-malade à la jeune fille, entendit soudain des cris, et en accourant, se rendit compte de ce qui s'était passé.

Martelle demeura à la maison jusqu'à l'arrivée de M. Lessard, qu'il supplia de ne pas le dénoncer, alléguant qu'il est marié, qu'il a une femme et trois enfants, qui demeurent encore à Sainte-Anne de Beaupré, d'où il vient lui-même. On a été inexorable cependant, et le malheureux a été arrêté.

Martelle a comparu, et a été condamné à une amende de $15 et aux frais.

Accident

Le nommé Joseph Grenier, de Chelmsford, a été la victime d'un accident qui le contraindra de garder la chambre pendant quelque ssemaines. Il était à décharger un voyage de balles de foin, ces jours derniers, et se tenait au sommet de la charge. Tout à coup le lien qui retenait les balles en place se brisa et Grenier fut précipité de plusieurs pieds sur le sol, se fracturant le poignet gauche dans sa chute. On l'a reconduit à sa demeure, où un médecin a été mandé.

Propagation de la Foi

Le directeur de la Propagation de la Foi, dans le diocèse, vient de publier le rapport des sommes que les diverses églises du diocèse ont versées à la caisse de l'oeuvre. On y voit que de toutes les églises de la ville, c'est l'église canadienne Saint-Joseph qui a fourni le plus. Sa contribution a été de $950.70. Elle vient en cinquième lieu parmi les églises qui ont fait les plus forts versements. L'église dont la contribution est la plus considérable, est la petite église canadienne de Notre-Dame des Victoires, à Boston, qui a versé à la caisse de la Propagation la somme de $1,639. Il y a plusieurs années que cette petite paroisse est à la tête du diocèse en cela.

Pour les pauvres

Les jeunes demoiselles de cette ville qui composent le Cercle Dramatique, ont fait avec leur dernière soirée une somme de $150, toutes dépenses payées. Elles ont placé cette somme en dépôt à la Lowell Pharmacy, aux soins d'un comité composé de MM. Elzéar H. Choquette, Maxime Lépine et Stephen Rochette. Cet argent est pour les pauvres, et les personnes qui auraient besoin de secours n'auront qu'à s'adresser à l'un des messieurs que nous venons de nommer.

Petites notes

Aristide Fortin, qui a été gravement blessé aux filatures Merrimack, il y a deux semaines, prend du mieux. On se rappelle que Fortin a été entraîné autour d'un arbre de couche, et qu'on l'a relevé presque sans vie. Il sera encore plusieurs semaines avant de pouvoir quitter l'hôpital.

—Le R. P. Campeau, O. M. I., qui a été pris d'une faiblesse, l'autre matin, pendant qu'il disait sa messe, à l'église St Jean-Baptiste, prend du mieux, mais ne peut encore quitter sa chambre.

—Le choeur de l'église St Jean-Baptiste a commencé à répéter la messe dite "Missa pro Pace", de La Hache, sous la direction de M. le Dr Georges E. Caisse. On exécutera cette messe à Pâques.

DANS LE RHODE-ISLAND

Installation conjointe

Manville, R. I., 9 — Plus de 400 personnes assistaient l'autre soir à l'installation des officiers de la Cour St Eugène et de la Villa Gabrielle, de l'Association Canado-Américaine de cette localité. M. le curé Lessard, chapelain de l'organisation, fit la prière d'usage, et la cérémonie commença.

Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion par les nouveaux dignitaires et par les hauts officiers de l'Association, dont quelques-uns prenaient part à la cérémonie. Nous donnons la liste des nouveaux directeurs de la Cour et de la Villa. Les officiers de la Cour St Eugène sont:

Chapelain, Rév. Eug. Lessard; président, M. Henri Gauvin; vice-président, M. F.-X. Délisle; président honoraire, M. Séraphin Fortier; secrétaire-archiviste, M. Joseph Brunelle; secrétaire-financier, M. Joseph Brunelle; trésorier, M. Basile Lussier; syndics: MM. F.-X. Robert, Alfred Berthiaume et Albert Vandal; 1ère garde, M. Jean-Baptiste Larivière; 2ème garde, M. Atchez Marcotte; 1ère sentinelle, M. J. B. Latour; 2ème sentinelle, M. Siméon Desmarais; médecin examinateur, Dr H. Maranda.

Ceux de la villa Gabrielle sont :

Chapelain, Rév. Eug. Lessard ; présidente, Mme Joseph Brunelle ; vice-présidente, Mme Charles Ninteau ; ex-présidente, Mme Bazile Lussier ; sec.-arch, Mlle Emma Courtemanche; sec.-fin et trésorière, Mlle Eva St Jacques ; syndics, Mme V. Pierre Desrosiers, Mme Elie Minville et Mme Joseph Raymond; 1ère garde, Mlle Georgianna Desrosiers; 2e garde, Mlle Dora Rainville ; 1ère sentinelle, Mme J. B. Lussier; 2e sentinelle, Mlle Elisabeth Major ; méd. examinateur, Dr H. Maranda.

Pour la paroisse

Natick, R.I., 9 — La paroisse ayant plusieurs comptes à payer et manquant de fonds, M. le curé L'Espérance a résolu de donner des soirées au profit de l'église, comprenant whist et divers amusements. A cet effet, M. le curé a nommé aux différentes messes le comité suivant qui devra s'occuper de l'organisation. Ce comité se compose de deux officiers des différentes sociétés catholiques : St Jean-Baptiste, M. Henry Lefebvre et M. Jos. Bombardier; Chevaliers de Colomb : Ernest Mailloux et Thomas Loughran ; Artisans : O. Thomasset et Alfred Lebeau ; association Canado-américaine : Mlle Eveline Michaud, Mme Clara Gaboury ; Enfants de Marie : Mlles Donalda Lachapelle et Alice Michaud; Dames de Ste Anne, Mmes J. Sévigny et Adolphe Ayotte.

Noces d'or

Arctic Centre, R.I., 9 — M. et Mme Michel Proulx, de cette localité, viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage. La fête a été des plus intéressantes. Il y avait grand nombre de parents et d'amis, qui ont présenté leurs compliments et leurs souhaits aux heureux jubilaires. On leur a aussi offert plusieurs cadeaux et spécialement une bourse en or.

Les époux ont eu 3 enfants ; ils ont 2 petits-enfants et un arrière-petit-enfant. M. et Mme Proulx demeurent dans la Pawtucket Valley depuis 30 ans.

De grandes familles

Manville, R. I., 9 — Si l'on en croit le rapport de M. Johnston, le greffier de la municipalité de Lincoln, il y a quantité de familles nombreuses dans cette localité. Ce sont pour la plupart des familles canadiennes, mais quelques-unes sont irlandaises.

On y lit que Mme Amanda Dupont, d'Albion, qui a 44 ans, a donné naissance à son 14e enfant dans le cours de l'année dernière.

Mme Florence Antaya, de Manville, âgée de 32 ans, a 10 enfants.

Mme Rose Higgins, de Prospect-Hill, âgée de 31 ans, a 9 enfants.

Mme Joseph E. Théroux, de Manville, âgée de 36 ans, a donné naissance à 11 enfants.

Mme Arsène Giard, de Manville, âgée de 42 ans, est la mère de 14 enfants.

Il y a, en outre, maintes jeunes femmes de 26 à 36 ans qui ont cinq, six et sept enfants.

Envoyé aux assises

Arctic Centre, R. I., 9 — Joseph Beaudry, qui a été arrêté il y a quelque temps pour avoir cambriolé l'écurie et les remises de M. Albert Bessette, de Pottersville, a été cité devant le magistrat de police, à East-Greenwich. Beaudry s'est avoué coupable, et le magistrat l'a condamné à subir son procès aux prochaines assises. Comme il n'a pu trouver de caution, il attendra l'ouverture de la cour en prison.

NORTH LYDON, ME.

A la recherche de sa mère

North Lydon, Me., 9. — Connaissant la vaste circulation de "La Presse" dans toute l'Amérique du Nord, son carctère d'organe national, lu partout où se trouvent des Canadiens, Mme Joseph Boucher, de cette localité, s'adresse à votre journal pour l'aider à retrouver sa mère dont elle n'a pas eu de nouvelles depuis vingt ans.

La mère de Mme Boucher s'appelait de son nom de fille Venerence Janet. Elle épousait en premières noces le nommé Joseph Sirois, dont elle eut neuf enfants. Un peu après la mort de son premier mari, elle se remaria avec M. Louis Chassé, un tailleur. C'est après son second mariage qu'elle a quitté la Rivière du Loup, où elle demeurait, et depuis ce départ, cette dame n'a plus donné de ses nouvelles. Si quelqu'un pouvait donner à Mme Boucher, à North Lydon, des nouvelles de Mme Chassé, elle en serait reconnaissante.

CHICAGO, ILL.

Grand concert

Chicago, Ill., 9. — Un grand concert sacré vient d'avoir lieu à Notre-Dame, au bénéfice de la Société St Vincent de Paul de cette ville. Il y avait une foule immense. La principale figure, la "drawing card", comme on dit, du programme musical, était sans contredit celle de M. Oscar Martel, violon virtuose, de Montréal.

La réputation de M. Martel l'avait précédé de plusieurs années. Parmi les membres de notre colonie canadienne, plusieurs l'avaient même entendu et applaudi à Montréal ou dans d'autres grandes villes. On savait que M. Martel avait été l'un des premiers Canadiens à perfectionner ses études de violon en Europe, et qu'il était sorti du conservatoire de Liège avec le premier prix de violon. On savait encore que notre compatriote avait eu son pupitre parmi les premiers violons de l'Opéra à Paris même, que depuis son retour à Montréal, il était le seul émule de M. Jéhin-Prume, dans la faveur du public canadien, et qu'il est encore un des professeurs de violon attitrés de nos grandes maisons d'éducation de Montréal. Voilà autant de choses qui avaient été répandues dans le public et qui furent cause qu'une foule compacte se pressait au concert pour l'entendre.

M. OSCAR MARTEL, violoniste virtuose, de Montréal.

Plusieurs autres artistes figuraient aussi au programme, entre autres Mme T. Proulx, Mme T. Keough, M. Sullivan, MM. Oscar et Philéas Chapleau, Mme V. A. Petry, Mlle Berthe de LaMothe, M. Léopold Christin de LaMothe, Mlle M. Owen, MM. H. A. Giroux, V. A. Petry, Mlle Maria Letourneux, l'organiste de notre église a acompagné avec le talent qu'on lui reconnaît.

Le succès du concert au point de vue financier, a été égal au succès artistique, et tout le monde, spectateurs comme organisateurs, s'est déclaré parfaitement satisfait du résultat.

DETROIT, MICH.

La société Ste Louise

Détroit, Mich., 9. — M. Emmanuel M. St Jacques, d'Escanaba, Mich, secrétaire général des U. S. C. F., a passé quelques jours à Détroit. Sa mission était d'ajuster quelques différends qui existaient entre les dames de la Société Ste Louise, No 27, des Dames Auxiliaires de l'Union des Sociétés Canadiennes-Françaises Catholiques des Etats-Unis.

M. St Jacques, avec l'habilité et une connaissance approfondie des règlements parlementaires a réussi à ajuster les difficultés et à faire élire les officiers pour l'année courante.

Voici le résultat des élections : Directeur spirituel, M. l'abbé Edouard, de l'église St Joachim ; présidente, Mlle Eugénie Prévost ; vice-présidente, Mme Louise Garant ; secrétaire-archiviste, Berthe Sauvé ; secrétaire financière, Sophie Hilsendegen ; trésorière, Mlle Eva Peltier ; conductrice, Adèle Repplinger ; gardienne, Attella Giasson ; directrices : Mmes Sarah Renaud, Méila Bédard, Louise Delavie ; délégué à la convention de Bay City, en septembre prochain, Mme Rose Dumas.

Les officières furent régulièrement installées par le secrétaire général qui, en termes très appropriés, remercia les Canadiens de Détroit pour la généreuse hospitalité et la courtoisie qui lui ont été témoignées.

Avec la sagesse dont il a fait preuve, il a su faire oublier le passé, faire entrer dans l'ombre les petites difficultés, faire régner l'harmonie et réchauffer les coeurs du patriotisme dont tous les Canadiens sont animés.

M. St Jacques est retourné à Escanaba, en chanté de son succès, et satisfait des réceptions qui lui furent faites par les différentes cours.

La St Jean-Baptiste

La fête St Jean-Baptiste sera fêtée par les différentes sociétés françaises de Détroit, affiliées à l'Union des Sociétés Canadiennes Françaises Catholiques des Etats-Unis.

Elle sera fêtée par un grand piquenique sur l'Ile Bois-Blanc, le 22 juin prochain. Le comité d'organisation est comme suit :

Président, M. Télesphore Fortier ; 1ère vice-présidente, Mme Catherine Roger ; 2ième vice présidente, Mlle Eugénie Prévost ; secrétaire, M. Joseph Laprise ; assistant secrétaire, Eugène Maurice ; trésorière, Mme Amélia Bacon.

Le programme commencera par une grande excursion à l'Ile Bois-Blanc, magnifique parc, où il y aura tournois de toutes sortes ; jeu de boules, courses, assault du tug of war, par les dames. Nous sommes convaincus d'avance d'une journée de plaisir par les chants et discours patriotiques, que nous pourront entendre.

FALL RIVER, MASS.

Enfant noyé

Fall River, Mass., 9 — Albert Boucher, un enfant de six ans, dont les parents demeurent dans Blackmer Street, 153, s'est noyé, l'autre jour, en passant à travers la glace dans l'étang qui avoisine la manufacture Potomska.

L'enfant était à glisser sur la glace en compagnie de son petit frère, Georges Boucher, et d'un autre camarade du nom de Jeffries. Tout à coup la glace céda sous leurs pieds, et les trois enfants furent précipités dans l'étang.

Le nommé Emmanuel Campbell, qui avait été témoin de l'accident, s'élança au secours des enfants, et fut assez heureux pour repêcher Jeffries et Georges Boucher, mais quand il retira de l'eau Albert Boucher, ce dernier avait cessé de vivre.

Varions les industries

L'organisation d'industriels et d'hommes d'affaires de cette ville, qui s'est donné pour but l'introduction à Fall River de nouvelles industries qui diversifieraient quelque peu celle du coton, est actuellement en pourparlers avec deux maisons. Cette organisation a passé sur la tête de la chambre de commerce, et a sollicité des capitaux étrangers, qui viendront bientôt à Fall River. Il y a une de ces maisons qui fabrique des châssis nouveau modèle, et dont le capital est de $40,000. L'autre est une maison de fabrication de bijouteries, qui fonctionne dans un Etat voisin, mais dont les propriétaires désirent changer de localité. Ils semblent assez disposés à venir s'établir à Fall River. Cette manufacture emploie actuellement 150 jeunes filles.

Le "City of Fall River"

Le steamer "City of Fall River", qui fait le service entre Fall River et New-York a failli couler, en arrivant à son quai, l'autre jour, à New-York. Ce steamer est construit en bois, et l'on suppose qu'une banquise de glace l'aura frappé. Quand on s'en est aperçu, l'eau entrait par une large ouverture, et le bateau commençait à avoir une bande. On a constaté quelques instants plus tard qu'il s'enfonçait. Les passagers n'ont pas été mis au courant du danger, mais on a fait des signaux, et bientôt des bateaux de radoubage sont venus se coller aux flancs du "City of Fall River", pour le maintenir à la surface, pendant que l'on mettait en action des pompes à vapeur. Il y avait à ce moment six pieds d'eau dans la cale. Il faudra que le steamer soit mis dans un bassin de carénage pendant quelques semaines.

PROVIDENCE, R. I.

Qu'il se tire d'affaire

Providence, R. I., 9 — Les lecteurs de "La Presse" sont au courant de la disparition du petit Théodore Lacroix, un garçon de 14 ans, qui a quitté le toit paternel pour aller chercher aventure. On vient d'apprendre que le gamin a été arrêté dans les rues de Springfield, Mass. La police en a immédiatement averti les parents de l'enfant ici, mais ces derniers ont déclaré qu'ils ne voulaient pas faire de démarches pour le faire revenir ici. "Il est parti de lui-même, qu'il se débrouille!" voilà ce qu'auraient dit les parents.

Enfants asphyxiés

Un accident qui a failli avoir de graves conséquences, est arrivé, l'autre jour, dans la famille Herbert Marquis, 29 Hannah Street. Aux petites heures du jour, la famille a été éveillée par les plaintes d'un bébé. Le père, en se réveillant, a cru sentir qu'il y avait du gaz dans la maison. Il a couru à la chambre des enfants. Une petite fille de 10 ans et un petit garçon de huit ans y dormaient. On a transporté les enfants à demi-asphyxiés dans la cuisine, et on a ouvert les fenêtres. Le petit garçon est revenu vite à la vie, mais la petite fille a perdu connaissance. Il a fallu envoyer chercher le médecin. Le gaz s'échappait d'un poêle, dans le cours de la nuit. Il n'y a heureusement pas eu de pertes de vie, mais un moment de plus eut pu être fatal.

Jambe fracturée

Le petit Léo Cormier, un enfant âgée de onze ans, a été victime d'un grave accident l'autre jour. Il était à jouer avec des camarades dans une cour de Rogers Court. En voulant descendre d'une pile de poteaux, il en a fait rouler un qui lui est tombé sur la jambe gauche, et la lui a fracturée au-dessus du genou. Il a fallu faire transporter le blessé à l'hôpital dans la voiture de l'ambulance.

Incendie

Le feu s'est déclaré, l'autre jour, à la Miller Iron Foundry, dans l'avenue Harris. Quand on a découvert l'incendie, la toiture de la fonderie était presque entièrement en flammes. Les pompiers eurent vite fait cependant d'éteindre le feu, et les pertes ne seront pas très considérables. On croit que le feu a pris par un tuyau d'appareil de chauffage.

Villa Ste Hélène

Natick, R. I., 9 — A la dernière assemblée de la Villa Sainte-Hélène, de l'Association Canado-Américaine, on a initié 28 nouveaux membres. Cela parle hautement en faveur du zèle des nouvelles officières, et de M. J. Peltier, qui se sont dévoués pour hâter le recrutement.

LONG ISLAND CITY, N. Y.

Noces d'or

Long Island City, N. Y., 9 — Ce n'est pas souvent que dans cette ville, où la vie est si mouvementée, on ait à célébrer des noces d'or. Ce sont encore des Canadiens qui viennent de donner à nos concitoyens cet édifiant spectacle. M. et Mme Charles Pichette, domiciliés dans la Third Street, viennent en effet de faire bénir le cinquantième anniversaire de leur mariage, et les cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion ont été imposantes. Le matin, on s'est rendu à l'église Ste Mary, et M. l'abbé Conklin a célébré la messe à l'intention des jubilaires.

Il y a eu ensuite réception à la demeure des mariés. Il va sans dire qu'on leur a offert, outre les félicitations et les bons souhaits d'usage, de nombreux et riches cadeaux.

Des parents et des amis intimes étaient venus pour cette fête de Astoria, de Troy, d'Albany, etc.

M. et Mme Pichette habitent depuis 19 ans leur résidence de la Third Street. M. Pichette était dans le commerce du bois, mais s'est retiré, il y a sept ans.

Ils se sont épousés en 1855, à Montréal, et comme le raconte M. Pichette, ils ont fait en traîneau le trajet de

M. et Mme CHARLES PICHETTE.

Trois-Rivières à Montréal, 90 milles, afin de faire bénir leur mariage.

M. et Mme Pichette sont avantageusement connus et estimés de tous à Long Island City.

UNE PARTIE DE "EUCHRE"

Est marquée de deux incidents, dont l'un regrettable et l'autre amusant.

Une partie de "Euchre", à la salle Victoria de Westmount, mardi, a été marquée de deux accidents dont l'un regrettable et l'autre amusant.

Un monsieur McTavish fit une chute dans l'un des escaliers et se brisa une jambe.

Un autre, M. Arthur Giles de Boston a fait un plongeon tout à fait involontaire dans un des bains contigus à la salle.

Ces deux incidents ont créé un certain émoi chez les assistants surtout chez les dames.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

PAUVRE PETIT MARTYR!

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Odilon de Cranbourne, 9 — Un enfant de M. Hilaire Heinse, âgé de deux ans, s'est brûlé mortellement en jouant avec des écorces de bouleau, près d'un poêle. Le feu se communiqua au bouleau, que l'enfant tenait sur ses genoux, et en un instant ses habits étaient en flammes. Après deux jours d'horribles souffrances, il a succombé à ses blessures.

ELU MAIRE DE SAINT-CLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Clet, 8 — M. Julien Bourbonnais a été élu maire de la paroisse de St Clet, lundi, le 6 du courant.

MAL DE DOS

Quand les Reins sont dérangés, tout l'organisme va mal, il survient des complications ainsi que de désastreux résultas.

FAIBLESSE DE REINS

Les douleurs dans le bas du dos ainsi qu'en urinant, l'inflammation de la vessie, la torpeur du foie, la couleur foncée de l'urine, les douleurs en arrière de la tête et du cou, le rhumatisme et l'enflure de tout le corps, l'eczéma et la jaunisse, sont l'indice que vos reins sont dérangés.

GUERIT LA FAIBLESSE R NALE

"Messieurs : Je souffrais beaucoup de la maladie des reins, et comme j'étais obligé de travailler debout toute la journée, ceci n'était pas fait pour me faire du bien. On me conseilla d'essayer une bouteille de Warner's Safe Cure. C'est ce que je fis ; et aujourd'hui, je suis un tout autre homme. Je puis me rendre à pied chez moi de mon ouvrage, ce que je n'avais pu faire depuis au delà d'un an. Je recommande sincèrement "Safe Cure". — MICHEL F. SHANAHAN, 146 rue Bradford, Albany, N. Y.

"Safe Cure" est un tonique des plus appréciables et des plus efficaces. Il refait les tissus, calme l'inflammation et l'irritation, chasse la torpeur du foi, facilite la digestion, stimule les organes affaiblis et soulage en même temps.

"Safe Cure" est purement végétal et ne contient aucune drogue dangereuse. Il est exempt de sédiments et est agréable à prendre. Vous pouvez acheter "Safe Cure" dans toutes les pharmacies ou l'obtenir directement de nous, 50c et $1 la bouteille.

Méfiez-vous des soi-disant remèdes contre les reins, remèdes qui sont pleins de sédiments et de mauvaise odeur. Ils sont très dangereux et ne guérissent pas.

WARNER'S SAFE PILLS font agir les intestins comme il faut et amènent une guérison prompte.

Ecrivez à la Warner's Safe Cure Co., Rochester, N. Y., et demandez le livret médical gratuit.

BOUTEILLE D'ESSAI GRATUITE

Afin de convaincre tous ceux qui souffrent de maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang, que Warner's Safe Cure les guérira, une bouteille d'essai sera envoyée absolument gratis, franco par la poste, à une adresse quelconque. Aussi conseil médical gratuit et un pamphlet médical qui explique tout ce qui concerne ces maladies avec une prescription pour chacune, et qui contient un grand nombre de milliers de certificats reçus tous les jours de patients reconnaissants qui ont été guéris par Safe Cure. Tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire à Warner's Safe Cure Co., 44 rue Lombard, Toronto, Ont., pour le Canada, ou à Rochester, N. Y., pour les Etats-Unis, et mentionner le nom de ce journal. yw

LE GERANT DE L'ENTREPOT MARSHALL FIELD AND CO,.

Guéri du Catarrhe des Reins par Pe-ru-na

JOHN T. SHEAHAN

John T. Sheahan, qui a été pendant dix-sept ans gérant de l'entrepôt de gros de Marshall Field & Co., et qui est Caporal du 2ième Régiment de l'Infanterie, I. N. G., écrit la lettre suivante de 3753 avenue Indiana, Sixième Etage, Chicago, Ill :

"Je contractai un rhume qui semblait s'être attaqué aux reins et qui les affectait gravement, j'essayai une couple de remèdes considérablement annoncés pour les reins, mais ils ne me firent aucun bien. Un de mes contremaîtres me raconta le grand bien qu'il avait obtenu de l'emploi du Peruna dans un cas semblable, et je m'en procurai immédiatement.

"Ce fut véritablement une bénédiction pour moi, étant obligé de rester debout une grande partie du jour, et le mal dont je souffrais était des plus cruels, mais quatre bouteilles de Peruna m'ont guéri complètement, et je ne voudrais m'en passer, même au prix de trois mois de salaire."

Les uretères sont de petits canaux qui portent l'urine des reins à la vessie.

Le bassin des reins est un espèce de réservoir dans lequel ces petits tubes se vident.

Tous ces tubes et cavités sont doublés de membranes muqueuses très semblables à celles du nez, de la gorge et des oreilles. La membrane muqueuse des reins est sujette au catarrhe, comme les membranes de tous les autres organes.

Le catarrhe peut être aigu ou chronique. Il peut être ou purulent ou sec.

Chaque fois que les reins sont affectés par le catarrhe, cette maladie est dénommée maladie de Bright.

Le Péruna est le remède pour le catarrhe, où il se trouve — que ce soit dans les reins, la tête, les poumons ou les organes pelviens.

Le mal de dos est généralement le premier symptôme de la maladie des reins. A l'apparition du premier symptôme, l'on doit prendre le Peruna. Les retards sont dangereux et ils ont souvent des résultats fatals.

Adresse : Dr S. B. Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio, pour avis médical gratuit.

UNE BELLE FETE A COATICOOK

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Coaticook, 9. — Il y eut magnifique démonstration à Coaticook, dimanche dernier, sous les auspices de la Cour de Salaberry, No 297, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, occasionnée par le double événement de l'inauguration des nouvelles salles de la Cour et de la bénédiction d'une superbe bannière, offerte comme prix d'un concours d'enrôlement, par la Cour Provinciale de l'Ordre, et gagnée par la succursale de Salaberry.

Environ 125 délégués venus des logesoeurs, de Montréal, des Cantons de l'Est et des Etats-Unis prirent part à la fête qui revêtit un double cachet religieux et social. Après la bénédiction de la bannière, dont la cérémonie eut lieu à l'église paroissiale, il y eut somptueux goûter, puis on se rendit à la salle Shurtleff, où des discours furent prononcés par les principaux officiers de la Cour et MM. Geo. H. St Pierre, C. R., Thos. F. McDonald, de Chicago, Haut Chef Ranger de l'Ordre ; les RR. F. N. Séguin, curé de Coaticook, A. Maltais, professeur au séminaire de Sherbrooke, et MM. E. A. Grisé, J. S. Bilodeau, F. X. McCullum et le Dr J. W. Lalande, de Montréal, et autres.

La Cour de Salaberry est sous la direction des officiers suivants :

C. R., J. B. Gendreau ; D. H. C., G. H. St Pierre ; P. C. R., L. A. Guérin ; V. C. R., L. F. Lefebvre ; R. S., L. Trudeau ; F. S., A. B. Roy ; trésorier, J. P. Durant ; syndics : A. Trudeau, L. Chartier, J. B. Labbé ; médecin, Dr J. E. Landry.

CONTESTATION D'UNE ELECTION MUNICIPALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 9. — Mtres Léonard et Nicol viennent d'inscrire au greffe de la Cour Supérieure de ce district, une demande en contestation de l'élection municipale de St Malo d'Auckland. Les requérants, MM. F. Boulanger et W. Ravreau, demandent l'invalidation de l'élection des conseillers P. Brault et F. Laporte, pour causes d'illégalités dans la confection du rôle d'évaluation et par suite, de la liste électorale. La cause sera entendue le 20 du courant et promet d'être intéressante.

CLUB PAPINEAU

Il y aura ce soir assemblée du Club Papineau, sous la présidence de M. P. R. DuTremblay, au No 1342 rue Ste Catherine, à la salle Dionne. Des questions très importantes seront discutées. Plusieurs orateurs prendront la parole. Tous les membres et amis du club sont priés d'y assister.

Le Messager Canadien du Sacré-Coeur de Jésus, organe officiel de l'Apostolat de la Prière.

Sommaire du numéro de février.—Gravure-frontispice : Jésus priant au Jardin des Olives (Hoffman). Intention générale de février 1905 : L'enseignement du catéchisme. Le Coeur de Jésus désire l'union avec ses disciples. Un costume de bal (à suivre). La dévotion au Coeur immaculé de Marie en Canada (suite et fin). Echos des fêtes jubilaires : le 8 décembre 1904 à Rome. Une mère chrétienne. Le Vénérable de la Colombière. A la Vierge (poésie). Indulgence plénière. Le Petit Messager des Enfants : Le Japon catholique. L'empereur du catéchisme. Le motu proprio de S.S. Pie X et la musique sacrée. Quelques avis. Ça et là (chronique). Actions de grâces. Trésor du Coeur de Jésus. Calendrier du mois. Gravures dans le texte : La Purification de la sainte Vierge ; Les martyrs du Japon.

PIANOS!! MUSIQUE!!

Si vous avez besoin d'un bon piano, ou n'importe quel instrument de musique bon marché et avec conditions faciles, adressez-vous à J. A. Hurteau et Cie, Ltée, 1680 rue Ste Catherine, 10—n

Pas de Têtes Chauves

— NI DE —

CHEVEUX GRIS

Avec la Prodigieuse

Chevlurine DE PARIS

Quelques applications de cette grande nourricière du cuir chevelu suffisent pour arrêter la chute des cheveux et en provoquer la repousse, faire disparaître les pellicules, les dartres farineuses, les démangeaisons et ramener tous les cheveux blancs à leur belle couleur de jeunesse. Tous les médecins recommandent Chevlurine. 50c la bouteille. Demandez à votre marchand de vous la procurer chez n'importe lequel de ses fournisseurs et s'il ne veut pas, adressez: Cooper and Co., 425 rue Saint-Paul, Montréal.

GARE AUX IMITATIONS — N'acceptez jamais d'autre que celle qui porte le nom de Cooper and Co., au bas du Label. 53—jn

FACEOZONE

Dr. Simon

Avant — Après

De Paris (France)

Pour l'Embellissement Hygiénique du Teint et de la Peau.

Nettoie, détache et enlève positivement le **Masque**, les **Rousseurs**, les **Boutons à tête noire** et toutes autres taches pouvru qu'elle ne soient pas de naissance, et au lieu de farder et d'endommager la peau comme le font la plupart des préparations du même genre, Faceozone guérit infailliblement les **Eruptions**, les **Boutons, Démangeaisons, l'Eczéma** et même la **Mal de Barbe**.

Pour la toilette quotidienne Faceozone adoucit, rafraîchit et parfume la peau mieux que toute poudre, vinaigre ou eau de toilette. 50c la bouteille. Si votre fournisseur ne l'a pas, adressez: CIE MED. du Dr SIMON, Boîte Postale, 713, Montréal. 83—jn

Un sac de farine à votre cuisine sans être manipulé par aucune main—mais par machine seulement, c'est ainsi qu'est fait le

PAIN PURETE

de James Strachan, boulanger de la Cour Royale.

ON VOTE UNE RESOLUTION

La question des timbres de commerce est venu à la réunion d'hier après-midi de la chambre de commerce. M. Gareau, président de la Fédération de Commerce, est venu demander à la chambre d'appuyer le mouvement entrepris pour l'abolition des timbres.

La Chambre de Commerce, consultée sur cette question vote à l'unanimité une résolution priant le gouvernement dans l'intérêt du commerce, d'amender la législation de manière à prohiber la vente, l'usage et la distribution des timbres verts au Canada.

Si vous voulez être bien Il faut conserver vos Reins en bon état.

Aidez-leur à fonctionner librement. Aidez-leur à débarrasser tous les rebuts et impuretés du corps

Les Pilules de Doan pour les Reins

Sont pour ce but-là seulement.

Avez-vous soupçonné que vos reins sont la cause de votre mal ? Si vous avez mal au dos, les pieds et les chevilles enflés, urine fréquente ou supprimée, sensation douloureuse en urinant, étincelles flottant devant les yeux, grande soif, dépôt de poussière couleur de brique dans l'urine ou quelque dérangement que ce soit dans les organes urinaires, alors vos reins sont affectés.

Il n'est réellement pas difficile de guérir le mal des reins dans ses premières périodes. Tout ce que vous avez à faire, c'est d'essayer les Pilules de Doan pour les Reins. C'est le remède le plus efficace qu'on puisse avoir pour tous les dérangements rénaux et urinaires.

Mme Mary Galley, Auburn, N. E., a été guérie par leur emploi. Elle dit :—"Durant plus de quatre mois je souffrais de mal de dos et j'étais incapable de me tourner dans mon lit sans aide. J'essayai des emplâtres et des liniments de toutes sortes, mais sans effet. Finalement un ami me persuada d'essayer les Pilules de Doan pour les Reins. Après en avoir pris les deux-tiers d'une botte, mon dos devint aussi fort et aussi bien que jamais."

Les Pilules de Doan pour les Reins sont à 50 cents la botte, ou 3 pour $1.25. Tous les marchands ou envoyées directement sur réception du prix.

LA DOAN KIDNEY PILL CO., TORONTO, ONT.

Il n'y a pas deux personnes sur cent, qui puissent dire qu'une Petite Annonce dans LA PRESSE ne leur a pas profité. Vous voulez vendre une maison, louer une ferme, trouver une bourse perdue, un chien égaré, etc., annoncez et vous réussirez.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Dans les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 200 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maîtres-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Ephraim Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme pouvant fournir les meilleures références, demande place, soit dans un bureau ou comme collecteur. J., 465 Craig. 83—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de vingt ans, ayant plusieurs années d'expérience dans la mercerie pour hommes, demande position, gros ou detail, peut fournir d'excellentes références. S'adresser à J. M. D., 1198 rue Saint-Laurent, Montréal. 86—2

EMPLOI DEMANDE — Un homme responsable, de grande experience des affaires, désire entrer en relations avec une maison pour la représenter à Montréal et la banlieue. Ecrire Va V., 141 "La Presse". 9,11,15,14

EMPLOI DEMANDE — On trouvera au No 54 rue Barré plusieurs bons hommes pour enlever la neige sur les couvertures. 83-1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, en écrivant à A 76, "La Presse." 6,9,11,

EMPLOI demandé par un jeune homme pour travailler chez un dentiste. Peut donner de bonnes références. S'adresser à A., 83 "La Presse." 82—3

EMPLOI demandé par une bonne modiste, sachant coudre dans toutes sortes d'ouvrages, demande une place dans une famille privée. S'adresser dans l'après-midi, 224 Panet. 82—2

EMPLOI DEMANDE — Homme, de 30 ans demande position dans la ligne de meubles, 10 années d'expérience, très bonnes recommandations, position de voyageur préférée. Ecrire Cam. Y. Y., 143 "La Presse." 83—3

EMPLOI DEMANDE — Dame d'expérience, de confiance, demande position, ménagère dans un grand hôtel, ou grande maison, parle français et anglais. Ecrire à T., 89 "La Presse." 82—2

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme instruit, pouvant fournir de bonnes recommandations, demande emploi chez un architecte. S'adresser à R, 82 "La Presse." 82—4

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une garde-malade graduée au No 138 Saint-Denis, à prix modérés. Libre à votre disposition. Tél. Bell, Est 2824. 79-5

EMPLOI DEMANDE — Une bonne femme de journée demande emploi pour laver ou avoir soin d'un bureau. S'adresser 224 Beaudry. 81—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Chant et diction en trois mois, piano et orgue, enseignés très rapidement, par méthode absolument nouvelle. Succès assuré. M. de Chalet, professeur de Paris, pianiste du théâtre National Français, 349 Saint-André, près Sainte-Catherine. 7,9,11,1

ELEVES DEMANDES — Leçons particulières d'anglais, méthode par la grammaire et la conversation naturelle. Prononciation parfaite. $2.00 par mois. 243 Saint-Christophe. 83—1

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 125 mots par minute après dix-huit leçons. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs, 180 avenue de l'Hôtel de Ville. 7,9,11,13

ELEVES demandés, musique, anglais, français, piano, à la disposition de l'élève pendant le jour. W. W., 142 "La Presse." 83—2

ELEVES DEMANDES. — Institut Sténographique Elie, 334 Saint-Hubert. Téléphone des Marchands, 334. Seule méthode parfaitement applicable aux deux langues, si facile qu'on suit la parole après 24 leçons. Clavigraphie gratis. Position assurée. Comptabilité moderne. Conversation anglaise. Conditions faciles. 4,7,9

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Bas prix. 189 avenue de l'Hôtel de Ville. 7,9,11

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

ARTISTE-DESSINATEUR

de premier ordre demandé pour ouvrage de journal. Inutile de faire application si on n'a pas la compétence voulue. S'adresser par lettre à E. P., 21, bureau "La Presse". 80—n

BON BARBIER demandé, Savoy Hotel, boutique de barbier, A. L. Dorey. 83—1

BON barbier demandé. S'adresser immédiatement, 1498 Sainte-Catherine. 83—1

BARBIERS, hommes et femmes, pour apprendre le métier de barbier, grands avantages pour entrer à présent, pour la fin des cours du printemps. Catalogues gratis. Adresser : Montreal Barber School, 591 Craig. 83—3

BOULANGER de première classe demande à Saint-Cyet. S'adresser à Aldama Legault, Saint-Cyet. 83—3

BON COMPTABLE demandé, connaissant parfaitement l'anglais et le français. Références de première classe exigées. Faire application à S. S., 138 bureau de "La Presse". 83—1

COUPEURS, tailleurs et faiseuses de jupes expérimentés demandés. Seuls, des ouvriers de première classe doivent faire application. 513 rue Saint-Paul. 82—2

COUTURIERS demandés pour faire les réparations, chez C. A. Workman, coin McGill et Notre-Dame. 83—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

COMMIS d'expérience demandé, dans l'épicerie, avec bonnes références. S'adresser 494 Racine. 83—1

COMMIS d'expérience demandé dans le commerce de ferronneries. Donnez référence, l'âge et le salaire desiré. s'adresser S. 191, "La Presse". 83-1

COMPTABLE demandé, pour une maison de gros et de détail. Devra être un jeune homme, avoir quelque experience, parler les deux langues et être muni de bons certificats. Ecrire, spécifiant le salaire requis, à N. 85 "La Presse". 82—2

COMMIS bouchers demandés pour magasins de détail. S'adresser munis de certificats à The Laing Packing and Provision Co, Ltd., rue Mill. 82—2

CHARPENTIERS demandés aux usines Angus. C. P. R. S'adresser à l'usine de construction des chars de fret. 78—6

CHARPENTIERS demandés au C.P.R., usines Angus. Six mois d'ouvrage garantis à des hommes compétents. S'adresser aux ateliers de construction des chars à fret. 78—6

FERBLANTIER demandé, pour la campagne, ouvrage à l'année. S'adresser à Lalonde Hotel, carré Chabolliez, ou A. Lalonde, Alexandria, Ontario. 83—1

FERMIER demandé pour exploiter une petite ferme, près Montréal. Doit connaître la culture des légumes et parler anglais. La femme pour s'occuper de la laiterie et des volailles. S'adresser à A. H. Sims, 54 rue Latour. 82—2

HOMMES DEMANDES, payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Les hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 206—n

HOMMES ET FEMMES demandés pour travailler pour nous à la maison durant les loisirs. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation. Adresser : boîte 500, London, Ontario. 80—15

HOMME demandé pour chauffer les fournaises, position à l'année, doit parler les deux langues. S'adresser 126 rue Cherrier, à 9 heures du soir. 82—2

HOMMES ACTIFS — Une compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, établissant les meilleures polices désirables, demande immédiatement des hommes actifs et intelligents, pour faire le recrutement, contrats avantageux, territoire exclusif et rémunération libérale. S'adresser au représentant, 349 Champlain, de 10 à 12 heures a.m. 83—3

HOMME demandé, bien recommandé, pour prendre soin de deux chevaux et faire la livraison de marchandises. S'adresser à 285 Saint-Laurent. 82—2

HOMME — On a besoin d'un bon hamme pour préparer et faire l'expédition de meubles. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie., 1659 Notre-Dame. 83—2

HOMMES mariés ayant garçons et filles de 14 à 18 ans, demandés pour notre moulin à papier à Glen Miller, près Trenton, Ontario. Bons cottages à un loyer nominal sur la propriété du moulin. S'adresser à The Miller Bros. Co., Limited, 30-38 rue Dowd, Montréal. 7,9,11

HOMME d'expérience demandé pour conduire machine à faire les bouts. Geo. A. Mace Co., 304 rue St Paul. 83-1

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois, et $2.50 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 80—6

JEUNE GARCON de bureau demandé, au No 25 Saint-Jacques, chambre No 1. 83—1

JEUNE HOMME demandé, âgé de pas moins de 16 ans, pour aider à la comptabilité. Seul un jeune homme actif et travaillant doit faire application. Ecrire à X. X., 140 "La Presse". 83—2

JEUNE homme demandé comme sténographe, calligraphe, dans les deux langues. Mentionnez salaire demandé. Boîte 825, Montréal. 82—2

JEUNES HOMMES, 20 à 30 ans, forts bons yeux, et bon ouïe, demandés comme chauffeurs et serrefreins sur chemins de fer canadiens ou autres. Chauffeurs, 60 à $100 par mois, deviennent mécaniciens et gagnent $125 à $175. Serrefreins, $60 à $75, deviennent conducteurs et gagnent $100 à $140 par mois. Spécifiez la position préférée. Envoyez timbres avec votre adresse, pour renseignements. Railway Association Room, 146-227 Monroe St., Brooklyn, N. Y. 79—mja-n

JEUNES gens demandés tout de suite, pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser No 29 rue Saint-Pierre. 81—3

LES clavigraphistes et sténographes à la recherche de positions, sont invités à donner leurs noms à notre Département d'Emploi. Nous donnons de bonnes situations aux clavigraphistes compétents. On ne charge rien pour ce service. Remington Typewriter Company, 1757 rue Notre-Dame. 83—3

Opérateur

On demande un bon opérateur sur la machine Linotype. Ecrire R. R., 137 "La Presse." 82—n

OUVRIERS en tôle galvanisée et fabricants de poêles demandés. S'adresser 208 rue McGill. 83—1

OUVRIER en bois dans les voitures demandé, chez Bérard et Major, 1947 rue Sainte-Catherine. 83—1

ON DEMANDE un faiseur de capsules médicamenteuses en gélatine. Ecrire à T., 192 "La Presse". 83—n

PEINTRE de voiture demandé immédiatement. 419 Parthenais. 83—1

PEINTRE — On demande un bon peintre de voitures, sachant lettrer et "strapper." S'adresser 1774 rue Sainte-Catherine. 83—1

STENOGRAPHE demandé ; doit lire et écrire le français et l'anglais. S'adresser à Massey-Harris Co., Limited, rue Saint-Paul, Cité. 83—2

SITUATION VACANTE — Comptabilité — Le Manuel de Comptabilité Pratique de Goltman, Simplifié, en français et en anglais, enseigne à chacun comment tenir les livres. Volume non relié, 30c seulement. Envoyé à n'importe quelle adresse, par la poste. Goltman's Business College, 2462 rue Sainte-Catherine, Montréal. Enseignement, le jour et le soir, de la conversation anglaise, télégraphie, sténographie, comptabilité, calligraphie. Plus de 100 élèves y assistent quotidiennement. 4,7,9

TAILLEUR de fourrures, dans le vison et la martre, demandé, immédiatement, position stable à l'homme compétent. M. Grace, The Redmond Co, Ltd., 4 rue Sainte-Hélène. 82—6

TOURNEUR demandé, capable de conduire scies à ruban, à un homme compétent, sobre, et bien recommandé, on paiera de bons gages et de l'ouvrage à l'année. Adressez : Geo. H. Labbé et Co, manufacturiers de meubles, 348 avenue Delormier. 83—1

VOYAGEUR de commerce pour la ville demandé. Devra avoir une clientèle faite et connaître à la perfection le commerce de papier à envelopper et de sacs en papier. Ecrire, en anglais seulement, mentionnant expérience, à boîte B. P., 2295. 82—2

VENDEURS — Deux bons vendeurs demandés dans la marchandise, avec de bonnes références, parlant l'anglais et le français. S'adresser J. B. Traban, 949 St Denis. 83—1

VENDEURS — $5 par jour à vendre "Auto-Spray," le meilleur arrosoir à main à air comprimé qui soit fait. Nécessité absolue pour tous jardins et fermes. Assurez-vous d'un territoire immédiat. Ecrivez pour détails et machine échantillon, A. Cavers Bros, Galt, Ont. 61—mjs—n

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

BONNES poseuses d'empeignes demandées, et plusieurs préparenses pour les chaussures. A. Corbeil, 71 Saint-Paul. 83—1

BONNE fille pour ouvrage général demandée, dans un petite famille. 867 Berri. 83—1

BONNE cuisinière demandée, pour une famille de 3 ou 4 personnes. L. Fayette, 284 Saint-Paul. 83—1

CUISINIERE demandée immédiatement, à 840 Dorchester. Devra parler l'anglais. 83—1

CHEMISIERES demandées, pour poser les devants, bandes de cou, poignets, aussi faire toute sorte d'ouvrage. Personnes pour tourner les bandes de cou. Skelton Bros. and Co., Duke et William. 82—2

CUISINIERE, bonne, demandée, certificats exigés, bon salaire, 427 avenue Mount Pleasant. 85—1

CONTREMAITRESSE demandée pour prendre charge d'un département de chemises. Bon salaire et bonne position. Devra être bien recommandée. S'adresser M. Levine, Montreal Shirt and Overall, 1446 Hôtel de Ville. 81—5

DAME recommandable demandée, dans toutes les villes où nous ne sommes pas représentés, pour prendre des commandes pour nos jupes tailleur et autres spécialités. The Dominion Garment Co., Boîte 200, Guelph, Ont. 83—3

FILLES expérimentées demandées pour coudre au moulin électrique, dans les départements des chemises et d'overalls. Bons gages. S'adresser M. Levine, Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville. 81—5

FILLE demandée pour rabattre et border le bas des pantalons sur machine spéciale "Arbea". Bons gages, bonne place, ouvrage toute l'année. R. C. Wilkins, 2086 Sainte-Catherine. 82—4

FEMME pour laver le parquet demandée au London House, carré Chabolliez. 83—1

FILLE, bonne, demandée, pour une salle à manger, au London House, carré Chabolliez. 83—1

FILLES expérimentées, deux, demandées pour saucer le chocolat. S'adresser 583 Saint-Jacques. Tél. Main 3580. 83—1

FILLES d'expériences demandées pour machines à couvrir et machines à arrêter, et des filles actives pour apprendre. Geo. A. Mace Co., 304 rue St Paul. 83-3

FILLES de moulin demandées, à fourrure, de première classe. S'adresser 112 Saint-Pierre, A. Doré, 3e étage. 83—2

FILLES demandées pour polir le marbre. The Forsyth Granite and Marble Co., Ltd., 352 rue William. 82—2

FILLE de salle demandée, au No 537B Craig, devra parler les deux langues et aussi savoir servir les tables. 83—1

JEUNE FEMME diligente et active demandée, pour aider d'une manière générale aux travaux de la maison. S'adresser avec certificats, 51 Parc Belmont. 83—2

MODISTE — On demande une fille modiste pour les chapeaux. S'adresser Jos Roy, marchand, Sainte-Anne de la Pocatière, Kamouraska. 77—8

MODISTE de chapeaux demandée, pour la campagne. S'adresser de 9 à 11 heures du matin, 171 Montana, Montréal. 82—2

OPERATRICES d'expérience demandées, immédiatement, pour jupes. S'adresser à The Bell Skirt and Costume Co, 1569 rue Notre-Dame. 83—1

ON DEMANDE une jeune femme de cuisine. S'adresser Alexander's Cafe, 2358 rue Sainte-Catherine. 83—1

OPERATRICES d'expérience demandées pour blouses en soie et en coton, aussi opératrices expérimentées pour conduire les machines à ourler. Position stable. Le plus fort salaire. S'adresser à M. Gauvreau, A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 82—2

ON DEMANDE 2 poseuses d'empeignes, 2 préparenses, 6 tailleurs, 1 bon "Channelleur". S'adresser à F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 76—n

PREMIERE modiste de chapeaux demandée. S'adresser à 151½ rue Saint-Laurent. 82—2

SHOPPEUSE demandée dans les chaussures, chez Dupont et Fils. 83-1

UNE JEUNE FILLE demandée, pour aider au ménage. 95 Saint-Denis. 83—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés. The Canadian Trust and Finance Co, demande des agents à Montréal et dans tout le Canada et les Etats-Unis, pour vendre leurs certificats de contrat payant des dividendes mensuels bien supérieurs aux assurances à cotation ou contre les accidents, vu que le porteur reçoit régulièrement le premier de chaque mois des revenus en argent. De bons agents, intelligents, actifs et recommandables peuvent faire beaucoup d'argent en nous représentant. Les solliciteurs doivent posséder des certificats de première classe. Pour renseignements complets, s'adresser à la Canadian Trust and Finance Co, 45 rue Saint-François-Xavier, Montréal, Qué. 81—3

AGENTS demandés, un ou deux hommes compétents pour la vente de machines à coudre à la campagne. Salaire et commission. On fournira cheval et voiture. Foisy Frères, 1709 rue Sainte-Catherine. 82—1

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 58—n

AGENTS — On demande des agents et vendeurs locaux dans tous les districts de la province de Québec, pour la vente des arbres fruitiers et des arbres d'ornementation résistants. Tous sont garantis. Nous avons aujourd'hui le stock de pommiers le plus considérable du Canada. Conditions libérales. Adressez - vous maintenant, Pelham Nursery Company, Toronto, Ont. 286—4Ms—n

ASSOCIES DEMANDES

PERSONNE demandée, comme associée, avec capital de $3,000 à $5,000, commerce payant, bonne entreprise rapportant gros dividende. Ecrire à S. U., succ. 3, 355 Rachel. 9,11

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, pour petite famille, 212 Saint-André. 82—2

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni de repassage. S'adresser avant midi, ou après 6 heures du soir, 192 rue Mance. 80—4

SERVANTE demandée au No 544 rue Montcalm, bon salaire 83—1

SERVANTE demandée, parlant les deux langues, pour répondre au téléphone, à la porte et faire un petit ménage, chez un médecin. 200 Saint-Laurent. 83—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 45 avenue Esplanade, près de l'ascenseur de la montagne. 83—3

SERVANTE DEMANDEE 122 Cherrier 82—1

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE — On demande des lavages de familles privées, faits de 1ère classe, 190 Saint-Christophe. 83—1

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, une belle grande chambre garnie, lumière Auer, eau chaude et froide dans la chambre, grande garde-robe, dans une famille strictement privée. Pas de déménagement. No 36 rue Saint-Denis, carré Viger. 81—3

CHAMBRE à louer, de premier ordre, sur le devant du bain, lumière Auer, eau chaude et froide. 70 St Denis. 9,11

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles.

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 14

PHARMACIE

J. O. Quenneville

1400 Ste Catherine

COIN VISITATION

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, non meublée. S'adresser 213 Canning, en arrière. 83—1

CHAMBRE A LOUER dans une famille privée, pas d'enfants. 730 Saint-Dominique. 83—3

CHAMBRES à louer, très bien meublées, éclairées, lumière Auer, famille privée, 193 Saint-Hippolyte, près de l'avenue des Pins. 82—2

CHAMBRE à louer, dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 197 Saint-Guinet. 9,11

CHAMBRE A LOUER. — Une jolie chambre à louer sur le devant, pour deux messieurs. S'adresser 389 rue Beaudry. 83-1

DOUBLE salon meublé à louer, avec pension. S'adresser 287 Saint-Denis. 81—3

GRANDE chambre meublée, sur le devant, à louer, sur la rue Amherst. S'adresser 1290 Ontario. 83—1

CHAMBRES A LOUER

GRANDE chambre à louer, lumière Auer, chauffée à l'eau chaude, famille tranquille et respectable, pas de déménagement. S'adresser 279 Saint-Hubert. 83—1

MAGNIFIQUE chambre double à louer, richement meublée, lumière Auer, deux grandes garde-robes, possession immédiate, 71 avenue Hôtel de Ville, 1er étage. 88—1

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres sur le devant, chauffées à l'eau chaude, étage du bain, dans famille privée, avec pension. 96 Saint-Laurent. 83—1

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera une jolie chambre chauffée à l'eau chaude, avec pension de première classe, 74 Saint-Denis. 83—2

CHAMBRES et pension dans une famille privée, une très jolie chambre, avec pension, pour un couple ou 2 messieurs, 545 Mont-Royal. 81—3

A LOUER

A LOUER

Avec pouvoir, chauffage et vapeur, à conditions raisonnables, plusieurs des meilleurs étages pour fins manufacturières, dans l'édifice en pierre occupant le site le plus central de la ville. S'adresser à

W. G. TALBOT,

77—m,j,s—n F 1766 rue Notre-Dame.

A LOUER, magnifique grande chambre, sur le devant, étage du bain, lumière Auer, etc., avec usage du téléphone, 92 rue Saint-Hubert. 7,9,11

BUREAUX à louer, du 1er mai, 2 ou 3, suite, au 3e étage, édifice de la Compagnie d'assurance "North British and Mercantile," vis-à-vis la Bourse. Principales caractéristiques : Bien éclairés, peu ou point d'électricité requise. Bureau particulier avec grille à gaz, grande voûte pour l'usage exclusif des locataires, services de portier et d'ascenseur. Spécialement accommodés pour bureaux d'avocats ou de courtiers. S'adresser au gérant de la N. B. et M. 83-1

BOUTIQUE de barbier à louer, pour le 1er mai prochain, une boutique de barbier déjà très achalandée. S'adresser à M. H. Godin, gérant général de "La Presse", bureau de "La Presse". 76—n

BOUTIQUE à bois à louer, bien éclairée et très confortable, grandeur 35 x 50. S'adresser sur les lieux, J. E. Lafrance, 245 rue Gain. 83—1

BELLE ECURIE à louer, de six grandes places, avec grand grenier à foin, situé rue Papineau. S'adresser à J. E. Lafrance, 245 rue Gain. 83—1

BUREAU à louer, pour le 1er mai, beau bureau double éclairé, rez-de-chaussée, chauffé et pourvu de fils. S'adresser sur les lieux, 61 rue Saint-Gabriel, ou téléphone Main 1720. 81—3

A LOUER

A LOUER, logement, atelier et écurie, situés rue Berri, près de la rue Ontario. S'adresser à chambre 1, 1098 Notre-Dame. Téléphone Main 1287. 79—n

A LOUER — Deux beaux hauts, deux étages, chauffés. S'adresser aux "Flats Saint-Denis", 162 Saint-Denis, vis-à-vis de l'Université Laval. Gaston Maillet, propriétaire. Tél. E. 1744.

A LOUER — Suite de trois belles pièces meublées. S'adresser aux "Flats Saint-Denis, en face de l'Université Laval, No 162 Saint-Denis. Gaston Maillet, propriétaire. Tél. E. 1744. 82—n

ETAGE à louer, chauffé, environ 2,700 pieds carrés, avec pouvoir. S'adresser J. W. Hughes and Son, 811 rue Craig. 82—3

ETAGES à louer, avec pouvoir, 24 x 42, 25 x 54, 28 x 62, 46 x 86, pour fins de manufacture. 43 Bonsecours. Téléphonez à M. Mireau, Main 3118. 79—6

MOITIE de magasin à louer, avec grande vitrine, pour mercerie ou librairie ou tout commerce dans ce genre. Bonnes conditions. 1213 Ontario, coin Beaudry. 9,11

MAGASINS A LOUER

BEAU magasin à louer, rue Saint-Laurent, entre Sainte-Catherine et Craig, côté nord de la rue, 35 pieds de façade, belle vitrine. Ecrire à T., 189 "La Presse". 82—n

MAGASIN à louer, à Sainte-Cunégonde, avec deux pièces, belle cave, bonne place pour restaurant ou cordonnier, prix $8.00 par mois. S'adresser Philemon Gougeon, 196 Richelieu. 83—1

MAGASIN de cigares et tabac, avec stock et garnitures, à vendre, ainsi que boutique de réparations de bicycles en arrière. Peuvent être achetés séparément ou ensemble. 3007 Notre-Dame. 83—3

MAGASIN à louer, avec ou sans logement, 23 par 40 pieds, belle cave, bon pour magasin de provisions, fruits ou épicerie, possession immédiate. S'adresser 50 rue Adeline. 83—1

MAGASIN à louer, coin Bienville et Berri, passé rue Mont-Royal, pour magasin de cigares, épicerie ou buanderie, avec logement. Prix $15 par mois. S'adresser à Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques. 81-3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN et logement privé à louer ou à vendre, en campagne, bonne place pour un marchand-tailleur. S'adresser à R., 87 "La Presse". 9,11

MAISONS A LOUER

A LOUER, plain-pied, dimensions 90 x 40, avec pouvoir de six chevaux et chauffage. S'adresser Tétrault Shoe Co., 1193 Demontigny. 83—3

LOGEMENTS — A louer, logements de $7 à $40, 2 magasins pour épiceries, avec logement, une des meilleures places d'affaires de Montréal. A. L. Tessier, 561 Saint-André. 83-1

MAISONS à louer, deux côtés de maison de deux pièces chacun, garnis ou non garnis. Possession immédiate. S'adresser 71 Montcalm. 83—1

MAISON à louer, 9 pièces, cuves à blanchissage à demeure, toutes les commodités. Loyer $30.00. S'adresser 703 rue Sherbrooke. Tél. Up 3270. Main 3299. 83—1

MAISON — A louer, étage de sept pièces, avec lavabos, gaz, électricité et portevoix. No 37 Emery. S'adresser 197 Saint-Hubert. Bell Tél. Est 990. 83—3

AVEZ-VOUS LOUE UNE MAISON POUR MAI?

Nous sommes justement à terminer 30 maisons modernes, très bien situées, à Fairmount. Elles seront prêtes pour le 1er mai. Loyers de $10 à $22.50 par mois. Toutes munies d'une plomberie moderne, bain et w.c. Un bloc les sépare de la ligne des tramways. S'adresser à

The Ideal Saving Loan and Land Co,

Bureau :—The Trader's Advertising Co., 1835 RUE NOTRE-DAME. F

Un Clavigraphe Bon Marché

NOUS VENDRONS

UN CLAVIGRAPHE HAMMOND

Nouveau et du Dernier Modèle

AU PRIX DU GROS.

Ceci mérite examen. S'adresser O. P. 75 "La Presse". 80-6 F

RUE ST CHARLES

A vendre, rue St Charles, joli pâté de 7 logements, bien loués; vendra $4,750. L'estimation de la ville $5,000. FRANK E. DONOVAN, 185 St Jacques. 80-4 F

MAISONS A LOUER

MAISON en pierre à louer, 4969 rue Sherbrooke, Westmount, 5 chambres à coucher. On peut visiter les lundi, mercredi et samedi, de 2 à 4 heures. Loyer, $—. Wm Tees, 300 rue St Jacques. 83-6

MAISONS et plain-pieds à louer. Petits et grands. Dans la ville et la banlieue. Jas. M. Mitchell, 214 rue Saint-Jacques. 79—6

LOGEMENTS — A louer, quelques bons logements rue Inspecteurs, passé St Antoine. Aussi rue Shannon, avec écurie de 8 places. J. A. Perras, 89 Shannon. Phone Main 307. 81—6

MAISON de 9 pièces à louer ou à vendre, grande cour et écurie, au No 13 Saint-David. S'adresser 1521 rue Sainte-Catherine. 81—3

MAISONS A LOUER, à Maisonneuve, contenant 4 ou 5 pièces, $8.00 par mois. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser 626 rue Desjardins, Maisonneuve. 83-3

PLAIN-PIED, grand, à louer, au rez-de-chaussée, avec bonne cave, au No 381 Saint-Paul. S'adresser 383 Saint-Paul. 83—1

PLAIN-PIED des plus désirables à louer, convenable pour un médecin. Il y en a un qui l'occupe présentement. 6 pièces, loyer $35.00. Tél. Up 3270. Main 3299. S'adresser 703 rue Sherbrooke. 83—1

ON DEMANDE A LOUER

BOULANGERIE DEMANDEE — On désire louer une petite boulangerie. Ecrire à P. 81 "La Presse." 82—2

MAGASIN DEMANDE. On demande à louer un magasin, entre les rues Windsor et Guy, sur les rues Saint-Antoine ou Sainte-Catherine et mentionner le prix. S'adresser A. Langevin, 448 Saint-André. 83—1

LOGEMENT DEMANDE — On demande un logement pour le premier mai ou avant, de trois ou quatre pièces, localité Sainte-Catherine, partir Saint-Urbain entre Craig et Saint-Denis. S'adresser M. Campbell, 16 Saint-Charles-Borromée, Montréal. 9,11

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER — Achat de comptes, billets, assurance sur le feu une spécialité. Garanties données pour comptes en collections. S'adresser Hector Paquet, 1644 rue Notre-Dame. 28—n

PETIT terrain demandé, sur le bord de la rivière ou du lac, à deux heures de Montréal, sur lequel on pourra ériger une cabane pour la chasse et la pêche. Spécifier conditions, bail ou achat, boîte B. P., 2905, Montréal. 81—3

ON DEMANDE une collection complète du "Canard", pour les années de 1877 à 1882. Ecrire J. J., 548 "La Presse". 55—n

POSAGE de fils électriques devrait toujours être fait par une maison responsable et sure qui assurément que le bâtiment lui-même. Nous faisons l'ouvrage comme il devrait être fait. Electric Repair and Contracting Co., 619 rue Lagauchetière. 56—n

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER — Toute dame ou monsieur désirant effectuer un petit emprunt, et ne voulant pas suivre la routine d'un bureau de prêts, voudra bien venir voir privément M. Watson, à la chambre 19, 2e étage, au No 1598 rue Notre-Dame. 83—3

ARGENT à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse". 76—24

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE OU A ECHANGER

TERRE à vendre ou à échanger contre propriété de ville, une magnifique terre de 80 arpents, bien bâtie, située à Côteau du Lac, en face des rapides. S'adresser à Alex Méthot, "La Presse." 80—12

A VENDRE

A VENDRE, vins de choix, 8,000 gallons, Oporto, $1.00 ; Port, 75c, clairet, 75c ; vin canadien, 75c, 50c. La Cie des Vins St Georges, 1395, 1397 Notre-Dame. Tél. Main 974. 79—n

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4. Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

BAIL DE MAGASIN A VENDRE, la meilleure partie de la rue Saint-Laurent, site de première classe pour tout commerce. On se retire des affaires. Ecrire G. 61 "La Presse." 80—4

CHIEN — A vendre, pure race collie, importé, âgé de 1 an. Pour informations, s'adresser à M. Jos. Cuerrier, à la salle Salaberry, Valleyfield. 81—6

CHAISES de barbiers à vendre, avec miroirs, rasoirs, pots à barbe, etc., en très bon état, très bon marché. S'adresser J. A. Séguin, 513 Chambord. 83—1

CHEVAUX A VENDRE, pesant 1,000 lbs et plus, $50 chaque. S'adresser J. A. Séguin, 513 Chambord. 83—1

Maison à Vendre

RUE SOUVENIR

Une jolie maison en pierre taillée, 25 pieds de largeur, avec toutes améliorations modernes : lumière électrique, fournaise, etc., 5 chambres à coucher. Prix modéré.

H. L. PUTNAM

Premier Etage, Edifice Temple.

MANUFACTURE IDÉALE A VENDRE

A dix minutes de marche du bureau de poste. Plancher principal et quatre galeries, environ 38,000 pieds de superficie. Construction en acier et brique. Chauffage à la vapeur. Système d'arrosage partout. Moteurs électriques pour pouvoir et ascenseur. Eclairé partout à la lumière électrique ; commutateur, etc., grue électrique mobile. Toit construit de façon que la neige fonde et que l'eau s'écoule dans les égouts.

La construction de l'édifice permet de placer, sans aucun frais supplémentaire, des risques sur le feu dans les assurances mutuelles de la Nouvelle Angleterre.

Le site et l'édifice sont, sans conteste, ce qu'il y a de mieux en ville, pour fins manufacturières. Lumière et tranquillité excellentes.

S'adresser à la

Canadian General Electric Company

81 RUE ST PIERRE, Montréal.

75-n F

A VENDRE

DE MAGNIFIQUES blouses en soie à vendre, toutes neuves, de grande valeur, aussi un manchon en renard, le tout sera vendu presque pour rien. On a besoin d'argent. S'adresser 73 Sainte-Elisabeth. 86—1

ENGIN horizontal à vendre, chaudière 12 forces et engin Upright, 6 forces, avec chaudière, bon état, 65 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. Phone Westmount 1483. 82—4

FABRIQUE de beurre à vendre, située dans la paroisse Saint-Constant, appartenant à un syndicat, qui désire discontinuer ses opérations pour raisons valables. Cette fabrique est construite sur des plans modernes et n'est en opération que depuis deux ans. Moyenne de lait par jour, sept mille livres, très bonne place d'affaires pour un manufacturier compétent. Pour amples informations, s'adresser Napoléon Lauctot, président, Saint-Rémi, comté Napierville. 7,9,11

FROMAGERIE et beurrerie combinées à vendre, située à un mille du village, chance exceptionnelle, grosses affaires. S'adresser à A. Fournier, Valcourt, P. Q. Cantons de l'Est. 28,2,4,9

GRAND clos de bois, charbon, à vendre, à louer ou à échanger, bon commerce, conditions faciles. S'adresser 39 ou 41 rue Bréboeuf. 83—1

INCUBATEURS A VENDRE — Vous pouvez acheter les incubateurs Chatham, fret payé

Petites Annonces

(SUITE DE LA PAGE 6.)

PROPRIETES A VENDRE

LOTS à vendre ou à échanger, huit lots dans Montréal Annexe, près rue Saint-Louis; prix de l'évaluation; deux rue Jolette, coin Forsyth, 25 x 110 chacun, $400, doubleront de valeur dans un an. Un grand nombre d'autres lots dans toutes les parties de la ville. V. Trudel, 97 Saint-Jacques. 83—4

MAISON à vendre, à 2 logements, façade en pierre, conditions faciles. S'adresser à N. Lecuire, 844 Sauguinet. Téléphone Bell Est 904. 7,9,11

MAISON A VENDRE — Une jolie maison de campagne située près d'un beau lac et à très bon marché. Demandez circulaires au Dr W. Grignon, Ste Adele, P. Q. 74—12

MAISONS A VENDRE — Carré Saint-Louis, deux maisons, devant en pierre, toutes les améliorations modernes. No 15 carré Saint-Louis, et No 1 Droiet. S'adresser à 1902 Notre-Dame. Main 413. 83—6

MAISON à vendre, 2726 rue Sainte-Catherine, façade en pierre, 12 pièces, fournaise Daisy, plomberie découverte, bonne écurie, terrain 150 pieds; bonne place pour un médecin ou un dentiste. S'adresser par téléphone, Up 2145 ou 1139 Dorchester. 82—6

PROPRIETES A VENDRE — Trois jolis cottages rue Saint-Denis, Nos 782, 784, 786, façade en pierre. Prix $5,000 chacun. Il faut acheter au plus tôt pour en avoir possession au premier mai prochain. A. Roberge, 41 Saint-Jacques. 9,11

PROPRIETE à vendre, bon marché, avenues Letourneux, Maisonneuve, 6 logements neufs, terrain 50 x 100, revenu $492. Prix $4,500, $1,500 comptant. Maison à vendre à Viauville, pierre et brique solide, 2 logements, coin de ruelle, $3,000, $1,000 comptant. Autre, 4e avenue, $3,000, $500 comptant, V. Trudel, 97 Saint-Jacques, soir, 279 Sainte-Catherine. 83—1

PROPRIETES A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques. A vendre ou à échanger contre propriété de ville : Magnifique résidence d'été et d'hiver, sur une île bordant rivière Yamaska, 30 milles de Montréal, un arpent station du Grand Tronc, propriété en pierre, 4 étages, 12 pièces, avec 3 ou 4 arpents de terrain et autres bâtiments érigés, le tout évalué à $4,700, pour $3,700. 83—1

PROPRIETES a vendre, rue Sainte-Elisabeth, Nos 190 à 198, $6,300 : 210 à 218½, $12,000. S'adresser le jour, 262 Saint-Laurent. Jetté et Lemieux. Le soir après 6 heures, à 216 avenue Hôtel de Ville. 80—7

TERRAIN à vendre, 23 par 78, situé sur la rue Saint-Laurent, entre Fairmount et Saint-Viateur, Montréal Annexe. S'adresser 384 Panet. 83—1

TERRAIN — A vendre, au Côteau du Lac, en face du quai, un terrain, à peu près quatre arpents carrés, avec bâtisse en pierre, assez grande pour hôtel. S'adresser A. Abraham Charest, Côteau du Lac. 81—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, pour cause de départ, en bloc ou séparément, un magasin de cigares, ameublement, deux chevaux, harnais, sleighs à neige. S'adresser 1269 rue Notre-Dame. 78—6

MAGASIN de tabac en gros et détail à vendre établi depuis 20 ans, aussi boutique de barbier et chiendlie au dehors, avec chevaux et voitures. Vendra séparément ou au complet. Chance rare. Cause : mortalité. 1044 Saint-Jacques. 81—3

MAGASIN de modes à vendre, bon centre d'affaires. S'adresser 745 Sainte-Catherine. 83—4

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, bon coin d'affaires établi depuis longtemps, avec logement privé, 4 pièces, écurie, remise à voitures, loyer $20 par mois au No 384 Panet, le soir. 83—1

FERMES A VENDRE

TERRE A VENDRE — Magnifique terre, 200 arpents de terre situés dans le rang Saint-Pierre, paroisse de Saint-Andre Avellin, avec maison 24 x 30 pieds, cuisine de 22 x 16, grange 30 x 80 pieds, écurie, remise à voiture, le tout bien fini et en bon ordre. Pour connaitre, s'adresser au propriétaire, Aristide Bélisle, ou E. G. Bélisle, Saint-André Avellin. 83-3

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien 25 rue Saint-Jacques. 258—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

HOTELS A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Restaurants licenciés dans toutes les parties de la ville : A Maisonneuve, $5,500, rue Notre-Dame, Saint-Henri, $6,000, rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde, $7,000, centre de la ville, près du bureau de poste, $9,000, Mile-End, $8,000. Aussi, hôtels de campagne à partir de $3,000 jusqu'à $15,000.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre : Hôtel, à 31 milles de Montréal, propriété, licence, fixtures, ameublement, clientèle, tout pour $5,500, $3,000 comptant, balance $150 par année. Excellente occasion pour un homme sérieux.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Magnifique magasin cigares et boutique barbier, installation et stock, pour $1,200. Loyer, $25. L'installation seule ayant coûté $1,500. Excellentes recettes. A qui la chance ?

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre : Magasin de fruits et légumes, rue Sainte-Catherine ouest, valant réellement $800, vendra $400 à prompt acheteur. Bonnes raisons pour vendre.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques — A vendre : Maison de pension, à Maisonneuve, 9 pièces meublées à neuf, pouvant recevoir 14 pensionnaires, loyer $18. Recettes $160 par mois.

JOHNSON ET COUSINEAU, 62 rue Saint-Jacques. — A vendre : Plusieurs magasins cigares, de $200 à $3,000. Epiceries, de $400 à $5,000. Un étal de boucher dans l'ouest, à sacrifice. Magasin de modes au centre, $2,500. Salle de billards, maisons de pension à des prix bas, dans toutes les parties de la ville. Toutes sortes d'occasions d'affaires à nos bureaux. 83—1

MACHINES D'ENTREPRENEURS A VENDRE

Climax Road Machine Co., Hamilton, Ont. Nous enregistrons maintenant les commandes du printemps.

Concasseurs de pierres et de minerai, solides montures en acier (mécanisme échangeable en acier).

Ascenseurs et cribles, machines pour travailler les chemins, rouleaux à vapeur, grattoirs (scrapers) à roues et à lisse (drag).

Wagons à déchets brevetés, de Watson, pour le transport de terre et pierres de toutes sortes, capacité de deux ou trois verges.

Moules en acier amélioré de Robinson, pour faire des ponceaux et canaux d'égout en ciment et béton. **Ecrivez pour catalogues.** Climax Road Machine Co., Hamilton, Ont. 78-6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

A VENDRE, accessoires de salle de billard. Nous garantissons salles au complet, compris tables et meubles. Clubs et hôtels remis à neuf. Demandez les prix. Catalogues envoyés gratis. Brunswick Balke Collender Co, 146 Saint-Laurent, Montréal. 80—6

POOL ET BILLARD d'occasion à vendre ou à acheter, à bon marché, pigeon hole. S'adresser à Ed Beauchamp, 1842 Sainte-Catherine. Tél. Marchands 740. 80—3

PERDU

JONC. — Perdu, mardi, dans la partie Ouest ou à l'asile de Ste Cunégonde, un jonc, 10 carats. Récompense au No 202 rue Richelieu. 82-1

LUNETTES perdues, une paire de lunettes en or, mercredi soir, dans les chars urbains. S'adresser 404 Amherst. 82—1

SOMME perdue, de $50.00, le 31 janvier, ou le 1er février. Bonne récompense à qui rapportera cette somme chez M. Elie Prénoveau, No 284 Carrière. 83—2

A la demande du Conseil municipal de Longueuil, un omnibus laissera Montréal, rue Désery, tous les soirs, à 8 heures précises, pour cette localité.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE — CREPEAU & LATOURELLE, AGENTS D'ASSURANCE, 4 Bâtisse New-York Life. Tél Main 2367. ASSURANCE DE MENAGE, prime depuis $2.50 par $1,000. Aussi ARGENT A PRETER sur Propriétés, Maisons en construction, etc. Intérêt depuis 5 par cent. 80—18

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour ses personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Therien, 1315 Saint-Denis. Tel. Est 1064. 270—mja-n

DIVERS — Dame Elisa Bourdon, alias Elisa Trudeau, disparue depuis vingt ans, habitait à cette époque, Rutland, Vt. Reconnue il y a deux ans à White Hall, N. Y. Age : 40 ans. Renseignements reçus par lettre à Cam. A. B., 20 "La Presse." Récompense à quiconque certifiera la mort ou la résidence actuelle de ladite personne. 77—8

DIVERS — $25 à $300 par semaine peuvent être faites aisément chez vous en travaillant quelques heures par jour. Réussite positive. Ecrire à Plan Vingtième Siècle, No 19 Cherrier, Montréal. 7,9,11

DIVERS — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, d'ériger — 2 — deux chaudières à vapeur de cinquante — 50 — C. V. chacune, sur la propriété de la Montreal Amateur Athletic Association, rue Peel, par James Ballantyne, entrepreneur de travaux de plombage et chauffage à la vapeur. 83—2

DOCTEUR DE SALES PREVOST, spécialiste—Paris—Yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents: mardi, vendredi, 10 heures à midi, 402 Sherbrooke 9-11

HOPITAL DE MATERNITE privé. Classes respectables seulement ; soin de gardes-malades. Dr Turver, spécialiste pour maladies des femmes, 38 West Genesee St. Buffalo, N. Y. 74—30

L'HUILE du Kansas déjà découverte Compagnie organisée ; forage ; parts 2c, valeur au pair de $1.00. Adressez Rockey Mountain Securities Co., Kansas City, Mo. 81—7

RETENEZ ce numéro : 182 Saint-Laurent, coin Dorchester, Madame Bonne, chiromancienne. Si vous avez certain trouble ou quelque chose à entreprendre consultez-la. Lecture, 25c à 50c. Elle satisfait tout le monde. 81—3

REPARATIONS ELECTRIQUES. Nous réparons ascenseurs, moteurs, dynamos, lampes à arc, cloches, lumières, de fait, n'importe quoi que vous avez qui a besoin de réparations. Electric Repair an Contracting Co., 619 rue Lagauchetière. 56—n

REMERCIEMENTS — La famille Rémillard, de Saint-Jacques le Mineur, offre ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont jointes à elle, à l'occasion de la mort de leur père, pour lui rendre des hommages de vénération, ainsi que pour leur sympathie et le tribut de fleurs spirituelles offertes pour le repos de l'âme du regretté défunt. Elle offre en même temps l'expression de sa reconnaissance aux religieuses de l'Hôpital des Incurables, qui ne comptent ni sacrifices, ni fatigues, lorsqu'il s'agit de prodiguer des consolations et des sympaties à des coeurs éplorés. Elle les remercie de tout coeur pour la bienveillante hospitalité donnée à ses deux filles religieuses, qui ont eu par là la douce consolation d'assister leur père bien-aimé durant la dernière semaine de sa longue carrière. 83—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. E. P. 83—1

VOILA DES BONS MARCHES

Vêtements de dessous en coton et flanellette, à prix réduits. Rubans 25c, pour 12½c ; gants et mitaines, 25c, pour 15c. Bons bas, 15c. E. Côté, 143 Saint-Antoine. 81—23 F

AVIS DE BREVET — Messieurs Boisvert et Roy, de Providence, R. I., propriétaires du brevet canadien No 82,433, "Electric semaphore, donnent par les présentes avis qu'ils sont prêts à accorder des licences d'exploitation ou autrement se conformer aux demandes du public candien. S'adresser à Boisvert et Roy, 859 Huntingdon avaue, Providence, R. I., ou à Edmond Dansereau, 52 Condé, Pointe Saint-Charles, Montréal. 83—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No 3957. — L. Yelin, demandeur, vs P. Gosselin, défendeur. — Le 18e jour de février 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 24e rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage. Conditions: Argent comptant. E. Desroches, H. C. S. Montréal, 9 février 1905. 83—1

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 p.m.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.
81—ImMJv

PRETS sur MEUBLES

en usage, pianos, véhicules, chevaux, machines, garnitures de magasin, etc., sans déménagement.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

Si vous désirez avoir des renseignements concernant un prêt, DECOUPEZ CECI et envoyez-nous votre nom et votre adresse.

Nom. . . . . . .
Adresse. . . . . . .

Nous défions la concurrence, ayant le plus fort capital, CINQ MILLIONS DE PIASTRES. Nos TAUX sont de beaucoup les plus bas du Canada, et nous donnons le service le plus prompt possible.

Paiements faciles.	**10 cents** Par jour paient un prêt de $10.00
Pas de Publicité.	**19 cents** Par jour paient un prêt de $25.00
Pas d'enquête chez les parents, les amis ou les patrons.	**24 cents** Par jour paient un prêt de $50.00.
Argent avancé pour payer le loyer, l'épicier, le médecin, les taxes stock pour votre commerce ou pour toute autre fin.	**33 cents** Par jour paient un prêt de $75.00. et autres montants en proportion.

Nous arrangerons vos compte de façon que vous ne devrez qu'à nous. Les paiements peuvent être effectués hebdomadairement, semi-mensuellement ou mensuellement et peuvent être faits en entier en tout temps et une déduction complète sera pratiquée.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez. Nous enverrons notre représentant chez vous et il vous donnera des renseignements.

THE CANADIAN FINANCE CO., chambres 211 et 212, édifice de la Banque des Marchands, 205 rue Saint-Jacques, angle de la rue Saint-Pierre. Téléphone Main 433.

ARGENT SUR HYPOTHEQUES A 5 P. C.

S'adresser par lettre à la **Succession D. J. Macdonald, 79 rue Wellington.** m-j-en

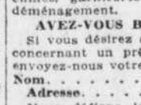

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers, 601 rue Craig.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées du ramonage de cheminées. 1354-mM

CAOUTCHOUC VOLE

Edward Goff, de la Canadian Rubber Co., a été condamné à $5 d'amende pour un petit vol de caoutchouc à la manufacture. Il demeure rue Aylmer.

LE COLLEGE ST LAURENT

UN INCENDIE QUI S'EST DECLARE VERS 3 HEURES CETTE APRES-MIDI MENACE CETTE MAGNIFIQUE INSTITUTION.

A la dernière heure on nous apprend que le Collège Saint-Laurent est en feu. Cette magnifique institution dans laquelle un grand nombre de nos principaux citoyens de toutes les classes ont puisé leur éducation, est dirigée, comme on le sait, par les Révérends Pères de Sainte-Croix.

Le feu se serait déclaré vers trois heures, entre les planchers.

DEPART DU R. F. HILDUARD

NOMINATIONS DE SES SUCCESSEURS.

Le Rév. Frère Hilduard quitte le Canada pour retourner en Europe. Directeur de l'Ecole de Réforme de cette ville, le Révérend Frère remplissait aussi les fonctions de supérieur provincial

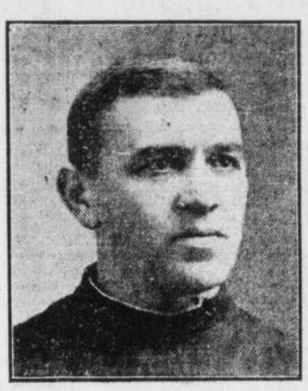

Le Frère PHILEMON, le nouveau provincial de l'Ordre des Frères de la Charité en Amérique. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

des établissements que les Frères de la Charité dirigent au Canada et aux Etats-Unis.

Son départ amène un changement important, car les fonctions de directeur et de provincial seront désormais séparées. Le Rév. Frère Dominique reste à la tête de la direction de l'établissement. La charge de supérieur provincial sera remplie par le Rév. Frère Philémon.

Ce dernier est né à Anvers, Belgique, en 1863.

Entré très jeune dans la congrégation des Frères de la Charité, le nouveau provincial a fourni déjà une longue carrière. Après avoir exercé les fonctions d'instituteur à l'Ecole Normale, de directeur d'école, il fut nommé, en 1897, inspecteur de toutes les maisons d'éducation que dirigen tles Frères de la Charité en Belgique, en Hollande et en Angleterre. En 1900, le suffrage de ses contrères l'appelèrent à la haute dignité d'assistant du Supérieur-Général.

Au mois d'avril de l'an dernier, il arrivait au Canada en qualité de Visiteur. Cette charge lui fournit l'occasion d'étudier à fond la situation des différents établissements des Frères. Sa nomination comme Provincial, est chaleureusement accueillie. Nous souhaitons au nouveau dignitaire de marcher sur les traces du Frère Hilduard et en même temps le succès dans son administration.

CONTRE LE MONOPOLE

LA QUESTION DE L'ELECTRIQUE D'OTTAWA AU COMITE DES BILLS PRIVES.

Des protestations—L'affaire Gaynor-Greene—La future province.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 9. — Une lutte très vive est engagée au comité des bills privés de la Chambre des députés, sur le bill de la compagnie électrique d'Ottawa, dont il a déjà été question dans ce journal. Les échevins de la capitale, assistés de leurs avocats, sont présents et ils livrent un rude assaut contre ce qu'ils déclarent être la création d'un monopole. Le bill a été adopté avec certains amendements.

—Les commerçants de grains de semence ont fait part au ministre de l'Agriculture de leurs objections au bill du gouvernement, concernant l'inspection et la vente des grains de semence. Ils demandent que les cultivateurs soient mis sur le même pied qu'eux-mêmes et s'objectent à l'imposition des pénalités. Bref, ils sont contre le principe du bill, alléguant qu'il est de nature à ruiner leur commerce. Le ministre a promis d'amender l'article relatif aux pénalités, et de prendre les autres objections des intéressés en sérieuse considération.

—Jusqu'à présent, aucune communication de l'affaire Gaynor-Greene n'est parvenue au département de la justice. On ne croit pas que le gouvernement fédéral soit mêlé à cette affaire autrement que pour accorder, le cas échéant, les papiers nécessaires pour l'extradition des deux Américains.

—Une délégation de citoyens influents des Territoires du Nord-Ouest s'est rendue auprès des ministre fédéraux, ce matin, pour les prier de bien vouloir ne pas désigner Calgary ni Edmonton comme la capitale de la future province de l'ouest, mais de mettre dans leur bill le nom de Panff, de MacLeod ou de Red-Deer, afin que les chances de Calgary et Edmonton soient égales, lorsque la future province sera appelée à choisir le siège de son gouvernement. Le maire Emmerson, de Calgary, déclare qu'il n'existe pas plus de question des Ecoles que sur la main, dans les Territoires du Nord-Ouest, et que les efforts de la presse de l'est canadien pour créer cette question des Ecoles dans le Nord-Ouest sont vraiment inexplicables.

MONUMENT NATIONAL

Demain, vendredi, à huit heures, salle No 11, seizième conférence du cours de construction.

Le programme portera surtout sur la menuiserie.

Ayant été retenu par la Cour Supérieure de Sorel, comme témoin expert, le professeur regrette de n'avoir pu être à Montréal assez tôt, vendredi dernier, pour donner son cours.

COMPLETEMENT EXONERES

Les constables Guyon, Sanguient, H. Vézina et O. Deschamps, qui furent suspendus lors de l'enquête instituée sur les prétendus scandales de la police, ont repris cet après-midi le service.

Sanguinet retourne à la caserne No 2 ; Guyon va au poste No 3, rue Ontario, et Deschamps et Vézina reprennent leur quart dans le district du capitaine Millette.

LA BOURSE

New-York, Fév., 9. — Le marché a ouvert ferme, mais il devint bientôt irrégulier et inactif. Le Manhattan fit la meilleure avance, 1 point, à 174¾. Le U. P. fit la plus forte perte, 7-8 à 122¾. Les autres titres ne montrèrent que quelques huitièmes en plus ou en moins avec les gains en plus grand nombre.

A MONTREAL

Le marché est stagnant aujourd'hui. Le Scotia perd ¾ de point, le reste ne compte guère.

LE DOMINION STEEL

On confirme officiellement la nouvelle que le Grand Tronc a donné au Dominion Steel, un ordre de 25,000 tonnes de rails.

On dit que la Cie a maintenant dans ses livres, aujourd'hui, des ordres pour deux années d'avance, et que sa prospérité est maintenant parfaitement assurée.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3.00 heures p.m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
C.P.R.	133¾	133¾	Mont.Cot.	98	.....
C.P.R.New.	131	130	D.Cott.	.....	.....
M.S.R.	213	211½	C.C.C.Co.	.....	.....
N.S.S.R.	212	.....	Mtm.C.C	.....	.....
T.St Ry.	103½	101¾	Lr.Pulp. Pr.	102	101¾
T.City T.xd	105¾	105¾	Can.C.Bds.	.....	.....
Det.Elec.	78	77½	D.Coal Bds.	.....	.....
Ham. Ry.	72¾	72½	D.Steel Bds.	81¼	80¾
H.S.Ry.	110	107	M.Ry.Bds.	.....	.....
St J.E.R.	.....	.....	N.S.S.Bds.	.....	.....
W.E.R.	.....	.....	Ogilvie Bds.	.....	.....
R.&O.	63¼	62¾	Col.C.Bds.	.....	.....
M.H.&L.xd	78	77¾	M.H.&L.bds	.....	.....
Prin. E.R.	.....	.....	L.Wds Bds.	.....	.....
N.S.S.Co.	68	67	L. Woods Pf.	.....	.....
N.S.S.Pf.	.....	.....	SaoPaulo.	117	.....
D.I.&S.Co	19	18	B.Mont.	.....	.....
Ptd.	64	53½	B.Mol	.....	.....
C.Cab.	.....	.....	B.Tor.	.....	.....
M.Tel.	162	161	B.March.	.....	.....
Bell Tel.	163	160¾	B.Royal.	.....	.....
Ogilvie Com	.....	.....	B.N.Scot.	.....	.....
Ogilvie Pfd.	135	133	B.East.T.	.....	.....
Mackay Co.	43¼	42¾	B.Québ.	.....	.....
Mackay pfd.	.....	76	B.Nat.	.....	.....
M.Steel Co.	.....	.....	B.Union.	.....	.....
M.Steel Pfd.	.....	.....	B.Com.	.....	.....
D.Coal Co.	66¾	66	B.Imper.	.....	.....
Ptd.	.....	.....	B.Hoch.	.....	.....
Winn. Bds.	.....	.....	300 Com.	99¾	99¾

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R. — 16 à 134¾, 10 à 134¾.
Detroit United — 10 à 78, 25 à 77 7-8.
Mackay Common — 100 à 43 1-8, 25 à 43, 25 à 43.
Twin City X. D. — 5 à 105¼, 25 à 105 7-8, 10 à 105¾, 25 à 105¾, 25 à 105¾.
Halifax Tram. — 25 à 100.
Toronto Rails. — 30 à 105.
Scotia Common — 50 à 67¼, 25 à 67¼, 25 à 67¼.
Mackay Prefed. — 75 à 76, 25 à 76, 25 à 76, 75 à 76.
DominionCoal — 100 à 67, 100 à 67, 5 à 66¾, 100 à 66¾, 25 à 66¾.
Rich et Ont. — 25 à 63¾, 25 à 63¾, 1 à 64, 25 à 62¾.
Sao Paulo — 75 à 117.
Montréal Street — 18 à 212¼.
Commerce Bank — 9 à 157½, 25 à 157¼.
Switch Common — 6 à 75, 25 à 78½.
Switch Pref. — 2 à 106¼.
Montreal Bank — 8 à 255.
Toronto Bank — 1 à 256.
Coal Prefed. — 32 à 115¾.
Cotes :
Mo Power Bonds, 102, 101¼.
L. Woods Bons, 110.
Winnipeg Bonds, 104¼.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Scotia — 25 à 67¼, 25 à 67¼, 50 à 67¼, 50 à 67¼.
Power. X. D. — 65 à 77¾, 25 à 77 7-8.
Detroit — 50 à 77¾, 25 à 78, 5 à 78¼, 25 à 77¾.
New C. P. R. — 100 à 130¾, 100 à 130¾, 25 à 130¾.
C. P. R. — 25 à 133 7-8.
Soo Com — 50 à 99¾.
Comm. Bank. — 6 à 158, 24 à 158.
Twin X. D. — 25 à 105¾, 25 à 105¾, 25 à 105¾.
Mckay Pref. — 100 à 76, 100 à 76.

COMMERCE

LE MOUVEMENT DU BLE

D'après la "Revue Commerciale" de Duluth, Min., les fermiers du nord-ouest ont livré, en janvier dernier, 8,922,000 bushels, jusqu'au 31 janvier, 100,000,000 de bushels, soit un total de 81½ pour cent du grain en mains chez les producteurs, comparativement à 75¼ pour cent sorti des mains des fermiers le 1er février 1904.

Le stock détenu par les cultivateurs, sans compter le grain de semence, était, le 1er février, cette année, de 25,000,000 de bushels, l'an dernier, même date, de 39,000,000.

Aux élévateurs ruraux, l'approvisionnement est en diminution de 1,700,000 bushels, mais aux points terminaux, les stocks publics et privés sont en augmentation de 4,000,000.

Le déficit, d'après le journal de Duluth, est réduit à 11,500,000 bushels.

LE MARCHE

Un peu de baisse à Chicago, hier, 1⅛ à 1 cent ; le blé de mai fermant à $1.16 1-8 ; celui de juillet à $1.00 7-8 ; mais aussi en baisse de 1-8 à ¼ cent, fermant à 42 5-8 cents février, 45 1-8 cents mai, et 43 3-8 cents juillet ; avoines, baisse de 1-8 à ¼ cent, soit 30 cents février, 30 1-8 à 30¼ cents, mai, 29 7-8 à 30 cents juillet.

A Liverpool, blé sur place, stable ; mais, ferme, blé du nord, Manitoba, No 2, sur place, 7s 4½d à 7s 5d ; grains à terme, blé, calme; mars, 7s 5-8d ; mai, 6s 11 5-8 d ; juillet, 6s 11 3-8d ; mais, 4s 17½d.

A Paris, blé calme, février, 23.30 ; mai à août, 23.90 ; marchés de province, fermes.

GRAINS ET FARINES A MONTREAL

La demande par câblogramme est considérable pour le maïs, mais les prix offerts ont cependant baissé de 1d à 1¼d.

Aucune amélioration dans le ton du marché pour le blé du printemps du Manitoba.

Le prix de l'avoine reste ferme ; avoines blanches, No 2, 44½c ; No 3, 43½c ; sortie de magasin.

Vente de deux chars de pois à 66½c, fret ouest.

Le marché aux farines reste ferme ; patente de blé de printemps, $5.80 ; forte à boulangerie, $5.50 ; patente de blé d'hiver, $5.70 à $5.80.

Les grosses farines ou sous-produits de la meunerie, ont une vente soutenue, localement et à la campagne ; prix stables ; son de Manitoba, en sacs, $17 ; gru, $19 à $20 ; son d'Ontario, $17 à $18 ; gru, $19 à $20 ; moulée, $24 à $28 la tonne.

LE FOIN

Foin pressé. — Aucun changement dans les prix : No 1, $9 à $9.50 ; No 2, $8.25 à $8.75 ; trèfle mêlé, $7 à $7.50 ; trèfle pur, $6.50 à $6.75 ; chargements de wagon.

BEURRES ET FROMAGES

Le marché au beurre se maintient ferme ; une autre hausse de ½c s'est produite ; les meilleures crêmeries, 22 à 22½c ; bonnes, 21¾ à 21¾c ; sous qualités, 20 à 20¾c.

Le marché au fromage est stable. Les détenteurs comptent sur le peu de stock restant disponible pour obtenir pleins prix.

Fromage de couleur ou blanc, ne se déplacera guère, maintenant, à moins de 10½c.

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs, marché très ferme ; chaulés, de Montréal, vente de gros, 19 à 19½c ; conservés par la réfrigération, 19 à 19½c ; qualités inférieures, 16½ à 18c ; oeufs frais, et choisis, automne, 23 à 24c.

Volailles, demande moins active ; dindes, 12 à 14c ; poulets assortis, 10 à 11c ; ordinaires, 7 à 8c ; canards, 10c ; oies, 10c à 11 cents.

Viandes de boucherie, la veau est en abondance, 5 à 9c la livre ; boeuf, quartiers d'arrière, 7 à 7½c ; devants, 3 à 4c ; agneaux, 7 à 7½c ; mouton, 5 à 5½c.

IL POUVAIT LE BOIRE

Eugène Payette, de la rue Ontario, qui travaillait chez M. Beauchamp, 1842 rue Sainte-Catherine, a payé $6.00 d'amende et de frais, pour avoir lancé un verre de scotch à la figure d'un voisin.

PAR BAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN — DE — Meubles Neufs et d'Occasions

Magnifiques carpettes de différentes sortes; une grande variété d'articles de ménage, etc., à nos salles, 241 et 243 rue St Jacques, VENDREDI APRES-MIDI, 10 FEVRIER 1905.

Comprenant :

Pianos, mobiliers de salon, fauteuils et chaises désassortis, ameublements de chambre à coucher en chêne et en bois dur, sommiers, matelas en crin et en laine, douillettes de lit, buffets, tables et chaises de salle à manger, grande quantité de tapis, linoléums écossais, préfart anglais et une grande variété d'articles de ménage, etc.

AUSSI

Un lot considérable d'excellents meubles d'occasion, comprenant jolis mobiliers de salon, fauteuils et chaises désassortis, mobiliers de chambre à coucher, sommiers, lits de plume et matelas, buffet, table et chaises de salle à manger, poêle de cuisine, gazeliers en cuivre, dessus de marbre, de chiffonnier, coût $150, grands miroirs glace anglaise, les meilleurs tapis, rugs, etc.

Il faut tout vendre, vu que le propriétaire quitte la ville.

Vente à 2.30 p. m.

RAE et DONNELLY,
Encanteurs.
82—2

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite

Re :

JULES BRENEY
1448 et 1452 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Vente à l'encan public, VENDREDI, le 17 du courant, à 11 heures a.m., au No 69 rue Saint-Jacques, Stock au No 1448 Sainte-Catherine :

Marchandises sèches .	$1,004.90
Articles de fantaisie .	215.93
Garnitures de magasin.	174.25
	$1,395.08

Stock au No 1452 Sainte-Catherine :

Marchandises sèches et articles de fantaisie .	$1,434.43
Garnitures du magasin.	122.25
	$1,556.68
	$2,951.76
Dettes de livres	48.77
	$3,000.53

Les magasins seront ouverts pour inspection le 16 du courant.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

CHARTRAND et TURGEON,
180 Saint-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 9,14,15

COURROIES CAOUTCHOUC "THISTLE"
Chaque courroie faite sur commande, garantissant du caoutchoue frais. Livraison deux jours suivant commande.
THE J. C. McLAREN BELTING CO.,
292 St Jacques, Montréal. (1)

"VT GRIPS"
Le meilleur et le plus parfait des attache-papiers est sans contredit le
'Common Sense'
Il s'adapte facilement au papier sans le froisser ni le déchirer. Chacun devrait en avoir une boîte sur son bureau.
Seulement 10c la boite.
JOSEPH FORTIER, Fabricant Papetier
219-mjsn **254 rue St Jacques**

AVIS AUX CREANCIERS DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Le Conseil d'Administration de l'Institution des Sourds-Muets a décidé de déclarer un dividende de 10 pour cent (10 p.c.) sur les créances non garanties, lequel dividende sera payable lundi, le 13 février courant.

G. M. LePAILLEUR, Ptre Curé,
Secrétaire-Trésorier,
Ville Saint-Louis 9 février 1905.

M. J. LEGER ELU MAIRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Saint-Timothée, 9 — Le conseil municipal de notre paroisse vient de choisir son président pour la présente année. M. Joseph Léger a été élu maire. Nos conseillers ont tous, autant les uns que les autres, les qualités requises pour occuper ce poste d'honneur. M. Léger jouit de l'estime de tous ses concitoyens. Tous se réjouissent de cette nomination et félicitent de tout coeur le nouvel élu.

JUSTICE A QUI DE DROIT

Dans une nouvelle parue lundi dernier, une transposition de noms nous faisait dire que M. Alfred Descoteaux, de Saint-Henri, avait été condamné à fournir un cautionnement de $200 pour garantir qu'il gardera la paix pendant un an, à la suite de menaces proférées contre Josaphat Boyer. Or, c'est justement Boyer qui a été condamné à donner ce cautionnement. M. Alfred Descoteaux est un homme respectable et estimé de tous ceux qui le connaissent. En toute justice pour lui, nous nous empressons de corriger l'erreur involontaire que nous avons commise.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 17 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
Am.Car F.	.....	33	K. & Tex C.	32¾	32¾
" prf.	.....	86¾	" prf.	66	66¾
Am.C. Oil	34¾	34¾	La. & Nash.	138	137
Am. Ic. Co.	37	36¾	Mann. Elev	173¾	173¾
Am. Copper	73¾	73¾	Mias. Pac.	107¾	107¾
A. Smel. Co.	97	96¾	Metropolit.	123¾	123¾
" prf.	118¾	118¾	Norfolk & W	83¾	82¾
A. Sug. R. C.	143¾	143¾	M.S.P.&S.M	.....	93¾
A.T. & S. F.	88¾	88¾	" prf.	.....	.....
" prf.	102	102	N.Y.C.& H.	148	147¾
Bal. & Ohio	106¾	106¾	N.Y.&O.W.	48¾	48¾
" prf.	.....	.....	N. Lead. C.	81¾	81¾
B. R. T.	82¾	82¾	Pac. Mail.

LA PRESSE

MONTREAL, 9 FEVRIER 1905.

NOTRE BLE AUX ETATS-UNIS

Le tarif américain, malgré sa formidable apparence protectionniste, est élastique.

Un droit de 25 cts frappe tout "bushel" de blé étranger importé chez nos voisins.

Les meuniers de Minnéapolis et de Duluth, Minn., centres de production de la farine américaine, n'ont pas tout le blé dur qu'ils peuvent moudre.

Le blé du Manitoba et des territoires de l'Ouest canadien est, pour eux, un complément tout à point, pour la fabrication constante.

Mais, importer le blé canadien à 25 cts d'impôt douanier par "bushel", voilà qui équivaut à une entrave industrielle.

La mesure est prohibitive, ou à peu près.

Or, une clause du tarif Dingley se lit comme suit: "Lorsque des objets exportés ont été, en partie, fabriqués avec de la matière première importée, le droit sur l'importation de cette matière première peut être remis, pourvu que la quantité ou le volume puisse en être établi."

Cette disposition du tarif Dingley a donné toute liberté à l'autorité américaine de rendre l'importation du blé canadien virtuellement libre, aux Etats-Unis.

Tout blé qui, désormais, aura été importé, chez nos voisins, mêlé à leur blé, et moulu en farines, destinées à l'exportation, bénéficiera d'une remise de l'impôt.

Voilà le sens de la dernière décision de Washington, sur cette question du blé canadien importé.

Les meuniers américains n'auront qu'à prouver que le blé étranger a été converti, avec du blé indigène, en farines, pour l'exportation, pour avoir droit au "drawback".

Le procureur général des Etats-Unis a été du même avis que le secrétaire de la trésorerie sur ce point.

Quelle sera l'influence de cette attitude des Etats-Unis sur la situation de nos blés.

Le premier effet a été déjà de donner une grande fermeté à nos productions du nord, et de les pousser à la hausse.

Les meuniers Canadiens, bien entendu, voudraient qu'un droit d'exportation fût imposé sur le blé. Ce serait de la représaille, qui leur permettrait de lutter fermes contre leurs concurrents américains, de Minneapolis et Duluth.

Les producteurs de blé au Manitoba, et dans les Territoires, sont, de leur côté, enchantés de la tournure des choses.

Notre Nord-Ouest est un champ de production infinie de blé dur.

La perspective, devant ce décret d'un pays, qui jusqu'ici a été, avec la Russie, le premier fournisseur de blé du monde, est donc des plus brillantes pour le Canada, au point de vue agricole, sinon au point de vue industriel.

Les Caisses de Secours contre le Chômage

Dans les grands pays industriels la question du chômage, du chômage involontaire bien entendu, préoccupe depuis longtemps les gouvernants.

En France les chômeurs deviennent de plus en plus nombreux, si on en juge par les statistiques de l'Office du travail, dressées d'après les tableaux de recensement de 1896 et de 1901, et qui les évaluent à 260,000 au minimum et à 300,000 au maximum. Une telle situation ne saurait laisser personne indifférent, et on ne peut qu'approuver le Conseil supérieur du travail, créé par le gouvernement français, d'avoir porté son attention de ce côté et recherché les moyens de guérir une plaie si profonde. C'est à la fois une question d'humanité et de sécurité sociale ; une armée de 300,000 hommes livrée aux suggestions de la misère est un danger de tous les jours.

Le même problème s'est posé dans les grands pays industriels et il a été presque partout résolu de la même manière, par la création de caisses mutuelles de secours contre le chômage organisées par les syndicats ouvriers. Ces caisses existent aujourd'hui en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis, mais c'est surtout dans la Grande-Bretagne qu'elles ont pris le plus d'extension et revêtu la forme la plus parfaite.

En France on a suivi le mouvement de très loin. Il est juste de reconnaître cependant qu'un certain nombre de syndicats ouvriers ont déjà ouvert la voie en constituant, à l'exemple des autres pays, des caisses de secours contre le chômage qui ont fait beaucoup de bien et qui rendent de grands services aux corporations ouvrières qu'elles englobent. En 1902, on n'en comptait pas moins de 310 groupant 30,000 adhérents. La principale, la plus remarquable, est la caisse de chômage des Travailleurs du livre, sorte de caisse fédérale qui comprend plus de 10,000 membres disséminés dans 162 villes de France et qui groupe à elle seule 162 caisses locales.

Une caisse centrale analogue a été fondée tout récemment par la fédération des ouvriers mécaniciens de France. On le voit, l'impulsion est donnée, le mouvement est lancé et l'expérience a déjà donné des résultats qui permettent de considérer le problème comme résolu en principe. Malheureusement, l'idée nouvelle avance si lentement dans l'application qu'on en vient à se demander avec inquiétude combien il faudra d'années pour toucher au but, c'est-à-dire pour assurer à la masse des ouvriers sans emploi les moyens de vivre en attendant du travail.

La même difficulté s'est présentée en Belgique, et elle y a été résolue de la façon la plus heureuse. C'est la ville de Gand qui a eu l'honneur de l'invention ; elle a pensé que pour encourager les syndicats ouvriers à constituer des caisses de chômage il n'était pas de meilleur, de plus puissant moyen que de leur offrir une subvention proportionnée aux sacrifices qu'ils consentiraient eux-mêmes.

Sous le nom de Fonds communal contre le chômage, la municipalité a donc inscrit à son budget un crédit destiné à subventionner les caisses de chômage fondées et administrées par les sociétés et syndicats ouvriers de la ville. Ces subventions servent uniquement à majorer les indemnités versées par les ouvriers à la caisse de chômage. Cette majoration est fixée à l'avance et ne peut dépasser 20 centins d'indemnité quotidiennement pendant cinquante jours au plus. Un contrôleur vérifie les opérations et les livres des syndicats ; le registre des chômeurs est toujours à sa disposition.

Il est à noter que ce mode d'intervention ne fait courir aucune aventure aux finances de la ville de Gand; le crédit primitif avait été fixé à 10,000 francs et dès que les dépenses l'ont dépassé, la majoration des indemnités a été réduite dans la proportion nécessaire pour le ramener à son chiffre.

Ce système a donné de si excellents résultats qu'il a été adopté successivement par la ville d'Anvers et par plusieurs autres villes de la Belgique. On propose aujourd'hui d'en faire l'application à la France.

La municipalité ne sort pas de son rôle en encourageant la prévoyance et les dépenses qu'elle fait pour cet objet ne constituent qu'un meilleur emploi de ses ressources. Les chômeurs sans travail deviennent vite des indigents qui retombent à sa charge; elle a donc tout intérêt à les inciter à se secourir les uns les autres et à se procurer du travail.

Ce système est certainement plus avantageux que celui qui consiste à faire faire aux sans-travail des travaux à peu près inutiles.

Heureusement cette question de chômage est pour le moment inconnue à Montréal ; et si nous signalons ce qui se fait dans les autres pays, ce n'est que pour fournir des documents utiles aux personnes et aux sociétés qui s'occupent des questions sociales et du bien-être des travailleurs.

CHOSES ET AUTRES

Le bruit court à Tokio que les navires de Vladivostock seraient réparés et pourraient faire une sortie d'un jour à l'autre.

× × ×

C'est le jeudi 9 mars prochain que M. Gebhart, le dernier en date des élus de l'Académie française "prendra séance" parmi les immortels, ses collègues.

× × ×

Les Américains ont prêté dans le courant de la dernière année, 275 millions au Japon! Les Yankees ne sauraient nier leurs sympathies pour le peuple jaune ; par contre, il serait intéressant de savoir, si toutefois ce n'est pas indiscret, le chiffre de dollars prêtés à la Russie.

× × ×

Le dernier recensement des navires à vapeur et voiliers dans la monde entier assigne à la France le douzième rang, sur 24 puissances, avec 755 vapeurs et 1,420 voiliers. Le Japon occupe la cinquième place, entre l'Allemagne et la Norvège.

× × ×

Pendant l'année écoulée, 300,000 tonnes de trafic ont abandonné la route du canal de Suez. Plus de 100 navires ont trouvé plus avantageux de doubler le Cap ou de passer par le Pacifique. Ce sont les Allemands qui se plaignent le plus amèrement de cet état de choses. Ils prétendent que l'Angleterre n'osant point ouvertement déclarer le canal de Suez sa propriété, agit comme s'il en était ainsi.

× × ×

Il vient de se former à Washington un syndicat au capital de 50 millions de dollars. Ce syndicat a pour objet la construction, au Brésil, d'un chemin de fer électrique qui sera appelé Sul to Brazil, et traversera les provinces de Santa Catharina et de Rio Grande do Sul.

Un nouveau tronçon pour le chemin de fer Panama-Cap Horn !

× × ×

Lord Kitchener a demandé au War-Office que les canons destinés à l'armée des Indes, compris dans la commande générale de 50 millions d'armements, faite le mois dernier, soient expédiés les premiers aussitôt fabriqués.

Lord Kitchener voudrait avoir terminé en juin tout le réequipement et la réorganisation de l'armée sous ses ordres.

Le War-Ooffice, faisant droit à sa demande, pense être en mesure d'embarquer au début d'avril vingt batteries de 18 et neuf de 13.

Cette date de juin est de nature à faire croire que l'été ne se passera pas sans qu'il y ait du chambardement dans l'Inde.

× × ×

On sait les mesures énergiques des autorités britanniques pour activer dans le Sud Africain la reprise des affaires qui ne se faisait que lentement. L'importation des travailleurs chinois en est le trait le plus saillant. Il paraît cependant que la main-d'oeuvre reste rare, les salaires trop élevés. Afin d'y remédier le gouvernement du Transvaal vient de prendre une ordonnance par laquelle "tout Cafre qui sera convaincu d'être resté six jours consécutifs sans travailler sera expulsé du pays."

× × ×

Le consul général de France à New-York signale la création d'une Compagnie de navigation nord-américaine "The Street Steamship Co.", au capital de $240,000, qui se propose d'établir une nouvelle communication entre New-York et les ports français de la Manche.

Cette Compagnie se serait assuré par contrat le transport annuel de 50,000 tonnes de marchandises sur les 250,000 que la grande manufacture d'instruments aratoires "International Harvester Co." expédie annuellement à l'étranger et notamment en France.

× × ×

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce grand seigneur anglais archimillionnaire, le marquis d'Anglesey, qui apporte dans l'art de perdre sa fortune une certaine fantaisie à la fois baroque et amusante.

Le marquis d'Anglesey est aujourd'hui complètement ruiné. Mais sa fantaisie a attiré sur lui l'attention d'un impresario qui lui a offert un brillant engagement. Le marquis toucherait ... livres par semaine — soit $750 — pour jouer le rôle du millionnaire dans une pantomime spécialement écrite pour lui et qui sera représentée au grand théâtre d'Islington.

× × ×

Le "Times," de Londres, a publié, ces jours derniers, les neuf premiers chapitres du roman inachevé de lord Beaconsfiel — Disraëli,— trouvé dans ses papiers. Ce sont plutôt des projets de chapitres que des chapitres ; le style en est médiocre, linvention faible et la seule chose qui donnerait de l'intérêt à ce roman, s'il était fini, est que le héros en est, certainement, M. Gladstone, le rival de Disraëli, que celui-ci désigne dans son roman sous le nom de Falconet. Ce roman n'ajoutera rien à la gloire de Disraëli et n'amoindrira pas celle de Gladstone.

× × ×

La production de l'or, au Transvaal a atteint en 1904, le chiffre le plus élevé qui ait encore été réalisé : $80,600,000, soit $54,000 de plus qu'en 1898 — l'année la plus forte jusqu'ici. Depuis 1884 jusqu'au 1er janvier 1905, le Transvaal a produit plus de $600,000,000. L'interruption de près de 5 ans amenée par la guerre est maintenant terminée et l'on estime que la production de 1905 atteindra $100,000,000. La population ouvrière est actuellement de 106,400 travailleurs, dont 76,600 Noirs et 29,800 Chinois.

× × ×

La France et l'Allemagne se sont souvent donné la main en Afrique, et ont pu, ainsi, obtenir des résultats de valeur double.

Un fait caractéristique mérite d'être noté, c'est qu'entre la politique coloniale française, il n'y a jamais eu le moindre désaccord à aplanir ; tout au contraire, les deux puissances ont toujours rapidement et chevaleresquement dissipé les petits nuages surgis à l'horizon, dans le genre de l'affaire de Tahiti.

On doit, en outre, constater que le cabinet de Berlin n'a jamais formulé de protestation, lorsqu'en 1900-1902, dans le Tchad, la France a poursuivi Rabah, le Sultan de Dikoa, jusque sur le territoire allemand.

× × ×

On parle depuis longtemps en Allemagne de créer un ministère impérial des colonies. Les derniers renseignements qui nous parviennent à ce sujet assurent que la création de cette institution n'est plus qu'une question de quelques mois. On ne sait cependant rien sur son organisation intérieure. Il est possible que le chef du service à créer porte le nom de sous-secrétaire d'Etat.

En attendant que cette question soit résolue, la colonisation effective et pratique fait de grands progrès.

Une compagnie s'était formée, en 1902, sous la présidence du prince de Hohenlohe-OEringen, et avait obtenu la concession d'un chemin de fer destiné à relier la colonie du Cameroun au lac Tchad. Les études préliminaires étant achevées et le tracé de la ligne définitivement arrêté, la compagnie a décidé de faire commencer immédiatement les travaux. Ses ingénieurs espèrent pouvoir construire en 1905 environ 175 milles de voie, c'est-à-dire le quart de la longueur totale.

—Pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, rien n'est plus recommandable que le SIROP DU Dr FRED. DEMERS pour les enfants. C'est le meilleur. (3) r

A la page 9 de ce numéro, on trouvera une excellente liste d'occasions en fait de pianos, lesquels seront offerts en vente pendant quelqus jours seulement. Layton Bros., 144 rue Peel.

Jaeger PURE WOOL

BLOUSES

Seyant à la perfection, élégantes couleurs, confortables, styles les plus nouveaux et les plus jolis.

2206 rue Ste Catherine, MONTREAL

9-23-8

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage

BEAUDRY & BROWN

Ingénieurs civils. 107 St Jacques, Montréal

2—a

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils

Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

11—a

CONFÉRENCE SUR LES "PREMIERS SOINS" EN CAS D'ACCIDENT

Comment agir dans un cas d'accident sur la rue, ou pour ramener à la vie un noyé? L'importance d'assister à ces conférences apparaît immédiatement. La série de démonstrations est commencée hier, et le local où elles ont lieu, au sous-sol, était absolument rempli. Outre les conférences, l'on inaugura

UNE INTERESSANTE EXPOSITION MEDICALE

d'articles de toilette, comprenant la reproduction d'une salle d'hôpital modèle, et les exhibits de produits aussi connus que le Savon Pears, les préparations carboliques de Calvert, Savons Red-R.te, Vaseline Cheeseboro, etc., etc.

Aussi une classe consacrée aux bandages élastiques, aux bandages antiseptiques et absorbants, sirops, etc. Tous, vous êtes cordialement invités à y assister. Le sujet de la conférence de vendredi, à 3 heures p. m., sera

"LA DOUBLE FRACTURE ET COMMENT LA REDUIRE."

Le Grand Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m. — Pendant Février à 1 p.m. le Samedi.

La Cie S. CARSLEY Limitée

LISTE D'OCCASIONS DU VENDREDI

Vente Annuelle de Février dans les Chaussures

La qualité recommandable et éminemment satisfaisante des chaussures offertes est la plus grande attraction de cet événement annuel. La bienveillante attention accordée immédiatement à cette vente, par le public, est flatteuse, et indique combien hautement ces offres sont appréciées. Ces surprises, à bon marché, pour demain,

Chaussures en beau chevreau Dongola, pour dames, bonnes semelles moyennes, élégants talons militaires, ajustement parfait. Grandeurs : 2½ à 7. Valeur régulière : $1.50. Prix de vente. $1.19

Chaussures lacées, pour hommes, en veau box, de bonne qualité, semelles pesanteur d'hiver, ajustant bien. Grandeurs : 6 à 10. Valeur régulière : $2.25. Prix de vente. $1.79

Chaussures en beau chevreau "Vici," pour dames, modèles lacés, semelles de pesanteur moyenne, talons cubains, faites sur des formes élégantes. Grandeurs : 2½ à 7. Valeur régulière : $3.25. Prix de vente. . . . $2.39

ARTICLES DE TOILETTE

Talc à la violette. . 12c
Rénovateur de Aver, pour les cheveux... 65c
Schampooing aux oeufs 17½c
Cure-dents, boîte. . . 4c
Brosses à ongles. . . 3c
Brosses à dents. . . . 10c
Parfums de Taylor. . 20c
Violette et glycérine.. 65c

LISTE D'EPICERIES PURES

Avoine roulée, 7 livres pour. 25c
Fèves blanches, 7 livres pour. 25c
Poudre à pâte, boîte de 1 livre. 12½c
Farine Hungarian, 24 livres. 75c
Farine à crêpes de Tante Jemima, 2 pqts. 25c
Pommes sèches, 3 livres 25c
SUCRE GRANULE, 17 LBS. pour. $1.00
MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE, la livre. . 23c
Tapioca "Perlé", 7 livres pour. 25c
Le meilleur fromage canadien. 12½c
Miel de trèfle blanc, 5 livres. 30c
Sirop d'érable, boîte de 3 livres. 25c
Abricots et pêches sèches. 15c
Blooter Paste, 3 boîtes. 25c

REMEDES

Castoria. 18c
Pilules cathartiques de Bristol. 15c
Vin de fer et de boeuf, de Wyeth, ... 63c
Kola Celery Pepsin. . 60c
Salsepareille de Hood. 63c
Céleri Composé. . . . 65c
Pilules anti-bilieuses de Hope. 15c
Sels d'Abbey. 15c

35c - Mousselines Organdie - 15c

60 pièces de Mousseline Organdie française, sous une très grande variété de nouveaux effets, sur fonds pâles et foncés, de bonnes nuances, avec rayures, pois et effets floraux de couleurs variées, valeurs excellentes à 25c à 35c la verge. Prix de vendredi 15c

14c - Mousselines Lavables - 9c

50 pièces de Mousselines lavables à rayures cordées, 36 pouces de largeur, fonds blancs, avec pois de couleurs assorties, rayures et effets divers, une des meilleures valeurs que nous n'ayons jamais offertes. Régulier 14c la verge. Vendredi . . . 9c

COTON A OREILLER DE 14c POUR 10 1-2c

20 pièces de coton blanchi de bonne qualité, pour oreillers, 46 pouces de large, tissu recommandable. Prix ordinaire, 14c. Vendredi, la verge. 10½c

COTON A DRAP DE 17c POUR 13 1-2 CENTS

10 pièces de coton à drap croisé, fort, non blanchi, 72 pouces de large, exempt d'apprêts. Ordinaire, 17c. Vendredi, la verge. . . 13½c

NANSOOK DE 12c POUR 7 1-2c

500 verges de pur nansook blanc, 33 pouces de large, beau fini doux, exempt d'apprêt. Ordinaire 12c. Vendredi, la verge 7½c

SOIES TAFFETAS DE 50c POUR 38c

15,000 verges de splendides soies taffetas, de couleur, nuances les plus nouvelles, de cerise, rose, héliotrope rouge, cardinal, bleu-marine, crème, aussi blanc. Prix ordinaire 50c. Vendredi, la verge. 38c

CACHE-CORSETS 55c POUR 39 CENTS

Cache-corsets en beau nansook blanc, devant garni de quatre rangs de dentelle, encolure et manches bordées de dentelle et ruban étroit. Valeur, 55c. Vendredi. 39c

ETOFFES A ROBES 60c POUR 39 CENTS

20 pièces d'Hopsacking pure laine, 54 pouces de large, bonnes nuances de brun, gris, bleu-marine, bluet, convenable pour costumes de printemps de bonne heure, valeur supérieure à 60c la verge. Occasion du vendredi, la verge 39c

COMPLETS DE GARCONNETS DE $1.00 POUR 79c

Chics complets de matelots en serge bleu-marine, garnis de galon rouge, or ou de couleur assortie, boutons dorés ou assortis, fortement cousus et bien finis, pour garçonnets. Prix ordinaire, $1.00. Vendredi. 79c

CORSETS DE $1.40 POUR 69c

Les célèbres corsets français P. D., importés, en beau coutil blanc et beige, modèles les plus nouveaux, le meilleur fini, dans les grands seulement. Valeur ordinaire, $1.00 et $1.40. Prix spécial de vendredi 69c

BLOUSES EN SOIE DE $3.25 PRIX DE VENDREDI $2.65

Un achat spécial de 200 blouses en soie japonaise, noires ou blanches seulement, pour dames. Ces marchandises seront mises en vente pour la première fois vendredi. Les blouses sont du style le plus moderne, grands plis devant et derrière avec insertions de galon de soie, manches amples les plus nouvelles, plissées au-dessus des poignets. Elégamment finies de boutons de nacre. Val. $3.25. Prix de vendredi $2.65

CHEMISES DE NUIT DE 45c POUR 28c

Chemises de nuit en flanellette rayée de fantaisie, couleurs variées, élégamment garnies, pour dames. Valant 45c. Prix spécial de vendredi 28c

ULSTERS DE DEMOISELLES $9.25 POUR $2.98

Ulsters pesants pour l'hiver, bleu marin et cardinal, grande collerette, garniture de bandelettes de drap. Points, 12, 14, 16, pour demoiselles. Ordinaire, $9.25. Vendredi. $2.98

PARDESSUS D'ADOLESCENTS $3.95

Pardessus d'adolescents en drap bleu-marin, brun et castor, grandeurs 31, 32, 33, élégamment taillés et s'ajustant parfaitement, doublure de la meilleure qualité. Ordinaire $8.00. Prix de vendredi . . $3.95

ECHANTILLONS DE TAPIS DE 95c POUR 49c

75 échantillons de beau tapis Tapestry, 1¼ verge de long, tous les nouveaux jolis dessins, pas deux semblables. Prix ordinaire, 95c. Vendredi. 49c

Habillements en Drap de Vigogne pour Hommes

Ordinaire $11. Vendredi $6.50

Partie d'un achat exceptionnellement avantageux d'un stock de banqueroute, de là ces réductions remarquables.

Seulement 100 habillements en drap de vigogne noir, de belle qualité. L'habit est élégamment taillé et doublé en satin fermier de bonne qualité. Il y a quatre poches à la veste, les boutons de ces deux articles sont en drap. Les pantalons sont bien taillés et sont munis de poches aux hanches. Ces habillements sont garantis absolument rétrécis. Splendide valeur à $11.00. Prix spécial de vendredi. . . $6.50

BLOUSES EN FLANELLE DE $2.00 POUR $1.69

Blouses en flanelle de fantaisie de bonne qualité, d'un style élégant, garnies avec goût, s'ajustant au parfait, pour dames, valeur $2.00. Prix de vendredi . . . $1.69

OREILLERS DE $1.40 POUR 99 CENTS

75 paires d'oreillers, dimension 21 x 27 pouces, remplis de belle plume, couverts de coutil satiné de fantaisie, fortement cousus. Valeur rare à $1.40 la paire. Prix de vendredi. 99c

JUPES DE VILLE $1.29

150 élégantes jupes de ville noires et bleu marine, pour dames, style à 7 lés, coutures box, plis évasés au bord. Ordinaire, $2.50. Vendredi. $1.29

CAMISOLES DE DAMES 15c

Camisoles en laine naturelle à côtes, devant fermé, encolure haute et longues manches, valeur 25c. Prix de vendredi 15c

BOLS A FRUITS DE $1.25 POUR 99c

Bols à fruits en imitation de cristal taillé solide, bord large en argent plaqué, très bien finis. Valant $1.25. Prix de vendredi. . . 99c

COUVERTES DE $1.45 POUR $1.19

Jolies couvertes simples en laine blanche, de la meilleure qualité, bouts bien finis, bordures unies et de fantaisie. Valant $1.45. Vendredi, chacune. $1.19

COUVREPIEDS, $1.95 POUR $1.59

2 caisses de couvrepieds Marseille blancs pesants, dessins de centre les plus nouveaux, grandeur pour lit double. Bonne valeur à $1.95. Prix de vendredi. $1.59

CHAISES A DINER 75c POUR 57 CENTS

80 chaises de salle à manger en bois franc bien préparé, beau fini chêne doré, dossier en relief et sculpté, barreaux tournés de fantaisie, dessins attrayants, valeur 75c. Prix de vendredi 57c

CALECONS POUR HOMMES 19 CENTS

Corps et caleçons pesants, par côtes, pour hommes. Corps à devant double et bien finis. Régulier, 25c. Prix de vendredi, chacun 19c

CEINTURES $1.25 POUR 44c

Ligne de ceintures échantillon, pour dames, venant d'une manufacture ; ces ceintures sont en soie noire de belle qualité. Dix-huit différents modèles tout à fait nouveaux. Grandeurs 24 à 28. Les valeurs varient de 85 cents à $1.25 . . . . . 44c Vendredi . . . . . .

EAUX FORTES, DE 40c POUR 19 CENTS

Seulement 50 eaux fortes artistiques, dimension 16 x 24, principalement des paysages et des marines. Ces gravures sont bien montées et prêtes à être encadrées. Prix ordinaire, 40 cents. Prix de vendredi. 19c

EDREDONS $1.35 POUR 99c

35 bons édredons, couverture en mousseline japonaise, couleurs foncées, remplis de laine. Valeur $1.35. Prix de vendredi. . . . 99c

HABITS DE FUMEURS $2.00

Habits de fumeurs de fantaisie, en une variété de tissus et dessins de choix, attaches Brandebourg. $3.50 et $2.75. Prix de vendredi, $2.75 et $2.00

AGRAFES ET OEILLETS 2 1-2c

Agrafes et oeillets blancs et noirs, grands et moyens, sur cartes. Valeurs ordinaires, 6c, 8c et 10c. Prix de vendredi, la carte. . . 2½c

Services de Toilette, valant $2.10 pour $1.40

Beaux services de toilette, de 10 articles, en semi-porcelaine, délicatement décorés de dessins floraux bruns, verts et bleu cobalt. Chaque article est de la forme la plus nouvelle, presque parfait et très bien fini. Valeur splendide à $2.10. Occasion, vendredi. $1.49

Lampes incandescendes Auer, pour 29c

Nous avons une grande quantité de ces superbes lampes que nous avons résolu d'écouler vendredi. Le prix ordinaire de ces lampes ailleurs est au moins 55c. Demain, nous offrirons : bec, cheminée et manchon, le tout complet, pour. 29c

200 LANTERNES D'ECURIE, solidement faites et éclairant admirablement bien. Prix ordinaire, 35c. Prix de vendredi, y compris le bec, le globe et la mèche. 19c

Services à Thé, de $1.95 au lieu de $2.80

Une occasion manifeste, celle-ci. Beaux services à thé de 40 articles, de la meilleure semi-porcelaine anglaise, modèles à carreaux bleus, chaque article est parfait. Service pour lequel vous vous attendez de payer $2.80. Prix de vendredi. $1.95

Bouilloires à blanchissage en ferblanc de $1.25 pour 69c

150 bouilloires très fortes à blanchissage en ferblanc, d'un morceau, jamais vendues moins de $1.25. Ces articles sont parfaits. A écouler, vendredi, à. 69c

75c Seaux à Eau en Granite pour 49c

200 SEAUX A EAU EN GRANITE "secondes — ayant de légères imperfections, contenance de 10 à 12 pintes. Valeur régulière, 75c. Prix de vendredi, chacun. 49c

Seulement 150 grands gobelets en granit, capacité, 3 pontes. Prix ordinaire, 27c. Vendredi 15c

50 douzaines de poêles à frire en acier fort, comme la vignette, 3 dimensions au choix, à écouler vendredi, au prix uniforme de. 12½c

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.

1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME, 184 à 194 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

TOUS LES CLIENTS d'une buanderie sont fortement intéressés à ce que toutes les règles de la propreté soient observées surtout par celle qui fait son ouvrage. La

TOILET LAUNDRY

porte une attention toute spéciale non seulement à la propreté de l'édifice, mais aussi à celle de toutes les personnes qui y travaillent.

290 rue Guy

Phone: Up 3480—3481—3482.

98—mjs—n

VIGUEUR SANTÉ BEAUTÉ LONGÉVITÉ

VOILA CE QUE DONNE A TOUS LES

DRAGÉES RECONSTITUANTES LA CHANCE

LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES RECONSTITUANTS. SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES. EXPÉDIÉES FRANCO PAR MALLE

DEPOSITAIRE PH^IE LACHANCE MONTREAL

PRIX 50 Cents

272-ja

JOLIE MONTRE GRATIS

Nous vous confions 12 loquets parfumés neufs orientaux exotiques, consistant d'un grand joli loquet fini en or, de filigrane, forme de coeur, incluant un rond de parfum oriental très bien parfumé de milliers de roses, le parfume le plus délicieux et qui durera le plus longtemps dans le monde. Ces jolies loquets à parfume se vendent partout à 25c, chacun, actuellement de les acheter. Nous les vendez à seulement 15c, et donnez un certificat valeur de 50c, avec chacun, renvoyez l'argent et nous vous enverrons tout de suite cette jolie montre avec bel cuvier en argent solide aplaqué, bord de fantaisie, cadran décoré, les aiguilles qui marquent les heures, les minutes et les secondes et les mouvements recommandés importés. Avec soin elle durera dix ans. Attention. Une prime extra. Si vous nous écrivez tout de suite et vendez les loquets et renvoyez l'argent pendant une semaine après que vous les avez reçus, nous vous donnerons une jolie chaine de montre et loquet, une bague ou un canif, comme une prime extra. Gratis. Ne perdez pas cette prime extra, mais écrivez aujourd'hui. THE HOME SPECIALTY COMPANY, Dept. 1055 TORONTO, ONT.

81—m j n

ENTREPOT

Commodités supérieures pour transport et

Magasinage de Meubles, Pianos, Bagage, Etc.

King's Cartage & Storage

56 Rue St Henri.

Tél. Main 565. 71 jan.

LE TONIQUE Robur RECONSTITUANT

Pharmacie C. BEAUPRE

73 rue Désery, Hochelaga.

Et chez tous les Pharmaciens. mjs-n

CANAL LACHINE

AVIS est donné par les présentes que le Canal Lachine sera mis à sec le 15 mars 1905, et que l'eau n'y sera remise que le 30 avril 1905, ou pour un temps plus court, tel que les travaux de construction et de réparation l'exigeront.

Par ordre,

ERNEST MARCEAU,
Ingénieur Surintendant des Canaux, P.Q.

Montréal, 1er février 1905. 82—5

DEPT. DES CHEMINS DE FER et CANAUX

CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumissions pour remplètement et nouveau mur en béton, Bassin No 2." seront reçues par le soussigné jusqu'à 16 heures, mercredi, le 15 février 1905.

On peut voir, mercredi, le 1er février courant, les plans au bureau de l'ingénieur en chef des canaux de la province de Québec où on pourra se procurer les spécifications et les blancs de soumission.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er février 1905.

Les journaux qui insèreront cet avis sans autorisation du département, ne seront pas payés. 80—5

AVIS est par les présentes donné que Fabien J. Granger, libraire ; Joseph Marcelin Wilson, marchand en gros ; Alphonse A. Granger, libraire ; Alphonse F. Mercier, médecin ; Wilfrid A. Huguenin, médecin, et Pierre Garon, courtier d'assurance, tous des cité et district de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant et ceux qu'ils pourront s'adjoindre, en compagnie à fonds social, sous le nom de "La Compagnie Canadienne d'Assurance" et leur octroyant une charte avec pouvoir de faire des contrats d'assurance et de réassurance sur la vie, contre les accidents et les maladies, contre le feu et des contrats d'assurance de garantie ; de consentir, vendre ou acheter des annuités, d'accorder des dotations et généralement faire des opérations d'assurance sur la vie, contre les accidents et les maladies, contre le feu et des opérations d'assurance de garantie, dans toutes leurs branches et sous toutes leurs formes et de faire et exécuter toute autre chose en rattachant aux opérations de ces divers genres d'assurance et de réassurance et de nature à les faciliter et pour autres fins.—Armand Grenier, procureur des requérants. — Montréal, 30 janvier 1905. 9,10,23,2

JAMES STRACHAN est le fabricant du

PAIN PURETE

qui est pétri par une machine et livré dans des sacs aux clients.

AMUSEMENTS

Théatre National 1440 Ste Catherine Tel Bel Est 1736. Tel Marc 3294

Semaine du 6 février,

LA MEDAILLE REVELATRICE

Extra: Nouvelles Vues Animées de Fenton de New-York. Prix Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c Prix Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine: LA TOUR DE LONDRES. 79-6

THEATRE DES NOUVEAUTES

Tel. Est 1395—Semaine du 6 Février

JALOUSE

Pièce en 3 Actes, par A. Bisson.
Intermèdes tous les Lundis. Matinée samedi.
Semaine prochaine : **Un Roman Parisien.** 80-6

HIS MAJESTY'S

Toute la semaine, matinée samedi.

Viola Allen dans The Winter's Tale

Semaine prochaine : **Sir Charles Wyndham** 80-6

ACADEMIE | MATINEES Mer. Jeu. et Sam.

BILLY 'l'unique' CLIFFORD dans

HOW HE WON HER

Prix : 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine : CHARLEY GRAPEWIN 80-6

FRANCAIS — MATINEES TOUS LES JOURS.

Cette semaine :

The Fay Foster Co, dans 2 Burlesques

et un vaudeville de première classe, représentant: **Captain Kellers Royal Zouave Girls.** Prix : 10c, 20c, 30c, 35c, 50c. Semaine prochaine : **The Mormon Queen.** 80-6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.

CETTE SEMAINE, 6 FEV.

JAMES BOYS IN MISSOURI

Une merveille en fait de splendeur de scène.
Une troupe de valeur "sterling."
Prix : **10, 20, 30, 50c.** Semaine prochaine **On The Bridge at Midnight.** 80-6

Salle Windsor

DEMAIN, VENDREDI SOIR

Le concert de la saison, sous le distingué patronage de Sir Wilfrid et Lady Laurier, par la célèbre soprano, Mme LILLIAN

BLAUVELT

Avec le concours du fameux baryton canadien M. FRANCIS

ARCHAMBAULT

La première apparition ici depuis le début de ses grands succès.
M. EMILIANO RENAUD, pianiste, et le Dr FRANK G. DOSSERT, accompagnateur.
Prix : 50c, 75c, $1.00, $1.50 et $2.00. Billets en vente, 2274 rue Sainte-Catherine, au magasin de musique de Shaw.

FRANCHERE - DENTISTE

1592 Ste Catherine. Tél. Est 1891. 276-1Mnj

Quéry Frères

PHOTOGRAPHES

Déménagés à leur Nouvel Atelier

1854 Rue Ste-Catherine,

—ENTRE—

Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville

249 mjs-n E

Compagnie Montréal-Canada

D'Assurance contre l'Incendie

AVIS est donné par les présentes que l'assemblée générale annuelle des membres et actionnaires de cette compagnie, pour recevoir le rapport des directeurs et élire le nouveau bureau de direction, aura lieu dans la salle de l'Union St Joseph, 1706 de la rue Sainte-Catherine, de cette cité, mardi, le 14ième jour de février prochain, à 2 heures p. m.

Les procurations pour voter à ladite assemblée devront être déposées entre les mains du gérant de ladite compagnie au bureau de cette dernière, le ou avant le 6ième jour de février prochain, et le livre de transfert sera fermé du 31ième jour de janvier courant audit 14ième jour de février prochain, ces deux jours inclusivement

Par ordre des directeurs,
Montréal, ce 28 janvier 1905.

J. B. LAFLEUR,
Gérant.

74—13

ELECTION DU MAIRE DE MASCOUCHE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Saint-Henri de Mascouche, 9 — Lundi avait lieu la première assemblée du conseil, depuis les élections du 9 janvier dernier. Il s'agissait, d'abord, d'élire un maire.

Il fut proposé que M. Ulderic Corbeil fût élu maire pour remplacer M. Cléophas Allard, qui siégeait depuis deux ans. Aucun amendement n'ayant été proposé, M. Corbeil prit le siège présidentiel du conseil, et, séance tenante, M. Cléophas Allard, sortant de charge, profita de l'occasion pour remettre entre les mains du conseil son mandat de conseiller.

M. ULDERIC CORBEIL, maire de St Henri de Mascouche.

Le conseil, bien à regret, et considérant les raisons alléguées par M. Allard, accepta la résignation de ce dernier, et la place vacante sera remplie le 23 du courant, à une séance spéciale.

A la séance de lundi, le conseil se composait comme suit : Maire, M. Ulderic Corbeil ; conseillers : MM. Flavien Lamoureux, Emile Peltier, William Alexander, Arthur Mathieu et Urgel Bourgouin ; secrétaire-trésorier, M. J. A. Charette, notaire, qui fut engagé pour l'année courante, après avoir fait sa reddition de compte pour l'an 1904.

NOUVEAUX OFFICIERS

M. H. S. Holt, président de la Montreal Light, Heat and Power Co., et M. James Redmond, vice-président de la Ames Holden Company, seront désormais directeurs de la "Royal Bank of Canada."

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale a eu lieu hier, à Halifax, ainsi que les élections des officiers de 1905. Voici les noms des élus :

MM. Thomas E. Kenny, président ; Thomas Ritchie, vice-président ; Wiley Smith, H. G. Bauld et Hon. David MacKeen.

AMUSEMENTS

Patinoir Ontario - ANGLE ONTARIO ET DELORIMIER.

DEMAIN — Musique Spéciale — DEMAIN

GRANDE MASCARADE, Vendredi soir, 10 Février. Patineurs en costumes de fantaisie. Musique spéciale. Patins et costumes à louer au patinoir. **Patineurs, 15 cts. Spectateurs, 25 cts.** 7-9

LES STOCKS DE PIANOS

DOIVENT ÊTRE DIMINUÉS. Nous allons en conséquence offrir à ***prix réduits*** tous les instruments ayant servi. ***Quelques exemples :***

KARN, le meilleur piano du Canada, a servi durant quelques années, paraît comme un neuf	$185
JAS. B. BERRY, droit moderne, caisse en noyer, pleinement garanti	$165
RUD. IBACH, joli droit, en noyer fleuri, gamme complète	$155
STEVENSON, son riche, caisse en palissandre construite sur le modèle Decker Bros	$135
HEINTZMAN & CO., bon son, grand carré, très durable	$125
J. & C. FISHER, vieille marque recommandable américaine, caisse superbement sculptée	$115
GILBERT, New-York, 7 octaves, 3 pédales, caisse en noyer. Valeur spéciale	$ 55

On remplira les commandes qui viendront de la campagne pour l'un quelconque de ces pianos. Conditions faciles pour la ville et a campagne. Nous montrons les instruments avec plaisir. Venez ou écrivez immédiatement

LAYTON BROS, 144 Rue Peel

IMPORTANTE ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNEE 1905 —REMARQUABLE ETUDE DU PRESIDENT, M. H. A. A. BRAULT, SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS DURANT L'ANNEE QUI VIENT DE S'ECOULER.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL—NOTRE LOYAUTE—LE TARIF—LA RECIPROCITE—LA COMMISSION DU PORT—AFFAIRES MUNICIPALES—LEGISLATION—RECEPTIONS — NOUVEAUX BUREAUX.

Le dépouillement des bulletins pour l'élection de 20 membres du Conseil à la Chambre de Commerce a eu lieu hier. Les scrutateurs étaient MM. Arthur Tourville, S. Robitaille et P. Arthur Côté.

168 bulletins furent enregistrés, dont 158 bons et 10 nuls. Les conseillers élus sont les suivants : MM. J. de Sièyès, Ad. Delorme, J. J. Duffy, Jos. Fortier, Geo. Gonthier, Pierre Gravel, J. D. Joubert, A. E. Labelle, J. O. Labrecque, S. Lachance, J. B. A. Lanctôt, A. A. Larocque, H. Laurencelle, G. Marsolais, J. P. Mullarkey, Isaïe Prefontaine, A. V. Roy, J. R. Savignac, Rod. Tourville et C. X. Tranchemontagne.

A l'assemblée précédente, les principaux officiers avaient été élus par acclamation. Ce sont : MM. A. A. Brault, président ; C. H. Catelli, 1er vice-président ; Ubald Garand, 2ème vice-président ; L. J. A. Surveyer, trésorier et Jos. Haynes, secrétaire.

Après les remerciements d'usage et l'adoption du rapport du trésorier qui accuse une assez belle somme en caisse, M. Brault, le président, donne lecture d'une très remarquable étude sur les oeuvres accomplies par la Chambre, pendant l'année 1904, et sur le programme des travaux qui restent à accomplir cette année.

Voici ce magistral exposé :

Messieurs les conseillers et messieurs les membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

La nouvelle année marque pour moi l'époque d'une nouvelle faveur que vous me faites. A l'unanimité des suffrages vous m'avez continué l'honneur de présider vos assemblées et de diriger vos délibérations. Comptez donc sur ma gratitude et soyez certains que dans la mesure de mes forces, je veillerai avec jalousie à garder intacts l'honneur et les traditions de notre chambre. Cette tâche est rendue facile au reste par votre excessive bonne volonté et votre précieuse collaboration.

Le travail de notre chambre est dicté, messieurs, par le besoin du jour, et celui du commerce, par les événements, par nos tendances ; toutes choses dont les grandes lignes sont consignées autant que possible dans un programme dont votre président vous entretient en prenant la direction de la chambre.

Vous éprouverez donc une satisfaction légitime en constatant que nos efforts n'ont pas été en pure perte. En effet, bon nombre de questions auxquelles nous attachions du prix ont obtenu une heureuse solution, pendant que nous sommes à la veille de voir la réalisation d'autres questions qui nous intéressent et que nous avons pris charge de faire valoir. Au demeurant, là où le succès n'a pas été marqué, pouvons-nous dire du moins que la saine opinion publique nous encourage à continuer notre travail.

Reprenons donc ensemble l'examen des vues contenues au discours que j'avais l'honneur de prononcer en prenant la présidence (voir: bulletin de la chambre, mars, 1904) aussi bien que celui des choses débattues durant l'année, afin de constater le résultat obtenu :

ARBITRAGE INTERNATIONAL

A la suite de M. Barclay, l'apôtre de la paix, et des Chambres de Commerce en Europe, dont il recevait l'encouragement, nous proclamions le besoin de traités d'arbitrage entre nations, et notre ardent désir de voir l'harmonie régner entre l'Empire Britannique et les Etats-Unis d'Amérique s'est réalisé par un traité semblable à celui qui lie la France et l'Empire Britannique, et d'autres traités identiques entre puissances se signent et nous font anticiper l'espoir d'une longue concorde. Et pourquoi se hâte-t-on de toutes parts à écarter ainsi la guerre et faire place à la civilisation chrétienne et humanitaire qui assurera le déploiement des bonnes volontés et le développement de toutes les forces et de toutes les ressources qui rendront de plus en plus efficace l'oeuvre des Arts, de l'Industrie et du Commerce? Les horreurs de la guerre qui se poursuivent en Asie épouvantent justement l'humanité et les dirigeants des peuples craignant de semblables fléaux sur leur pays cherchent dans la conciliation le règlement de leurs disputes. Cependant, nous éprouvons un regret. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas le bénéfice d'un traité d'arbitrage avec les Etats-Unis d'Amérique? Si danger de mal entente il y avait, c'est pourtant de ce côté seul qu'il nous viendrait. Mais dans notre état colonial, nous ne pouvons transiger nous-mêmes. Cet empêchement est considérable. Mais l'importance de ce besoin doit pourtant solliciter la pensée de nos gouvernants. A eux donc s'impose le devoir d'étudier le sujet et la possibilité d'obtenir de la Métropole la ratification d'un traité d'arbitrage distinct que pourrait conclure le Canada avec son voisin. En effet quelle inquiétude ne devons-nous pas éprouver de se voir exposé à porter les responsabilités de disputes que nous n'aurons pas engendrées?

CONCESSION DE PRIVILEGES PAR LA MERE-PATRIE ET LOYAUTE ENVERS CETTE DERNIERE

N'est-il pas significatif le mouvement de l'impérialisme militaire en apparence si formidable qui s'en va s'émiettant de jour en jour, pour faire place à la pensée réfléchie et persistante chez notre jeune nation de voir s'élargir ses horizons politiques? Que demandent ces enfants, les uns bien haut, les autres plus bas. Débarrassés des langes de l'enfance, ils veulent, non par la violence, mais bien par la persuasion, obtenir la reconnaissance de leur manifeste puberté. Capables de se diriger, ils veulent, responsables qu'ils sont de leurs actions, obtenir une plus grande somme de liberté qui leur permettra de conclure sans tuteur, les traités de commerce que leur ambitieuse et sage ambition légitimise.

Et ce privilège, ils le demandent pour accroître leurs moyens d'actions, pour jouir d'un plus grand prestige moral auprès des autres nations. "Non possumus," aurait-on dit. Ce n'est pas une question de dogme, reprenons-nous. Il nous faut cette concession, notre attachement, notre loyauté nous la valent. Pesez cet attachement, pesez cette loyauté. Qu'ont-ils déjà produit? Que produisent-ils? Ce fier et filial langage a rendu songeuse la tête couronnée qui préside aux destinées du vaste Empire Britannique, et tantôt l'octroi de ce privilège en rendant notre puissance plus grande témoignera d'une magnanimité, en même temps qu'elle rendra notre dévouement non pas plus réel, mais plus dégagé et plus efficace, puisque aucune apposition de "veto" ne sera apportée dans la négociation de nos traités, dans la nomination de nos agents consulaires, et qu'un stimulant plus grand nous invitera à étudier ensemble les propositions commerciales que les hommes du Royaume-Uni pourraient être prêts à nous soumettre.

GRAND-TRONC-PACIFIQUE

La construction du Grand-Tronc-Pacifique que j'anticipais est maintenant assurée, — grâce au renouvellement du mandat que l'ancien gouvernement a obtenu du peuple. Je constate le fait et personnellement je m'en félicite, non à cause du succès politique qu'il peut comporter, mais bien à raison du bienfait que je crois consciencieusement que cette construction apportera à notre province en particulier.

Les adversaires du projet ont fait valoir de bien nombreuses, et peut-être même de solides raisons à son encontre, mais messieurs, cette année, pas plus que l'an passé, je n'entends discuter le côté financier général de l'affaire avec ceux d'entre nous qui seraient encore opposés au projet et mes arguments pour me féliciter de cette construction restent les mêmes : — Si cette construction coûtera cher, très cher, nous n'en paierons toutefois que notre quote-part, mais à mon sens, la quote-part de bénéfices qu'elle rapportera à la Province nous indemnisera et davantage du sacrifice, car qui dit loger dans nos limites territoriales que sillonnera cette voie ferrée nos enfants qui nous laissent pour les Etats-Unis d'Amérique ou pour l'ouest Canadien et créer là une patrie aux immigrants que l'on saura bien diriger de ce côté, signifie pour moi, non seulement une augmentation de notre richesse provinciale par le développement de ce nouveau domaine, mais encore une augmentation de population qui sera un puissant facteur pour maintenir davantage l'équilibre de notre représentation politique dans la Confédération, et comme je le disais : "la question ainsi posée ne devra donc rencontrer de contradicteurs que sur le terrain que je choisis," et ces derniers, pas plus aujourd'hui que l'an passé, ne me sauront mauvais gré d'exposer franchement mes vues.

TARIF

Le gouvernement a fait quelque chose au sujet du tarif. Je veux parler de cette loi ayant pour objet d'empêcher les manufactures et les fabricants des Etats-Unis de se servir de notre pays comme d'un dépotoir pour y verser à des rabais nuisibles à nos propres manufacturiers et fabricants l'excédant de leurs productions. Cette loi a certainement produit de bons résultats et protège les nôtres. Son fonctionnement n'a peut-être pas encore toute l'élasticité voulue, mais le temps le rendra indubitablement plus pratique et plus agréable. Aurons-nous bientôt une commission chargée de la révision de notre tarif ? C'est le voeu exprimé par un bon nombre, pendant que d'autres intéressés seraient satisfaits de la loi qui précède et de quelques rajustements que les circonstances réclament.

Quoiqu'il en soit, la création d'une commission permanente ne pourrait avoir qu'un bon effet, et apporterait le soulagement même au gouvernement qui se dit prêt à écouter toute demande légitime : aussi les considérations que j'ai eu l'honneur de faire valoir l'an passé sur la nomination de cette commission, demeurent-ils encore aujourd'hui d'actualité.

RECIPROCITES D'AVANTAGES

La question de l'application d'une préférence entre notre pays et le Royaume-Uni basée sur une réciprocité d'avantages n'a pas fait de progrès, et n'en promet guère d'ici à un certain temps du moins. De fait, le gouvernement impérial composé des anciens éléments reste hostile à toute concession en notre faveur, pendant que la nouvelle école qui a pour chef M. Chamberlain dont le programme assez mal défini, du reste, nous laisserait entrevoir des échanges de faveur, n'obtient que des succès douteux et problématiques. Et M. Chamberlain triompherait-il, quelle sera la nature de ses dons ? Que demandera-t-il en retour ? Cette question devient simplement prématurée en présence de l'éloignement du débat, et après avoir constaté la non réciprocité de faveurs, ne nous attardons pas à sonder l'outre qui contient les projets de M. Chamberlain, en nous rappelant pourtant que cet homme réellement prodigieux, en eut-il l'occasion, ne saurait nous proposer de troquer notre droit d'aînesse contre un plat de lentilles, et que des faveurs de commerce ne pourront se compenser par des engagements d'une nature militaire.

En attndant les faveurs commerciales de la Métropole, notre préférence de 33⅓ pour cent lui est toujours accordée sur ses produits. Si les présents entretiennent l'amitié, cette amitié est fortement enracinée quand les présents persistent toujours à arriver du même individu. Aussi notre persévérance à être agréable à nos parents est-elle tout simplement digne d'éloges, lorsque surtout ces mêmes parents veulent nous persuader que nos présents sont plus avenants que réels et que pratiquement, ils n'ont aucune valeur. Et comment encore ne pas être quelque peu surpris quand encore ils assurent à l'univers, à notre très grand détriment, qu'ils maintiennent l'embargo sur notre bétail parce qu'il est tuberculeux, prétexte qui, tout simplement, cache l'idée bien arrêtée de protéger leurs éleveurs contre la concurrence des nôtres, ainsi que le reconnaissent les plus sincères. Si l'on admet, Messieurs, que la production du bétail constitue et constituera l'un des commerces les plus prospères du pays, la privation du marché anglais pour son écoulement, ne constitue-t-elle pas les éléments du reproche que nous pourrions faire légitimement à l'Angleterre qu'elle pratique le libre-échange dans sa plus large acception avec tous les pays, si ce n'est avec sa principale colonie, nonobstant les avantages de commerce que lui accorde cette dernière sans aucune compensation.

Messieurs, nous n'avons pas soif de récriminations et Dieu nous garde d'exagérer nos déceptions. Mais les signaler n'est pas de trop lorsque certains esprits s'imaginent prêcher la bonne doctrine en nous défendant de dire là où nous blesse le bât. Ces gens, satisfaits quand même, vivent d'un idéal patriotique très respectable, sans doute ; mais pour nous, nous ne trouvons aucun mal ni aucun manque de respect à dire ce qui est vrai, savoir : qu'au point de vue moral, comme au point de vue matériel, nous nous croyons en état de balancer nos comptes avec la Métropole, de façon à ne pas rester sa débitrice, et que la loyauté raisonnée, sincère et inaltérable que nous entretenons pour elle, a représenté et représente un coeur nullement égoïste, que ce coeur est un autre avoir pour elle dont elle profite mais dont elle doit nous tenir compte au temps de toute demande légitime que nous lui faisons.

COMMISSION DU HAVRE, TRAVAUX DU PORT

Il est notoirement connu que l'harmonie ne règne pas entre le gouvernement et la commission du havre, qu'elle ne règne pas même entre les membres de la commission du havre. Tout cela est fort préjudiciable à Montréal et aux intérêts de la navigation. La question des hangars permanents n'est pas encore résolue, on défait le lendemain ce qui a été fait la veille. Aura-t-on des hangars à un étage ou à deux étages ? Au début, notre chambre restant sous l'impression que des hangars à deux étages déterminerait la construction d'une voie aérienne favorisa ce dernier plan.

Quand elle fut informé que cette voie aérienne ne serait pas faite, elle modifia ses vues et voulut avoir avant de se prononcer un ensemble des plans des hangars permanents et de l'aménagement du port en général ; mais jusqu'ici n'ayant obtenu que des bribes d'informations, sur le plan d'ensemble de tous les travaux, il est impossible à notre chambre de donner une opinion certaine sur le sujet, bien qu'en somme elle paraisse incliner du côté des hangars à un étage, étant donné toutes les circonstances. Telle serait, je crois, les vues du comité des hangars permanents qui auront besoin pour les voir adoptées de la confirmation de votre conseil. On prête au Ministre de la Marine l'intention de rappeler ou d'amender la loi créant la Commission du Havre. Notre chambre en maintes circonstances a exprimé l'idée, en présence de tant de conflits, qu'il y avait lieu en effet à amender cette loi de façon qu'elle devienne responsable de ses actes au gouvernement, c'est-à-dire que la commission resterait telle que constituée, mais qu'elle n'aurait que des pouvoirs administratifs.

AFFAIRES MUNICIPALES

Il est impossible pour notre chambre de se détacher des affaires municipales et le Conseil de Ville connaissant parfaitement le désintéressement de notre chambre et son habileté à se prononcer sur les questions d'intérêt municipal l'a très fréquemment invitée à donner son avis sur les projets soumis à sa considération. Tenant compte de ces disposition et du droit certain que notre chambre possède de voir au bon fonctionnement de nos affaires municipales, notre chambre s'est fortement prononcée contre l'extension des franchises des différents services, tels que ceux des transports de l'éclairage et du chauffage dans les conditions où ces faveurs ont été demandées. La dernière proposition du "Montreal Street Railway" telle que formulée, ne tolère pas même la discussion. En outre des pouvoirs absolument excessifs que cette compagnie réclame, la compensation qu'elle offre pour obtenir le prolongement de sa franchise est certainement insuffisante. Son Honneur le maire l'apporte a fait valoir des raisons péremptoires contre le prolongement de cette franchise et nous devons les approuver.

Nous avons encore raison de nous demander pourquoi on manifeste tant de hâte à donner ce contrat, sans avoir préalablement examiné les avantages que présenteraient à son échéance la municipalisation ou l'affermage de ce service. Cette question absolument importante pour le public recevra toute l'attention de notre chambre.

LEGISLATION

Je vous signale la loi sur la comptalité obligatoire qui est le fruit de nos efforts. Cette législation a rempli un grand vide. Elle rassure le fournisseur, elle aide le commerçant qui dorénavant se rendra mieux compte de ses affaires, elle l'habitue à la prévoyance et à l'ordre. Par nos soins la loi a également été amendée en ce qui regarde les enregistements des sociétés commerciales, de manière à renseigner les intéressés sur la composition des membres d'une société. Cette loi remplit une lacune devenue nécessaire.

Nous devrons presser les pouvoirs publics sur la nécessité de nous doter d'une loi de faillite. Il y a lieu à l'amendement des lois sur l'immigration, sur les grèves, sur la colonisation et la protection de nos forêts, sur l'augmentation des appointements des juges. L'établissement de tribunaux de Commerce rendraient un précieux service au négoce. Nos écoles élémentaires méritent plus d'attention et les instituteurs doivent être mieux rétribués de même. Notre école polytechnique dont on a fait dernièrement l'inauguration doit être parfaitement outillée et le personnel enseignant doit être augmenté si l'on veut que cette institution rende les services qu'on attend d'elle. A l'accomplissement de ces réformes doit tendre notre travail.

RECEPTIONS.

Nous devons nous rappeler avec orgueil que nous avons été honorés au cours de l'année de la visite de personnages les plus distingués. Le Primat d'Angleterre nous a laissé la forte impression de la dignité de sa mission qui sera toujours tempérée par l'affabilité de ses manières. L'ancien Ministre Cochery, ce vétéran politique de France est resté émerveillé du développement de notre race et du progrès du Canada et nous avons été heureux d'entendre M. Herbette nous dire avec raison dans un langage facile et imagé "que la France n'était pas morte, qu'elle vivra éternellement, et qu'elle aime les Canadiens-français".

Les délégués du 5ème Congrès des Chambres de Londres ont marqué le bon souvenir qu'ils gardent de leur séjour au milieu de nous et de nos bonnes relations, en nous faisant le cadeau d'un baromètre, objet d'art d'un grand prix. Cette délicate attention a été fort appréciée par notre Chambre et l'accusé de réception par votre président témoigne des sentiments de gratitude de notre Chambre.

SON EXCELLENCE LORD GREY, LE GOUVERNEUR DU CANADA

Sa Majesté Edouard VII a choisi une très noble figure comme gouverneur du Canada, et en cela, notre Roi témoigne de l'intérêt qu'il porte à notre pays. Lord Grey est tout à la fois digne et simple. C'est le propre des gens de race. Son histoire et celle de sa famille nous sont connues. Le blason est sans tache. Héritier d'un grand nom et d'une grande fortune, il néglige ses titres qui ne vaudront pour lui que s'il les mérite, et jeune encore il se taille une place parmi les écrivains et les penseurs. Il a étudié les formes de gouvernement, il connait les hommes, les moeurs, les tendances des peuples et des pays. Son esprit éveillé et sagace retient ce qu'il faut, oublie ce qu'il faut. Il connait notre histoire. Celle-là il le retiendra par devoir, il l'anoblira par conviction. Ici comme là-bas, "le Roi règne, mais ne gouverne pas". Cet axiome constitutionnel ne doit pas être pris dans son sens rigoureux. L'influence royale et celle qui la représente au Canada est immense, elle rayonne et se manifeste en tout et partout.

Cette influence, Lord Grey l'exercera pour le profit de la nation. Lisez ses discours. Partout la même pensée se dégage : "La vaillance des races qui habitent le Canada leur ménagent les plus grandes destinées. Le sang anglo-saxon et le sang français feront au Canada ce que le sang français et le sang anglo-saxon ont fait dans le Royaume-Uni, c'est-à-dire la race la plus forte". Mais il semblait mettre à sa prophétie une condition qu'une réserve comprise ne lui permettait pas d'exprimer directement, pourquoi, mais que les auditeurs soulignaient et qu'on interprétait comme suit : "Il vous faut la paix et l'entente pour accomplir vos oeuvres. "Fiers de notre tolérance légendaire, méditons ces paroles quand même, afin de ne jamais nous départir de cette vertu ennuyante parfois, mais qui porte ses fruits à la longue. Lord Grey était accompagné à Montréal de la comtesse Grey et de leurs filles. Les ovations qu'ils ont reçues ont été caractéristiques, le bon vouloir se traduisait sur toutes les figures et les membres de notre chambre s'estiment heureux et honorés de s'être portés en foule à leur rencontre à l'hôtel de ville pour les saluer.

CONCLUSION

Messieurs, je vous ai entretenus longuement, la faute n'en est pas toute à moi ; car il me fallait bien faire la revue de l'ouvrage que vous avez fait, et il a été considérable, très considérable. Nos procès verbaux, notre Bulletin nous le démontrent. Ils contiennent d'autres sujets importants que le cadre qui m'est réservé ne m'a pas invité à mentionner.

Et notre local demandez-vous ? Pas de découragement, s'il vous plaît. Cet important sujet est l'objet de toute la sollicitude du comité que vous avez nommé et son espoir de réussir est très grand.

UN DERNIER MOT A LA PRESSE

Messieurs de la presse — Je viens de parler en mon nom aux membres de la Chambre. Ma prérogative, et j'en suis heureux, est maintenant de parler au nom de la Chambre, et je vous dis que la Chambre vous remercie de tout coeur pour les excellents services que vous lui rendez en publiant et en commentant son travail. Sans vous ce travail aurait-il plus de valeur qu'il n'opérerait pas le bien que nous attendons. Vous êtes les héraults de notre Chambres, vos trompettes éclatantes portent au loin notre nom, pendant qu'elles taisent les erreurs involontaires qui nous échappent. Merci de votre bonté et de votre discrétion.

Messieurs les membres de la Chambre— Vous remerciant encore une fois, je dis : à l'oeuvre, à l'oeuvre, continuons notre travail.

H. A. A. BRAULT,
Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Ce discours de M. Brault a été vivement applaudi, et les principaux membres de la Chambre de Commerce n'ont pas manqué de l'en féliciter.

M. Perreault dit que le président a sa large part des progrès accomplis par la Chambre de Commerce et qu'il couronnera bientôt sa carrière dans un magnifique édifice qui sera l'hôtel de la Chambre de Commerce. Dans quelque temps, en effet, cette chambre s'installera dans l'édifice actuellement occupé par le gouvernement, rue Saint-Gabriel. C'est entendu et l'ordre en Conseil, à cet effet, aurait déjà été passé si

SURVEILLEZ LA PEAU POUR LE MAUVAIS SANG

Il vient à la surface sous forme de boutons, de clous, d'éruptions et d'humeurs.

Quand le sang est faible, le système manque de pouvoir et de force. Des ulcères effrayants, des pustules dégoûtantes apparaissent, la peau devient jaune et terne, les yeux manquent de brillant.

Lecteur, votre sang a-t-il besoin d'attention ? Si oui, achetez immédiatement les Pilules du Dr Hamilton ; elles chassent tous les poisons, détruisent les germes de la maladie, nourrissent chaque goutte de sang du corps et lui redonnent la vigueur.

Il n'y a pas de médecine qui exerce une aussi merveilleuse influence que les Pilules du Dr Hamilton ; elles donnent un teint clair et le mettent exquisement beau : elles guérissent les boutons, les clous et les maladies de peau de toutes sortes. Lisez attentivement ce qui suit :

PAS D'APPETIT. — VILAINE COULEUR. — DEBILITE GENERALE.

"J'étais épuisé", écrit M. Albert F. Dickson, de Fairhaven, P. O., "Mes couleurs étaient ternes, je n'avais presque pas d'appétit, et je souffrais constamment de rhumatisme. Je dormais mal, et je me sentais continuellement fatigué et épuisé. Les Pilules du Dr Hamilton ont produit un changement instantané. Je devins plus fort, mon sang meilleur, et le rhumatisme disparut. Aujourd'hui, je suis vigoureux, joyeux et plein de santé, sous tous rapports."

Vous ne réaliserez jamais ce que c'est qu'une bonne santé tant que vous ne constaterez pas l'effet prompt et vivifiant des Pilules du Dr Hamilton. Tout homme ou femme fatigué, épuisé et nerveux devrait se servir régulièrement de ce grand tonique. La vie sera alors remplie de bonheur et de santé. Tous les pharmaciens vendent les Pilules du Dr Hamilton, 25 cts la botte ou 5 bottes pour $1.00. Par la malle, si on en envoie le montant à N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E.U. d'A., et Kingston, Ont. (12) w

LA MEILLEURE REGLE DE LA SANTE

Et comment vous êtes aidé à l'obtenir par les

Pilules du Dr Chase

— POUR LE —

Foie et les Reins

"Une selle par jour". Telle est la règle fondamentale. C'est le seul point sur lequel les médecins s'entendent.

Mais quelle est la cause de la constipation des intestins ?

L'inactivité du foie.

La bile est le propre cathartique de la nature et tant que le foie filtre activement la bile du sang et la passe dans les intestins, les intestins ne sont pas constipés.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins guérissent la constipation en réglant l'action du foie.

C'est le seul moyen par lequel on peut régler les intestins.

Les sels et l'huile de ricin produiront, feront agir les intestins, mais, une fois l'effet de la dose passé, vous serez encore plus constipé que jamais.

Ils ne peuvent mettre le foie en bon état.

En réglant le foie par l'usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins vous assurez l'action saine des intestins et vous prévenez et guérissez ainsi des vingtaines de maux, tels que l'indigestion, la biliosité, la constipation, les maladies des reins, les rhumes et les maladies contagieuses.

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cents la botte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque botte. (5)

Nervosité

Lisez mon offre — la pleine valeur d'un dollar de mon remède gratis à l'essai — sans dépot, ni risque, ni promesse de payer.

La nervosité, l'anxiété, l'agitation, l'insomnie, l'irritabilité — toutes sont des signes extérieurs de dérangements des nerfs intérieurs. La faute n'en dépend pas des nerfs qui vous avertissent — pas des nerfs qui vous permettent de sentir, de marcher, de parler, de penser, de voir. Mais les nerfs intérieurs, les nerfs à pouvoir automatique — ce sont ces nerfs-là que le travail épuise et que l'anxiété brise.

Je n'ai pas ici l'espace voulu pour expliquer comment ces nerfs tendres, petits, contrôlent et font fonctionner l'estomac, le coeur, les reins, le foie ; comment les excès, les efforts et trop d'indulgence détruisent leurs filtres délicats ; comment par un lien de sympathie, la faiblesse dans un centre est transférée à chacun des autres centres ; comment ce même lien de sympathie produit les signes extérieurs de nervosité qui devraient vous avertir du trouble à l'intérieur. Je n'ai pas l'espace voulu pour expliquer comment ces nerfs peuvent être atteints et renforcés et vivifiés et rendus bien par un remède que j'ai passé trente années à perfectionner — maintenant connu par tous les pharmaciens comme le RESTAURANT DU Dr SHOOP, je n'ai pas assez d'espace pour expliquer comment ce remède, en enlevant la cause, met une fin assurée à toutes les formes de nervosité, intérieure et extérieure, y compris l'anxiété, l'agitation, l'insomnie, l'irritabilité. Toutes ces choses sont expliquées au long dans le livre que je vous enverrai quand vous écrirez.

Dans plus d'un million de foyers mon remède est connu et on y croit, cependant il se pourrait que vous n'en ayez pas entendu parler. Aussi, vous fais-je cette offre à vous, un étranger, afin de pouvoir dissiper toute excuse de doute. N'envoyez pas d'argent, ne faites pas de promesse, ne prenez pas de risque. Ecrivez simplement et demandez. Si vous n'avez jamais essayé mon remède, je vous enverrai une commande sur votre pharmacien pour une bouteille d'un dollar pleine — non pas un échantillon, mais la bouteille ordinaire et régulière qu'il a constamment sur ses tablettes. Le pharmacien ne demandera aucune condition. Il acceptera ma commande avec autant de plaisir que si vous posiez un dollar devant lui. Il m'enverra le compte à moi.

Accepterez-vous cette opportunité d'apprendre absolument à mes dépens, comment vous débarrasser à jamais de toutes formes de nervosité — d'être débarrassé non seulement du trouble, mais de la cause même qui l'a produit. Ecrivez aujourd'hui.

Pour une commande gratuite, pour une pleine bouteille d'un dollar adressez-vous au Dr Shoop, boîte 78, Racine, Wis. Dites quel livre vous désirez.

Livre No 1 Sur la Dyspepsie.
Livre No 2 Sur le Coeur.
Livre No 3 Sur les Reins.
Livre No 4 Pour les femmes.
Livre No 5 Pour les hommes.
Livre No 6 Sur le Rhumatisme.

Les cas doux se guérissent souvent avec une seule bouteille. En vente dans quarante mille pharmacies.

Le Restaurant du Dr Shoop

yw

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

DIRECT pour QUEBEC — LIGNE DIRECTE de convois entrant dans la CITE DE QUEBEC. Départ de la Place Viger, 8.45 a.m. et 2 p.m. tous les jours excepté le dimanche, char-salon ; 11.30 p. m. tous les jours, chars-dortoir; 8.30 p.m. les dimanches, char-salon.

Départ de la Gare Windsor, 8.45a.m., *9.40 a.m., †10.00 a. m. 4.00 p.m., *10.10 p.m.

Départ de la Place Viger, 8.30 a.m., 6.35 p. m.

Service de Convois pour OTTAWA

*Tous les jours, dimanches compris. †Dimanches seulement. Les autres convois les jours de semaine seulement.

AVIS

Passagers de Sherbrooke, St-Jean, Halifax

Le char réfectoire sert à souper après 6.30 p. m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, sur le train qui quitte la gare Windsor à 7.25 p. m., et sur le train de 4.30 p. m., le samedi.

Le déjeuner est servi sur le train qui quitte Sherbrooke à tous les jours à 8.10 a. m., le lundi excepté.

Bureaux des Billets 129 rue St Jacques. Gare Windsor. Gare Viger. 81—m j s

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS

Du 1er mars au 15 mai 1905. Billets de colon de seconde classe de Montréal à

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland	$48.90
Rossland, Nelson, Trail, Robson, Spokane	$46.40
Anaconda, Butte, Helena, Salt Lake	$45.90
Colorado Springs, Denver, Pueblo	$45.50
San Francisco, Los Angeles	$49.00

**Prix bas pour pl

LA CRISE POLITIQUE A QUEBEC

Suite de la 1ère page

pour se rendre au Parlement, au caucus Parent.

Dans les corridors, la chaleur était écrasante. Un nouvelliste s'informe si rien n'a encore transpiré du caucus. Un journaliste qui supporte patiemment son lourd paletot répondit: "Non il n'y a que moi qui transpire!"

D'UN CAUCUS A L'AUTRE

Vers 8 hrs. 30, M. J. H. Kelly, député de Bonaventure, sort le premier du caucus Gouin et s'en va à celui de M. Parent. Il est suivi de près par M. Come Séraphin Cherrier, de Laprairie, qui sort en disant: "Les affaires se corsent." Puis sortent MM. Petit, Chaurest, Blanchard, N. Dion, D. Caron, et quelques autres.

LE CHOIX DE L'ORATEUR

On apprend qu'un document a été signé par 46 députés qui s'engagent à voter contre le candidat que proposera M. Parent au poste d'orateur. Cette information court les rangs de la foule, et comme elle est confirmée par les chefs anti-parentistes, on ne se gêne pas pour décapiter sommairement M. Parent.

PORTES CLOSES

Pendant ce temps, un journaliste se rend au Palais Législatif, où est convoqué le caucus Parent. Mais l'entrée de l'hôtel du gouvernement lui est impitoyablement refusée par un policeman qui a reçu ordre de ne laisser entrer que les députés.

Enfin, à 9 hrs. 30 précises, les portes au Château Frontenac sont ouvertes

A DEUX BATTANTS.

Le caucus prend fin. Il a duré deux heures.

L'hon. M .Gouin en sort triomphant en disant:

"Nous avons la majorité"; et les autres ministres démissionnaires et les députés paraissent également joyeux et contents.

Le caucus a été présidé par

M. AUGUSTE TESSIER,

député de Rimouski, celui-là même que l'on donnait, il y a quelques jours, comme le candidat de M. Parent au poste d'orateur.

Il s'est terminé par une résolution adoptée à l'unanimité, résolution approuvant la conduite des Hons. Gouin, Turgeon et Weir, et désapprouvant celle de M. Parent. Lorsque cette résolution a été adoptée unanimement, 44 députés étaient présents, ce qui, déjà, donnait une

MAJORITE D'AU MOINS 10 A M. GOUIN

A sa sortie du caucus, M. Gouin a été entouré d'une foule de personnes qui se sont empressées de lui serrer la main et de le féliciter, l'appelant: "M. le Premier Ministre." M. L. A. Cannon, avocat, l'un des membres de la société légale Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon, a été l'un des premiers à aller donner la main au futur Premier Ministre.

CE QUE DIT M. GOUIN

Au correspondant de "La Presse", l'hon. M. Gouin a dit: "Je suis absolument satisfait du résultat du caucus. Pour des gens dans l'opposition, nous sommes passablement forts. Nous avons une bonne majorité assurée." Puis avec enthousiasme: "Le parti libéral, dit-il, est un parti vraiment fort. Il compte dans ses rangs des hommes puissants et énergiques. La crise va se régler plus facilement que certaines gens peuvent le penser il faut faire disparaître les acrimonies qu'elle a pu susciter; dans quelques jours, toutes les animosités vont disparaître.

"Plus de quarante députés libéraux viennent de nous voter une résolution de confiance et d'approbation de notre conduite. La résolution a été adoptée sans qu'une seule voix discordante s'élevât. Et n'allez pas croire que ceux qui sont partis avant l'adoption de cette résolution nous soient hostiles. Avant de partir, ils se sont prononcés

OUVERTEMENT EN NOTRE FAVEUR."

Interrogé sur ce qu'il entend faire après ce caucus, M. Gouin dit: "Nous le savons, mais nous ne le disons pas. A chaque jour sa tâche; nous avons une majorité et nous la conservons, en dépit de tout.

L'HON. M. TURGEON

Interviewé à son tour, l'hon. M. Adélard Turgeon dit: "Nous avons le parti libéral avec nous. Je suis content du caucus. Je suis content de l'appui que nous accorde la députation libérale de la province de Québec."

—"Comment continuerez-vous la lutte?" lui demande-t-on.

—"Pour le moment, nous attendons. Il n'y a rien à faire d'ici à la session."

L'HON. M. WEIR ET M. CHOQUETTE

L'hon. M. Weir manifeste aussi sa satisfaction. Quant au sénateur Choquette, il jubile, naturellement.

"Je suis, dit-il, satisfait au delà de toutes mes espérances. Maintenant, si M. Parent a un peu de décence, il va s'en aller immédiatement; sinon, nous l'exécuterons de nouveau le 2 mars prochain."

LE SECRET....

Les délibérations de ce caucus ont été tenues absolument secrètes.

M. Jérémie Décarie, député d'Hochelaga, et le Dr Godbout, de la Beauce, ont agi comme sécrétaires conjoints.

—L'hon. M .Turgeon, a fait un vibrant discours où il a exposé sa situation et celle de ses collègues; il regrette de ne pouvoir expliquer maintenant les motifs de sa conduite, étant baillonné en cela par M. Parent lui-même qui a demandé cette grâce au lieutenant-gouverneur.

L'hon. M. Gouin a dit que les motifs qui l'ont fait agir n'ont été inspirés que par l'intérêt de la province et du parti. Ces motifs sont très graves et feront ouvrir les yeux, quand le public les saura.

D'autres discours ont été prononcés par l'hon. M. Weir, MM. Godfroy Langlois, J. B. B. Prévost, Achille Bergevin, Jérémie Décarie, Dr Godbout, J. O. Mousseau et autres.

LE CAUCUS PARENT

Après le caucus Gouin, plusieurs députés ont repris le chemin de leur hôtel, tandis qu'un certain nombre d'autres se sont rendus au Parlement, où le caucus Parent a commencé à 9 hrs. 30.

Trente-huit députés y assistaient, un grand nombre de ceux-là étaient favorables à M. Gouin.

Ce sont: les honorables MM .S. N. Parent, J. C. McCorkill, D. Monet, A. Robitaille et H. Archambault; MM. Jules Allard, P. J. L. Bissonnette, J. A. Bissonnette, Etienne Blanchard, J. C. Blouin, Dr Caron, J. E. Caron, J. A. Chaurest, C .S. Cherrier, James Cochrane, Dr F. Daignault, Cyrille Delage, Nap. Dion, F. X. Dupuis, F. A. Gendron, D. Gillies, Alfred Girard, F. Gosselin, J. J. B. Gosselin, John C. Kane, J. H. Kelly, Dr G. A. Lacombe, P. S. J. MacKenzie, Dr Morissette, Maurice Perrault, H. Petit, Geo. Tanguay, Nap. P. Tanguay, Alex. Taschereau, Paul Tourigny, H. Walker, et J. Walsh, députés; les hons. MM. Lanctot, Pérodeau et Turner, conseillers législatifs.

M. J. A. CHAUREST

M. J. A. Chaurest, député de Jacques-Cartier, a été choisi président du caucus. Après un discours de l'hon. Monet, M. Walsh, député de Montréal, division Sainte-Anne, a demandé à M. Parent la raison de l'entrée de l'hon. M. Monet dans le ministère. M. Parent a répondu qu'il ne pouvait pas le dire.

Surpris et mécontent de cette réponse, M. Chaurest quitta le fauteuil présidentiel et sortit de la salle, en compagnie de plusieurs députés.

M. PARENT HESITE

Des discours furent ensuite prononcés par MM. Dupuis, Perrault, et l'hon. M. McCorkill. M. Perrault a demandé que M. Parent choisisse immédiatement des ministres en remplacement des ministres démissionnaires.

M. Parent a répondu que, dans les circonstances, pareille proposition ne pouvait être considérée. Il a ajourné le caucus "Sine Die".

Telle est en un bien court résumé la journée d'hier à Québec; journée mémorable s'il en fut!

Qu'adviendra-t-il, maintenant?....

LA NOUVELLE A OTTAWA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 9 — Les deux caucus tenus à Québec, hier soir, par les membres des deux camps de la députation provinciale font le sujet principal des conversations parmi les députés fédéraux de la province de Québec. Le résultat de ces caucus est interprété comme un avant-coureur de la retraite prochaine du Premier Ministre de Québec. "Parmi les noms des 45 députés qui auraient signé, hier, l'engagement d'appuyer MM. Gouin et Turgeon, il y a des surprises renversantes," déclare un vieux politicien très au fait des affaires provinciales; "sans compter, ajoute notre interlocuteur, que j'ai la conviction que quelques-uns de ces députés avaient déjà pris l'engagement solennel de se ranger du côté de M. Parent envers et contre tous."

—"Dans le cas de sa retraite de l'arène politique croyez-vous que M. Parent soit nommé président de la commission du Grand Tronc-Pacifique?"

—"A moins de l'intervention de M. Fitzpatrick et de toutes les influences qu'il peut mettre en jeu, je crois que M. Parent aurait des difficultés à décrocher cette position, à cause de la pression qui serait faite par le champion ci-dessus mentionné de la faction Gouin pour éliminer M. Parent de cette position où l'ex-premier ministre serait encore en mesure d'user de représailles contre ses ennemis."

—"M. Parent n'étant plus premier ministre, où croyez-vous qu'il puisse trouver des influences?"

—"M. Parent serait encore un homme dangereux à taquiner car il possède sûrement la confiance des gros commerçants de bois, de son associé légal, M. Fitzpatrick, de M. Davis, l'entrepreneur de la construction du pont de Québec, de quelques députés fédéraux et provinciaux qui lui conserveront leur influence politique; ce qui n'est pas peu dire. Dame rumeur désigne certains gros bonnets de la finance de Montréal comme ses alliés."

"A tout événement, conclut le politicien, la situation du parti libéral dans la Province de Québec n'est pas des plus souriantes, et il est à craindre que, dans le cas d'élections générales à courte échéance, la faction battue ne s'allie aux conservateurs pour renverser le pouvoir."

L'HON. M. LOMER GOUIN

L'honorable M. Lomer Gouin est né aux Grondines, comté de Portneuf, le 19 mars 1862. Il est le fils du Dr N. Gouin et de Séraphine Fugère. Il fit ses études aux collèges de Sorel et de Lévis, puis après un brillant cours d'études de droit fut admis au barreau en janvier 1884.

Il fut l'un des associés de l'honorable juge Pagnuelo, de l'hon. L. O. Taillon et de l'hon. M. Mercier. Il publia une édition spéciale du code municipal de Québec.

Dès ses jeunes années, M. Gouin a été un ardent défenseur de la cause libérale, et on se rapelle encore de ses brillantes luttes alors qu'il était le président du club National à Montréal. Aux élections générales de mars 1891, M. Gouin se présentait dans le comté de Richelieu contre Sir Hector Langevin, mais il fut défait.

Aux élections générales du 11 mai 1897, le brillant avocat et orateur se présentait dans la division Saint-Jacques de Montréal et faisait mordre la poussière à M. O. M. Augé, sa majorité s'éleva à 779.

Depuis ce temps, M. Gouin a toujours représenté la division Saint-Jacques, dans laquelle sa majorité n'a fait qu'augmenter.

Aux dernières élections, il était élu par acclamation.

L'honorable M. Gouin est entré dans le cabinet Parent en novembre 1900. Il donna alors sa démission comme échevin du quartier Est de Montréal, qu'il représentait au conseil de ville.

M. Lomer Gouin a épousé, le 24 mai 1888, Elisa, fille de feu l'honorable Honoré Mercier, ex-premier ministre de la province de Québec.

Cette épouse dévouée succombait il y a quelques mois, laissant après elle des orphelins qui sont l'orgueil et l'espoir de leur père.

ENCORE UN VOL

On rapporte qu'une femme qui passait au carré Saint-Louis, verse sept heures, mardi soir, s'est fait voler un réticule contenant $11.50, par un individu qui l'a bousculé dans la neige.

La victime de cet attentat revenait d'une visite qu'elle avait faite à une amie, l'épouse d'un de nos échevins.

L'hon. J. S. HENDRIE, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Whitney.

NOUVEAUX BUREAUX POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE

CETTE IMPORTANTE ASSOCIATION DE NOS HOMMES D'AFFAIRES OCCUPERA BIENTOT L'EDIFICE DU GOUVERNEMENT, RUE SAINT-GABRIEL.

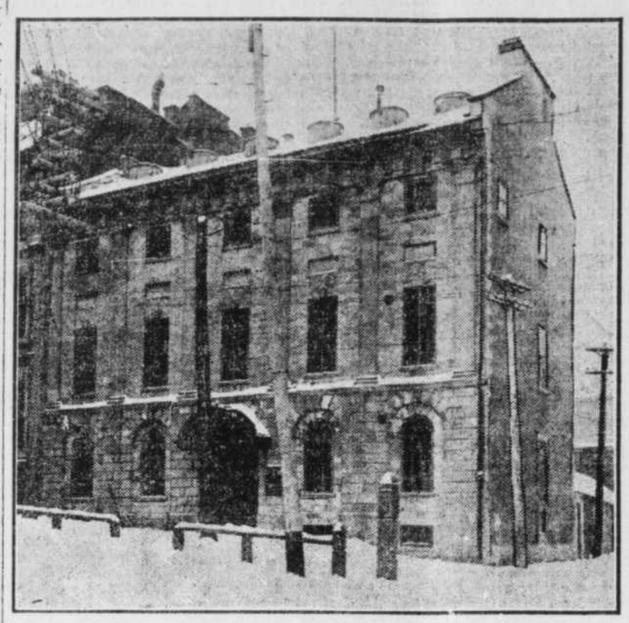

A l'assemblée de la Chambre de Commerce, M. J. X. Perreault a annoncé, hier, que bientôt cette importante association de nos hommes d'affaires canadiens-français occupera de nouveaux bureaux, plus spacieux et plus dignes de la Chambre dont les travaux deviennent tous les jours plus importants.

"Je ne crois pas, a dit M. Perrault, trahir un secret en disant que grâce aux efforts du président, M. Brault, et de ses autres collègues, la Chambre de Commerce entrera dans ses meubles et ira s'installer dans l'édifice actuellement occupé par le gouvernement provincial, rue Saint-Gabriel. Les négociations entre la Chambre et le gouvernement à ce sujet ont été couronnées de succès, et l'ordre en conseil aurait déjà été signé, si n'était survenue la crise politique qui bat actuellement son plein à Québec. Dans tous les cas, ce n'était que partie remise et dans quelques jours les membres de cette Chambre, les hommes d'affaires qui la composent, apprendront avec plaisir qu'un superbe édifice servira de quartiers généraux à notre Association qui ne fera qu'en profiter énormément.

"Installée chez elle, la Chambre de Commerce à l'instar du "Board of Trade", se développera davantage pour atteindre non seulement les commerçants de Montréal, mais encore tous les hommes d'affaires de notre district. Au lieu de 600 membres, c'est de 1,500 à 2,000 membres que se composera notre Chambre dont l'influence déjà considérable, sera quadruplée".

M. Perreault ajoute que l'édifice de la rue Saint-Gabriel sera complètement restauré et somptueusement meublé.

Les nouveaux quartiers généraux de la Chambre de Commerce seront alors dignes de l'Association et feront honneur à la ville et au district de Montréal.

Cette déclaration de M. Perreault a été accueillie avec beaucoup de plaisir par tous ceux qui étaient présents à l'assemblée d'hier et nul doute que la nouvelle sera reçue de même par tous nos hommes d'affaires qui auront là un superbe lieu de ralliement.

UNE FEMME SERA PENDUE

Suite de la 1ère page

vive, passionnante, entre cette association de femmes qui veulent sauver une de leurs semblables de la potence, et la société humaine qui a le devoir de punir les faibles comme les forts.

Le dernier baiser de la prisonnière de Reading à son enfant sera-t-il celui du départ pour le pénitencier, ou bien celui de la séparation suprême, avant l'entrée dans l'éternité?...

C'est ce que des millions de personnes se demandent à l'heure qu'il est.

SERA-T-ELLE PENDUE?

Harrisburg, Pe., 9. — Le Rév. M. M. Siveitzer, fils de l'aviseur spirituel de Mme Kate Edwards, qui doit être pendue la semaine prochaine pour le meurtre de son mari, s'est rendu hier auprès du gouverneur Pennyjocker, accompagné d'un comité de citoyens.

M. Siveitzer a présenté une longue pétition demandant la clémence en faveur de la condamnée.

"La clémence que vous implorez, a dit le gouverneur, la constitution de l'Etat m'empêche de l'exercer, et il semble étrange qu'après trente ans, le peuple ne comprenne pas encore la situation.

"Je suis opposé aux exécutions capitales, dit M. Siveitzer.

"Et je le suis aussi, a répondu le gouverneur. Pendant treize ans, j'ai fait le procès d'une foule de meurtriers. La pendaison est une relique du barbarisme. Si c'est un mal pour une personne de tuer son semblable, c'est également un mal pour mille personnes d'en tuer une."

La pétition a été remise à la commission des clémences qui, seule, peut intervenir et commuer la sentence.

A SAINT-ANICET

Imposantes funérailles du regretté notaire Crevier.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

St Anicet, 9 — Très imposantes ont été les funérailles du regretté notaire J. J. Crevier, qui pendant 40 ans, exerça ici sa profession et eut toutes les charges de la paroisse qu'il dirigea avec sagesse. M. Crevier personnifiait la probité et l'honnêteté. Citoyen éminent à l'esprit vif, à la fine répartie, toujours gai, bon, charitable, il ne laisse que des regrets parmi les milliers de connaissances qu'il avait par tout le comté de Huntingdon, dont il a été l'âme dirigeante depuis un grand nombre d'années.

M. Crevier, dont la santé était chancelante depuis plusieurs mois, se rendit à Cornwall, pour assister aux funérailles de son petit-fils qu'il adorait, l'enfant de sa fille Christiane, épouse de A. N. MacDonell, avocat, et c'est chez ce dernier qu'il est mort vendredi dernier.

Ses deux fils Duncan et Daniel, avec M. Napoléon Latreille, un de ses gendres, conduisaient le deuil, accompagnés de centaines de personnes de St Anicet, Huntingdon, Dundee, Ste Barbe et de la province d'Ontario.

M. le curé, accompagné de diacre et sous-diacre, a officié solennellement.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. A. N. Castagnier, marchand, D. E. Rose, Ant. Latulipe, ex-marchand; Damase Caza, P. W. Leehy et par M. Jos. Sylvestre, marguillier en charge.

Une messe de Requiem en parties fut chantée avec âme par un choeur puissant.

L'orgue était tenu par Mlle M. Desormeaux, institutrice.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles, Riv. Richelieu, 9 — A une séance du conseil municipal de la paroisse de Saint-Charles, M. Rémi Rémy a été réélu maire.

LA CAMPAGNE DANS WRIGHT

(De notre correspondant particulier.)

Ottawa, 9 — La campagne électorale se poursuit avec beaucoup d'activité dans le comté de Wright. Comme on le sait, trois candidats se disputent le siège de ce comté à la Chambre des Communes; ce sont: M. Devlin, ministériel; M. McDougall, conservateur indépendant, et M. Cousineau, libéral indépendant. La votation aura lieu lundi prochain.

M. LOUIS COUSINEAU, de Hull, candidat libéral à la prochaine élection fédérale de Wright.

Chaque soir, Hull est le théâtre de joutes oratoires. M. Devlin reçoit l'appui de la parole d'un grand nombre de députés libéraux fédéraux, et M. McDougall a pour lui aider les députés conservateurs. M. Cousineau fait sa lutte avec le concours de quelques libéraux locaux dissidents. Chaque fois qu'il adresse la parole, il réitère l'affirmation qu'il ira jusqu'au bout, malgré les rumeurs intéressées de sa retraite probable. La candidature de M. Cousineau donne aux conservateurs l'espoir de gagner le comté de Wright avec M. McDougall de son côté; M. Devlin réclame la victoire par une faible majorité.

POUR SE CONNAITRE

Les députés conservateurs d'Ottawa se réunissent dans un banquet.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 9. — M. E. B. Osler, un des principaux députés conservateurs de la Chambre des Communes, a donné un dîner, hier soir, au restaurant du Palais Fédéral, à ses confrères de la gauche et à quelques amis, parmi lesquels on remarquait: MM. Rufus Pope, Harry Corby et Edward Kidd. C'est ce dernier qui a résigné son mandat en faveur de M. Borden dans Carleton. Les politiciens ci-haut mentionnés ont adressé la parole, de même que MM. Monk, Bergeron, Haggart, Geo. Taylor, Léonard, Foster, Carke et Cockshutt. Les santés du chef de l'Opposition aux Communes et du nouveau gouvernement conservateur d'Ontario ont été reçues avec enthousiasme. Ce dîner, donné par M. Osler, avait pour objet principal de rapprocher davantage les nouveaux députés conservateurs du Parlement du Canada.

VOL SACRILEGE

Paris, 9 — Les reliques de St. Eustache ont été volées, dans la fameuse église qui porte ce nom, en cette ville. Ces reliques étaient d'une grande valeur matérielle.

UNE OFFRE MERVEILLEUSE

$4.00 DE.. Reçus Verts

AU COMPTANT.

Dans tous les Rayons, (Excepté dans celui des Epiceries.)

AUX MAGASINS POPULAIRES A RAYONS DE . . . . . .

Arsène et Adam Lamy

Ce coupon, toute cette semaine, vaut

$4.00 de Reçus Verts au comptant

dans tous les rayons excepté dans celui des épiceries.

Une Grande Occasion

QUATRE MAGASINS A RAYONS.

ARSENE LAMY, Angle des rues Saint-Denis et Duluth

L'ETOILE, 2023 rue Notre-Dame

ADAM LAMY, 3551-3561 rue Notre-Dame

LAMY & LAMY, Angle des rues Richmond et Notre-Dame

Il faudrait être

Un Ane!

Si, après avoir lu ce qui suit, on ne savait pas ce qu'est le Catarrhe et si on négligeait de s'en guérir par l'emploi du

CATARRHOL

Avez-vous mauvaise haleine, votre voix est-elle enrouée, votre nez bouché? Avez-vous des ronflements, éternuements, douleurs au front, au-dessus des yeux? Ne sentez-vous plus, des matières tombent-elles du nez dans la gorge? Ne goûtez-vous plus ce que vous mangez? Devenez-vous sourd? Entendez-vous du bruit dans vos oreilles? Avez-vous mal au coeur, surtout le matin?

Votre bouche est-elle mauvaise, votre langue chargée? Est-ce que vous râclez, graillonnez, crachez? Prenez-vous le rhume facilement?

Si oui: vous avez le Catarrhe.

Le Catarrhe est cause de maux d'oreilles, de surdité, de maux de gorge, bronchite et souvent de consomption. De plus c'est une maladie disgracieuse qui éloigne tout le monde de vous et souvent sans que vous vous en aperceviez; car vous avez mauvaise haleine et vous ne vous en apercevez pas.

Il est aussi cause de dyspepsie, d'anémie, car les matières qui tombent du nez dans la gorge et de là dans l'estomac empêchent la digestion et empoisonnent le sang en l'appauvrissant.

N'hésitez pas et si vous souffrez d'un des symptômes mentionnés plus haut, servez-vous du Catarrhol.

CERTIFICAT HONNETE

Cie Méd, Paris-Canada, ch. 6, "La Presse", Montréal.

Le Catarrhol m'a fait un bien sans pareil et je ne puis cesser de le recommander à ceux qui souffrent de catarrhe. Je l'ai déjà recommandé à beaucoup de monde, et ma nièce, Mlle B., a dû vous écrire pour en avoir. Dans la paroisse de Ste Sophie de Lévrard, il y a beaucoup de personnes attaquées de catarrhe; à toutes je puis dire que, pour le bien qu'il m'a fait, je crois que le Catarrhol est le meilleur remède. Il soulage en le mettant.

Votre devoué,

NAZAIRE TROTTIER, Fromager, Ste Sophie de Lévrard.

C'est un onguent végétal composé des meilleurs médicaments et fait suivant la formule du plus grand spécialiste du siècle: le célèbre sir Morrell McKenzie, médecin de l'Empereur d'Allemagne.

Si votre médecin ou votre marchand ne veut pas vous en procurer, écrivez-nous, et sur réception du prix 0.75 pour un pot ou 3 pots pour $2.00, soit en timbres ou mandat-poste, il vous sera envoyé franco. Adressez: Cie Médicale Paris-Canada, Ch. 6, "La Presse", Montréal.

N. B. — Votre argent vous sera remis si cet onguent merveilleux ne vous guérit pas.

L'AFFAIRE PHARON

On assure qu'un certain témoin qui doit être appelé à l'enquête, cet après-midi, sur l'accusation de meurtre portée contre Pharon, Arsène, doit déclarer que l'accusé portait, quelques jours après la disparition de Cadorette, le feutre mou de la victime du drame du 20 août 1903.

Certains objets, aussi qui furent trouvés en possession de Pharon, avaient appartenu à Cadorette le jour de sa disparition. La poursuite aurait autre chose que des preuves circonstancielles à donner à l'audience d'aujourd'hui.

L'hon. J. J. FOY, ministre des Terres de la Couronne dans le gouvernement Whitney.

$7,392,289.62

COUT DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA POUR L'ANNEE FISCALE 1904.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 9 — Le rapport du département des travaux publics du Canada pour les opérations de la dernière année fiscale terminée le 30 juin dernier, sera bientôt soumis aux Chambres. Ce rapport accuse une dépense totale de $7,392,289.62 pour les travaux publics exécuté durant l'année, et dans ce chiffre, est compris l'avance de $900,000 faite à la Commission du havre de Montréal.

Une somme de $3,389,936 a été dépensée pour l'amélioration de nos ports et rivières, et $1,890,281 pour les édifices publics. La construction de nouvelles lignes télégraphiques a coûté $385,093; pour creusages et drainages, $374,181.94, et pour les ponts et chemins, $103,759.

Les revenus perçus par le département ont été de $273,203, soit une diminution de $2,000 sur l'année précédente. Nonobstant le transport des travaux de creusage du Saint-Laurent, du département des travaux publics à celui de la marine et des pêcheries, les dépenses s'élèvent à un chiffre encore assez élevé, à cause des travaux extraordinaires faits durant l'année. Ainsi, les travaux des ingénieurs ont doublé. Notre système de service télégraphique a été considérablement augmenté, couvrant maintenant une étendue de 6,000 milles, en outre de 402 milles de câbles sous-marins. Les revenus dans cette branche du département accusent une augmentation de $15,000.

Le rapport contient d'intéressants détails sur les travaux en voie de construction. Il est dit que le canal de la Baie Georgienne sera probablement complété pour le 1er janvier prochain.

Le coût pour le chauffage des édifices publics dans toute la Puissance a été de $88,031; et de $75,017 pour l'éclairage.

EXPROPRIATIONS ANNUELLES DE 1904

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de contribution foncière spéciale pour l'élargissement des rues suivantes:

Rue Saint-Denis,
Rue Fullum,
Rue Saint-Georges
Rue Guy.
Rue Mont-Royal.

sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les trente jours de cette date, sans autre avis.

Signé, W. ROBB, Trésorier de la cité.

Bureau du trésorier de la cité, Hôtel de ville, Montréal, 8 février 1905. 83—1

Embellissez-vous. Mesdames Avec le

Lait des Dames Romaines

Surnommé "Nourriture de la Peau"

Cette merveilleuse préparation, contrairement aux autres du même genre, ne fait pas seulement couvrir ou farder la peau, mais NETTOIE, DETACHE et ENLEVE positivement

LE MASQUE, LES ROUSSEURS, LES BOUTONS A TETES NOIRES

et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance, et n'endommage pas la peau, au contraire. "Le Lait des Dames Romaines" guérit comme par magie, les éruptions, les boutons et toutes autres maladies de la peau. Prix 50c la bouteille. Résultat garanti ou argent remis. Si votre marchand ne l'a pas, adressez, au Canada, à Cooper et Cie, 425 rue Saint-Paul, Montréal; aux Etats-Unis: Geo. Mortimer, 247 Atlantic avenue, Boston, Mass.

83—jn

HEMORRHAGIE SUR COMMANDE

Célestin Gauthier, trouvé coupable de vol d'un chèque à M. Rivet, de la Ferme Industrielle Provinciale, a été condamné à la prison. Gauthier est un Breton qui se disait parent de Botrel. Il fut longtemps la bête noire des hôpitaux, car il pouvait, selon l'opinion de nombreux médecins, se donner une hémorrhagie pectorale quand il voulait. Il profitait de son admission dans ces institutions pour commettre de petits vols qui lui valurent plusieurs arrestations, mais toujours l'hémorrhagie venait inspirer de la pitié aux juges qui le libéraient.

A une assemblée des directeurs de la "Ogilvie Flour Mills Co.," tenue le 7 février courant, il a été décidé qu'à partir du 1er mars prochain les dividendes sur le stock privilégié seront payés trimestriellement au lieu de semi-annuellement, comme autrefois.

Vente de Vendredi

A LA

Maison HAMILTON

Entre 8 et 9 hrs. a. m. vendredi vous pourrez choisir n'importe quel article de cette liste d'occasion à

5c

Flanellette crème valant 10c la verge.
Coupons de coutil 15c la verge.
Coton blanc 36 pouces largeur, 8c vge.
Ruchings valant jusqu'à 12c la verge,
Coupon de coton ouaté crème valant 10c la verge.
Wrapperettes imprimées valant 10c vge
Ornements pour robes, noirs et couleurs valant 25c.
Net à voile en soie valant jusqu'à 15c vg
Savon Fairbanks de glycérine et goudron valant le morceau..... 10cts

Nous avons beaucoup d'autres lignes que nous sacrifierons pendant l'heure et que nous ne pouvons annoncer à cause du manque d'espace, mais si vous considérez les valeurs qui seront offertes pendant cette heure vous trouverez qu'il en vaut la peine de venir ici demain entre 8 et 9 hrs afin d'en avoir le premier choix.

DANS LE RAYON DES BLOUSES

Nous offrons en vente 60 Blouses en soie, flanelle et Vesting anglais de fantaisie, dernière nouveauté et nouvelles couleurs, toutes les grandeurs, très convenables pour ce temps-ci et surtout ce que vous avez de besoin pour mettre le soir à la campagne. Marquées pour vendre de $5.00 à $6.00 chacune. Nous aimons mieux vous les vendre plutot que de les rentrer dans nos livres d'inventaires à .....

$1.98

Voici une Bonne Occasion et Profitez-en

Il nous reste à peu près 12 manteaux d'hiver, pour dames, tous de dernière saison et styles, marqués pour être vendus à $16.50, $18.00, $20.00. Plutôt que de les garder pour la prochaine saison, votre choix tant qu'il y en aura, à.... $5

ENTRE 8 HEURES ET 10 HEURES SEULEMENT

120 jupes de rue pour dames, faites de cheviote Oxford très pesante, justement la bonne longueur pour patiner, aller en raquettes et glisser. Valeurs régulières à $1.75 chacune. Demain, pendant les deux heures, à..... 98c

Chaque item de cette liste pour moins que ce que vous pouvez trouver ailleurs pour les mêmes valeurs de marchandises.

Un gros job de soies unies et de fantaisie pour blouses : taffetas, glacées, surahs, Merveilleux, peau de soie, etc., etc., valant de 75c à $1.50 la verge. Pour écouler avant de prendre l'inventaire, vendredi, à, la verge..... 48c

Lignes désassorties des mêmes soies qui ont été oubliées ou mises de côté, durant notre grosse vente de soies. Vendredi à, la verge..... 25c

Lignes désassorties d'étoffes à robes, en cachemire de couleur, double largeur, très bonnes couleurs. Vendredi, la verge..... 15c

Linon blanc pour..... 10c

10 pièces voile étamine noir, tout laine, double largeur, valant 55c la verge. Vendredi, la verge..... 35c

20c — Nainsook blanc pour..... 12c

Draps en coton blanc, 2 x 2½ verges..... 45c

Lignes désassorties de moiré pour jupes, 40 pouces de large, valant 60c. Vendredi, la verge..... 25c

Taies d'oreillers en coton blanchi..... 12½c

Flanellette Edredon de fantaisie, très pesante, très convenable pour wrappers et kimonos, valant 15c la verge. Vendredi,la verge 10c

Garnitures à robes et Braids valant jusqu'à 25c la vg. Vendredi, la vg. ... 5c

Boucles de fantaisie pour robes, et chapeaux, val. jusqu'à 25c la vg. Vendredi, la vg 5c

Lignes désassorties de flanelles d'opéra de fantaisie et unies, pour blouses, valant 50 cents la verge. Vendredi, la verge . 25c

Mousselines blanches de fantaisie, effets de dentelle barrée, valant 18c. Pour, la verge..... 8½c

Gingans, Chambrays et Zéphyrs de couleurs, valant 15 cents. Pour, la verge..... 10c

A Moitié Prix

Tous nos coupons de Soies, Etoffes à Robes, Indiennes, Toiles, Cotons, Doublures, Mousselines, Lawns, Flanelles et Flanellettes. Quoique nous en ayons réduit les prix, nous les vendrons tous, ***Demain, pour la Moitié du Prix Marqué.***

Pas un seul coupon ne doit être entré en stock.

A Moitié Prix

PLUS DE BAS QUE NOUS DEVRIONS EN AVOIR POUR LE TEMPS DE L'INVENTAIRE.

C'est pourquoi nous avons préféré en faire de grosses réductions pour la vente de demain

15 douzaines de bas en laine noire, à côtes, pour dames, 2-1, assez pesants pour mettre pardessus les claques, une bien bonne valeur à 25 cents. Vendredi, la paire..... 19c

Chaussons en cachemire et tout laine, noirs, pour hommes, désassortis, valant jusqu'à 25 cents la paire. Vendredi..... 15c

Corps pour dames, dédans laineux, manches longues, collet haut et devant boutonnant, valant 39 cents. Vendredi..... 25c

Lignes désassorties de bas en laine et en cachemire, pour enfants, par côtes, presque toutes les grandeurs, valant jusqu'à 25 cents. Vendredi, la paire..... 12½c

Lignes désassorties de corps en laine pour hommes et garçons, valant jusqu'à 50 cents. Vendredi..... 19c

VOICI DES MOYENS D'ECONOMIE TOUT EN ACHETANT DES VALEURS UTILES

200 boîtes de laine Shetland assortie dans toutes les couleurs, vous savez comme nous autres que le prix de détail est de 6½ cents l'écheveau dans plusieurs magasins. Que pensez-vous d'acheter 1 douzaine d'écheveaux pour 39 cents, ou, l'écheveau..... 3½c

2½c, cartes de laine à repriser, pour..... 1½c

10 cents — Peignes ordinaires... Pour..... 5c

15 cents — Chaînes à clefs en cuir pour..... 5c

25 cents — Sacs Châtelaine.... Pour..... 15c

3 cents — Papiers d'épingles têtes solides..... 1c

2½ cents — Epingles à cheveux en écaille..... 1c

7½ cents — Morceau savon de toilette Boehm..... 3½c

25 cents — Boucles à ceintures. Pour..... 15c

5 cents — Bouteille d'huile à machine à coudre..... 2½c

25 cents — Epinglettes et épingles, pour..... 5c

5 cents — Paquet de poudre Fulles pour..... 3½c

10 cents — Couteaux, une lame. Pour..... 5c

GANTS EN LAINE ET CACHEMIRE, pour dames et enfants, lignes désassorties, et balance d'un "job," 2 boutons-dômes, valant jusqu'à 35c. Pour, la paire..... 15c

RUBANS. — Lignes désassorties de rubans, en soie et en satin, dans presque toutes les couleurs, 2 à 3¼ pouces de largeur, valant jusqu'à 35c la verge. Vendredi, pour..... 10c

MOUCHOIRS EN LAWN et en toile, pour dames, avec ourlets larges et étroits de fantaisie, valant 10c. Vendredi, chacun..... 5c

DENTELLES.—Dentelles et insertions de torchon, ainsi qu'un lot d'insertions de fantaisie, crème et écrue, valant jusqu'à 12½c la verge. Vendredi, à, la verge..... 5c

Quelques valeurs intéressantes dans les Articles de Ménage

Couvre-pieds blancs, au crochet, grandeurs pour lits doubles. Prêts à s'en servir. $1.25. Vendredi..... 98c

PRELART A PLANCHER

2 verges carrées de prélart écossais, de nouveaux dessins et nouvelles couleurs, valant 25c la verge carrée. Vendredi..... 20c

Oreillers en plumes, couverts de bonne qualité de coutil, barré et fantaisie. Vendredi, la paire..... 89c

Tapis d'escalier, 22¼ pouces de largeur, patrons reversibles et nouvelles couleurs, valant 20c. Vendredi, la verge 17c

Mousselines blanches à rideaux, 28 pouces de largeur, avec frills de dentelle et petits pois de fantaisie, 19c. Vendredi..... 15c

Nattes en fibre de coco pour dehors de portes, grandeurs 26 x 16, valant 58c. Vendredi, chacune..... 45c

UNE GRANDE VENTE EN GRANIT QUI SURPASSERA TOUTES CELLES FAITES PRECeDEMMENT

200 saucepans en granit bleu et blanc, forme comme la vignette que nous vous donnons, chacune garantie de première qualité de saucepans qui ne se détaille pas à moins de 45c chacune. Vendredi tant qu'il y en aura à chaque..... **25c**

Tasses en ferblanc décorés pour enfants, valant jusqu'à 7c. Vendredi..... 1½c

Supports d'habits en bois vernis valant 7c .Vendredi..... 2½c

Souricières, la meilleure trappe se vendant à 5c, vendredi..... 2½c

Moulins à hacher la viande et légumes avec série de 4 couteaux, valant $1.50. Vendredi..... 99c

Sets de verrerie de table, sucriers, pots à lait, beurriers et supports à cuillers 35c. Vendredi..... 19c

Théières et cafetières nickelés, capacité 4 pintes, avec manche en bois, régulier à 45c. Vendredi..... 23c

Voici une centaine de lignes désassorties, d'articles émaillés, Ferblanterie, Verrsries et articles en bois qui devront être vendus avant que nous en prenions le stock. Vous trouverez sur deux tables spéCiales que nous mettrons au pied de l'escalier :

Table No 1, contenant des articles valant jusqu'à 25 cents. Votre choix **10c**

Table No 2, conteuant des articles valant jusqu'à 60 cents. Votre choix **25c**

Corn Starch de Benson, val. 10c la paquet, Vendredi, 4 paquets pour 25c

Meilleur Empois de Buanderie, valant 8c la lb., Vendredi, 5 lbs pour 25c

Côtelettes fumées, préparées au sucre, la livre..... 14c
Tomates, — Log Cabin, — la boîte..... 10c
Soupe au poulet, boîtes de 2 livres..... 15c
Oranges amères, la douzaine..... 18c
Petits jambons, préparés au sucre, la livre..... 13½c
Royal Baking Powder, boîtes de 1 livre..... 35c
Confitures aux groseilles, de C. et B., 2 pots pour..... 75c
24¼ fleur Eard Brand..... 75c

Meilleur Beurre de Crémerie des Cantons de l'Est, Boite de 5 lbs $1.20

LA CIE HAMILTON, ***Coin des rues Sainte-Catherine et Peel.***

GUSTAVE FLAUBERT

CONFERENCE DE M. A. LEGER A L'UNIVERSITE LAVAL.

Après avoir nettement établi "l'état d'âme" de la génération des écrivains du second empire et démontré le scepticisme général de cette époque, le conférencier fait une analyse impartiale et complète des productions de Gustave Flaubert et termine ainsi :

Le plus incontestable mérite de Gustave Flaubert est celui de la forme. Qu'on lise, dans la notice que lui a consacrée Guy de Maupassant, la façon dont il procédait à ce labeur, et tout ce qu'il enfermait dans cette simple notion de style ; c'était, à vrai dire, toute une manière de réfléchir ou de penser. On s'expliquera sans peine, alors, qu'il ait passé tant d'heures sur quelques lignes,qu'il ait en somme si peu produit au prix d'un énorme travail, et qu'il ait pu sans exagération parler avec tant d'emphase de ce quotidien supplice. Que l'on compare ensuite quelques passages de lui avec quelques-uns de Stendhal par exemple, si sobres, si précis ,si substantiels, mais si monotones à la longue dans les grands ouvrages, et d'une allure si improvisée. Qu'on lise surtout à haute voix quelques extraits de ses meilleures œuvres ? (l'excès de scrupule, vers la fin, aboutissait à une tension parfois trop sensible pour tous les yeux) et l'on sera émerveillé de ce rythme, de cette plénitude, de cette harmonie et de cette justesse, unies à tant de simplicité et de naturel apparent.

Tout cecl peut-être suffira à justifier l'influence exercée depuis quarante ans par Gustave Flaubert. Certains apprécient par-dessu tout l' "Education sentimentale'," dont la marche imite si fidèlement les fluctuations, les remous, l'aspect incohérent de la vie journalière. Madame Bovary n'en demeure pas moins son oeuvre capitale ; chef d'oeuvre classique, a-t-on pu dire, si seulement il n'y manquait pas un rayon d'idéal. Enfin le dix-neuvième siècle ne compte guère de plus grands écrivains.

UN JEU DANGEREUX

Jos. Demers, de Laprairie, a été condamné à $10 d'amende pour avoir enlevé du coton déchet huilé dans les boîtes d'essieux d'un wagon du Grand-Tronc.

LA FETE DU JOUR

SAINT CYRILLE D'ALEXANDRIE

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, naquit en 376 et mourut en l'année 444.

Doué de zèle, Cyrille s'attaqua d'abord aux novations et bientôt la propagation du nestorianisme vint fournir à Cyrille l'occasion d'exercer son ardeur d'uen manière utile aux intérêts de l'orthodoxie. Il combattit la nouvelle hérésie par de nombreux écrits, la dénonça aux chefs de l'Empire et de l'Eglise, et la fit condamner par le concile de Rome, e. 430, et par celui d'Ephèse, en 431. L'empereur Théodose, pour ramener la paix, ne crut devoir mieux faire que d'arrêter les vieux chefs Nestorius et Cyrille. Ce dernier fut bientôt rendu à son église qu'il gouverna paisiblement jusqu'à sa mort. Ce prélat a joué un rôle prépondérant dans les luttes religieuses de son siècle.

Ses écrits se font remarquer par leur vigueur et leur précision dogmatiques. Ils sont nombreux et importants.

TELEGRAPHIE

Curieuse découverte.

New-York, 9 — Un poisson, monstre, complètement pétrifié, a été trouvé sur une des collines qui bordent la rivière du Missouri, près de Spencer, Nébraska. Le poisson, en parfait état de conservation, est long de 45 pieds. On ne sait encore si le propriétaire du poisson en fera don à quelque muséum.

La dynamite.

Calumet, Mich., 9 — Dix hommes ont été tués par une explosion de dynamite, dans la mine Karenge.

On craint qu'une vingtaine de camarades de ces victimes n'aient eu le même sort.

Houghton, Mich., 9 — Trois hommes ont été tués, sept blessés et trois hommes sont disparus, à la suite d'une explosion de 10,000 livres de dynamite dans la mine Viola. Une partie de la mine était en feu, hier soir.

Acquitté.

Saint-Louis, Mo., 9 — John J. Ryan, accusé du détournement d'une somme de $900,000, au moyen d'un plan tout américain, par lequel un pauvre diable peut devenir millionnaire en peu de temps, — le "Get rich quick," puisqu'il faut l'appeler par son nom, — a été, hier, acquitté de l'accusation portée contre lui.

Sénateur accusé.

Cheyenne, Wyo., 9 — On a présenté, hier, au sénat du Wyoming, une proposition demandant une triple enquête, par le sénat de l'Etat, le sénat des Etats-Unis et le président Roosevelt, au sujet des accusations portées contre le sénateur F. E. Warren.

On accuse ce dernier d'avoir fait payer $2,200 par année à C. M. Smith, beau-frère de Warren, en qualité de commis au bureau des réclamations à Washington, position que Smith n'aurait jamais occupée et qui aurait rapporté cette somme au sénateur Warren ; d'avoir fait payer au gouvernement une somme de $1,440 à H. Sopp, lequel aurait transporté cette somme au même sénateur ; de faire payer au fils de M. Warren un salaire régulier comme commis au bureau des réclamations, alors que ce fils n'a jamais été fonctionnaire, étant étudiant au Harvard, etc.

Expulsé de la législature.

Springfield, Ill., 9 — Par un vote de 121 contre 13, L. D. Comerford, député du comté de Cook à la Législature, a été expulsé de la Chambre, à la suite d'accusations qu'il avait portées contre les députés, accusations qu'il ne put prouver et qui furent déclarées sans fondement.

Comerford s'est énergiquement défendu, dans un discours d'une heure. Il a déclaré être encore convaincu du bien-fondé de ses accusations, et qu'il n'avait rien à rétracter.

Mort à New-York.

New-York, 9 — J. G. Strohmayer, associé de la Gillespie Fur Co., de Toronto, a été trouvé mort dans sa chambre, dans un hôtel de la 12e rue.

Les personnages du jour

Mme F. Janalo, femme du gouverneur de Miyugi, qui trouve son bonheur à secourir les soldats blessés.

LA DIVISION DU COMTE D'HOCHELAGA

Le comité de régie de l'association libérale de la division Maisonneuve, a décidé, mardi soir, de convoquer une assemblée des délégués de tous les clubs libéraux du comté d'Hochelaga, pour discuter l'opportunité de la division de ce comté.

Cette assemblée aura lieu à la salle Landry, coin des rues Mont-Royal et St Laurent, vendredi, le 17 février courant, à 7 h. 30 p.m.

Il a été également décidé de tenir la prochaine assemblée de cette association dans la salle du Club Chénier, 373 rue Ste Catherine. Cette assemblée aura lieu mardi le 21 du courant, à 8 heures p.m.

CONDOLEANCES

Le conseil de Saint-Henri, siégeant en séance régulière, hier soir, a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de Mme J. B. Dugas dit Labrèche, mère de M. l'échevin Wilfrid Labrèche, et a ensuite ajourné par considération pour ce dernier.

LE PIANO OFFICIEL CANADIEN

En quatre occasions différentes le gouvernement canadien a choisi un "Gerhard" Heintzman pour représenter à l'exposition universelle l'industrie des pianos de ce pays. Voici une lettre de M. Ernest Girodet, le commissaire à l'Exposition de Saint-Louis. "Nous avons la grande chance d'avoir un de vos magnifiques pianos dans notre pavillon du Canada et j'éprouve beaucoup de satisfaction personnelle à le jouer ; nos nombreux visiteurs en sont enchantés".

J. W. Shaw and Co., 2274 rue Sainte-Catherine, sont les seuls agents pour le "Gerhard" Heintzman à Montréal, où ceux qui ont l'intention d'acheter trouveront un stock considérable et bien assorti des plus nouveaux modèles artistiques de ce célèbre fabricant. Vieux pianos de n'importe quelle marque pris en échange après une estimation équitable. Conditions faciles de paiement si désiré. 83-2

AU BON MARCHÉ

Continuation de notre Vente de Février

DE NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

Pour faire place à notre nouvelle importation qui commence à arriver, nous faisons sur presque tous les articles des différences énormes.

Voyez ci-dessous quelques-uns de nos articles avec leurs prix :

SANS PRECEDENT, TWEED DE 75c POUR 29c

de très belle qualité, spécial pour costumes tailleur, grand choix de nuances, largeur 54 pouces, occasion exceptionnelle. Valeur réelle ***75c*** demain..... ***29c***

Une Vitrine est faite spécialement avec ces Etoffes

CHEVIOTE, pour jupes et costumes, teintes nouvelles, occasion exceptionnelle, largeur 50 pouces. Valeur réelle 75c. Vendredi..... **29c**

ETOFFES NOIRES POUR ROBES

ALBATROS pour robes, pure laine, pour costumes, joli noir, sans précédent à Montréal, largeur, 44 pouces. Prix ordinaire, 60 cents. Demain..... 33c

NOIR ET BLANC, magnifique étoffe pour costumes, style tailleur, grande largeur; occasion exceptionnelle. Valeur réelle, 75 cents. Demain..... 29c

DEPARTEMENT DE TOILES

TOILE A ROULEAU, à brin rond, avec bordure de couleur, largeur, 30 pouces. Valeur réelle, 65 cents. Vendredi..... 9½c

COUVREPIEDS — H. C. — avec frange rose, bleu et blanc; grandeur, 11-4. Prix ordinaire, $1.50. Demain..... 98c

TRES SPECIAL

75 pièces de VELOURS, belle qualité, pour jupes, costumes, garnitures; toutes les nuances; largeur, 22 pouces. Prix avant, 39 cents..... 23c Vendredi

COMPTOIR de LINGERIE

Tabliers pour Enfants, de 40c pour 23c

devant garni de dentelle ou de broderie, le tour du cou et des manches garni de broderie. Valeur réelle, 40c. Vendredi..... 23c

Cache-Corsets

pour dames, en linon, qualité supérieure, garnis de broderie, occasion exceptionnelle. Prix courant 60 cents. Demain..... 23c

CONFECTION pour DAMES

Collerettes de $18 pour $9.75

en broché soie et laine, avec large collet tempête, et le devant en thibet, doublure ormsted, sans précédent. Valeur réelle, $18.00. Vendredi $9.75

Collerettes

en drap noir, garnies de braid, formant jolis dessins, collet et devant en chèvre des montagnes, doublées en kaluga, rabais considérable. Valeur réelle, $9.00. Demain..... $4.75

Sans Précédent à Montréal

Collets Pailletes

pouvant servir de garnitures, dans tous les genres imaginables, nouveaux dessins. Toujours vendus $3.00. Vendredi..... 49c

TRES SPECIAL

Voyez notre département des dentelles et rubans. Vous trouverez de nombreuses occasions, des rabais considérables ont été faits sur tous les articles.

Demandez nos Sacoches, haute nouveauté de la saison, dans toutes les nuances à la mode. Valeur réelle $2.00 et $3.00. Vendredi..... 49c

LETENDRE FIFS & CIE

1493-97 Rue Sainte-Catherine 1493-97

(ENTRE WOLFE ET AMHERST)

A Bas les Timbres de Commerce

VERTS ou ROUGES

— AU — Marché **MASSICOTTE**

1470 Rue Sainte-Catherine.

MERES DE FAMILLE, c'est de votre intérêt qu'il s'agit. Jugez vous-mêmes du prix que vous payez pour ces timbres et dites-nous si vous préférez les avoir encore, et nous vous les donnerons.

Graisse en seau de 20 lbs vendue à $1.85, avec $10.00 de timbres, vous est offerte sans timbre à..... $1.50

Ce qui fait que vous payez 35c pour vos timbres.

Saumon, de qualité garantie, à 12½c la boîte avec les timbres,offert sans timbre à..... 8½c

N'importe quel thé ou café de 40c avec timbres, offert sans timbres à..... 25c

Raisins à pouding, de 7½c la lb avec timbres, offert sans timbres à..... 5c

Essence vanille de 10c la bouteille avec timbres, offert sans timbres à..... 7½c

Mine grasse de 10c avec timbres,offerte sans timbres à..... 7½c

Savon à buanderie de 5c avec timbres, offert sans timbres à..... 3½c

Eau de javelle de 5c la flacon avec timbres, offerte sans timbres à..... 3c

Vermicelle ou macaroni de 8½c la lb avec timbres, offert sans timbres à..... 5c

Cornichons en flacons de 10c avec timbres offerts sans timbres à..... 7½c

Sirop d'érable en bouteille de 20c avec timbres, offert sans timbres à..... 15c

Gin Melcher, Croix Rouge, de 55c, avec timbres, offert sans timbres à..... 52c

Brandy Hennessey, $1.25, avec timbres, offert sans timbres à..... $1.15

Vin canadien en bouteille de 10c avec timbres, offert sans timbres à..... 7½c

Vinaigre en bouteille de 10c avec timbres, offert sans timbres à..... 7½c

Thé de boeuf, grosse bouteille de $1.00 avec timbres, offert sans timbres à..... 75c

Vin, fer et boeuf, de 75c, avec timbres, offert sans timbres à..... 49c

Elixir d'huile foie de morue de $1.00 avec timbres, offert sans timbres à..... 70c

Huile de foie de morue, pure Norvège, de 35c la chopine avec les timbres, offerte sans timbres à..... 25c

Cachets pour mal de tête — Sedlitz en boîtes — Baume Rhumal — Sirop de Gomme Epinette Rouge, à 15c, avec timbres, offerts sans timbres à..... 12½c

Parfums pour les mouchoirs, de 25c l'once avec timbres, offerts sans timbres à..... 20c

Poudre velouté de Lys, de 35c, avec timbres, offerte sans timbres à..... 28c

Crème dentifrice de 25c avec timbres, offerte sans timbres à..... 12½c

NOUS LIVRONS LES COMMANDES A DOMICILE.

Tél. Bell Est 1711 Tél. Marchands 808 **DAIGNEAULT & CIE**

LA CHARITE DU CARDINAL SARTO

Elle était proverbiale la charité de ce cardinal aujourd'hui le chef de la chrétienté.

Il donnait sans réserve, sans mesure, au point que ses familiers durent le surveiller doucement, et son secrétaire fut contraint de le mettre au régime, absolument comme un enfant prodigue. Chaque premier jour du mois, il remettait au patriarche la somme destinée aux oeuvres de charité ; Son Eminence la trouvait toujours trop restreinte ; le secrétaire faisait appel aux raisons d'économie, comment lui donner tout ? Mais au troisième jour, il ne restait plus un centime du petit capital...

Mgr Sarto venait spécialement en aide, par des secours quotidiens, aux familles déchues ou tombées dans la gêne ; des centaines de pauvres recevaient de lui des subsides mensuels ; aussi combien de malheureux ont pleuré, en perdant un tel bienfaiteur !

Partout où il y avait des larmes à essuyer, une douleur à consoler, le cardinal était là ; et toujours sa présence était vraiment une bénédiction, tant pour l'humble maisonnette du pauvre que pour le somptueux palais du riche.

VILLAGE ROCHELEAU

M. Joseph Théberge vient d'être réélu maire de la municipalité du village Rocheleau.

LES OUVRIERS RENTRENT DANS L'ORDRE

L'AGITATION DES GREVISTES EN RUSSIE EST CONSIDEREE COMME TERMINEE.

EN POLOGNE

Saint-Pétersbourg, 9 — La grève partielle des ouvriers employés aux usines Putiloff a fait croire, hier, à la reprise de la grève générale ; cependant, il n'en est rien ; tous les autres établissements fonctionnent de façon normale. Le succès remporté par le gérant des usines de Putiloff, qui a empêché un très grand nombre d'ouvriers de suivre l'exemple des grévistes, fait croire que l'on pourra en arriver à un règlement.

La clef de la situation est, aujourd'hui, le paiement des hommes durant le temps où ils sont restés en grève et une augmentation de salaires.

A leur assemblée, hier soir, les patrons ont résolu d'adopter une attitude de conciliation. Ils concèderont vraisemblablement la journée de neuf heures, ce qui satisfera momentanément les ouvriers, en attendant qu'une législation générale soit adoptée pour toute la Russie.

Actuellement, six établissements du gouvernement et vingt-huit autres grandes manufactures et fabriques font travailler les ouvriers cinquante-sept heures par semaine; dans vingt-huit autres les ouvriers travaillent plus longtemps encore.

GRIEFS ET RECLAMATIONS

La question du paiement des hommes, pendant le temps où ils se sont mis en grève, n'est pas aussi facile à régler. Quelques compagnie, comme l'"American Westinghouse Co.," ont payé les grévistes pour toute la semaine qu'ils ont perdue ; mais plusieurs grands établissements, y compris les fabriques de chars et wagons de Saint-Pétersbourg, de même que les directeurs des usines Putiloff, refusent de suivre cet exemple, parce que ce paiement affecterait naturellement les profits annuels des compagnies. On comprendra l'importance de la question quand on saura qu'aux usines de Putiloff, par exemple, il faudrait payer $130.000 à des hommes qui n'ont pas travaillé.

Une compagnie de St Pétersbourg a déjà payé le salaire de trois jours à des ouvriers qui ne veulent pas travailler, mais elle ne peut pas aller plus loin.

Le gouverneur Trepoff ne veut pas intervenir, vu qu'il ne s'agit en tout cela que d'une question purement économique ; cependant, il a laissé entendre aux patrons qu'ils devraient en arriver à une entente avec leurs ouvriers.

A LODZ

Lodz, 9. —La situation reste la même, ici ; on ne connaîtra rien de définitif avant vendredi. C'est ce jour-là que quelques-unes des grandes industries reprendront leurs opérations ; ce sera la dernière chance, pour les ouvriers de reprendre leur poste. Les patrons déclarent que si leurs employés ne reprennent pas le travail à la date fixée, ils fermeront leurs établissements indéfiniment.

Les grévistes semblent effrayés des menaces des agitateurs.

On dit que les grévistes ont résolu de recourir à la violence si les usines sont fermées.

AU "BOARD OF TRADE"

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX OFFICIERS — FORMATION DES COMITES PERMANENTS—IMPORTANTES RESOLUTIONS — LE GRAIN DANS LES CANAUX — LES TIMBRES DE COMMERCE—L'ETIQUETTE DE L'UNION.

L'assemblée régulière du Conseil du Board of Trade a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Wm. I. Gear. A l'exception de M. James Thorn et de M. Ed. C. Pratt, tous les ministres étaient présents. Ce sont : MM. F. H. Mathewson, 1er vice-président ; R. M. Ballantyne, 2e vice-président ; Andrew A. Allan, Geo. Caverhill, C. B. Esdaile, Leslie H. Gault, Albert Hébert, Harry A. Hodgson, Peter Lyall, Donald Munro, J. J. McGill, Alex. Ramsay et G. F. C. Smith.

Après la prestation du serment d'office et les discours d'usage, les Commissions permanentes suivantes ont été formées :

Comité exécutif : M. Wm I. Gear, président ; MM. F. H. Mathewson, R. M. Ballantyne, James Thorn.

Comité des affaires municipales ; M. F. H. Mathewson, président ; Albert Hébert, Peter Lyall, Donald Munro, Y. F. C. Smith.

Comité du port et de la navigation : M. R. M. Ballantyne, président ; MM. Aldrew A. Allan, C. B. Esdaile, Leslie, H. Gault, Harry A. Hodgson.

Comité des chemins de fer : M. Geo. Caverhill, président ; MM. Andrew Allan, C. B. Esdaile, Donald Munro, Alex. Ramsay.

Comité de législation provinciale : M Albert Hébert, président ; Harry A. Hodgson, F. H. Mathewson, Edw. C. Pratt, James Thorn.

Comité de législation fédérale : M. James Thom. président ; MM. R. M. Ballantyne, Peter Lyall, J. J. McGill, G. F. C. Smith.

Comité des lois de faillites : M. Leslie H. Gault, président ; MM. Geo. Caverhill, J. J. McGill, Edw. C. Pratt, A. Ramsay.

Les différentes résolutions qui avaient été adoptées à la dernière assemblée générale, ont été mises devant le nouveau conseil qui en fera une étude approfondie dans le cours de l'année.

Le président soumet les résolutions suivantes, qui ont été adoptées le 26 janvier dernier, à une assemblée conjointe des représentants de la Société Royale du Canada, du Board of Trade de Montréal et de la Shipping Federation, laquelle assemblée fut tenue dans le but de conférer avec M. W. J. Stewart, hydrographe en chef du Canada, au sujet de l'inspection hydrographique des côtes et de la confection des cartes marines :

"Résolu par le consentement unanime de cette assemblée qu'il est de la plus grande importance qu'une inspection hydrographique complète des côtes du Canada et de Terreneuve soit faite le plus tôt possible et que, après avoir amplement discuté cette matière avec M. W. J. Stewart, il est fortement recommandé qu'au moins deux bateaux inspecteurs soient employés à la levée des côtes du golfe jusqu'aux rives du Saint-Laurent, et qu'on attire vers ce sujet l'attention et l'opinion de l'honorable ministre de la marine et des pêcheries et de l'amiral W. J. Wharton, hydrographe de l'Amirauté.

"L'inspection des côtes du Dominion, telle que faite, comme le veut la loi, par les officiers de l'empire, ne répond plus depuis plusieurs années aux besoins de la navigation moderne. En effet, l'Amirauté, qui, en premier lieu, doit pourvoir à la sécurité de la flotte anglaise, et en second lieu, s'occuper des navires marchands de tout l'empire britannique, n'a pas à sa disposition les ressources nécessaires pour pouvoir satisfaire aux besoins particuliers de chaque colonie.

"IL EST RESOLU, par conséquent, que cette assemblée recommande très fortement qu'une enquête soit faite d'abord sur l'utilité pratique des moyens imaginés par le professeur Owens, pour indiquer la position précise du canal navigable à n'importe quel endroit de la route du Saint-Laurent, de telle sorte que cette route puisse être suivie en toute sûreté par n'importe quel vaisseau dans la brume ou l'obscurité."

Il va sans dire que ces deux résolutions ont été adoptées par le Conseil qui a chargé le secrétaire de communiquer à ce sujet avec le Premier Ministre qui mettra la question devant la Chambre.

Comme le droit d'entrée du grain en franchise dans les canaux expire à la fin de mai, il est résolu de s'adresser au gouvernement pour obtenir l'extension de ce privilège.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Board of Trade de Roosland, Colombie-Anglaise, dans laquelle on demande l'appui du Board of Trade de Montréal en faveur d'un droit protecteur de $2.00 par mille sur les madriers bruts.

Le conseil répond que cette question est si compliquée qu'il ne croit pas devoir se prononcer, d'autant plus qu'on se plaint déjà des prix élevés du bois venant de la Colombie-Anglaise.

On remet à la prochaine séance la discussion d'une résolution que la Fédération du commerce demande au Board of Trade d'adopter, dans le but de faire disparaître les timbres de commerce.

Le Conseil décide de nouveau de s'opposer au projet de loi sur l'étiquette de l'Union actuellement devant la Chambre des Communes.

Le Conseil accuse réception d'une brochure de la commission du port, contenant la correspondance complète au sujet des hangars permanents, puis il s'ajourne.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE EGLISE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 9. — Ce printemps, on commencera la construction d'une nouvelle église à St Valère de Bulstrode, pour remplacer celle qui a été incendiée l'été dernier. Le syndicat vient de donner le contrat de construction à M. Giroux, de St Casimir. L'église projetée sera une des belles églises de nos cantons et fera honneur aux paroissiens et à la paroisse de St Valère de Bulstrode.

EN PROPORTIONS

Le "Swiss Food" est plus nourrissant et meilleur que les farines d'avoine. Charge bien moins l'estomac. 15 cts le paquet. (8)

—Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon 88c de Lever (une poudre), et la graisse disparaîtra comme par enchantement. 36

BOVRIL

L'invalide trouve dans BOVRIL une nourriture qui augmente ses forces chaque jour. Il n'y a rien qui l'égale pour le convalescent. Il reconstruit l'organisme, n'étant qu'une nourriture pure. Dans les maladies aiguës, fièvres et autres maux semblables, le médecin le trouve meilleur que de simples stimulants, qui ne font qu'exiter temporairement l'énergie languissante, tandis que BOVRIL renforcie, fortifie et stimule avec le minimum de réaction.

"Bovril est la Vie Liquide."

ROAST BEEF et MOUTARDE, cela vous représente un goûter appétissant ; pourvu que le bœuf soit cuit à point et la moutarde de choix. Dans la

Moutarde CONDOR

vous avez la perfection.

C'est la Seule Pure. Essayez-la.

En Canistres à 50c. la livre.
En Gros chez

E. D. MARCEAU,

281-285 rue St Paul, Montréal.

LE CAMERA BROWNIE

Est amusant et prend de bonnes photographies.

PRIX : $1.00 et $2.00. Ne perdez pas cette chance.

Ecrivez pour notre nouveau catalogue.

RICE, JOHNSTON & GLADWISH, 132 rue St. Pierre, MONTREAL.

"Fait au Canada" s'applique au meilleur Chocolat au Lait de l'univers.

Chocolat au Lait

— DE —

COWAN

Plaisirs, Croquettes et Médaillons dans des boîtes de fantaisie. Bonbons des plus choisis.

THE COWAN CO., Ltd, Toronto

64-jnk

ESSAYEZ-LA

GRATIS

Toutes les mères qui nous enverront leur adresse par carte postale recevront un échantillon généreux gratis—suffisant pour huit repas de

Nestle's Food

LEEMING, MILES & CO

Montreal 126-jn

UN BEAU TEINT PAIT TOUJOURS PLAISIR — L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 66 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait correctement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr T. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau". En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.Y. 205-mjsn-k

ENCORE AJOURNEE

La cause de Cordélia Dion sera terminée mercredi prochain.

Le juge Desnoyers décidera, mercredi prochain sur le cas de Cordélia Dion, de la rue St Charles-Borromée, accusée de vente illégale de spiritueux. La prévenue avait taxé de parjure la déposition des témoins du Revenu, Jubinville et Papin, et il fut décidé qu'une enquête serait faite pour tirer la chose au clair. Le témoignage des deux hommes a été appuyé par un nouveau témoin hier et le juge a remis son jugement à mercredi prochain.

On avait menacé Jubinville de le poursuivre pour parjure, lors de son témoignage au commencement du procès.

Le sénateur Cloran avait déclaré qu'il serait le premier à faire envoyer Jubinville au pénitencier si son témoignage était reconnu faux.

LE DOCTEUR J.G.A. GENDREAU

Dentiste, qui a été retenu à sa chambre par une grave maladie pendant plus de 3 mois, est maintenant rétabli et ses clients pourront le consulter comme par le passé à son bureau, No 22 rue Saint-Laurent. 82-2 z

BOSTON SHOE STORE

2325 RUE STE CATHERINE.

VENTE D'ECOULEMENT DE LA MI-HIVER

CHAUSSURES A ENVIRON LA MOITIE DE LEUR PRIX ORDINAIRE.....

320 paires de chaussures en veau box, doublées en cuir, semelles doubles, à l'épreuve de l'humidité, pour hommes. Prix ordinaire $3.50. Prix de vente, maintenant. $2.45

182 paires de chaussures à lacets et Blucher, en chevreau noir et en cuir verni, talons cubains et militaires, bouts de trois styles différents, pour dames. Valant $3. Maintenant. $1.90

64 paires de chaussures à lacets en veau box, talons ordinaires et talons "spring," pour garçonnets. Valant $2.50,. . . . . Pour. $1.40

90 paires de chaussures à lacets, en chevreau Vici, talons "spring," pour fillettes. Valant $2.00 et $2.50, pour. . . . $1.35

189 paires de chaussures en chevreau noir, points 0 à pour bébés. Valant 85c, pour. 50c

43 paires d'Arctics à boucle, pour hommes. Valant $2.50, pour. $1.25

129 paires de chaussures tempête, hautes, cousues à la main, pour hommes. Valant $5.00, pour. $2.95

318 paires de chaussures à lacets, à boutons et Blucher, en cuir verni, et en veau box, pour hommes. Valant $3.50 et $5.00, pour. $2.95

Lumière Economique

L'ACETYLENE

SUPERIEURE à tout autre mode d'éclairage.

BRILLANTE lumière à très peu de frais.

DEPENSES controlées, vous faites votre propre gaz.

SIMPLICITE — un enfant peut la faire fonctionner.

QUALITES que seul l'éclairage par l'Acétylène vous fournit.

Ecrivez ou téléphonez et demandez des renseignements complets.

CONTINENTAL HEAT & LIGHT CO.,

17-19 RUELLE BUSBY. Tél. Main 2399.

Seuls agents vendeurs pour la Shawinigan Carbide Co. 54-jan

5 - - Aliments Recommandables - - 5

Jambons
Bacon
Porc
Saucisse
Graisse

EN DETAIL :
24, 25, 27, Marché St Laurent.
Tél. Est 122

EN GROS :
Bureau et Salaison
18 rue Saint-Philippe
Tél. Main 3713-3714
Tél. March. 874.

En stock chez tous les bons bouchers et épiciers.

5 de Harper 5

CHARBON

The HARTT & ADAIR COAL CO.

A Déménagé

— A —

1774 RUE NOTRE-DAME.

78-n

Le plus grand massacre de prix que nous n'ayons jamais vu encore à

LA MAISON

L. M. Lefebvre

246 Rue Rachel.

POUR LE LAVAGE

Savon Comfort, Surprise, Eclipse, Queen, Gilt Edge, valant 5 cents, pour	4c
Savon Barsalou, le morceau	5c
Savon Barsalou, la caisse	$2.97
Poudre Barsalou, le paquet, 3½ cents et	6c
Gros paquet de poudre Strachan, pour	3½c
Eau Javelle, le flacon	3c
5 livres soda à laver pour	5c
4 livres caustique pour	15c
Empois, la livre	5½c
1 boîte empois Chinois ou Eee pour	8c

RAYON DE L'EPICERIE

3 livres thé en poussière pour	25c
2 livres bon thé naturel pour	25c
Thés et cafés valant 40 cents, pour	25c
Cacao pour le déjeuner, la livre	12½c
3 boîtes tomates ou blé d'inde pour	82c
2 boîtes harengs Morton avec sauce tomate pour	25c
2 boîtes Finnan Haddie pour	19c
3 boîtes fèves vertes pour	25c
3 boîtes pois verts pour	25c
3 boîtes pois verts pour	20c
1 boîte ananas pour	20c
2 boîtes fraises ou framboises pour	25c
1 boîte bluets ou prunes pour	10c
1 boîte sirop d'érable, 1 chopine, pour	9c
1 boîte sirop de table pour	10c
1 boîte Christie's Infant Food, pour	22c
1 boîte de pepsonine pour	22c
1 boîte Nestle's Food pour	36c
1 boîte Robinson Barley pour	20c
1 boîte citrouille pour	7c
1 boîte chou pour	5c
1 boîte betterave pour	6c
2 boîtes fèves au lard pour	15c
2 boîtes pêches 3 livres pour	25c
2 boîtes sardines à l'huile pour	7c
3 boîtes sardines pour	20c
2 boîtes sardines Benoit pour	29c
Asperges en boîte pour	35c
3 boîtes saumon pour	25c
2 boîtes saumon rouge pour	25c
1 boîte du meilleur saumon pour	15c
3 pots de confitures framboises pour	25c
2 boîtes confitures assorties pour	25c
2 pots marmelade pour	19c
1 flacon cornichons, valant 12 cents, pour	9c
Catsup, valant 10 cents, pour	4½c
Catsup valant 15 cents pour	10c
Patterson Sauce, la bouteille.	9c
2 paquets Benson's Corn Starch, pour	15c
2 paquets Corn Starch King, pour	10c
3 paquets gelée Khovah ou Pure Gold pour	25c
1 boîte poudre à pâte 1 livre, avec cadeau, pour	23c
1 sac de fleur à pâtisserie, 10 livres, valant 35 cents, pour	30c
1 paquet fleur Brodie 6 livres, pour	24c
1 paquet fleur Brodie 3 livres, pour	12½c
5 livres vermicelle ou macaroni, pour	23c
2 livres vermicelle extra fin, pour	15c
6 livres riz pour	20c
6 livres tapioca pour	20c
6 livres fleur de blé pour	20c
6 livres fleur avoine pour	20c
4 pintes pois pour	15c
3 pintes fèves pour	20c
2 boîtes d'huîtres pour	25c
1 boîte clams pour	10c
5 sacs sel fin pour	15c
3 livres de pruneaux pour	14c
3 boîtes Quaker Oats pour	25c
2 boîtes de Force, Malta Vita, Swiss Food, Shredded Wheat, Grape Nut, Blanco Cero, pour	25c
Belle morue, la livre	4½c
Beaux harengs Labrador, la douzaine, pour	25c
Belle truite saumonée, la livre	8c
1 boîte pommes 1 gallon, pour	14c
17 livres sucre blanc pour	98c
2 boîtes allumettes Eddy pour	21c
Meilleur beurre crémerie, la livre	22½c
Beurre en rouleau, la livre	21c

LIQUEURS

1 bouteille de brandy Richard V. S. O. P., valant $1.50, pour	$1.15
1 bouteille de brandy Richard V. O., valant $1.00, pour	80c
½ bouteille de brandy Richard V. S. O. P., valant 75 cents, pour	67c
1 bouteille brandy Couturier, valant 90 cents, pour	70c
1 bouteille brandy Hennessy, pour	$1.15
Canadian Club Rye Whisky, valant $1.00, pour	80c
Seagram No 83, rye whisky, valant $1.00, pour	80c
Gin De Kuyper, 25 cents, 53 cents et	82c
Gin Mechers, 23 cents, 49 cents et	79c
Gin Imperial, valant 90 cents, pour	74c
Booth's Old Tom Gin, la bouteille	70c
Old Tom Gin, valant 60 cents, pour	49c
Scotch, valant 60 cents, pour	49c
Vin Canadien, le gallon	90c
Vin canadien Saint-Louis, le gallon	35c
Rhum, la chopine	65c
Scotch, la chopine	60c

MEDECINES PATENTEES

Tablettes Baby's Own, la bte	20c
Tablettes Zutoo, la boîte	20c
Tablettes Digesto, la boîte	35c
Tablettes Stuart et Dodds, la boîte	37c
Pilules Mère Seigel, la boîte	18c
Pilules Rouges, Roses, Mero, d'Or, Longue Vie, valant 50c, pour	30c
Pilules Carter, Morse, Radway, la boîte	15c
Pilules Doods, la boîte	35c
Pilules Antibilieuses Cooper, la boîte	15c
Tablettes purgatives, la boîte	20c
Hed-rite, la boîte	19c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Emplâtre Menthol, pour	18c
Celery King, le paquet	18c
2 paquets Baume pour	9c
1 paquet houblon pour	9c
Dr Chase's Nerve Food, la bte	38c
Capsules Créosbène, la bouteille	40c
Baume Nasal, la boîte	38c
Perrozone, la boîte	38c
Catarrhozone	20c
Catarrhol	65c
Bromo Seltzer	10c
Herbes Indigènes, la boîte	75c
Herbes Natives, la boîte	75c
Pilules Végétales de Hood	15c
Rigollot, chacun	3c
Pilules Beecham's	28c
Wampole, la bouteille	68c
Emulsion Scott, 38c et	68c
Salsepareille Hood, Ayer, Bristol, la bouteille	65c
Lydia E. Pinkham, la bouteille	73c
Blood Purifier, Lydia E. Pinkham, la bouteille	75c
Sirop Dr Demers, la doz	$1.49
Sirop Anis Gauvin, la doz	$1.49
Baume Rhumal, 2 bouteilles pour	25c
Vin Chevrier Crésoté, la bouteille	75c
Vin St Michel, la bouteille	69c
Vin Stearn, la bouteille	75c
Vin Mariani, la bouteille	79c
Johnson Fluid Beef, la bouteille	85c
Bovril Cordial	85c
2 bouteilles Extrait de Malt pour	25c
Vin Vial, la bouteille	$1.09
Cachets Dr Demers, 2 boîtes pour	25c
Lait des Dames Romaines, pour	35c
Luby's Parisien, Chevlurine de Paris, Restaurateur Robson, la bouteille	35c
Sirop goudron Mathieu, la bouteille	25c
Sirop Goudron Lambert, la bouteille	22c

DIVERS

10 moulins à laver, valant $$4.50, pour	$3.50
25 services à thé en cristal, valant 75c, pour	39c
40 sucriers en cristal, valant 15c, pour	11c
40 beurriers en cristal, valant 20c, pour	12½c
Services de toilette, 10 morceaux, valant $2.50, pour	$1.75
Services de toilette valant $1.75 pour	$1.19
Tordeuses, $1.97	$2.95
Canistres à l'huile, 15c et	20c
Lampes garnies, 25c et	50c
Assiettes pierre, plates et creuses, valant 60c, pour	48c
Tasses et soucoupes, valant 75c, pour	60c
Plateaux en cristal, valant 30c, pour	19c
25 lampes de salon, sur pied, valant $3.50, pour	$2.39
2 beaux crachoirs ferblanc pour	25c

Effets livrés à domicile.

Venez en foule. — Tél. Bell Est 2113

Les Rhumes Tuent Promptement

Les Rhumes de Cerveau et les Toux sont Guéris en Dix Minutes en Inhalant

CATARRHOZONE

Comment se servir de CATARRHOZONE

Ne reniflez pas et n'éternuez pas ; cause d'un rhume mal propre. Enrayez-le immédiatement avec le CATARRHOZONE. C'est la meilleure chose connue pour les rhumes ; il le chasse simplement en un rien de temps. La vapeur médicamentée du Catarrhozone s'infiltre dans toutes les parties des organes respiratoires, et son action bienfaisante se fait sentir immédiatement. Peu importe que le rhume soit dans la tête, la poitrine ou les poumons. Catarrhozone le soulagera et le guérira promptement.

RHUMES DE CERVEAU GUERIS

"Je peux témoigner avec plaisir que Catarrhozone est simplement un remède magique contre les rhumes, écrit P. F. Clements, d'Augusta. "Pendant plusieurs jours, l'hiver dernier, j'avais un très gros rhume de cerveau. Mes yeux pleuraient. J'éternuais et je toussais continuellement. Je pris tant de médecines que seule leur vue me rendait malade. Finalement, j'essayai Catarrhozone. Ses effets furent magiques. Il adoucit les membranes enflammées, arrêta l'éternuement, et guérit en un rien de temps. Je n'ai jamais rien rencontré comme Catarrhozone pour enrayer un rhume.

CORYZA GUERI

"Personne n'aurait pu me convaincre que Catarrhozone arrêtait les rhumes si promptement. Je dus l'essayer moi-même pour être satisfait. Je souffris déjà d'un rhume de cerveau pénible, et j'étais obligé de me servir continuellement de mon mouchoir," écrit E. G. Raynor, Yarmouth. "Je m'attendais de l'avoir pendant une semaine, et à rester à la maison sans sortir, jusqu'à ce qu'il fut guéri. J'acceptai du Catharrozone, et il enraya complètement mon rhume. Je n'ai jamais rien employé d'aussi agréable que Catharrozone."

Rien n'est meilleur contre les rhumes, les toux et le catarrhe. Vous êtes instantanément soulagé de l'éternuement, de la toux et du coryza. Vous n'avez tout simplement qu'à inhaler la vapeur adoucissante de Catharrozone. Il enlève du système l'inflammation et le rhume. Bien plus,

CATARRHOZONE est d'un usage agréable et facile. Pour tout dire, essayez Catharrozone.

Traitement complet, avec inhalateur en caoutchouc durci, et liquide extra ; prix, $1.00. Grandeur échantillon, 25c. Vendu partout par les pharmaciens. Envoyé directement à n'importe quelle adresse, sur réception du prix, par N. C. Polson & Co., Kingston, Ont., ou Hartford, Conn., E. U. A.

Catarrhozone est un Remède Sûr

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Une définition du mouvement ouvrier par Samuel Gompers—Les plombiers appuient de toutes leurs forces les mouleurs en fer qui chôment en ce moment—Le bill du label de l'union en Chambre—Réunion du comité du label ce soir—Le label que nous publions aujourd'hui—Texte de la pétition adressée au Czar par les ouvriers russes—Ce soir chez les lambrisseurs de navires du local 413—La grève des mouleurs en fer du local 21—Le concert donné par le local 266 de la B. S. W. U. —Faits divers.

"Bien des fois", dit un journal ouvrier, "on entend des aspirants unionistes poser à ceux qui les sollicitent à entrer dans une union, les questions suivantes : "Qu'est-ce que votre union entend faire pour moi ? Qu'est-ce que le mouvement ouvrier ?

"L'opinion suivante, émise sur ce sujet par M. Samuel Gompers, répond parfaitement à ces questions :

"Le mouvement ouvrier a pour but, a dit ce grand chef ouvrier, surtout d'obtenir pour la masse des travailleurs les meilleures conditions économiques et sociales possible et ce, par les moyens les plus conciliants et en évitant, s'il y a possibilité, toute friction avec les employeurs. Le mouvement ouvrier cherche à rendre la journée qui suit celle qui vient de s'écouler, de plus en plus avantageuse."

× × ×

A son assemblée régulière de mardi dernier, l'union locale No 144 des plombiers poseurs d'appareils à eau chaude, etc., a décidé unanimement d'appuyer les mouleurs en fer de la maison Warden, King and Sons, dans leur attitude et la résolution suivante a été adoptée à ce sujet :

Que ce local appuie de toute son énergie et de toutes ses forces, les mouleurs en fer de la maison Warden, King and Sons, dans leur résistance contre la réduction de salaire que leurs employeurs veulent leur imposer.

Que le local No 144 prie ces mouleurs du local No 21 de compter sans crainte sur son plus ferme appui moral ainsi que sur le déploiement de toute son influence, afin d'aider à ses membres à revendiquer leurs droits si injustement lésés.

Que le local 144 met de plus tous ses services ainsi que tout son travail à la disposition de ces ouvriers qui ont été si honteusement traités par leurs patrons, afin de pouvoir coopérer dans toute la mesure de ses forces à leur victoire finale.

Résolu que copie des présentes soit envoyée au local No 21 des mouleurs en fer.

× × ×

Voici ce que nous apprend un correspondant parlementaire sur le travail qui s'est fait hier à la Chambre des Communes, sur le bill concernant la reconnaissance légale du label unioniste :

"La Chambre a siégé en comité général et a commencé la discussion d'un bill qui a une grande importance pour les unions ouvrières du Canada. Il a pour titre : "Acte concernant les étiquettes des unions ouvrières" et il est présenté par M. Smith, député ouvrier de Nanaimo, Colombie Anglaise.

"A six heures, quand sonna la clôture et l'ajournement à ce matin, le Premier article seulement du projet avait été discuté. Il a soulevé un grand nombre de protestations de la gauche et déjà des manufacturiers ont envoyé des protestations pour combattre le bill.

× × ×

Il y a ce soir à la salle St Joseph, bureau des agents d'affaires, une importante assemblée du comité du label du Conseil des Métiers et du Travail.

Une foule de question très sérieuses y seront discutées.

On procèdera aussi à l'ouverture des soumissions pour l'impression du "directory" des unions.

La séance s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Nous publions aujourd'hui le fac-similé d'un label qui va probablement sur-

ISSUED BY PIANO AND ORGAN WORKERS UNION OF AMERICA — UNION MADE

prendre beaucoup de gens, car bien peu de personnes sans doute n'ont jamais songé, que le piano qui orne leur maison est fabriqué par des unionistes et qu'il devrait porter le label des travailleurs en orgues et pianos.

Bien ne cet objet ne soit pas de première nécessité, c'est le devoir de tous les vrais unionistes de n'acheter que des pianos ou orgues à l'avenir portant l'étiquette de l'union.

Cette étiquette est imprimée en noir sur papier rose pâle et est généralement placé sur la partie d'arrière des pianos ou orgues. Il est donc important pour les ouvriers organisés d'exiger ce label chaque fois que l'occasion s'en présente. C'est le moyen de faire obtenir aux ouvriers qui travaillent dans ces manufactures, des salaires raisonnables.

× × ×

A cause de son originalité, nous publions plus bas le texte même de la pétition que les ouvriers russes ont fait remettre au Tsar et dans laquelle ils lui exposent les besoins essentiels de la nation, ses souffrances, sa misère et la situation intolérable créée par le régime bureaucratique :

Nous, ouvriers et habitants de Pétersbourg, nous venons à toi comme de pauvres esclaves qu'on raille et qu'on fait mourir sous les excès du despotisme et de l'arbitraire. Lorque notre patience a été à bout, nous avons suspendu le travail et supplié nos maîtres de nous accorder ce qui empêche la vie d'être une horrible souffrance ; mais toutes nos demandes ont été repoussées comme étant illégales dans l'opinion des patrons des usines.

Nous autres ouvriers, par dizaines de mille, ainsi que tout le peuple russe, nous n'avons pas de droits naturels. Tes agents ont fait de nous des esclaves. Tou sceux qui ont osé parler de la protection et des intérêts de la classe ouvrière ont été jetés en prison. Tous les ouvriers et paysans ont été abandonnés à l'arbitraire.

L'administration est composée de gens qui volent et pillent les deniers de l'Etat ; c'est elle qui a amené la ruine complète du pays, qui lui a fait subir une guerre honteuse et qui conduit la Russie toujours plus près de l'abîme.

Le peuple est privé de toute faculté de faire connaître ses désirs et de prendre part à l'établissement et à la répartition des impôts, ainsi qu'à la fixation des dépenses. Tout cela est contraire au droit naturel. Nous aimons mieux mourir que de continuer de vivre sous un pareil régime et dans de pareilles conditions d'existences vis-à-vis des capitalistes et des agents de l'administration.

Empereur! viens au secours de ton peuple et abat la muraille qui te sépare de lui! Puisse ton peuple gouverner avec toi! Ce n'est pas de l'effronterie qui nous anime, mais le désir d'échapper à une situation intolérable pour nous tous.

La représentation nationale est une chose indispensable, car il est nécessaire que le peuple prenne également part lui-même au gouvernement du pays. Ordonne que des représentants de tous les états, de toutes les classes, y compris la classe ouvrière, soient convoqués. Voilà notre demande principale.

Ordonne qu'on fasse droit à nos demandes et tu rendras la Russie heureuse ; sinon, nous mourrons. Nous n'avons pas d'autre alternative que la liberté avec le bonheur, ou la mort. Nous ferons volontiers à la Russie le sacrifice de notre vie.

× × ×

C'est ce soir qu'aura lieu, au No 1642a rue Notre-Dame, cette grande assemblée des lambrisseurs de navires du local No 413, à laquelle on discutera une foule de questions qui intéressent directement tous les gens du métier et desquelles dépendent aussi le succès et la prospérité de ce local. Tous les membres en règle sont instamment priés de se le dire les uns aux autres.

L'assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour samedi prochain, à 8 heures du soir, une grande assemblée qui aura lieu à la salle Empire et à laquelle on procédera à l'installation du nouveau local No 1270 des charpentiers-menuisiers hébreux.

× × ×

Nous publions aujourd'hui le magnifique programme de concert et bal qui sera donné samedi, le 11 février courant, à la salle Lacasse, par le local No 266 des cordonniers de la B. S. W. U. Le prix d'admission a été fixé à la modique somme de 25 cents et il est à espérer que tous les unionistes de cette ville et leurs amis se feront un devoir d'aller encourager les confrères du local 266.

Concert, etc : 1o. Ouverture par l'orchestre ; 2o Chansonnette, M. E. Labédoyère ; 3o déclamation, M. Albert Guilbault ; 4o romance, Mme Arthur Meert ; 5o chansonnette comique, M. Z. Aubry ; 6o chant et danse, M. F. J. Champagne ; 7o duo, M. E. Labédoyère et Mme A. Meert ; chant et mandoline, les frères Siano ; 9o chant de l'union internationale, Mme Arthur Meert ; 10o chansons comiques, les frères Rochon ; 11o lutte greco-romaine.

Danse : 1o Grande marche et valse ; 2o 1er Set Quadrille ; 3o Ripple et Jersey ; 4o Valse Lanciers ; 5o Half Time et Bellefield ; 6o Valse Quadrille ; 7o Schatise militaire et Boston ; 8o Saratoga Lanciers ; 9o Valse menuet et Two-Step ; 10o 1er set Quadrille ; 11o Schatise ; 12o Valse Lanciers.

Extra :—Valse : Home sweet home.

Le comité d'organisation de cette fête se compose de MM. A. Meert, président; C. Thibault, secrétaire des finances ; E. Bilodeau, H. Paulin, J. G. Fradette, A. Ratia et de N. Germain.

× × ×

On nous apprend que les mouleurs en fer du local No 21, employés à l'établissement Warden King et fils, et qui chôment depuis quelques jours ne se sont pas directement mis en grève, mais ont bel et bien été congédiés par les patrons parce qu'ils n'ont pas voulu se soumettre à une réduction de salaire de 30 pour cent qu'on voulait leur imposer.

On estime à 60 le nombre d'hommes et de jeunes garçons qui sont sans ouvrage en ce moment.

Ils sont tous très fermes dans leur attitude et ont l'appui moral et financier de leur union ainsi que de toutes les autres unions de cette ville.

× × ×

Le local No 144 des plombiers est à organiser un splendide "euchre" parmi ses membres et qui aura lieu lors de son assemblée régulière de mardi prochain.

On se promet beaucoup de plaisir.

× × ×

Dimanche prochain à 2 heures de l'après-midi, aura lieu à la salle Saint-Joseph, l'installation du nouveau local No 178 des charpentiers de navires et à laquelle tous les charpentiers-menuisiers de la ville sont invités.

× × ×

A son assemblée régulière de lundi prochain, l'union locale No 134 des charpentiers-menuisiers discutera la question des salaires du printemps prochain.

Il y aura aussi à cette même séance, une conférence sur la tuberculose avec projections lumineuses. Qu'on se le dise.

CE QUE DIT LE MINISTRE

Est très convaincant

"J'ai cru devoir vous écrire ce que le Remède Pyramid pour les hémorroïdes a fait pour moi. J'eus un cas des plus graves d'hémorroïdes saignantes ; de fait, je craignais quand je devais aller à la selle. Une boîte de cinquante cents m'a guéri. Je me sens comme un homme nouveau. Je l'ai recommandé à d'autres comme le remède le plus merveilleux connu. Il est de fait un grand bienfait pour l'humanité souffrante. Vous êtes libre de vous servir de ceci pour tout ce qu'il vaut et j'espère qu'il fera du bien." — Rév. W. E. Carr, 355 rue Holbrook, Danville, Ve.

Les messieurs du clergé (comme tous les hommes de profession qui mènent une vie sédentaire) sont surtout sujets aux hémorroïdes, sous diverses formes, et sont continuellement à la recherche d'un remède qui soulagera, avec ou aucune idée d'obtenir une guérison.

Reconnaissant ce fait, le Rév. M. Carr consent à ce que l'on se serve de son nom afin que les autres patients sachent qu'il y a un remède connu sous le nom de Remède Pyramid pour les Hémorroïdes qui guérit, qui est vendu par les droguistes partout pour le bas prix de cinquante cents le paquet et qui obtiendra pour tous ceux affligés des hémorroïdes les mêmes résultats bienfaisants que dans son propre cas. Ayez bien soin de ne pas accepter de substitutions et rappelez-vous qu'il n'y a aucun remède "tout aussi bon."

Un petit livre décrivant les causes et la guérison des hémorroïdes est publié par la Pyramid Drug Co., Marshall, Mich., et sera envoyé gratis sur demande. On conseille à tous ceux qui souffrent d'écrire pour l'avoir, car il renferme des renseignements précieux sur la question des hémorroïdes. 1 w.

UN PIANO EN CADEAU

Le don d'un piano Heintzman and Co. en est un qui procure tout un monde de plaisir à la famille entière. C'est le meilleur piano fabriqué aujourd'hui tout comme c'était le meilleur piano fabriqué il y a environ 50 ans. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine ; succursale de l'Est, 1622 rue Sainte-Catherine. 81-3

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'Huile de Ricin, le Parégorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'état fiévreux. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

P. Lafrance Cie.

192 rue Saint-Laurent, Coin Dorchester

VENDREDI ET SAMEDI

SERONT DES JOURS MEMORABLES POUR LES CHERCHEURS DE **BONNES VALEURS A BAS PRIX.**

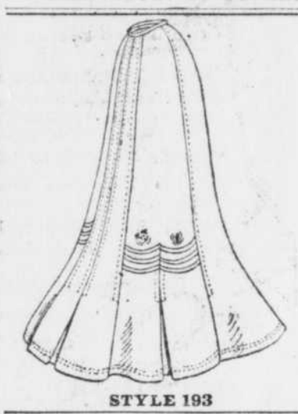

STYLE 193

JUPES DE

$7.50 A $4.98

Le genre ci-contre — vignette 193 — est un style de jupe parfaitement nouveau; la vignette la représente fidèlement.

Nous avons aussi le genre 207, non moins joli, dernière nouveauté, coupe tailleur, parfaite élégance, en cheviot et drap vénitien, brun ou noir — deux jours seulement. — Vendredi et samedi, à $4.98.

10 P.C D'ESCOMTPE

Sur tous nos nouveaux modèles de JUPES ou BLOUSES.

A MOITIE PRIX durant FEVRIER, manteaux, collerettes costumes, matinées en soie pongée, canevas, mousselines et flanelles, lingeries, etc. Le tout sera sacrifié ***A MOITIE PRIX*** sans égard à la valeur.

LES PREMIERS VENUS LES PREMIERS SERVIS
CONSEQUEMMENT LES MEILLEURES VALEURS

TOUJOURS UN SEUL PRIX. JAMAIS UN 2me PRIX.

N. B. — Nos magasins seront fermés les mercredi et jeudi de chaque semaine, à 6 heures p. m.

P. LAFRANCE & CIE

Cherchez-vous des Maisons à Louer

Nous en avons beaucoup à vous offrir.

Ne vous tourmentez pas si voulant déménager vous n'avez pu encore trouver une maison et que la vôtre soit louée. Rappelez-vous qu'il y a plus de poissons dans la mer que vous ne pourrez jamais en pêcher.

Chaque courrier que nous recevons augmente par centaines le nombre des maisons vacantes que nous avons à louer. Les propriétaires de toutes les parties de la ville aussi bien qu'en dehors des limites, nous ont envoyé leurs listes, nous faisant leurs agents.

Vous trouverez certainement le genre de maisons que vous désirez parmi la grande variété de maisons, logements, flats ou appartements de toutes sortes que nous pouvons offrir à votre choix.

Nous tenons cependant à vous dire de ne pas attendre longtemps, car si nous avons beaucoup de maisons à louer, nous avons aussi beaucoup de demandeurs.

Le coupon ci-joint nous apportera tout de suite votre application, en le remplissant et en nous l'expédiant par la poste, ou mieux encore en l'apportant vous-même à notre bureau, de cette façon vous recevrez une réponse immédiate à vos demandes.

Nous observons strictement la règle suivante :

PREMIER VENU, PREMIER SERVI

Remplir le coupon, le couper, nous l'apporter ou l'expédier par la poste.

SERVICE D'INFORMATIONS,
Département des Immeubles.

N. G. VALIQUETTE LIMITÉE

1547-53 rue Ste Catherine.

Nom . . . . .

Profession . . . . . à . . . . .

Adresse . . . . . Téléphone . . . . .

Actuellement locataire d'une maison (oui ou non).

Genre de maison demandée . . . . .

Localité . . . . . Combien désirez-vous payer . . . . .

Remarques . . . . .

. . . . . .

LE

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE LA PARTIE OUEST

Voici Quelques Occasions qui Méritent Considération POUR VENDREDI

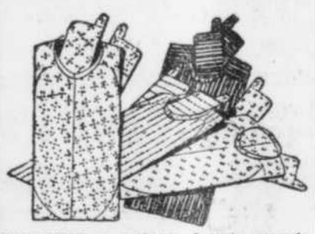

CHEMISES en couleurs, devants empesés, pour hommes, valeurs de $1.00 à $1.25, pour. 39c

PANTALONS en "corduroy," pour garçons, valant 90c, pour. . . . 59c

A MOITIE PRIX

CHAPEAUX POUR DAMES

Toutes les lignes en général seront vendues à 50 pour cent de rabais.

DENTELLES, bien assorties dans les largeurs, avec insertions pour appareiller, valant de 15 à 25c, pour. 5c

BAS EN LAINE, pour dames, des valeurs sans précédent, finis par côtes, valant 40c, pour 19c

MANTEAUX ET COLLERETTES — Pour dames et fillettes, réduits de 25, 33 1-3 à 50 pour cent, vendredi.

ROBES DE CHAMBRE, en bonne flanellette de couleur, valant $1.25, réduites à. 75c

MATELAS à 48c, achetés à l'encan, stock de Kilgour, légèrement endommagés, grandeurs pour lits doubles, vendredi, à. 48c

MATELAS DE 8.00 A $1.85. — Bons matelas en coutil, pour lits doubles — il y en a qui valent jusqu'à $8.00. Vendredi, pour. . $1.85

25 POUR CENT DE REDUCTION sur tous les tapis, vendredi.

Ne manquez pas ces chances, les prix ne tiendront bon que pour VENDREDI SEULEMENT.

ARGENT COMPTANT. UN SEUL PRIX.

O. LEMIRE & CIE

Correspondance avec tous les Tramways.

1163 SAINT-JACQUES, coin Fulford.

HOMMAGE RENDU AUX RELIGIEUSES

Récemment, un touchant incident s'est produit à la gare d'Aix-les-Bains (Savoie), au moment du départ de Sa Majesté le roi de Suède. Letsos s'apprêtait à monter dans son wagon-salon, lorsque, voyant sur le quai de la gare deux humbles Soeurs de Saint-Joseph, congrégation qui a plusieurs maisons religieuses en Norvège, il s'avança vers elles, et, chapeau bas, il leur dit : "Mes Soeurs, je suis le roi de Suède et Norwège, je connais tout le bien que vos Soeurs font dans mon pays, et je tiens à vous en exprimer ma profonde reconnaissance!"

Les gouvernements étrangers se félicitent des services rendus par les religieux et les religieuses. Pourquoi, en France, ne songe-t-on qu'à les expulser et à les chasser!

Vallières

Grande Réduction avant la réception des Marchandises nouvelles, toute la balance des lignes désassorties doit être écoulée sans merci, cette semaine.

QUELQUES PRIX EN PASSANT VOUS CONVAINCRONT

SPECIAL

1 lot Jupons soie couleur fantaisie et unis, garnis avec frils à volants, valant de $5.00 à $8.00. Vendredi **$1.75**

Soie et Satin 25c

1 lot job soie et satin différentes couleurs, étant des balances de pièces. Toujours vendus de 50 à 75 cents. Pour vendredi . . . 25c

Soie Taffetas Noire 34c

200 verges soie taffetas noire, valant 50 cents . . . . . Vendredi 34c

Etoffes à Robes 25c

25 pièces étoffes à robes, étant la balance de nos canevas, plaids, voile fantaisie, granit et tweed, valant de 50 cents à 99 cents . . . . Vendredi 25c

Flanellette 10c

25 pièces belles flanellettes anglaises, couleurs unies, bleu, jaune, rose, rouge et crème, 36 pouces de large, très pesantes et soyeuses, valant 15 cents. Vendredi . . 10c

Toile à Rouleau 9c

5 pièces toile à rouleaux avec bord de couleur, 18 pouces large, valant 12½ cents . . . . . Vendredi 9c

Toile à Nappe 37½c

25 pièces toile à nappes damassée blanche, tout toile, valant 65 cents. Vendredi 37½c

Chemises 25c

15 douzaines chemises négligées pour hommes, valant 50 cents. Vendredi 25c

3 douzaines chemises de nuit — fiesced pour hommes, toujours vendues $1.50. Vendredi . . . 79c

Articles pour Dames

1 lot collets en soie de couleur, 25c. Vendredi. . . . 10c
1 lot corsets désassortis, 75c et $1.25. Vendredi. . . . 39c
1 lot séries de boutons pour blouses, valant au moins 25c. Vendredi. . . . 5c
1 lot colleis fantaisie. . . . 5c
1 lot gants laine pour enfants 5c
1 lot savon Castille, 8 barres pour. . . . 5c
1 lot poudre de toilette riz, le paquet. . . . 5c
1 lot peignes pour. . . . 5c
1 lot broches à cheveux, deux pour. . . . 5c

10c

1 lot coupons prélarts pour chemins et escaliers, ainsi que tapis, valant 15c à 35c. Choix vendredi. . . . 10c

15c

1 lot coupons prélart, pour plancher. Valant 25c à 35c. Vendredi. . . . 15c

Chapeaux 10c

20 doz. chapeaux — ready to wear — choix dans les couleurs, garnis et non garnis. Valant de 50c à $2.00. Vendredi. . . . 10c

Collerettes $4.00

10 collerettes en drap, doublées en fourrure et garnies en thibet, bien braidées, valant $8. Vendredi. . . . $4.00

Blouses en Soie $1.75

1 "job," blouses en soie et en satin, couleurs unies et fantaisie, assorties de grandeurs. Valant $3.50. Vendredi. . . . $1.75

MAISON VALLIÈRES

1459 Sainte-Catherine, Coin Montcalm.

LA MAISON

MARCHAND

VIENT DE

s'assurer les services d'un nouveau gérant et acheteur qui a décidé que chaque dollar de marchandises en stock actuellement devra s'écouler d'ici au 1er Mars. Pour en arriver à ce résultat, il nous faudra couper les prix comme ils ne l'ont jamais été.

Par conséquent, nous vous offrirons

VENDREDI ET SAMEDI

LES PLUS GRANDS CHOIX DE

Blouses, Costumes, Jupes, Jupons, Collerettes, Manteaux, Etc.,

à des prix plus bas que nous avons payés nous-mêmes pour ces marchandises.

TOUT DEVRA S'ECOULER

Manqueriez-vous une telle Occasion ?

BLOUSES BLOUSES

30 douzaines seulement de nouvelles blouses, dernier style, en flanellette piquée ou linon, différentes couleurs, ainsi que blanc ou noir. Ces blouses sont dans les genres les plus nouveaux. Prix réguliers $1.00 et $1.25. En vente vendredi et samedi. 59c

50 douzaines seulement de jolies blouses d'hiver, en flanellette, flanelle, satin mercerisé, sateen, alpaga, piqué, etc., couleurs : blanc, bleu-marin, cardinal, vieux rose, bleu pâle, noir, etc. Prix réguliers $2.25 et $2.50. En vente vendredi et samedi 99c

10 douzaines seulement de magnifiques blouses en soie japonaise ou taffetas, faites dans les patrons les plus nouveaux. Toutes les plus belles nuances, ainsi que blanc et noir. Prix réguliers, $8, $9, $10, et $11. En vente vendredi et samedi. $3.99

EXTRA SPECIAL

Jupon en Satin mercerisé de $1.40 pour 65c

De telles offres ne se rencontrent pas tous les jours, mais il faut que tout parte afin de faire place à nos marchandises du printemps.

20 doz seulement de jupons en satin mercerisé, très pesant, belle qualité, faits avec remplis accordéon et 4 frill au bas. Prix régulier, $1.40. En vente vendredi et samedi. 65c

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

Nous avons divisé tout notre stock de manteaux d'hiver en 3 lots différents :

1er lot, 200 manteaux, escompte 50 pour cent.
2e lot, 100 manteaux, escompte, 33 1-3 pour cent.
3e lot, 200 manteaux, escompte, 25 pour cent.

Ne manquez pas cette Occasion pour VENDREDI ET SAMEDI

AUX 4 MAGASINS **MARCHAND**

1871 Notre-Dame, 129 St Laurent, 2334 Ste Catherine 1453 Ste Catherine

LE MINISTERE D'ONTARIO

LES NOUVEAUX MINISTRES ONT ETE ASSERMENTES HIER APRES-MIDI — GRANDE ASSEMBLEE CONSERVATRICE AU "MASSEY HALL."

Toronto, 9 — Les nouveaux ministres du cabinet Whitney ont été assermentés, hier après-midi, par le lieutenant-gouverneur, Sir Mortimer Clark.

M. Whitney a fait la déclaration suivante :

"Je m'attends à ce que, dans quelques mois d'ici, M. Foy devienne procureur-général, afin de s'occuper de la question de la réforme du droit."

M. Whitney n'a pas voulu dire plus. Il n'avait non plus rien à dire concernant les élections partielles.

"Il y aura, dit-il, un ministère des mines, qui sera créé en temps convenable, et il aura un ministre."

Il n'était pas prêt à dire s'il résiderait à Toronto, ni quand la Législature serait convoquée.

GRANDE ASSEMBLEE

Toronto, 9 — Le Massey Hall était bondé hier soir, à l'occasion de la réception faite à l'hon. M. J. P. Whitney et aux membres de son cabinet, par les conservateurs de la ville.

Le premier ministre a été escorté de l'hôtel Queen's au Massey Hall par une grande procession aux flambeaux et il a été acclamé par la foule qui, malgré la rigueur de la température, bordait les rues.

Dans la procession, il y avait plusieurs voitures portant des membres influents du parti, et trois ou quatre corps de musique égayaient la marche.

La salle était bondée bien avant l'arrivée de la procession et le plus grand enthousiasme a régné à l'assemblée.

L'échevin McGhie occupait le fauteuil, et sur l'estrade étaient plusieurs centaines des hommes influents du parti.

L'échevin Geary, au nom de l'Association conservatrice centrale, a lu une adresse de félicitations à M. Whitney, qui a été applaudi bruyamment quand il s'est levé pour répondre.

Tous les nouveaux ministres, ainsi que l'hon. M. St. John, qui sera l'orateur de la Chambre, et le docteur Beattie-Nesbitt, le député de Toronto-Nord, ont parlé brièvement.

A KINGSTON

Kingston, 9 — Les conservateurs sont satisfaits du choix que M. Whitney a fait de ses ministres. Tous ceux à qui on en a parlé étaient contents de la nomination du docteur Pyne.

Le capitaine Gaskin désire beaucoup que M. Gamey soit nommé ministre des mines. Il dit : "Il est tout aussi honnête que la plupart de ses collègues."

A PROPOS DE LICENCES

UNE INJONCTION EST SERVIE AUX AUTORITES DE SAINTE-CUNEGONDE—EXPLICATIONS DES INTERESSES.

Les licences d'hôtels et de restaurants sont devenues pour le Conseil de Ste Cunégonde une boîte à surprises. Sans aucun débat ou à peu près, une douzaine de certificats ont été accordés à la dernière séance. Hier soir, il n'en a pas été de même. Une opposition a été faite à la demande de M. Louis Archambault, propriétaire de l'immeuble où M. Constantineau tient une buvette. A la demande de Mtre Curran et de M. Alex. Desmarteau, cette question est renvoyée à la prochaine séance, pour donner aux parties intéressées le temps d'en venir à une entente.

Sans aucune opposition, MM. Léon Lecaillon, Andrew Keyes et Julien Martineau obtiennent un certificat de licence.

A la demande du maire, le conseil se forme en comité pour prendre connaissance d'une injonction interlocutoire signifiée au maire et au secrétaire-trésorier leur ordonnant de cesser toute procédure dans le cas du certificat de licence accordé à M. F. X. Brazeau, et ce, jusqu'au 20 février prochain.

Cette injonction a été accordée à la demande de Mtres Cordeau et Cordeau, agissant au nom de MM. F. X. Saint-Charles, Reinhart Brewery Co., et autres, créanciers de M. Israël Daoust, acquéreur de l'hôtel de M. D. P. Tremblay, absent, occupant le local pour lequel M. Brazeau vient d'obtenir un certificat de licence.

L'injonction prétend que cet octroi est illégal et de nul effet et, de plus, que les procédures du conseil seraient absolument injustes et vexatoires vis-à-vis les requérants, qui sont créanciers pour un montant considérable, de la personne à qui on enlève la licence pour la donner à M Brazeau.

MM. St Charles, Alex. Desmarteau et Murphy, agent de la Reinhardt Brewing Co., sont venus plaider leur cause devant le comité. Leurs arguments se résument comme suit. Le conseil de Ste Cunégonde en accordant une licence à M. Brazeau prive les créanciers du détenteur actuel de cette licence, de l'opportunité de rentrer dans leurs fonds. M. Brazeau n'a pas de bail, ni même de promesse de location de la part du propriétaire de l'immeuble présentement occupé par leur débiteur.

En toute justice et suivant l'esprit de la loi des licences, le certificat est censé être la propriété de celui qui l'obtient en premier lieu et qui doit en obtenir le renouvellement de préférence à tout autre. De plus, suivant un jugement de l'honorable juge Pagnuelo, une licence accordée sur un immeuble reste attachée à cette maison et se continue d'année en année, par un renouvellement de certificat.

En accordant la licence à M. Brazeau, le conseil prive les créanciers de leurs droits, parce qu'ils ont avancé des marchandises à des clients de bonne foi, comptant sur un renouvellement du certificat. Si les fournisseurs ne pouvaient escompter sur l'avenir, ils deviendrait matériellement impossible pour eux de continuer à faire du commerce avec les hôteliers de Ste Cunégonde et refuseraient de faire aucun crédit aux débitants de cette ville, ce qui aurait pour effet la ruine de ce commerce.

Le conseil de Ste Cunégonde a un droit discrétionnaire, c'est vrai, mais il ne doit pas en abuser, et il protégerait davantage ses citoyens en s'attachant plus à l'esprit de la loi qu'en accordant une licence au premier venu, et ce au détriment d'hommes solvables et qui, par le fait d'être privés de leurs licences, seraient forcés de suspendre leurs paiements et mettraient leurs créanciers en danger de perdre les montants avancés.

Ces considérations ont quelque peu ému les échevins. Seulement, en vertu de l'injonction, aucune décision ne pourra être prise avant le 20 février.

M. l'échevin Geoffrion et M. le secrétaire sont délégués à Ottawa pour représenter le conseil devant la Commission des chemins, re expropriation du terrain du dépotoir, ville St Paul, par le Grand-Tronc.

Après une discussion assez vive, le conseil décide de payer à MM. Lymburner et Matthews la somme de $2,500 à compte sur leur contrat.

M. Barrette est de nouveau nommé gardien du parc, et la séance est levée.

PETIT COMPARAIT

Gaspard Petit, l'infirme aux chiens, a comparu devant le magistrat Lafontaine, hier après-midi, sous accusation du meurtre de Georges Martineau.

Petit se dit innocent et l'enquête doit commencer le 14 février. Mtre J. Archambault le défend.

Votre linge durera deux fois aussi longtemps, paraîtra mieux, si vous ne le lavez qu'au

SUNLIGHT SAVON

Il lave plus facilement les articles grossiers parce qu'il est un puissant nettoyeur, et il est le meilleur pour les objets délicats parce qu'il est parfaitement pur et ne peut les injurier. Egalement bon dans l'eau dure ou douce. Pas de frottement, pas besoin de faire bouillir.

Essayez Sunlight.

Vous pouvez vous faire rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfait. 1109 F

Lever Brothers Limited, Toronto

Cette Toux Intermittente ! Vous Tient Eveillé la Nuit ?

Alors Débarrassez-vous-en.

Arrêtez et considérez que les toux et rhumes négligés, si l'on ne les guérit pas immédiatement, sont suivis de Bronchite, Pneumonie, Catarrhe et Consomption. Mieux vaut guérir votre rhume maintenant avec quelques doses du

SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD.

C'est un remède plaisant, sûr et efficace sur lequel on peut compter en toute confiance.

Mme Brenton Smith, Pembroke, N. E., écrit : "Il y a quelque temps je souffris d'une mauvaise toux et je crus devoir essayer votre précieux médicament liquide pour la toux, le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. J'achetai une bouteille et dès que je commençai à le prendre, je pouvais voir qu'il m'aidait. Je continuai et en peu de temps ma toux fut guérie. Je conseillerais à tous ceux qui souffrent d'une toux d'en avoir une bouteille car il calme, guérit et rend la santé".

Prix 25 cents

Ayez celui du Dr Wood. Refusez les substitutions.

La T. MILBURN Co., Limitée, Toronto, Ont.

A CETTE SAISON DE L'ANNEE

Tout le monde tousse — A le rhume et se plaint—Celui-ci de Bronchite, d'Asthme et douleurs Pulmonaires, celui-là du Catarrhe ou rhume de Cerveau, de la Grippe, du Mal de Gorge, etc.

—Le—

VIN MORIN

Créso-Phates

est le GRAND REMEDE à tous ces MAUX. k

Punde & Boehm 2365 rue Ste Catherine.

Le magasin moderne pour **cheveux. Dames et messieurs** trouveront avantageux de venir ici avant de commander leur perruque ou toupet. 101-mjsn

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le . . .

Windsor Mills Special

Un superbe papier à écrire. 2-mjsm

DANS LE DISTRICT DE SHERBROOKE

Résultat des dernières élections à la mairie.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 9 — Nous mettons en liste comme suit, les noms des maires élus à la dernière séance des différentes commissions municipales suivantes, dans le district de Sherbrooke :

Marbleton, le Dr M. S. Macdonald ;
Compton, M. C. G. Craig, réélu ;
Dixville, M. Bruce Baldwin ;
Danville, M. G. K. Foster ;
Shipton, M. W. J. Gallop ;
Martinville, M. J. A. Sherman, réélu ;
Stanstead, M. E. A. Baldwin ;
Cowansville, M. John McQuillan ;
Kingsbury, M. M. G. Crombie ;
Ascot, M. J. B. Duford ;
Lennoxville, M. W. E. Smith, réélu ;
Rock Island, M. S. T. Frégeau ;
North Hatley, M. S. A. McKay ;
Stanbridge-East, M. W. H. Russell.

POUR UNE BONNE OEUVRE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 9 — La société des "Jeunes Amateurs," de Sherbrooke-Est, nous promet une jolie soirée dramatico-musicale, pour le 1er mars prochain, à la Salle des Arts. Un répertoire choisi de scènettes et choeurs est actuellement à l'étude et sera exécuté par un personnel de quarante figurants. La soirée sera donnée au profit d'une bonne oeuvre.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 9. — Les élections municipales pour la municipalité de Notre-Dame de Lourdes de Ham, ont eu lieu lundi dernier. Tout s'est fait avec calme. Monsieur Sinaï Sévigny a été réélu maire, et M. Fred Lamy a été nommé conseiller pour remplacer M. Léandre Girard, sortant de charge.

Le conseil de cette municipalité est composé maintenant des officiers suivants : M. Sinaï Sévigny, maire et MM. Pierre Toupin, Adélard Lavigne, Louis Proulx, Alphonse Paris, Joseph Gagné et Fred. Lamy, conseillers.

REMEDE SUR CONTRE HEMORROIDES

Hémorroïdes cuisantes, invisibles, saignantes ou externes. Argent remis par pharmacien si l'Onguent Pazo ne vous guérit pas en 6 à 14 jours. 50c.

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 hrs excepté le Samedi.

Dupuis Frères

Les commandes par la poste sont exécutées avec soin.

Tissus de Fantaisie Pour Robes de Soirées.

HAUTES NOUVEAUTES. IMPORTATION DIRECTE.

Nous offrons un choix considérable dans les tissus légers pour robes de soirées. Les dames sont cordialement invitées à venir visiter notre étalage.

VOILES DE SOIE, à rayures fines, nuances ivoire ou champagne, largeur 42 pcs. Prix $1.65
CREPES DE CHINE, soie, dans les nuances à la mode, aussi blanc ou noir, largeur 42 pouces, prix $1.15
VOILES DE PEKIN, avec rayures ajourées, nuances à la mode, prix 98c
SOIES JAPONAISES, largeur 27 pouces, valeur exceptionnelle à 50c
MOUSSELINES DE SOIE, rose, vert, bleu, gris-argent et autres avec rayures de satin blanc, "effet de ruban," largeur 27 pouces, prix 30c
CREPES DE CHINE laine, grand choix dans les nuances en vogue, prix : 60c, 90c, $1.50 et $2.00
EOLIENNES unies ou de fantaisie, différentes qualités et prix, à partir de 80c et en montant jusqu'à $2.25
ETOFFES CREPILLEES, fantaisie, prix $1.25 et $1.50
ETOFFES NEBULEUSES, champagne, gris-bleu et gris-acier, prix $3.00
VOILES DE PARIS ET CANEVAS DE LAINE, importation française, très grande variété, tous les prix à partir de 35c, 50c et en montant jusqu'à $2.00

Coupons à 50 p. c. de Réduction

Il y en a de tous genres, étoffes unies ou de fantaisie, tissus lavables, étoffes laine ou laine et soie, longueurs pour blouses, jupes ou robes d'enfant, la réduction est la même sur tous les coupons- **50 POUR CENT D'ESCOMPTE.**

Dentelles ..ET.. Broderies

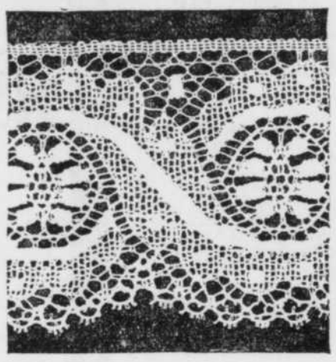

Ces deux Rayons sont les plus achalandés à cette Saison

Les quantités vendues chaque jour dans ces marchandises sont considérables, le succès s'explique tout naturellement par le grand choix et les bas prix. TOUT LE MONDE PARLE DE NOS DENTELLES.

Nous offrons aujourd'hui une DENTELLE CLUNY avec INSERTION, dessin représenté par vignettes ci-jointes, largeur 4 pouces, prix, la verge 5c
DENTELLES TORCHON, choix illimité, avec insertions pour convenir, dans différentes largeurs, à partir de 2½c, 3c, 3½c, 4c et en montant jusqu'à, la verge 9c
BRODERIES A MOITIE PRIX. En plus de notre stock régulier nour avons plusieurs tables où sont installées nos lignes désassorties que nous offrons à grande réduction, les prix sont indiqués sur chaque différent lot, et la clientèle est tout de suite renseignée.

AU RAYON DES SOIES

NOS LIGNES SPECIALES TOUJOURS AU MEME PRIX

Malgré la hausse considérable qu'il y a sur les soies nous offrons encore nos soies Japonaises 20 pouces de largeur, la verge, à 22c
SOIES JAPONAISES, 27 pouces de largeur, la verge à 38c et 50c
SOIES TAFFETAS NOIRES, la verge, à 49c
PEAU DE SOIE NOIRE, valant 75c pour 57c
SOIES TAFFETAS DE COULEURS, très grand choix, valeur de 75c et 85c, pour 55c

DUPUIS FRÈRES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, **1571 à 1589 Ste Catherine, Cité.**

SHREDDED WHEAT BISCUIT

Ce n'est pas seulement un aliment pour le déjeuner meilleur que la "soupane," mais c'est un aliment pour tous les repas, nourrissant, agréable et de digestion facile. Essayez-le.

Demandez le "Vital Question Cook Book," franco.
CANADIAN SHREDDED WHEAT CO., LIMITED, Niagara Falls, Ont.
Bureau de Toronto, 32 rue Church. xk (3)

ELECTIONS MOUVEMENTEES

DES POURSUITES CIVILES ET CRIMINELLES SONT INSCRITES RELATIVEMENT A L'AFFAIRE DE BORDEAUX.

On s'attend à de nombreux procès devant les tribunaux criminels et civils relativement aux troubles qui se sont produits lors des élections municipales à Bordeaux.

C'est mardi prochain que doit commencer l'enquête sur une poursuite intentée dans le but de faire annuler l'élection de MM. J. Bennett et E. Lussier. On assure qu'il y a eu corruption quelque part et c'est ce que les tribunaux veulent découvrir. M. Bennett n'avait qu'une majorité de quatre et M. Lussier fut élu par le vote de l'officier-rapporteur. Plusieurs actions en dommages pour voies de fait, etc., sont prises contre les partisans du progrès et du conservatisme. On se rappelle qu'une bagarre sanglante termina l'élection et que les constables spéciaux furent rudement malmenés lors qu'ils voulurent intervenir.

Il y a trois cent cinquante électeurs à Bordeaux et la plupart sont employés à Montréal. Ces derniers, progressistes enragés, veulent obtenir pour leur municipalité un service d'aqueduc et d'égouts. C'est là la cause des désordres. Récemment le conseil adopta une mesure par laquelle il adjugeait la somme de $28,000 pour la construction d'un aqueduc et d'égouts. Les adversaires de cette mesure, qui se disent conservateurs, non dans le sens politique, mais dans le sens littéral du mot, ont opposé une vive résistance et une petite guerre s'est engagée.

NECROLOGIE

Parry Sound, Ont., 9 — Une dépêche reçue ici de Revelstoke, C.-A., annonce que M. W. R. Beatty est mort la nuit dernière de brûlures qu'il a reçues en combattant un incendie dans une maison de pension.

M. Beatty, pendant deux parlements, a siégé à la Législature d'Ontario comme député de Parry Sound.

C'était un homme universellement estimé. Le commerce de bois qu'il exerçait et qui demande de nombreux voyages, lui permit de se créer des amis dans tout le Canada.

REELU MAIRE

Bic, 9 — A une séance du conseil de la paroisse, M. Joseph Michaud a été réélu maire pour la sixième fois. Nos félicitations.

The John Murphy Company Limited

Jeudi, 9 Février 1905.

NOTRE DECISION

Nous avons un but défini en vue. Tous nos efforts doivent tendre vers ce but. Nous avons calculé le coût : Nous savons que dans certains cas il signifie l'annihilation de rayons entiers—de rayons profitables, faisant un volume d'affaires qui va en augmentant d'année en année. Nous ne pouvons les garder, ils doivent disparaître. Nous avons l'intention de ne rien vendre qui ne puisse être classé sous la rubrique de "Articles considérés nécessaires par les femmes." Ce qui veut dire un écoulement rapide de

VAISSELLE, VERRERIE FERBLANTERIE, QUINCAILLERIE, VETEMENTS DE MESSIEURS, ARTICLES POUR MESSIEURS.

Avez-vous bénéficié des valeurs que nous avons offertes ces jours derniers ? Ces valeurs nous ont permis de faire des affaires extraordinaires. Pour vous en donner une idée permettez-nous de vous en énumérer quelques-unes pour Vendredi :

VENTE SANS RESERVE

BALAYEUSES DE TAPIS DE BISSELLS, de $3.00, pour $2.00
BALAYEUSES DE TAPIS DE BISSELLS, de $2.50, pour $1.60
BALAYEUSES DE TAPIS DE BISSELLS, de $2.25, pour $1.50
Connues sous les noms respectifs de "Palace", "Champion" et "Standard".

THEIERES BRUNES, DE 15c, pour 5c
POTS EMAILLES, de 15c, pour 8c
Ces articles ont une poignée et un couvercle mobiles, et contiennent un peu plus d'une chopine chacun.

VASES A FLEURS, EN VERRE, DE 40c A $1.25, pour 20c
Toutes les sortes, toutes les dimensions et toutes les couleurs.

PAPIER DE TOILETTE, DE 7c, pour 3½c
En rouleaux ou en paquets.

Et rappelez-vous que chaque article émaillé de bleu que vous voyez au sous-sol est offert à la moitié du prix marqué.

A ECOULER

A part la vente complète de certains assortiments nous réduisons les quantités de certaines des lignes que nous vendons régulièrement. Nous voulons commencer la saison du printemps avec un assortiment presque entièrement nouveau de marchandises.

Nos portes sont ouvertes aux clients à 8 heures précises. Les valeurs les plus choisies échoient naturellement à ceux qui arrivent les premiers.

The John Murphy Company Limited

Claques de Dames

DE 85c POUR

25c La Paire

Points : 2½, 3, 3½ et 6½ seulement.

Légères, doublure laineuse noire, claques unies, bouts moyens, marchandises parfaites. Un gros achat de ces grandeurs nous permet de les offrir à ce prix ridiculement bas. Ouvert le Soir excepté les Jeudis.

GEO. G. GALES & CO., 137 et 139 rue Saint-Antoine.

DEMANDEZ TOUJOURS LA

MOUTARDE

(PREPAREE) DE

THE WILLIAMS BROS. CO., DETROIT E.U.

ELLE EST DELICIEUSE

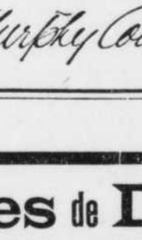

BIEN EPICEE

Vendue par tous les Epiciers à 15c LE POT.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Bureau des Commissaires d'écoles protestantes de Montréal demandera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, un acte l'autorisant à émettre des obligations ou débentures additionnelles pour un montant n'excédant pas deux cent mille — $200,000.00 — piastres, en plus des obligations et debentures déjà émises en vertu des divers statuts s'y rapportant, les dites obligations portant intérêt à cinq pour cent — 5 p.c. — et [illegible] quant au capital en trente ans.

Montréal, 13 janvier 1905.
GREENSHIELDS, GREENSHIELDS et MACALISTER,
61—30 Procureurs des requérants.

AVIS est par le présent donné que la Société des Artisans Canadiens-Français s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte ; pour ratifier l'élection au conseil général, dont les membres sont nommés pour certaines juridictions et régler le mode de conventions suivant ses juridictions ; pour définir les pouvoirs du conseil exécutif et du conseil général et régler définitivement le mode de convention pour permettre à la dite Société d'atteindre du plus efficacement le but de sa charte.

(Signé) FONTAINE ET LABELLE,
Procureurs de la requérante.
Montréal, 29 Décembre, 1904. 57-27

COLONIAL HOUSE

CARRÉ PHILLIPS

GRANDE VENTE ANNUELLE
A ESCOMPTE

RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES
SPECIAL POUR LA BALANCE DE LA VENTE

30 douzaines de belles cravates anglaises, valant 75c chacune, Derby et bouts flottants sans envers, couleurs et formes nouvelles, à écouler à 25c chacune.

PYJAMAS. 1 lot de beaux pyjamas en madras, zéphyr et oxford importés, grands boutons en nacre, brandebourgs et ceintures. Ordinaire $2.50 pour $1.90 comptant.

FAUX-COLS — Un lot de faux-cols américains rabattus, presque tous les points en stock, hauteurs assorties, prix 50c la douzaine.

SWEATERS DE GARCONNETS— Sweaters pour garçonnets des High School et autres couleurs, en belle laine fingering, grand collet, bas double. Régulier $1.50 chacun pour $1.00.

SWEATERS POUR HOMMES A PRIX SPECIAUX.

Sous-vêtements pour hommes. Prix spéciaux pour sous-vêtements en coton, balbriggan, fil Lisle, soie, soie et laine et laine saxonne, pour hommes.

RAYON DE LA COUPE DE VETEMENTS SUR COMMANDE

500 verges de worsted anglais à habillements, 27 pouces, à $1.25 la verge, moins 20 pour cent.

200 verges de tweed écossais, 38 pouces, à $2.50 et $3.00, moins 20 pour cent.

500 verges de worsted à pantalons, valeur $6.00 et $7.00 pour $5.00.

200 verges de worsted anglais à habillements, 27 pouces, à $1.25, moins 20 pour cent.

200 longueurs d'habillement du meilleur tweed de l'ouest de l'Angleterre, à vendre moins 10 pour cent.

Tous les tissus à pardessus d'hiver, moins 20 pour cent.

Tous les vestings, moins 20 pour cent.

Appareils à étendre les pantalons, 25c, 30c, moins 20 pour cent.

Foxe's Puttees bleu-marine et noir, $2.50, moins 20 pour cent.

ROBES DE CHAMBRE POUR HOMMES

Toutes les robes de chambre, couleurs et grandeurs assorties, $6.50, $7.00, $8.00, $9.00, $10.00, moins 20 pour cent.

Toutes les robes Turques, $3.50, $4.00, $5.00 et $6.00, moins 20 pour cent.

Robes de bain en édredon, $6.00, $7.00 et $8.00, moins 33⅓ pour cent.

GILETS DE FUMEURS POUR HOMMES

Il n'en reste que 2 douzaines qui seront offerts à 50 pour cent.

RAYON DE LA BONNETERIE

Grands bas en laine noire, pour dames, Prix 50c, 65c, 75c, 90c, $1.00, $1.25 et $1.50, moins 15 pour cent.

Complets-combinaison en laine naturelle à côtes, pour dames, longues manches, longueur à la cheville ; points 3, 4, 5 et 6. Prix $2.65, $2.75, $2.85 et $3.00, moins 15 pour cent.

Tous les sous-vêtements en laine d'agneau écossaise, pour garçonnets, moins 20 pour cent.

Ligne spéciale de bas en cachemire noir, pour dames, à 40c la paire, moins 15 pour cent.

Sous-vêtements Ramie, camisoles de dames, deux pesanteurs, manches longues ou courtes. Prix $2.50 chacun, moins 33⅓ pour cent.

Caleçons assortis, au même prix que les camisoles.

Bas en cachemire noir, devant brodé, 8½ seulement, pour dames. Prix $1.00, $1.25 et $1.35, moins 50 pour cent.

Stock complet de camisoles suisses en soie, à côtes, toutes les formes et grandeurs, pour dames, à 15 pour cent d'escompte

Tuques en laine, assorties de couleurs, à 75c chacune, moins 10 pour cent, 68c.

Ceintures en laine écarlate, 65c, moins 10 pour cent, 59c.

10 pour cent de réduction sur tous les articles de qualité supérieure dans ce rayon.

COUVREPIEDS EN DUVET ET COUVERTES, ETC.

Tous nos couvrepieds de duvet, y compris les articles déjà marqués au-dessous du prix ordinaire, moins 20 pour cent.

Lot spécial de couvre-pieds à carreaux avec bordures, très bien recouverts. Valant $6.00 pour $4.00.

Table spéciale de couvre-pieds blancs, moins 20 pour cent.

GARNITURE DE ROBES

Chiffon noir et Appliqué de Soie.
Guipure en Sequin noir et Insertion.
Chiffon blanc et Appliqué de Soie.
Guipure en Sequin noir et Acier.
Franges de Soies de couleurs, noires et blanches, et Ornements pendants en Sequin noir.
Guipure en Soie noire et Galons.
Chiffon de couleurs et Appliqué de Soie.
Drap noir et blanc et Appliqué Chiffon.
Guipures en Soies de couleurs.
Sequin noir et Franges perlées.
Toutes moins 20 pour cent.
Drap appliqué de couleurs, Guipure en perles blanches, Collets en soie de couleurs et noire, et Ornements pendants noirs, blancs et de couleurs, moins 33⅓ pour cent.
Une ligne de Guipure perlée, bijou, et de couleurs, Collets en drap de couleurs.
Remplis de Satin de couleurs, noirs et blancs, moins 50 pour cent.

RAYON DES SOIES

Soies taffetas spéciales, de couleurs, roses, cerise et Saumon. — Qualité de 75c pour 30c la verge.
Soies de fantaisie pour robes d'intérieur, valeur supérieure, $1.50 la verge, moins 50 pour cent.
Taffetas Chiffon de couleurs, à rayures de fantaisie, 38c la verge.
Soies carreautées, bleu et blanc, rose et blanc, Réséda et blanc, et rouge et blanc, qualité de $1.25 pour 45c la verge.
Carreautés minuscules brun et blanc, vert et blanc, bleu marin et blanc, gris et blanc, 65c la verge, moins 10 pour cent.
Soies foulard japonaise de couleur, à fond pâle. $1.00 la verge, moins 33 1-3 pour cent.
Soies foulards noires et blanches, à $1.00 la verge, moins 33⅓ pour cent.
Soies lavables japonaises, à rayures de couleurs, 40c la verge, moins 20 pour cent.
Un grand choix de Soies noires et blanches, à rayures et dessins, fond blanc et fond noir, moins 20 pour cent.
Soies artistiques, 32 pouces, grande variété de dessins, à 80c et $1.15 la verge, moins 20 pour cent.

MERCERIE ET BRIMBORIONS

Ligne spéciale de Ceintures de Soie, de fantaisie, noires, blanches, rouges, bleu marin, azur, orange et vertes. Régulier $1.50, $2.00 et $2.25, pour écouler à $1.00 chacune, net.
Toutes les Ceintures en Soies de fantaisie, Velours, Satin, Chevreau, et en Acier taillé élastique, moins 25 pour cent.
Ceintures en Satin de qualité supérieure, boucles en métal bruni, (gun metal) et en argent, en avant et en arrière. Tant qu'il y en aura, moins 50 pour cent.
Peignes en acier taillé et de fantaisie, de toutes sortes, moins 20 pour cent.
Bijouterie de toutes sortes, moins 20 pour cent.

RAYON DE LA PORCELAINE
POUR LE RESTE DE LA SEMAINE

Stock complet de services à dîner, services à thé, services de toilette, services à fruits, services à crème à la glace, services à chocolat, porte-parapluie, vases, ornements, bustes, figurines, jardinières, pots et piédestaux, théières, pots, plats d'entrée, jarres à biscuits, candélabres, tasses et soucoupes, plaquettes, écrins à bijoux, etc., etc., moins 25 pour cent.
Services à dîner et à déjeuner, (modèles ordinaires) moins 20 pour cent.
1 Table spéciale, 75 pour cent.
2 Tables spéciales, 66⅔ pour cent.
6 Tables spéciales, 50 pour cent.
3 Tables spéciales, 33⅓ pour cent.
Consistant en ornements, vases, assiettes, pots, bols, jardinières, jarres à biscuits, tasses et soucoupes, plats d'entrée (ligne désassorties) bols à punch, etc., etc.
A la galerie du 2ième étage, table d'articles à 5, 10, 15, 25c et 35c, avec des valeurs exceptionnellement bonnes.

Dernière Semaine de la Vente

Vu que la présente vente est pour prendre fin Samedi, le 11 du courant, de grandes occasions seront offertes au cours de cette semaine afin d'écouler toutes nos lignes désassorties et nos lots brisés, et toutes les réductions déjà annoncées seront bonnes jusqu'à date.

Toiles et Cotons

1 lot de NAPPES, 2 à 5 verges, très bonne valeur, moins 33 1-3 p. c.
1 lot de SERVIETTES DE TABLE, 5-8 x 3-4, moins 33 1-3 p. c.
Ligne spéciale sur tout notre STOCK DE TOILE, moins 20 p. c.
3,000 verges de COTON BLANC ANGLAIS, moins 25 p. c.
200 pièces de BATISTE ANGLAISE, en pièces de 12 verges, moins 20 p. c.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Notre table spéciale d'étoffes à robes noires pour la dernière semaine de la vente, aux prix suivants:

ARMURE NOIRE PURE LAINE, 42 pouces	$1.25
MOHAIR NOIR UNI, 44 pouces	60c
MELROSE NOIRE PURE LAINE, 42 pouces	$1.50
HOMESPUN NOIR, 54 pouces, à	$1.50
SOIE NOIRE VOILE DE PARIS, 44 pouces	$2.00
BENGALINE NOIRE PURE LAINE, 44 pouces	$1.50
MOHAIR NOIR UNI, 44 pouces	$1.25
CREPE DE CHINE NOIR PURE LAINE, 42 pouces	$1.00
CANEVAS NOIR, 54 pouces	$1.25

TOUTES MOINS 20 p. c.

Une ligne de VOILE DE PARIS NOIR PURE LAINE à écouler à MOITIE PRIX.
COUPONS NOIRS, de 4 1-4 à 5 1-2 verges, moins 33 1-3 pour cent.
COUPONS NOIRS, de 1 à 4 verges, à moitié prix.
ARMURE NOIR DE FANTAISIE, POIL DE CHAMEAU NOIR DE FANTAISIE, et VOILE DE PARIS NOIR, à moitié prix.

COUPONS DE FLANELLES ET FLANELLETTES

Flanelles, 33⅓ p.c. et 50 p.c. Flanellettes 33⅓ p.c. Cotons, 25 p.c.

Indiennes, Guingans, Cretonnes et Linons imprimés, 33⅓ p. c. et 50 p. c.

CORSETS P. D.

Pour écouler un des plus grands assortiments de soldes de Corsets que nous ayons jamais eus, nous nous proposons d'offrir le reste à 89c chacun.

Prix primitifs: $1.25, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50, $3.50, $3.75, $4.50, $5.00 et $7.50. Grandeurs bien assorties.

BLOUSES DE DAMES

Une ligne très spéciale de blouses en taffetas, genre tailleur, entièrement doublées, couleurs : blanc, noir, bleu marine et bleu clair : dimensions : 34, 36, 38, 40 et 42. Prix, $8.50, pour $5.25, moins 5 p. c. au comptant, $4.99.

BLOUSES DE TAFFETAS POUR DAMES

Une table de blouses en taffetas blanc, noir, bleu marine et bleu clair, à 50 p. c.

CHAPEAUX CANOTIER EN FEUTRE POUR ENFANTS
50 POUR CENT.

En jolies nuances de brun, bleu marine, fauve clair, noir, ardoise, etc. Prix, $1.00 à $3.00, à moitié prix.

5 P.C. au Comptant en sus de tous les autres Escomptes ou Réductions

ETOFFES A ROBES DE COULEUR

Tissu à costume bleu marine de 80c, pour 40c la verge.
Voiles et étamines noirs et blancs mélangés, de 80c et $1.25, pour 50c.
Serge noire avec rayures blanches, de 80c, pour 40c.
Voiles mélangés de noir et blanc et marine et blanc, de 55c, pour 27½c.
Tissus de fantaisie à costume, en lots de choix, à moitié prix.
Aussi pour le restant de la semaine, étoffe ananas avec petite broderie valant $2.00 et $3.00 la verge, pour 65c.
Gaze en soie de fantaisie, valant $1.50 la verge, pour 60c.

RAYON DES VETEMENTS DE GARCONNETS

Complets Norfolk, pour garçonnets, en tweeds anglais et écossais, grandeurs, 28, 24, 25, 26 et 27. Prix, $6.50 et $7.50, pour $2.99.
Complets Norfolk pour garçonnets en tweeds anglais et écossais, grandeurs : 30, 31, 32, 33. Prix : $8.50 et $7.50, pour $2.99.
25 pardessus en raglanette pour enfants, gris foncé, grandeurs : 24, 25, 26. Prix : $8.00, pour $2.99.
25 reefers poilus et en frise, doublés en tweed, grandeurs : 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35. Prix $5.00 et $6.50, pour $2.99.

RAYON DES RIDEAUX

Rideaux en dentelle, moins 20 pour cent à 33⅓ pour cent.
Rideaux en madras, moins 20 pour cent.
Couvertures de meubles, moins 10 pour cent à 50 pour cent.
Velours à dessins, moins 10 pour cent à 20 pour cent.
Tapis de tables, moins 20 pour cent.
Rideaux (stores) moins 10 pour cent.
Franges, moins 10 pour cent.
Coupons de franges, rideaux et cordes, moins 50 pour cent.
Sabres antiques, fusils et pistolets, moins 75 pour cent.
Matériel pour rideaux, moins 10 pour cent à 33⅓ pour cent.
Couvertures de canapés, moins 10 pour cent.
Baguettes à rideaux, moins 10 pour cent.
Coupons de tissu à rideaux, moins 50 pour cent.

RUBANS

Ruban Taffetas de couleur, 5 pouces, à 28c.
Ruban de satin Duchesse, de couleur, 5 pouces, à 28c.
Ruban de satin Duchesse de couleur, 3½ pouces, à 20c.
SPECIAL. — Ruban de satin de couleur, 5 pouces, à 25c; en vert, cardinal, héliotrope, rose, gris, sultan et coquelicot.
Ruban de satin et Faille étroit, à 2½c la verge.
Lots désassortis de rubans, 75 p. c.
Coupons de rubans, 50 pour cent.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

50 pour cent sur les meilleurs articles émaillés.
50 pour cent sur les théières et cafetières de fantaisie.
50 pour cent sur les jardinières en cuivre et en porcelaine.
50 pour cent sur les barres nickelées à essuie-mains, doubles et simples.
50 pour cent sur les pots à l'eau et plateaux nickelés en cuivre massif.
20 pour cent sur les glacières de la meilleure qualité (livrées sur demande).
15 pour cent sur les garnitures de salle de bain, articles de foyer, assiettes et couvercles à eau chaude et canards en cuivre.
20 pour cent sur préparation de la meilleure qualité pour polir l'argent, en pots de magnifiques formes.
Balais se vendant ordinairement 35c, pour 25c.
Tables d'occasions spéciales, à 5, 10, 15 et 25 cents.
10 pour cent sur les meilleures essoreuses (tordeuses). Si l'on s'en sert comme il faut, elles dureront de dix à douze ans.

RAYON DES BRONZES ET DES HORLOGES
DEUX TABLES SPECIALES MOINS 66 2-3 POUR CENT

Comprenant horloges, ornements, vases, cadres, jardinières, etc.
Deux tables spéciales à moitié prix, comprenant tables de fantaisie, horloges, services à vin, miroirs, ornements, etc.
Cuillers, fourchettes et louches plaquées, à des prix d'écoulement.
Le reste des articles plaqués en argent de notre surplus de stock de manufacturier, sur des tables, à $1.50, $2.50, $3.50 et $5.00.
Comprenant : Plats à pouding, plats à fougère, paniers à gâteaux, pots à crème, sucriers, théières, cafetières, bols à fruits, saladiers, jarres à biscuits, à bien au-dessous du prix coûtant.

RAYON DES MANTEAUX

Gilets de chambre, en flanelle opéra, en édredon et en flanellette, pour dames, moins 50 pour cent.
Robes de bain et robes de chambre, en Molleton et en édredon, pour dames, moins 50 pour cent.
Manteaux en drap covert, de différentes nuances, pour dames et demoiselles, moins 75 pour cent.
Collerettes doublées en fourrure, pour dames, moins 33⅓ pour cent.
Manteaux en soie et en velours, pour dames, moins 50 pour cent.
12 Collerettes doublées en fourrure de couleur, pour dames, moins 75 pour cent.
Manteaux d'enfants, petites dimensions, 75 pour cent.
100 longs paletots d'enfants, 50 pour cent.
Jupes de robes de dames, 50 p.c.
Costumes de dames, 50 p.c.
100 jupons de dames, 50 pour cent.
Robes de mousseline, pour dames, 50 pour cent.

RAYON DE LA VERRERIE
25 P. C. DE REDUCTION

Stock entier de cristal taillé américain, cristal taillé anglais et cristal ciselé Baccarat; services à vin (modèles en stock), lignes désassorties de grands verres, cristal taillé belge, cristal taillé autrichien, comprenant marinadiers, pots à crème et sucriers, porte-couteaux, salières et poivrières, vases, etc., etc.
Pots de toute sorte en verre de Roemer, bouteilles à l'eau, bouteilles à l'huile, etc.
Cristal taillé canadien, moins 10 p. c.

RAYON DES ARTICLES JAPONAIS

Vases en bronze, lampes et jardinières, moins 75 p. c.
Stock entier de vases vernissés, à moitié prix.
Lignes spéciales à 66 2-3 p. c.
Jardinières décorées en porcelaine, à moitié prix.
Paraplules, bannières, écrans, etc., en papier, à moitié prix.
Portières en bambou et en perle, moins 33 1-3 p. c.
Fleurs artificielles, prix ordinaire, $1.00, pour 50 c.

RAYON DE L'ARGENTERIE

Stock entier de services à thé, services à café, plats à pouding, plats à fougère, écrins à bijoux, saladiers, chandeliers, etc., etc., en argent plaqué, tous des stocks ordinaires, à 25 p. c. de réduction.
Nouveauté en argent massif, comprenant brosses, peignes et miroirs, articles manicure, brosses à chapeaux, brosses à cheveux, etc., etc., moins 25 p. c.
Articles plats en argent massif, tels que cuillers et fourchettes, toutes les grandeurs, moins 10 p. c.
Cuillers à bonbons, cuillers à fruits, fourchettes à cornichons, pots à crème, et sucriers, vases, salières et poivrières, moutardiers, etc., etc., en argent massif, moins 20 p.c.

RAYON DU PAPIER DE TENTURE

Papier de tenture, à 10, 20, 33 1-3 et 50 p. c. de réduction.
Moulures de chambre, 20 p. c.
Burlap, 10 p. c.
Papier cuir japonais, 10 p. c.
Papier cuir japonais, 50 p. c.
Toile "Grass" japonaise, à 50 p. c.

HENRY MORGAN & CO., Montréal

Echos Mondains

Toute nouvelle doit être signée d'un nom responsable. Autrement nous serions obligés de la refuser.

× × ×

On annonce pour le 20 février le mariage de M. le docteur Alfred Lespérance à Mlle Rosanna Morel, fille de M. Elie Morel, de Saint-Jean-Baptiste.

× × ×

SOIREE TRADITIONNELLE

Pour perpétuer les traditions hospitalières de sa famille, M. J. A. Duquette réunissait dimanche soir à sa demeure, au No 105 rue Drolet, une cinquantaine de parents et d'amis de Saint-Eustache, de Sainte-Thérèse, de Saint-Augustin et de Papineauville.

La joie de se retrouver en famille, la grâce des dames, comme la courtoisie de l'hôte, tout contribuait à faire naître au coeur des assistants une impression qui se conservera longtemps.

L'on a chanté des extraits de "Faust", "Mignon", "Carmen" ; des demoiselles ont récité des vers de Hugo, Coppée et autres grands auteurs, et deux fillettes, les petites Cécile et Louise Duquette, ont exécuté des danses très originales.

Ont répondu à l'invitation de M. et Mme J. A. Duquette : MM. Osias Langevin, J. J. Scott, Jos. Denault, A. Langevin, A. Desmers, J. Waters, P. Moreau, W. Ménard, A. Grignon et leurs épouses ; MM. H. Cardinal, H. Masse, F. X. Grignon, J. Bédard, C. Pesant, Alb. Duquette, B. Bigras, M. Cornellier, et Mlles Blanche et Laure Laurin, Cornélie et Maria Cornellier, C. Langevin, Elda Proulx, J. Grignon, A. Scott, Rose et Alice Larocque, L. Desjardins, Bertha Corbeil, Mmes L. Milaire, J. Champagne et D. Beaulieu.

× × ×

Monsieur Adélard Jarry, avocat, doit épouser le 28 du courant, Mlle Berthe Vallières, fille de M. l'échevin Vallières, de cette ville.

× × ×

Vendredi dernier M. et Mme R. J. Demers invitaient plusieurs amis à la représentation des "Oiseaux de Passage", aux Nouveautés. Après le théâtre, tous se réunirent chez M. et Mme Demers, rue Sherbrooke, où un délicieux réveillon fut servi, grâce à l'amabilité de la charmante hôtesse. Au nombre des invités : MM. et Mesdames Alphonse Valiquette, J. C. Robert, C. E. Leclerc, L. P. Bérard, J. A. Robillard, Godfroy Langlois, Gaston Maillet, C. M. Domingue, Madame L. L. Maillet, le Dr J. U. Bérard, le Dr J. A. Saint-Denis, Mademoiselle Adrienne Maillet, le Dr A. Lasalle, M. Robert Maillet, E. E. D., M. Ernest Paquet, Madame L. C. Goyette, M. René T. Leclerc, etc.

Les joyeux convives se retirèrent à une heure très avancée, enchantés de leur soirée.

× × ×

C'est samedi prochain que, sous la présidence de M. le comte des Etangs, Mlle Idola Saint-Jean nous donnera sa deuxième audition d'élèves, à la salle Drummond, coin des rues Sainte-Catherine et Drummond. Au prix nominal de 25 sous, l'on pourra y entendre dire admirablement des vers exquis et y voir jouer, peut-être comme à la première, quelque jolie pièce... Qui sait si nous n'assisterons pas là à l'éclosion de quelque talent merveilleux destiné à faire la gloire de notre scène canadienne...

× × ×

M. et Mme Gamelin de Montigny sont revenus de leur voyage de noces et recevront au No 51 Saint-Hubert, dimanche, le 12 février.

× × ×

Mme J. T. Molson, rue Université, a lancé des invitations pour une partie de patins qu'elle donnera au patinoir Victoria, lundi soir, le 13 du courant.

× × ×

Mme P. E. Leblanc, de la rue Saint-Denis, doit donner, le 13 du courant, un grand euchre.

× × ×

Mlles Gravel, de la rue Dorchester, reçoivent quelques amis ce soir.

× × ×

Mlle Gravel, de la rue Saint-Denis, donnera une partie de cartes demain soir.

× × ×

M. et Mme Oscar Emond, 424 rue Montcalm, ont donné, dimanche dernier, un souper suivi d'une partie de "euchre." Les invités se sont amusés ferme durant plusieurs heures.

Au nombre des personnes présentes, nous citerons :

M. et Mme H. Goudreau, Mme J. Tapp, M. et Mme John Tapp, Mlle D. Sylvestre, Mlle E. Tapp, M. A. Tapp, M. et Mme S. Emond, Mlle Sarah Emond, M. et Mme Moquin, M. et Mme T. Roberge, M. et Mme F. S. Emond, M. et Mme Turcotte, M. M. Légaré et Mlle Berthe Emond.

× × ×

Le capt. Armstrong, d'Ottawa, est à Montréal, et loge au Queen's.

× × ×

M. et Mme Miller, de Québec, sont au Windsor.

× × ×

M. A. T. Hillyer, Kobe, Japon, est au Windsor.

× × ×

Le capt. et Mme Fraser, de Kingston, sont à Montréal, enregistrés au Queen's.

× × ×

Mlle Lanctôt a donné une partie de "coeur" lundi soir, à l'occasion de la fête de naissance de Mlle Alice Lanctôt.

Mademoiselle Lanctôt avait une toilette en mousseline de soie bleue pâle. Mademoiselle Alice portait une toilette en organdi blanc. Les prix ont été gagnés par Mlle Vivian, de New-York, Mlle Nantel, M. Gordon Hodges et M. J. P. Mazurette.

× × ×

M. W. J. Taylor, du "Sentinel Review," de Woodstock, Ontario, était en ville hier. Il est venu assister au banquet de ses anciens confrères du "Herald."

× × ×

On nous annonce pour la mi-février, le mariage d'un de nos jeunes avocats de Montréal, M. A. E. J. Bissonnet, de la société légale Bissonnet et Geoffrion, qui épousera Mlle M. A. Ernestine Roy, de St Pie, comté de Bagot.

× × ×

M. et Mme Adolphe V. Roy, et M. et Mme Larocque se sont embarqués, mardi soir, pour New-York, en route pour l'Europe.

Pour saluer leur départ et souhaiter un bon voyage aux distingués amis, foule de connaissances et de parents s'étaient rendus à la gare Windsor, et nous y avons aperçu M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme J. A. Naud, M. et Mme Henri Hardt, M. et Mme Bourdeau, M. et Mme St Germain, Mlles Vaillancourt, Mlle Emma Larocque, M. et Mme Masson, M. et Mme Gravel, M. et Mme Décary, Mme Crépeau, d'Arthabaska, et beaucoup d'autres.

× × ×

Mlle Yvonne Perrier est partie hier pour Plattsburg, N. Y., où elle sera l'invitée de Mme Bockwhower.

× × ×

Mme et M. Ernest Mitron, surintendant de la maison Galibert, donnaient dimanche dernier une soirée toute intime. Il y eut chant, musique et déclamation. Mesdemoiselles Alice et Jeanne Lavigne, ainsi que Messieurs Montmagny et Adam, ont récité avec talent de très jolis morceaux. Tous se sont retirés à une heure avancée, emportant un souvenir charmant de la jolie hôtesse qui reçut si gracieusement ses invités.

× × ×

Mademoiselle Fabiola Provost, de Saint-Gabriel de Brandon, est en visite en notre ville, depuis le 9 janvier, l'hôtesse de Mlles Bélisle, de la rue Maisonneuve. Mlle Provost a largement profité des fêtes brillantes de notre carnaval, et retournera sous peu dans sa famille.

× × ×

M. et Madame P. E. Hamel, de Brooklyn, N. Y., sont pour quelques jours en visite chez leur tante, Madame S. Saint-Onge, "Villa de Angelis", 60 rue Adam, Viauville.

× × ×

M. l'abbé L. Dubuc, curé de Viauville, est de retour d'Europe. M. Dubuc a été absent trois mois : il est revenu en bonne santé et enchanté de son voyage.

× × ×

M. J. M. Dalton, de Trois-Rivières, a donné une grande partie de whist, mardi soir. Il y avait treize tables. Madame Dalton recevait ses invités dans une magnifique toilette noire, qui lui seyait à ravir. Toute l'élite de la société de Trois-Rivières était présente. Les prix ont été gagnés comme suit : 1er prix, Madame P. A. Gouin ; 2e, Mme F. F. Farmer ; 3e, Mme L. B. Thibaudeau, prix de consolation, Mlle J. Houlston. Prix des messieurs : 1er, M. S. Tourigny ; 2e, M. P. L. Lassonde ; 3e, M. T. G. Hawthorn. Prix de consolation, M. Whiteford. Après la partie de cartes un magnifique souper fut servi aux invités, qui se séparèrent à une heure avancée.

× × ×

Hier matin, à 7½ heures, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, avait lieu le mariage de Mademoiselle Robertine Plouffe, à M. Rodolphe Guilbault, marchand de fer. M. l'abbé Tranchemontagne a donné la bénédiction nuptiale. La mariée, qui portait un costume brun avec fourrures en vison, était accompagnée de son père, M. Félix Plouffe.

M. Guilbault avait pour témoin son frère, M. Denis Guilbault. Pendant la cérémonie religieuse, M. Jos. Saucier rendit l'Ave Verum de Dubois, Mlle Payette chanta le Noël du mariage, et M. Taranto exécuta un solo de violon. A l'entrée et à la sortie, M. Saucier joua la marche nuptiale de Mendelssohn.

M. et Mme Guilbault sont partis pour Ottawa. A leur retour, ils demeureront avenue Mont-Royal.

× × ×

M. le docteur Aubry, de l'avenue Laval, donnait, lundi, le 6, une charmante soirée, à l'occasion du début de sa soeur, Mlle Amélia.

Le salon était artistement décoré de verdure, de chrysanthèmes et de fleurs de toutes sortes.

Mademoiselle Aubry recevait ses invités avec toute la grâce qu'on lui connaît. Elle portait une riche toilette claire.

Parmi les personnes présentes, on remarquait plusieurs débutantes, entre autres, Mesdemoiselles L. Desforges, E. Desforges et B. Rhéaume.

Les toilettes étaient très riches et mettaient en valeur de très jolis visages. Il y eut chant, musique, danse, bref, on s'amusa ferme pendant toute la soirée.

× × ×

M. et Madame Fred Howie ont donné une jolie réception, hier soir, rue Saint-Urbain, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de naissance de leur fille, Madame Clovis Martin.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : M. et Madame Dame, M. et Madame Denis Papineau, M. et Madame Pierre Chauveau, M. et Madame Henri Cartier, M. et Madame A. Decelles, Mesdemoiselles Cécile Howie, Blanche Cartier, Juliette Guertin, de Cornwall ; Rose Hubert, Marie-Louise, Lucille, Cécile et Joséphine Howie, MM. Raoul Nantel, Armand Primeau, Roméo Hubert, Ald. Paquette, Henri Guertin, Victor Guertin, Joseph Brossard, Victor Guertin et H. Patenaude.

L'on s'est séparé à une heure avancée, emportant le souvenir d'une soirée charmante.

× × ×

Le bal d'hier aux Kennels a tenu tout ce qu'il promettait.

Les toilettes étaient splendides, celle de Mlle Ouimet était en chiffon champagne, ornée de point d'Angleterre.

Mme Armand Larocque recevait et portait une robe de tulle blanc, de fleurs de velours rebrodées d'argent, qui lui seyait à merveille.

Mlle Pauline Larocque avait une toilette de tulle blanc pailleté d'argent, et Mlle Berthe Larocque était vêtue de mousseline de soie rose, ornée de Valenciennes blanche.

Mme L. J. Forget, dentelle noire ; Mlle Rainville, taffetas blanc avec sequins verts ; Mlle B. Rainville, point d'esprit blanc; Mlle Renée Gobeil, d'Ottawa, chiffon blanc ; Mlle Hingston, chiffon brodé sur soie verte ; Mlle Gabrielle Duchastel de Mont rouge, voile d'un bleu pâle exquis ; celle de Mlle Surveyer, en crêpe de Chine bleu clair avec bertha de dentelle ; de Mlle Marie Surveyer, un délicieux crêpe de soie rose ; Mlle Yvonne Pérodeau, chiffon blanc sur soie pompadour ; Mlle Robidoux, crêpe de Chine blanc garni de dentelle ; etc., etc., etc.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM BRIGHT'S DISEASE BACKACHE DIABETES
Dodd's Kidney Pills discontinued the use of all other medicines. The public may rely on this announcement. Beware of imitations. Sold only in boxes.

C'EST LORSQUE LE MAL DEBUTE

Que le traitement devrait être le plus vigoureux. Obtenez du soulagement dès le commencement. Les élancements du rhumatisme sont les premiers indices de l'inflammation. Rien ne soulage l'inflammation comme la Nerviline. Pénétrant profondément les tissus, étant cinq fois plus puissant qu'aucun autre liniment, que ne comprennent pas ceux qui ne l'ont jamais employé, la Nerviline, comme remède pour épargner les souffrances, vaut son pesant d'or. L'avez-vous essayée? Chez tous les marchands, 25c pour une grande bouteille. (12) W

La toux est la manifestation extérieure d'une maladie interne. Guérissez cette maladie avec

Shiloh's Consumption Cure

Le Tonique pour les Poumons

et la toux disparaîtra. Essayez-la ce soir. Si elle ne vous fait pas de bien, nous vous retournerons votre argent.

Prix 25c., 50c. et $1.00

S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 307F

FAITES l'essai de ce précieux remède préparé seulement pour les femmes et les filles. Infaillible contre toutes les maladies propres au beau sexe, et d'un effet admirable contre la constipation, la dyspepsie, la faiblesse.

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS
POUR LES FEMMES

Non seulement guérit boutons dans la figure, maladies féminines, troubles de l'âge critique, mais aussi il procure un beau teint — c'est remarquable.

Prix: 50 cents la boîte.

En dépôt: 1157 rue Saint-Laurent, Montréal. (3)

Aucun petit déjeuner n'est complet sans

CACAO

nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la rendre à donner et à maintenir une santé robuste et à résister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants.

EPPS

Le plus nourrissant et le plus économique.

LA BANQUE DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 9. — Les directeurs de la Banque St Jean ont décidé d'appeler un versement de 10 pour cent sur le capital souscrit payable le ou avant le 15 mars prochain, et les actionnaires viennent d'être notifiés à cet effet.

Les affaires du bureau-chef qui augmentent toujours aussi bien qu'aux succursales de St Rémi et de Henryville, ont porté les directeurs à faire appel aux actionnaires et ils en seront bien récompensés par de bons et stables dividendes et une hausse dans la cote des actions. Cette mesure veut dire $50,000 qui seront mises en disponibilité au bénéfice de la clientèle de notre région. Le temps est propice pour le paiement de ce versement. Dans nos campagnes, l'argent est assez abondant à la suite du développement de l'industrie laitière. En ville le commerce est prospère. Les revenus augmentent par la hausse des loyers et la valeur des propriétés immobilières qui augmentent beaucoup.

LA VERITABLE ECONOMIE

est le fait de ceux qui achètent les pianos Wormwith. Une valeur supérieure est reçue pour l'argent engagé. Seuls agents : C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste Catherine. Succursale de l'Est, 1622 Ste Catherine. Succursale à Québec et Ottawa. r

Hood's Sarsaparilla conserve le sang pur et l'organisme parfait. Ne prenez que Hood's. 9

Bague de Valeur et cette Montre en Or GRATIS

Tout ce que nous vous demandons de faire est de vendre à 15c chacun, seulement 7 de nos Bracelets, finis en or. On peut les ajuster à un poignet de toute grandeur. Ornésde 2 très grandes pierres, Opales, Rubis, Saphirs, Emeraudes, etc. Quand vendus renvoyez l'argent et nous vous enverrons tout de suite, cette jolie bague, finie en or de 14c, et ornée de grandes magnifiques Perles et imitation de Diamants étincelants que l'on peut distinguer des vraies pierres avec difficulté. Si vous écrivez tout de suite pour avoir les bracelets, nous vous donnerons la chance de gagner une jolie montre, finie en or, boîtier de chasse, grandeur de dame ou de monsieur, gratis, en addition à la bague. Adressez tout de suite THE JEWELRY CO. DEPT. 1019 TORONTO
87-mjn

TEMPÉRATURE

Plus doux, neige. Vendredi : grands vents du nord-ouest et plus froid.

Montréal, 9 février 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	25
Même date l'an dernier. . . .	—5
Aujourd'hui minimum. . . .	—3
Même date l'an dernier. . . .	—18

Baromètre — 8 a.m., 29.95 ; 11 a.m., 29.95 ; 1 p.m., 29.90.

LA SESSION FEDERALE

Le retard causé aux courriers par la tempête de cette nuit nous empêche de publier au long notre correspondance parlementaire de ce jour. D'ailleurs, il n'est survenu qu'une question importante, à la séance d'hier et c'est celle soulevée par M. Ralph Smith, député de Nanaïmo, en présentant son projet de loi concernant les étiquettes des Unions ouvrières. La Chambre s'est formé en comité général pour discuter cette importante mesure.

Ce bill comme l'on sait a pour effet de faire reconnaître d'une façon parfaitement légale, l'étiquette que telle ou telle union ouvrière emploie pour indiquer que les articles de commerce qui portent cette marque ont été en tout ou en partie fabriqués par le travail organisé.

Comme l'a dit M. Ralph Smith, député de Nanaïmo, hier, au cours de la discussion devant le comité général de la Chambre, le bill n'a nullement l'intention, ni pour but de porter atteinte, à la liberté du commerce, mais plutôt de protéger ces étiquettes contre une foule de contrefaçons déplorables.

L'article 2 du bill autorise les unions ouvrières de faire enrégistrer cette étiquette au ministère de l'agriculture et défend à nulle autre personne, association ou corporation de s'en servir.

Les articles 8 et 9 permettent aux unions de poursuivre toute personne qui se servira d'une étiquette sans permis et pourvoit aussi à la pénalité en pareil cas.

Nous publierons demain le texte du projet de loi de M. Smith.

NOTRE MAGISTRATURE

Les autorités fédérales font deux nouvelles nominations.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 9 — Le ministre de la justice confirme, ce matin, la nouvelle de la nomination du juge Idington, de la division d'Echiquier de la Cour Supérieure de Toronto, au siège laissé vacant, à la Cour Suprême du Canada, par le départ du juge Killam, nommé président de la Commission des chemins de fer.

M. R. C. Clute, C. R., de Toronto, a été fait juge pour occuper le siège laissé vacant par le juge Idington.

Le nouveau juge est un jurisconsulte éclairé, très au courant des questions ouvrières.

Le juge Idington est un des magistrats les plus en vue d'Ontario. Autrefois, il exerçait sa profession à Stratford, Ont., où il s'était fait la réputation d'un fort joûteur politique, pour le parti libéral. Il est de la religion presbytérienne et est âgé de 64 ans.

COMMISSION DU FEU

Plusieurs gros contrats seront accordés cet après-midi.

La Commission du Feu et de l'Eclairage aura son assemblée régulière cet après-midi, à 3 heures.

C'est à cette séance que l'on ouvrira les soumissions pour la fourniture des uniformes et des chaussures des pompiers, pour les nouveaux appareils et 50 nouvelles boîtes d'alarme. Les soumissionnaires sont nombreux, et c'est le cas de dire : "Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus".

La lettre de la "Montreal Light Heat and Power", contenant les nouvelles offres au sujet du gaz, sera probablement déposée sur la table.

L'ACCIDENT DE LA RUE AQUEDUC

Reprise de l'enquête—Le verdict.

L'enquête au sujet de la mort de Edward McGarr, tué par un convoi du Grand Tronc, près de la traverse de la rue Aqueduc, le 1er février dernier, a été reprise ce matin.

Il s'agissait d'établir l'identité des deux femmes qui, quelques heures avant McGarr, avaient été renversées par un train du Grand Tronc, et qui avaient déclaré demeurer au même endroit que McGarr.

Une de ces femmes, Mme Alexander fut reconnu, par plusieurs témoins, mais devant ses dénégations formelles, le coroner, bien qu'il déclare être persuadé de l'exactitude de la déposition des témoins, n'insiste pas, attendu que ces femmes ne peuvent être impliquées dans cette affaire.

Le jury rend alors un verdict de "mort accidentelle dans des circonstances qui ne peuvent être expliquées."

FEU Mlle DESJARDINS

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Terrebonne, 9 — M. Louis Henri Desjardins, marchand de cette ville, et ancien maire, vient d'être plongé dans le deuil par la mort prématurée de sa jeune fille, Marie-Ange-Lucienne, décédée la nuit dernière.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

AU CLUB SAINT-LOUIS

Le club libéral de la ville St Louis se réunit demain soir pour préparer l'organisation du concert-boucane du 21 février. L'assemblée se fera chez le président, Nap. Turcot, 1324 St Laurent.

LE CLUB LEMIEUX

Les membres du club Lemieux doivent discuter ce soir la crise de Québec, à leur spacieux local de la rue Iberville, coin Lafontaine. On donnera aussi le rapport de la tombola relativement aux recettes.

GAYNOR ET GREENE

Il est peu probable que Gaynor et Greene reviennent à Montréal avant une dizaine de jours, car on devra attendre l'arrivée des documents officiels contenant la décision du Conseil Privé, avant de les remettre aux autorités.

UNE SUBITE INONDATION

La défectuosité d'une borne-fontaine cause des dégâts considérables.

COLONNE D'EAU

Spectacle original et intéressant, mais peu goûté par ceux dont les caves sont inondées.

LES DOMMAGES

Ce matin, vers 9h. 30, la vis de fermeture d'une borne-fontaine, rue des Commissaires, sautait en l'air, occasionnant un jet d'eau d'un volume considérable et comparable à un geyser.

L'eau a atteint au début par la pression jusqu'à 30 pieds de hauteur.

Le spectacle était peu banal pour les curieux. Seulement ceux qui l'ont trouvé mauvaise, ce sont les voisins qui, dans l'espace d'un rien de temps, ont vu leurs caves et rez-de-chaussée envahis

par l'eau. Aussi les dommages causés par cette inondation seront-ils assez élevés.

Consultées par notre envoyé, les personnes les plus atteintes sont les suivantes :

M. J. Valiquette, propriétaire de la "Liverpool House," dont la salle de bar représente un lac dont le trop plein avec un grand fracas se précipite dans la cave. Cette cave, où se trouve un stock de marchandises assez considérable, a 3 à 4 pieds d'eau. Les fûts, caisses et autres flottent à qui mieux mieux. M. Valiquette estime avoir à subir de forts dommages.

MM. Madore et Cie ont aussi leur cave inondée et les marchandises qui y sont étant très susceptibles d'avaries, ne peuvent les estimer. Néanmoins ils les considèrent comme importantes.

M. H. Lamontagne et Cie, peu de dommages, dès le début de l'inondation les commis ayant pu transporter à l'étage supérieur les marchandises qui pouvaient souffrir de l'eau.

M. Théo. Burdett ne peut estimer pour le moment la valeur des dégâts, sa marchandise étant également de celle qui craint les avaries causées par l'eau.

M. Payette, hôtelier, croit également que si l'on ne parvient pas à arrêter promptement l'eau, il aura des dommages sérieux. L'eau atteint déjà dans sa cave 2 à 3 pieds.

Chez MM. Hudon et Orsali, MM. Gravel et Duhamel, l'eau atteint également des hauteurs de 2 à 3 pieds.

Cette inondation est des plus regrettables, car il faudra rechercher les responsabilités. Tout le monde est unanime à déclarer que c'est un défaut de la borne-fontaine, qui en est la cause.

La ville n'aurait pas fait essayer les nouveaux puisards à l'épreuve de la gelée sur la rue des Commissaires.

A onze heures, l'eau a pu être arrêtée. Chacun a commencé à faire évacuer les eaux. Pendant tout le temps qu'a duré l'inondation, la circulation a été interrompue sur la rue des Commissaires, entre les rues Saint-Gabriel et Saint-Jean-Baptiste.

A MAISONNEUVE

La séance du conseil, hier soir, n'a été marquée d'aucun incident remarquable. Trois nouvelles applications ont été reçues pour la position de chef de police, mais la nomination de cet officier n'a pas eu lieu. Elle a été renvoyée au conseil siégeant en comité général.

Sept candidats sont maintenant sur les rangs ; ce sont : MM. Lacroix, chef intérimaire, Cyr, Content, Foucher, Poitras, D'Avignon et Provost.

Un grand nombre d'applications pour licences d'hôtel et de restaurant ont été renvoyées au comité des licences. A cette séance, plusieurs hôteliers actuels doivent venir expliquer leur conduite.

Le chef intérimaire Lacroix a été nommé huissier de la Cour du Recorder.

Le maire Bleau et Mtre L. J. S. Morin ont été chargés de représenter le conseil à DeLorimier, samedi prochain, lors de l'assemblée convoquée dans le but de discuter la division du comté d'Hochelaga.

Le règlement 108 ou règlement des licences a subi sa deuxième lecture et a été approuvé.

Le règlement limitant le nombre des licences d'hôtel et de restaurant à 24 a subi sa première lecture et renvoyé à la commission des licences.

BANQUET DES CHARPENTIERS

Le deuxième banquet annuel donné hier soir à l'hôtel Ricendeau, par l'Union Nationale des Charpentiers-Menuisiers et Calfats de Montréal, a obtenu un très beau succès. Une centaine de convives prenaient place vers 9 heures autour des tables chargées de mets les plus succulents et les mieux apprêtés.

Le banquet fut présidé avec beaucoup de dignité par M. Joseph Houle.

Après le festin, commença la série des santés qui furent proposées et répondues dans l'ordre suivant :

Au Congrès National des Métiers et du Travail du Canada : Thos. J. Griffiths.

Au Conseil Central National des Métiers et du Travail : A. L. Gareau.

A la Fédération Canadienne des Cordonniers du Canada : T. Beaupré.

Aux Dames : V. Dubreuil.

La santé des invités : Noé Leclerc, échevin, Désiré L. Desbois, aviseur légal de la Fédération Canadienne des Cordonniers.

La santé des unions sœurs fut répondu avec beaucoup d'habileté par M. John Mee, président du club des employés d'hôtels et de restaurants.

Durant la soirée il y eut chant, musique, déclamation, etc., par MM. V. Dubreuil, F. T. Griffiths, J. Aubry, S. Desrochers et autres.

Bon nombre de dames étaient présentes et rehaussaient de beaucoup l'éclat de cette belle fête.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué MM. Noé Leclair, échevin ; D. L. Desbois, avocat ; T. Beaupré, Wilfrid Bissonnette, F. Broggie, R. Bissonnette, Isidore Labelle, L. Pepin, Jos. Bellefeuille, J. Dépatie, J. Caron, Z. Aubry, D. Verdon, F. Verdon, A. L. Monty, J. A. Lapointe, H. Collerette, J. Lesage, L. Lesage, J. F. Peltier, A. Faubert, F. Ethier, J. Pagé, A. Boivin, H. Gravel, J. Paquin, A. Ouimet, J. Cornellier, L. Muzzleman, P. Levy, A. L. Gareau et autres.

Le comité du banquet à qui revient l'honneur et le mérite du succès se composait comme suit : Jos. Houle, président ; Honoré Gravel, secrétaire ; John Page, Jos. Lapointe et H. Desrochers, maîtres de cérémonies : MM. Jos. Lapointe et H. Desrochers.

L'hôtel Riendeau, comme d'habitude, a su se distinguer tant par sa cuisine excellente que par son service parfait. M. Tanguay, le propriétaire, s'est prodigué durant toute la soirée auprès des convives.

POUR LES HOTELIERS

UN JUGEMENT IMPORTANT RENDU PAR LE RECORDER, CE MATIN.

Le procès d'Octave Leblanc, hôtelier bien connu de la rue Sainte-Catherine, accusé d'avoir tenu son bar ouvert le dimanche, intéressera, certainement, les hôteliers de Montréal.

Maître Saint-Julien, avocat de la défense, alléguait que ce bar était bien réellement fermé au public ; que seuls, deux commis étaient occupés à faire le ménage de l'endroit quand la police est survenue.

La Cour ne conteste pas les dires de la défense, mais elle prétend que, selon la loi, il est complètement défendu, à qui que ce soit, de demeurer dans le bar, la clause se lit ainsi :

"Tout endroit situé derrière un comptoir où sont gardées des liqueurs alcooliques doit être fermé durant le temps prohibé."

Ceci doit être interprété dans toute sa rigueur, car, comme le dit le greffier, quelques hôteliers tentent par tous les moyens possibles d'éluder cette loi et il faut parer à cela.

Maître Saint-Julien se trouve froissé de ces dernières paroles que nous venons de rapporter, et il attaque le greffier assez vertement.

Le juge Sicotte met fin à la scène disgracieuse que commence Maître Saint-Julien en le blâmant de ce qu'il vient de dire.

Le juge déclare qu'il trouve Leblanc coupable, mais que si la défense peut amener des jugements d'autorités reconnues qui tenderaient à interpréter d'une autre manière le sens de la loi, il considérerait ces jugements avant de rendre son verdict.

L'EPURATION

UNE TENANCIERE DE BOUGE CONDAMNEE A 3 MOIS DE PRISON.

Annie Reid, la tenancière d'un des bouges les plus malfamés de la ville, a été condamnée ce matin à 3 mois de prison, $100 d'amende ou trois autres mois.

Il appert que dans cette maison située au-dessus d'un hôtel, les gens étaient volés de leur argent et de leurs bijoux.

Cette femme Reid ne savait peut-être pas ce qui se passait chez elle, car elle boit terriblement et est, pour les trois-quarts du temps, sous l'influence de l'alcool.

On dit de plus que les employés de l'hôtel situé au-dessous, étaient en relations suivies avec cet antre de la prostitution et qu'ils faisaient parvenir de la boisson et des clients chez Annie Reid.

UN HIVER NEIGEUX

Il est tombé au delà de 7 pieds de neige, à Montréal, depuis le commencement de la saison.

Comme une manne bienfaisante, la neige est venue s'abattre cette nuit sur Montréal et assure encore pour quelques jours le travail et par suite le pain aux nombreux ouvriers que la ville emploie au déblaiement des rues.

La circulation des chars ce matin s'est ressentie de cette avalanche. Les rues étaient encombrées de piétons qui, impatientés d'attendre les chars, se dirigeaient à pied vers leur ouvrage.

Ce matin, les autorités de la Voirie ont engagé à peu près 300 journaliers et une couple de cents charretiers, afin de déblayer les rues au plus tôt.

D'après les observations faites au McGill, il résulte qu'il est tombé plus de 7 pieds de neige depuis le commencement de l'hiver, dont : 10.6 pouces dans le mois de novembre, 30.3 pouces durant le mois de décembre et 45.6 pouces, durant le mois de janvier, formant un total de 86.5 pouces.

Jusqu'à date, l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les tramways, a coûté $74,000, et le déblaiement des rues où il n'y a pas de tramways a coûté au delà de $5,000.

DEPUTES ENNEIGES

Une violente tempête empêche l'ouverture de la Législature de l'Ile du Prince-Edouard.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Halifax, N. E., 9 — L'Ile du Prince-Edouard est séparée du reste du monde par une affreuse tempête de neige.

L'ouverture de la législature avait été fixée à hier, et le lieutenant-gouverneur McKinnon, à cette occasion, s'est fait conduire à la chambre en voiture, pour s'acquitter de ses fonctions. Force lui a été toutefois d'ajourner la cérémonie jusqu'à demain, la majorité des députés étant bloqués par la neige, çà et là dans la province. Il n'y avait pas même quorum.

Le trafic est complètement interrompu.

Mlle HOPKINS, de New-York, qui est sourde, muette et aveugle, et qui est véritable prodige.
(Voir rapport en 1ère page.)

POUR LES IMMIGRANTS

On les logera désormais dans l'ancienne maison qui a donné asile au

PRINCE DE GALLES

C'est dans cette propriété que mourut l'honorable C. S. Rodier.

CHOIX HEUREUX

Au printemps, les immigrants trouveront dans notre ville une maison confortable ou ils seront hébergés jusqu'au jour de leur départ pour les diverses régions où ils comptent s'établir, à moins qu'ils ne soient renvoyés dans leur pays par faute de satisfaire à la loi. Les bureaux d'immigration seront installés dans ce nouvel établissement

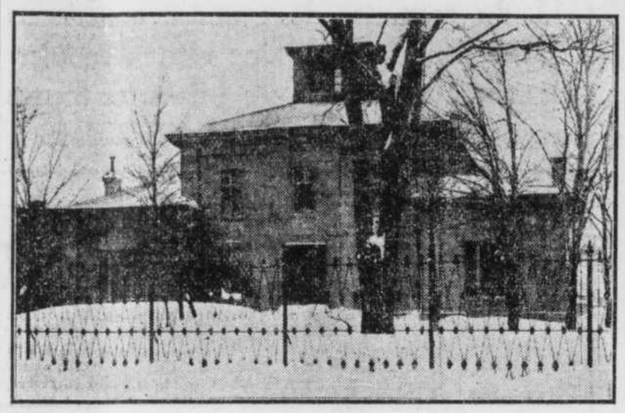

L'ancienne demeure de feu l'hon. C. S. Rodier, C. L., maire de Montréal, achetée par le gouvernement, qui y installera des bureaux d'immigration. En 1880, le Prince de Galles y descendit.

qui a un passé historique. C'est l'ancienne demeure de feu l'hon. C. S. Rodier, conseiller législatif et maire de Montréal.

Elle s'élève sur la rue Saint-Antoine, entre les rues Richmond et Guy. Une haute grille en fer entoure le terrain où elle est construite. C'est là qu'en 1860, lors de sa visite, se retira le Prince de Galles aujourd'hui Edouard VII. Quand l'hon. Rodier mourut, sa maison fut louée à des particuliers qui y installèrent une école.

Plusieurs locataires l'occupèrent ensuite. M. Julien, un astronome français que tout le monde se rappelle, y habita durant un hiver.

Plus tard, les sœurs de la Congrégation y ouvrirent une académie sous le nom "d'Académie Sainte-Agnès". Depuis trois ans, elles ont quitté le local qui est toujours resté inoccupé jusqu'à ce jour. Pour les fins de l'installation des immigrants, on ne pouvait choisir un bâtiment plus commode et plus spacieux.

Le terrain qui entoure la maison mesure 51,000 pieds, tout garni d'arbres.

Le gouvernement, nous dit M. A. Brown, agent de la succession Rodier, n'a pas acheté cette propriété ; il l'a louée pour un an, se réservant sans doute la faculté d'acheter ou de passer un long bail, car il a donné ordre de commencer les travaux et d'aménager de nouveaux bureaux qui seront pourvus de toutes les améliorations modernes. Des chambres seront réservées aux immigrants. C'est là qu'on gardera ceux qu'on ne voudra pas admettre au pays, en attendant de les renvoyer chez eux.

Des appartements spéciaux seront réservés au médecin examinateur, le Dr A. D. Stewart, aux inspecteurs et aux autres officiers. L'hon. L. A. Larivière, commissaire de propagande pour l'immigration dans le Manitoba, y aura son pied à terre.

Avec le système actuel, les examens médicaux qu'on fait subir aux immigrants ont lieu dans la gare Windsor, et quand il est nécessaire de retenir quelques-uns des nouveaux arrivés, on ne peut les loger sans qu'il en coûte des sommes assez élevées au gouvernement qui est obligé de les envoyer dans une pension quelconque.

Les bureaux du gouvernemit seront transportés, vers le milieu d'avril, du local qu'ils occupent actuellement, rue Cathédrale, à l'édifice Rodier.

LA CRISE A QUEBEC

Suite de la page 10

CE QUE DIT L'HON. M. PARENT

Québec, 9 — Cet avant-midi le Premier Ministre est à son bureau, recevant la visite de plusieurs députés. Il paraît très préoccupé.

"Je n'ai rien de nouveau pour "La Presse," dit-il à votre correspondant, si ce n'est qu'il y a réunion du cabinet à midi. Dans tous les cas, vous pouvez être assuré d'une chose, c'est qu'il y aura une session le 2 mars prochain."

L'HON. M. McCORKILL

L'hon. M. McCorkill préfère ne rien dire aujourd'hui, de même que les autres ministres.

Dans ma première dépêche, je vous ai dit que lors du caucus Parent, présidé par

M. CHAUREST,

ce dernier aurait quitté le fauteuil présidentiel. On m'informe maintenant que M. Chaurest n'a pas quitté le fauteuil, mais qu'il n'en a pas moins fait un discours contre l'entrée de M. Monet et contre la conduite de M. Parent.

CALME PLAT ET CONCILIATION

Ce matin, le calme est rétabli, à Québec. Au Château Frontenac, où M. Gouin a ses quartiers-généraux, des groupes de députés discutent la situation assez paisiblement. On parle encore de conciliation. Des démarches sont certainement faites dans ce sens.

Votre correspondant a rencontré l'hon. M. Gouin, au Château. Interrogé à ce sujet, l'ex-ministre dit : "Je n'en sais rien."

Le député de Montmagny, M. Ernest Roy, dit : "C'est possible qu'il y ait conciliation ; mais elle ne vient pas de notre côté ; on en parle du côté de ceux qui se voient maintenant les moins forts."

—"Croyez-vous qu'une conciliation soit possible?"

—"Oui, fort possible ; mais à une condition, c'est que M. Parent s'en aille."

M. Alfred Girard, député de Rouville, se montre optimiste. Il croit à la conciliation, ne voyant dans cette crise qu'une question personnelle.

M. MAURICE PERREAULT

M. Maurice Perreault désire garder sur le caucus d'hier le secret qui lui a été demandé. Il décline aussi de dire s'il est satisfait ou non du caucus ; cependant j'apprends d'autre source qu'il en est très mécontent. Ce matin, il essaie de la conciliation.

DOUBLE QUESTION

Y aura-t-il des élections générales immédiatement, ou bien M. Parent résignera-t-il ces jours-ci? Voilà la double question que tout le monde se pose.

La réunion du cabinet, à midi, apportera peut-être du nouveau à la situation.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Les honorables MM. Gouin et Weir sont partis cet après-midi pour Montréal, en compagnie de M. Camille Piché, M. P., et de plusieurs députés.

A SAINT-HYACINTHE

Délibérations de la dernière séance du conseil.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Hyacinthe, 9 — Tous les échevins étaient à leurs sièges, lors de la dernière séance du conseil.

M. D. T. Bouchard, le nouvel échevin du quartier 3, a été assermenté comme tel et installé dans ses fonctions. On lui a donné la présidence du comité du feu, qui avait été réservée à son prédécesseur, M. Boisseau. M. Bouchard le remplace aussi dans les différents autres comités.

Le chef de police Berthiaume a fait part au conseil, par lettre, de la mort du regretté sous-chef Archambault. L'échevin Charpentier, président du comité de police, a proposé que des résolutions de condoléances fussent votées et transmises à la famille du défunt. L'échevin Lussier a secondé la motion et fait, lui aussi, un éloge ému du dévoué serviteur que la ville vient de perdre. Le conseil a de plus résolu que les frais des funérailles seraient payés par la ville, en reconnaissance des services publics rendus par le défunt.

Deux demandes de permis d'hôtel ont été mises devant le conseil: l'une de M. Jacques Turcotte, et l'autre de M. J. Cyr, tous deux du quartier No 5. On en a ajourné la considération à vendredi prochain

Un certain nombre de demandes d'emploi comme constables ont été laissées sur la table.

UN CITOYEN BIEN CONNU

EST DECEDE A QUEBEC DANS LA PERSONNE DE M. JOSEPH BEAUCHAMP.

Le budjet de Lévis—Les biens de Frederick.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 9 — Un des citoyens les plus connus de Québec, M. Joseph Beauchamp, propriétaire de l'imprimerie

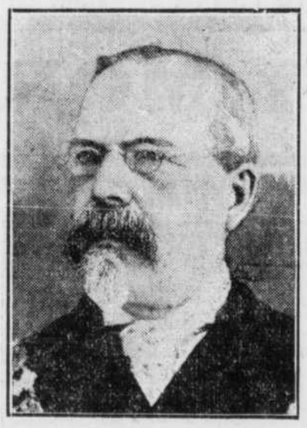

M. Joseph Beauchamp, citoyen éminent de la vieille capitale, décédé subitement.

Darveau, est décédé hier soir, à sa demeure, après une maladie de douze jours. Il était âgé de 62 ans; il laisse une veuve et neuf enfants. Il sera inhumé samedi. M. Beauchamp était né à Montréal.

—A la dernière séance du conseil de ville de Lévis, les estimés pour l'année courante ont été présentés. Ils accusent un revenu probable de $40,000. On parle de la construction d'une salle d'exercices militaires à Lévis.

—La maison autrefois occupée par J. E. Frederick, le défalcataire en fuite, au No 15 rue Charlevoix, a été vendue à l'encan et adjugée à M. Achille Dussault, pour $6,300.

LES BATTEURS DE FEMMES

La Société de Protection des femmes et des enfants, rue Lagauchetière, à sa réunion de ce matin, a résolu d'envoyer à Ottawa une délégation pour prier le Ministre de la Justice de faire amender la loi criminelle de façon à rendre plus sévère le statut relatif à ceux qui battent leurs femmes.

FEU DANS UNE ECURIE

A 4 h. 17 hier après-midi, un commencement d'incendie a éclaté dans une écurie située en arrière du No 37 rue Vitré et appartenant à M. Eveleigh.

Les flammes ont été découvertes à temps, et l'unique cheval qui était alors dans l'écurie, a pu être sauvé. Les dommages sont très légers et on se perd en conjectures sur la cause de l'incendie.

MORT DE Mme GRAY

Elle était malade à la maternité lors de la visite de l'officier Lambert.

UN ACCIDENT

Le mari de la défunte, le Dr Gray, attribue cette mort à un simple accident.

CE QUE DIT LE Dr EVANS

La femme du Dr Dunstan Gray qui avait laissé lundi la Maternité où elle avait été pensionnaire pendant quelque temps, est morte hier soir à la résidence de son mari, côte du Beaver Hall. Madame Gray était sortie de la Maternité parfaitement rétablie de sa maladie, et c'est un de ces accidents qui se produisent sur mille cas, qui a causé sa mort.

La nouvelle de cette mort a causé une profonde sensation en cette ville, et la rumeur circulait ce matin, que Mme Gray était morte des suites de l'énervement qu'elle avait eu lors des perquisitions de l'assistant grand connétable N. Lambert.

Après une enquête faite par le représentant de "La Presse" à la Maternité et auprès des membres de la famille de la défunte, nous sommes en mesure de déclarer que la mort est simplement due à un accident.

La défunte, née Terroux, Marie, était bien connue dans les cercles artistiques et était une musicienne accomplie.

CE QUE DIT LE Dr EVANS

Le Dr David Evans, de la rue Dorchester, l'un des attachés du service médical de l'hôpital de la Maternité, a déclaré ce matin au représentant de "La Presse" que le conseil de direction n'avait pas encore décidé de prendre des procédures contre le grand connétable assistant Lambert, et le constable spécial Pratte à la suite de la mort prématurée de Mme Gray.

Le Dr Evans dit: Nous n'avons pas encore eu le temps de nous remettre de l'émotion que nous a causée la mort de Mme Gray, et, conséquemment, nous n'avons pas songé à discuter cette complication sérieuse de l'affaire Lambert, au comité de direction de l'hôpital.

Nous ne voulons pas, sans doute, imputer le blâme de cette mort prématurée à Lambert, mais sa conduite, lors de sa visite aussi inutile qu'imprévue, n'est certes pas de nature à nous laisser passer ce nouveau fait sous silence.

"Nous n'avons pas donné d'instructions officielles à Mtre Holt relativement aux responsabilités qu'on pourrait imputer à Lambert, à la suite du décès de Mme Gray, mais cette nouvelle imprévue n'est pas à l'avantage du grand connétable assistant Lambert.

"Nous ne tiendrons pas de réunion spécialement pour discuter cette malheureuse coïncidence.

"Nous allons tout de même continuer nos poursuites, quant à la conduite de Lambert. Il aurait pu éviter bien des malheurs s'il avait voulu accepter les explications des médecins, lorsque ces derniers lui affirmèrent que dans telle chambre où il entra forcément, se trouvait alitée, et dans un état dangereux, la femme d'un médecin.

La pauvre patiente est morte, maintenant.

"A notre prochaine réunion du conseil de direction, nous déciderons sur ce que nous devons faire."

LA FRANCE MACONNIQUE

LE MINISTERE SOUMET ENFIN AUX CHAMBRES SON PROJET DE SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Paris, 9 — Le projet de loi pourvoyant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été présenté ce matin à la Chambre des députés, au milieu des applaudissements. On l'a renvoyé à un comité. Le bil ne diffère pas matériellement du premier projet de M. Combes.

L'HON. M. GOUIN

L'honorable M. Gouin arrivera ce soir, à 6 hrs. 30, de Québec, à la gare Viger.

ACQUITTEMENT

Les dames Berlinguette et Chalifoux, de la ruelle Albert, dans le district No 13, ont été acquittées ce matin d'une accusation de vente illégale de spiritueux.

NAISSANCES

BELISLE — A Pierreville, le 31 janvier, l'épouse de M. A. Bélisle, une fille : Marie-Blanche-Alice.

BUSSIERE — A Montréal, le 29 janvier dernier, au No 771 rue Cadieux, l'épouse de M. Justinien Bussière, épicier, un fils : Joseph-Léopold.

Parrain et marraine, M. Philias Bussière et Mlle Bernadette Perrin.

DAIGNAULT — A Dorval, Qué., le 3 du courant, l'épouse de M. Onésime Daignault, deux filles : Marie-Cécile-Alice-Fabiola et Marie-Blanche-Germaine-Mélanie.

Parrain et marraine, M. Xavier Hébert et Mlle Alice Daignault et M. Delphis Rousse et Mlle Mélanie Robillard.

JACQUES — A Montréal, le 2 du courant, au No 306 rue Saint-Hubert, l'épouse de M. W. Jacques, un fils.

Parrain, M. J. R. Lambert, Louiseville ; marraine, Mme veuve Beauregard, de Waterloo.

ST GERMAIN — Au Boulevard Saint-Paul, le 8 du courant, l'épouse de M. Ulric St Germain, inspecteur, une fille : Marie-Béatrice-Gilberte.

Parrain et marraine, M. Anthime Boudreau et Mademoiselle Béatrice St Germain.

GOYETTE — A Longueuil, le 6 du courant, au No 15 rue Sainte-Elisabeth, l'épouse de M. Alphonse Goyette, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Achin, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BOUDRIAS — A Saint-François de Sales, comté Laval, le 8 du courant, Alfred Boudrias, père, rentier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant, à 10 heures avant-midi. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Alfred Boudrias, pour se rendre à l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un train part de la gare Viger, à huit heures et 15, et arrive à Saint-François de Sales à 9 heures et demie.

DECES

BINETTE — En cette ville, le 9 du courant, à l'âge de 67 ans, Dame Délima Baignet, épouse de Jérémie Binette, serrurier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 175 rue Amherst, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD — A Sainte-Justine de Newton, le 3 du courant, à l'âge de 44 ans et 1 jour, Marie-Louise Garceau, épouse d'Orvilda Bédard.

Les funérailles ont eu lieu le 6 du courant.

BEAUPRE — Le 8 février 1905, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé, à Montréal, Georges Beaupré, bourgeois, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, Fraternité Saint-François, membre de l'adoration nocturne, membre de la congrégation des hommes de Marie Immaculée, des paroisses de Sainte-Brigide et de Saint-Pierre, membre de l'Association de la Bonne Mort du Gésu, membre de l'Union de Prières de Sainte-Brigide, etc., etc.

Le service funèbre aura lieu à l'église Sainte-Brigide, samedi, le 11 du courant, à 7½ heures précises a.m.

Le convoi laissera la demeure du défunt, No 1278 Sainte-Catherine, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83—2

CONTANT — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 11 ans et 10 mois, Béatrice-Germaine, enfant bien-aimée de Zotique Contant.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 175 rue Marquette, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83—2

DONNELLY — A Longueuil, le 7 du courant, Catherine Donnelly, veuve de feu John Donnelly et mère bien-aimée de Patrick Donnelly.

Funérailles vendredi matin, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 82 rue du Chemin de Chambly, pour l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DESJARDINS — A Terrebonne, Qué., le 9 du courant, à l'âge de 7 ans, 8 mois et 14 jours, Marie-Ange-Lucienne, enfant de Louis-Henri Desjardins, marchand-tailleur.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, après l'arrivée du train quittant la gare Viger à 8¼ a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83—2

FORTIN — A Napierville, Qué., le 19 janvier dernier, à l'âge de 49 ans, Herméline Perrier, épouse de Sylvia Fortin.

GRAY — En cette ville, le 8 du courant, Marie-Cécile Terroux, épouse du Dr H. R. Dunstan Gray.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 62 côte du Beaver Hall, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Patrice, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. 82—2

GAGNON — En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 26 ans, Marie-Améliа Gagnon, fille de Mme veuve Louis Gagnon, de Sainte-Rose.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le service sera chanté après l'arrivée du train de Montréal de 8.20 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 82—2

LEROUX — A Saint-Clet, le 8 du courant, à l'âge de 82 ans, Marceline Daoust, épouse de Bélonie Leroux.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLECHE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 40 ans, 6 mois et 2 jours, Napoléon Richer Lafièche, épicier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 638 rue Ontario, à 7 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 83—2

LEBLANC — Au Boulevard Saint-Paul, le 8 du courant, à l'âge de 49 ans, 11 mois et 15 jours, Joséphus Leblanc.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 2ème avenue, à 7¾ heures précises, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 30 ans, Arthur Lacoste, garde-moteur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, H. Savaria, No 74 rue Logan, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Hubert, où sera chanté le service, à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVASSEUR — A Verdun, le 9 du courant, à l'âge de 80 ans, Dame Marie-Hélène Deslauriers, veuve de Thomas Levasseur.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. J. M. Constantin, No 1086 rue Wellington, Verdun, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 83—3

MARTINEAU — En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 27 ans et 2 mois, Georges Martineau, maître boucher.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 52 rue Adéline, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELCHAT — En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 55 ans, 8 mois et 5 jours, Alphonsine Tremblay, épouse de Louis Pelchat, bourgeois.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 280 rue Notre-Dame